



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

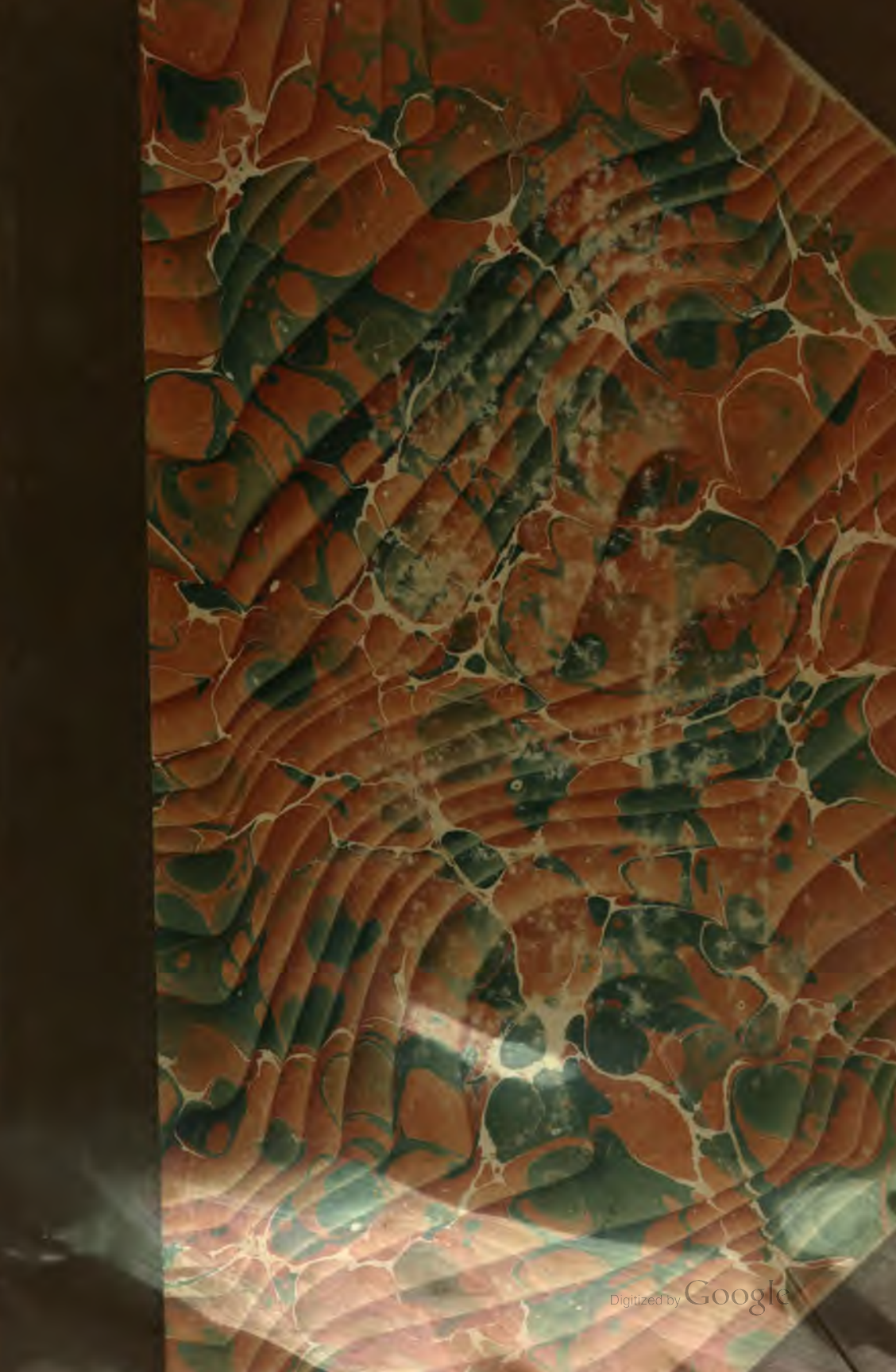
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Arc 1317.3

Harvard College Library



FROM THE GIFT OF

HAROLD WILMERDING BELL

(Class of 1907)

OF CAMBRIDGE



REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS.

MM. LE V^o B. DE JONGHE, LE C^o TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1906

SOIXANTE ET DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1906

~~Arc 1317.3~~

Harvard College Library
July 9, 1912
Gift of
Harold Wilmerding Bell

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

LES SIGNATURES DE GRAVEURS
SUR LES
MONNAIES GRECQUES

(Suite (1).)

PHILISTION (?).

Φ.

Parmi les productions monétaires des ateliers de la Grande Grèce, il est un groupe de pièces portant toutes la signature Φ, qui se rattachent par leur style à l'école athénienne de Phidias et offrent un contraste marqué avec les œuvres des graveurs de l'Italie et de la Sicile.

Reginald Stuart-Poole, dans un savant article, *Athenian Coin-engravers in Italy*, qui parut dans la *Numismatic Chronicle*, de 1883, a eu, le premier, l'idée de rapprocher le type le plus ancien des monnaies de Thurium de son prototype athénien.

« Nous savons », dit M. le professeur Furtwängler, « qu'en 445 av. J.-C., une dizaine de galères d'Athènes firent voile vers l'ouest pour fonder Thurium, que de nombreuses immigrations de toutes les parties de la Grèce peuplèrent rapide-

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241, 389; 1905, 5, 129, 283, 387.

ment dans les quelques années suivantes. Il est naturel que la nouvelle colonie eût la même déesse protectrice que la métropole, et sur ses monnaies figure une tête directement imitée de celle d'Athènes et offrant les mêmes caractéristiques dans la forme du casque, l'arrangement de la coiffure et la couronne d'olivier. (Cf. Head, *Guide*, etc., pl. 13, 21, 23, 30 et les imitations de ce type en Lycie, *ibid.*, pl. 11, 38, 20, 39). Mais le style sévère, conservé pour des raisons externes à Athènes, disparut bientôt sur les monnaies de Thurium, qui suivirent le style de l'époque. Comme seul vestige de l'ancien prototype, il ne leur resta plus que le traitement des cheveux en bandeaux ondulés régulièrement sur le front. L'introduction de ce type avec les cheveux ondulés sur le front date certainement de l'époque des premières émissions de cet atelier (1). L'existence de nombreux coins,

(1) M. Furtwängler ajoute en note : les petites monnaies de la Nouvelle Sybaris, fondée immédiatement après Thurium, prouvent ceci absolument ; la tête d'Athéna est exactement identique à celle du plus ancien type de Thurium. (GARRUCCI, *Le Monete*, tav., 108, 23, 25 ; GARDNER, *Types*, pl. I, 31, 16, 18). D'autres imitations de ce type de Thurium, que l'on retrouve à Kyme, doivent dater d'avant 420 av. J.-C., année de la destruction de Kyme. Head (*Hist. num.*, p. 71) suit la majorité des numismatistes en plaçant les monnaies de Thurium après 420 av. J. C. et avec le type Skylla sur le casque après 390, bien que, comme le prouve le style du visage et de la coiffure, il doit avoir suivi de très près celui avec la couronne d'olivier. Gardner (*Types*, p. 103) estime les dates plus correctement. L'éditeur de *Mastpieces of Greek sculpture*, London, 1895, reproduit sur la pl. IV, n° 1, un superbe tétradrachme du plus ancien type de Thurium, dont l'analogie de style avec les monnaies d'Athènes est des plus remarquable (Brit. Mus. Cat., *Italy*, Thur. i).

en légères variantes, prouve que ce type fut longtemps en faveur ; sa place dans l'histoire de l'art est fixée par le fait que c'est une création attique de l'époque où Phidias travaillait au Parthénon. Son étroite relation avec l'art de Phidias est très évidente et le type primitif des monnaies de Thurium rappelle la tête de Lemnia du grand sculpteur athénien. On y retrouve, comme sur aucune autre production monétaire, la même ligne de profil, le même modelé délicat. Un peu plus tard, un nouveau type, correspondant au style postérieur de Phidias et de son école, paraît aussi sur les monnaies de ce même atelier et offre une ressemblance frappante de détails avec la tête de l'Athéna Parthénos (Gardner, *Types*, etc., pl. V, 18; — Garrucci, *op. cit.*, tav. 106, 9, 10, 14).

Parmi les monnaies de Thurium du type ancien, celles signées Φ sont particulièrement belles de style et comprennent des statères, où le casque d'Athéna est simplement orné d'une couronne d'olivier et des distatères avec le monstre Skylla comme ornement du casque. Je ne décrirai que les deux types principaux, quoiqu'il en existe plusieurs variantes, dont quelques-unes sont reproduites sur la planche VI du grand ouvrage de Furtwängler, *Masterpieces*, etc.

THURIUM.

(Circa 445-420 av. J.-C.)

1. A . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à droite,

coiffée du casque athénien entouré d'une couronne d'olivier ; au-dessus, à gauche, Φ .

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau, marchant à gauche ; la tête baissée ; au-dessous, un oiseau ; en exergue, un poisson.

Poids : 77 gr.

HEAD, *Guide*, pl. XV, 7. — *Num. Chron.*, 1883, pl. XI, 10. — FURTWÄNGLER, *Masterpieces*, pl. VI, 3. — B. M. Cat., *Italy*, p. 288, n° 14. — Cat. N. I. V. T., CLXVI, 13. — Cfr. EVANS, *Num. Chronicle* 1896, pp. 138-140.



Cette tête d'Athéna fut copiée à Néapolis, comme il est facile de s'en rendre compte en comparant nos deux reproductions. Elle est de style purement attique.

Num Chron, 1883, pl. XI, 12 et STUART-POOLE, *loc. cit.*, p. 6. — FURTWÄNGLER, *op. cit.*, pl. VI, 4.



2. A . Tétradrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un casque athénien à cimier, orné du monstre Skylla, de la ceinture duquel sortent

des têtes de chiens; sur le couvre-nuque, un grif-
fon à droite.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite; en
exergue, un poisson à droite.

Poids : 15.8 gr

Bunbury Sale, lot n° 157. — *HEAD, Guide*, pl. XXV, 17. — FRIEDLÄNDER et SALLET, *Das Münz-cabinet*, n° 741. — Ma planche I, n° 1. — FURTWÄNGLER, *op. cit.*, pl. VI, 5. — GARDNER, *Types etc.* pl. V, 17.



Le didrachme de ce type existe aussi (Cf. B. M. Cat., *Italy*, p. 292, n° 50).

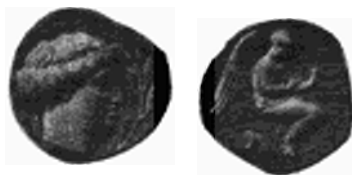
Le graveur de ces deux types de monnaies, dont le second est sensiblement postérieur au premier, est sans doute encore le même artiste qui signe Φ une intéressante série monétaire de Térina. « These dies », dit Furtwängler, « are most probably the work of the artist who signs with a Φ in Terina, and whose personality makes itself so distinctly felt on its coinage (compare Stuart-Poole, *Num. Chron.*, 1883, 269 *sqq.*, pl. XI, XII). His style, in the design of the seated Nike of the reverse (notre n° 3), for instance, bears so surprising and unmistakable a resemblance to that of the Parthenon

frieze that he must have stood in the closest relations to the artist of the frieze — in other words, to Pheidias. His activity in Terina is evidently somewhat later than his Thurii period, for the Thurii work recalls the style of the Lemnia, while the head of the nymph on the coins of Terina is, like the reverse, in the manner of the Parthenon frieze. These coins of Terina, following, as they do, closely on coins of the period in which the trammels of archaic convention are still felt, must from evidence of style be dated in the same time as the Parthenon frieze — *i. e.* between 440 and 430 B. C. »

TÉRINA.

(Circa 440-430 av. J.-C.)

3. \mathfrak{R} . Didrachme. *Droit.* Tête de femme à droite, portant un collier et une ampyx ornée de chèvre-feuille et de fleurs de lotus; derrière le cou, Φ ; le tout dans une couronne d'olivier.



Revers. TEPINAION. Niké, ailée, portant un long chiton avec diploïdion, et le peplon sur les genoux, assise à droite sur une amphore couchée à gauche; elle tient un caducée dans la main droite,

tandis qu'un oiseau est perché sur l'index de sa main gauche.

Poids : 7.75 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 387, n° 10. —
 Cat. N. I. V. T., CLXXVIII, 25.
 — *Num Chron.* 1883, pl, XI,
 n° 2. — FURTWÄNGLER, *op. cit.*,
 pl VI, n° 7. — GARDNER, *op. cit.*
 — GARRUCCI, *op. cit.*

4. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit.* TEPINAION. Tête de femme à droite, portant une sphendonê, la coiffure en korymbos.

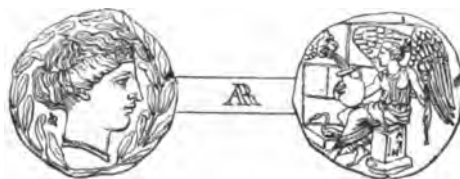
Revers. Pareil au précédent.

B. M. Cat., *op. cit.*, p. 387, n° 11.
 — *Num. Chron.*, 1883, pl. XI,
 n° 1.

5. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit.* Pareil au n° 2; avec la signature Φ .

Revers. Niké, ailée, assise à gauche sur un cippe cubique, inscrit AΓH, dont l'un des côtés est orné d'une couronne; elle tient un caducée dans la main gauche, et de la main droite elle soutient un vase qui repose sur ses genoux et qu'elle remplit à une fontaine dont l'embouchure a la forme d'une tête de lion fixée au mur; dans le bassin de la fontaine un cygne nage vers la gauche.

B. M. Cat., *Italy*, p. 388 n° 12.—
 Ct. CAR., N. I. V. T., CLXXVIII,
 26. — *Num. Chron.*, 1883, pl.
 XI, 3. — RAOUL-ROCHETTE, *op.*
cit.



6. AR . Didrachme. *Droit*. Pareil au n° 4, avec la coiffure en korymbos; derrière le cou, Φ .

Revers. TEPINAION. Niké, ailée, assise à gauche sur un siège à quatre pieds, jonglant avec deux balles dont l'une est en l'air et l'autre repose sur le dos de sa main droite; elle appuie la main gauche au bord du siège.

B. M. Cat., *Italy*, p. 388, n° 13. —

Cf. CAR., N. I. V. T., CLXXVII, 6.

— *Num. Chron.*, 1883, pl. XI, 4.



7. AR . Didrachme. *Droit*. Pareil au n° 6.

Revers. Niké, assise sur un cippe cubique à gauche, les ailes étendues; elle tient un caducée, le manche en avant, et une couronne.

B. M. Cat., *Italy*, p. 388, n° 14. —

Num. Chron., 1883, pl. XI, 5.

8. AR . Didrachme. *Droit*. Pareil au n° 6.

Revers. Niké, assise sur un cippe cubique à gauche, les ailes étendues; elle tient un caducée

dirigé vers le sol et appuie la main gauche au bord du cippe ; sur la base du cippe, Φ .

B. M. Cat., *Italy*, p. 388, n° 16.—
Num. Chron., 1883, pl. XI, n° 6.
 — Coll. Evans. Burlington, F. A.
 Ex. pl. CL, 105.



Les didrachmes signés Φ , appartiennent à la période du grand art et sont infiniment supérieurs comme style à ceux du graveur Π , qui paraît avoir été un élève de l'artiste Φ . Le type de la tête de Térina des n° 6 à 8 a beaucoup d'analogie dans la composition avec celui des tétradrachmes de Syracuse de style transitionnel. (*Vide* R. Stuart, Poole, *loc. cit.*, p. 4.) « They are remarkable for beauty, skill, and balance, and the presence of two types, that already noticed (n° 6-8) and another (n° 3-5), surrounded by an exquisitely drawn wreath of wild olive, affording another proof of the power in variety that marks the engravers of Terina. The reverse presents Nike in changing attitudes of a singular playful grace, alone paralleled by the similar types of the Fountain Nymph of the Thessalian Larissa. We see her resting on an overturned hydria ; seated on a base and drawing water with the same vessel from the

fountain in the wall; in a chair, throwing and catching two balls on the back of her hand, repeated in a different form at Larissa, and also in two instances seated on a base. In all subjects but that of the game of ball she holds the caduceus. In the first case a little bird rests on her hand (n° 3), in the last but one (n° 7), she has a wreath besides the herald's staff. The composition in all cases is masterly. In the first instance (n° 3), Nike has just alighted, and sits with perfect balance, her half open wings aiding her in a position otherwise difficult to maintain. Her drapery is still drawn back by the wind. The figure is seen beneath the drapery, in the manner of the balustrade in the Temple of Nike Apteros. A stream flows from the overturned hydria, and a flower springs up from the watered earth. The skill of the work as a whole is marvellous. The large curves suggested and returning inwards, the equal proportion of the subject to the space thus naturally filled in, and little subtleties such as the manner in which the shoulder of the right wing forms a kind of nimbus for the head, are truly admirable. With all this care for detail the work is large. Note especially the grand forms of the wings depicted with the usual sagacity of the Greeks in the inner side, where the orders of the feathers are longer in appearance than on the outer side. The Nike at the fountain is as masterly in poise (n° 4). She balances the weight of the hydria held on her

right arm by striking the foot of the herald's staff into the ground behind, and resting her right foot against the base on which she sits. The subject is unusual in the background of delicately drawn stone wall, and the swan swimming in the basin beneath the fountain. The third type is the game of ball (n° 6), another picture of every-day life, yet more playful than the last, leading us from the motives of sterner art to those of the terra-cottas, though treated more severely than the familiar post-Alexandrine works in that material. The remaining forms are similar, but the subjects more dignified. » (Poole, *loc. cit.*, pp. 4-5.)

Il est très probable, suggère M. le professeur Furtwängler, que nous retrouvons la même main d'artiste sur le revers d'une monnaie de Pandosia, également signée Φ . Le jeune chasseur assis est tout à fait dans le goût de la frise du Parthénon. Le droit est encore plus remarquable, en ce qu'il nous présente une tête de Héra de face, avec les cheveux flottants, des deux côtés, — « another instance, » ajoute l'auteur précité, « of the more recent Pheidian tendency, which we see brought to expression in certain figures of the Parthenon frieze and in the Dioscuri of Monte Cavallo. The whole scale of gradation from the Lemnia to the Dioscuri, which we trace in the large monuments, is exactly reproduced, step by step, in the works of a die-cutter. » (*Op. cit.*, I, p. 106.)

PANDOSIA.

(Après 450 av. J.-C.)

9. A . Didrachme. *Droit*. Tête de la déesse Héra Lakinia, portant un haut stéphanôs orné de protomes de griffons et de chèvre-feuille; boucles d'oreilles et collier de perles avec lourds pendants.

Revers. ΠΑΝΔΟΣΙΝ. Pan chasseur assis à gauche sur un rocher; à ses pieds, un chien couché; devant lui, un Terme barbu contre lequel est appuyé un caducée entouré d'un filet; dans le champ, la signature d'artiste, Φ . Le Terme porte quelquefois l'inscription : ΜΑΛΥΣ (?).

Poids : 8 grammes.

Collection Wigan (catalogue de vente Carfrae, pl. II, n° 34. — R. STUART-POOLE, *op. cit.*, pl. XI, 14. — HEAD, *Hist. Num.*, p. 90. — B. M. Cat., *Italy*, p. 370, n° 2, var. — FURTWÄGLER, *op. cit.*, pl. VI, 10. — HEAD, *Guide*, pl. XXV, 22.



« La thèse de M. le professeur Gardner » (*Types*, p. 121) dit Furtwängler, « qui suggère que l'artiste Φ pourrait être Phrygillos, l'auteur (?) du taureau du

revers de la monnaie de Thurium, n'est pas admissible, parce que le style de cet artiste est entièrement différent. »

VÉLIA.

(Après 450 av. J.-C.)

Stuart-Poole attribuait le didrachme suivant, de style superbe, au graveur Φ des monnaies de Thurium, Térina et Pandosia, mais il est certain, comme le croit M. le professeur Furtwängler (*op. cit.*, I, p. 106, note 3) que cette monnaie est d'une date sensiblement postérieure.

10. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Lion à droite; en exergue, un hibou : grènetis.



Revers Tête de déesse à droite, les cheveux ondulés et enroulés au sommet de la tête, portant un collier et des boucles d'oreilles; devant, un sarment de vigne avec grappe de raisin et feuille; entre la tête et le sarment, la signature Φ (Cette tête, dit M. le D^r Head, *Hist. Num.*, p. 74, est du plus beau style, et ressemble à celle des médaillons de Syracuse.)

Poids : 7.50 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 307, n° 34. —
 POOLZ, *loc. cit.*, p. 276, pl. XI, 13
 — Coll. Majdalena, pl. IV, 1.

Un graveur, ΦΙΑΙΣ de Tarente, d'une époque postérieure, s'est servi d'une décoration de feuille de lierre dans le champ d'un de ses types monétaires, peut-être, comme le suggère M. le D^r Evans, réminiscence de l'exquise ornementation de la jolie pièce décrite ci-dessus.

J'ajouterai encore quelques observations de M. E. J. Seltman, sur la question du graveur Φ de Térina, car elles méritent d'être notées ici : « The discovery of this supposed artist Φ was made by the late keeper of coins (see *Num. Chron.*, 1883), but he evolved it out of a well known fallacy of his, viz. that the art as shown in the coinages of the West, the Centre, and the East of the Greek world, each showed quite a special character of its own. I hope you understand my position. I neither think that Φ of Terina was an engraver, nor do I think that he was not. I simply have no opinion on the subject. What I do think, however, is that nobody, hitherto, has shown sufficient reason that he was. D^r Arthur Evans, in his very clever *Horsemen of Tarentum* virtually admits that he has not proven his case for the artists, when he speaks of the possibility of the engravers being acting Mint-managers as well. — Well — why not go a step further, and (in order to make quite *sure* of catching the artist) say, the engravers were Mint-managers *and* city magistrates. »...

PHILISTION ?

(Φ, ΦΙ, ΦΙΑΙΣ)

Quoique je décrive les monnaies suivantes sous le même titre, il est plus probable qu'elles appartiennent à plusieurs graveurs, bien que l'un ou l'autre puisse avoir travaillé dans plus d'un atelier. Stuart-Poole (*Num. Chron.*, 1883, p. 273) a cru pouvoir identifier l'artiste Φ des monnaies de Thurium, Térina et Pandosia, etc., avec celui qui signe ΦΙ, ΦΙΑΙΣΤΙ ou ΦΙΑΙΣΤΙΩΝ. M. le D^r Arthur Evans a réfuté cette hypothèse dans *Horsemen of Tarentum*, p. 110 note; et M. le professeur Furtwängler fait en outre remarquer que la monnaie de Térina portant l'inscription ΦΙΑΙΣ est absolument différente de style de celles signées Φ et considérablement postérieure, car elle est sans doute du même graveur Philistion que nous retrouvons à Vélicia, Tarente et peut-être encore à Métaponte et à Héraclée vers la fin du quatrième siècle (Cfr. Evans, *loc. cit.*, 106. sqq).

HÉRACLÉE.

(Environ 380-300 av. J.-C.)

1. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles, un casque à cimier orné sur le côté d'un hippocampe; derrière, la lettre Σ.

Revers. ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ. Hercule, nu, debout à droite,

terrassant un lion; derrière lui, un arc tendu et une massue; entre ses jambes, la signature Φ .

Poids : 7.15 gr.

POOLE, *loc. cit.*, pl, XI, 9. — B. M. Cat., *Italy*, p. 226, n° 12. — Cf. vente Rome, pl. I, 23 (sans signature au rev.). — Une variété porte la lettre ϕ sous le menton de Pallas dont le casque est orné du monstre Skylla (vente Rothschild, n° 40).



La lettre Σ du droit peut fort bien aussi représenter une initiale de graveur, ainsi que le suppose Stuart-Poole : « We must note that the obverse of the coin of Heraclea is signed Σ , apparently the initial of another artist of the same school. Certainly, the hand is not that of the Terinaean, but the composition of the reverse, signed Φ , while true to the Attic instinct of the age of Phidias in representing a supreme struggle, is for skill of composition quite comparable to the Terinaean series of the engraver Φ . The subject is too dissimilar for more than a conjecture of similar origin, and the size of the head of Herakles is unlike the better proportion of the coins compared. While the matter is thus in suspense, an additional evi-

dence for identical authorship is seen in the small coin of Heraclea signed Φ , which, in the obverse, particularly in the form of the eye, resembles that of the Terina series of Φ , while the exceptional springing lion of Velia (pl. XI, 13) is like the same subject of the reverse (p. 6). »

2. \mathcal{R} . Hémidrachme. *Droit*. Tête barbue d'Hercule à droite, coiffée de la peau de lion; au dessous, Φ : grènetis.

Revers. HE. Lion courant à droite; ligné d'exergue double.

Poids : 1.35 gr.

POOLE, *loc. cit.*, pl. XI, 8. — B. M. Cat., *Italy*, p. 225, n° 6.

Une troisième pièce (B. M. Cat., *Italy*, n° 51), signée Φ 1, sera décrite plus loin sous Φ IA Ω . Il est possible que Philistion ait collaboré à l'exécution de cette monnaie, pense M. Evans, quoique dans ce cas l'abréviation est sans doute celle de Φ IA Ω .

MÉTAPONTE.

(Circa 340-315 av. J - C.)

1. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Déméter à droite, portant un voile et couronnée d'épis; elle porte un collier de perles et des boucles d'oreilles.

Revers. META (à droite). Épi avec feuille à gauche; sur la feuille, une souris et sous la feuille la signature Φ .

Collection Seltman.

Le droit de cette monnaie a servi de prototype

à celles de Tarente à la tête de déesse voilée. Il est généralement signé du graveur Apollonios, soit en ΑΠΟ ou ΑΠ (*vide supra*).

Une superbe variété de cette monnaie, signée au droit et au revers Φ figure dans le catalogue de vente Hirsch, pl. II, 97. (Munich — XIV. Novembre 1905.)

Plusieurs monnaies de Métaponte portent l'inscription ΦΙ qui, dans certains cas, pourrait être l'abréviation de ΦΙΑΩ, mais il est plus probable qu'elles sont l'œuvre de Philistion.

2. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Tête de Perséphone à gauche, couronnée d'épis et portant un collier et des boucles d'oreilles.

Revers. META. Épi, avec feuille à gauche, au-dessus de laquelle une amphore, et au-dessous, ΦΙ.

Poids : 7.90 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 253, n° 114. —
CAR., N. I V. T., CLII, 76.

3. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Type du n° 1 (ci-dessus); sans grènetis visible.

Revers. META. Épi, avec feuille à droite; au-dessus un cratère, et au-dessous, ΦΙ.

Poids : 7.85 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 254, n° 125.

4. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Tête de déesse à gauche, les cheveux réunis dans un filet, et portant un collier et des boucles d'oreilles.

Revers. META. Épi, avec feuille; entre les deux, Φ.

Poids : 8.40 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 255, n° 130

NAPLES.

Les seules monnaies signées Φ et Φ -I sont des Hémilitra(?) de cuivre de l'époque comprise entre 320 et 280 av. J.-C. et décrites par M. Sambon (*Les Monnaies antiques de l'Italie*, p. 256, n° 615 et p. 260, n° 630-632), à l'exception d'un didrachme reproduit par Stuart-Poole, *Num. Chron.* 1883, pl. XI, 12, signé Φ . La tête d'Athéna qui figure sur cette monnaie est copiée du type de Thurium. En voici la description :

(415-380 av. J.-C.)

\mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à droite, coiffée du casque athénien à aigrette et ornée d'une couronne d'olivier; devant, Φ .

Revers. Taureau androcéphale courant vers la droite, la jambe fléchie; au-dessus : ΝΕΠΙΟΥΤΕ.

Poids : 7.10 gr.

Num. Chron., 1883, pl. XI, 12. —

FURTWÄGLER, *op. cit.*, pl. VI, 4.



Naturellement, cette monnaie appartient à l'époque du plus ancien graveur Φ , comme on l'a vu plus haut.

TARENTE.

En considérant les signatures des artistes API et KAA, nous avons remarqué qu'elles se trouvaient souvent associées d'une manière ou d'une autre sur les monnaies d'Héraclée et de Tarente à celle du graveur Φ ou ΦI .

Suivant M. le D^r Arthur Evans, l'artiste Φ qui signe les monnaies contemporaines d'Héraclée, Thurium, Térina et Naples, aurait introduit à Héraclée le type de l'Hercule étouffant le lion et importé sur le sol italien les traditions d'art athéniennes (Cfr. Poole, *Num. Chron.* 1883, p. 269 seqq.)

L'influence du type d'Héraclée de l'Hercule debout se fait sentir sur les monnaies tarentines de la même période, présentant Taras se retournant sur le dauphin, et surtout sur les dioboles fédéraux dont la première émission remonte précisément à cette époque et sur lesquels se rencontrent les initiales K, Φ , etc.

EVANS, Période III, 380-345 av. J.-C.

I. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Éphèbe nu ($\alpha\mu\Phi\iota\pi\pi\omicron\varsigma$) à cheval, marchant à gauche; il tient par la bride un second cheval marchant à côté du premier; une petite Victoire volant derrière lui est sur le point de le couronner; dans le champ à gauche, K; sous le cheval, ΦI ; le tout dans un cercle.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin à gauche; il se retourne pour frapper de son trident

un thon, qui nage sous le dauphin ; au-dessous, des vagues avec crêtes d'écume ; dans le champ, à droite, A.

EVANS, *Horsemen, etc.*, p. 60, n° 1, pl. III, 8. — Collection Evans.
— Collection M. P. Vlasto. — Vente Sambon, Paris, 1899, lot n° 71. — Berlin, *Beschr. III*, n° 184, pl. XII, mais avec K à la place de A,



2. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Semblable au précédent.

Revers. Semblable au précédent, mais sans lettre dans le champ, et le trident avec une barre transversale au sommet.

EVANS, *op. cit.*, p. 60, n° 2. — CAR., CXIV, 214.

3. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Semblable.

Revers. Pareil au précédent, mais sous le dauphin la lettre Ɱ et, dans le champ, un cartouche en relief sans inscription.

B. M. Cat., *Italy*, n° 185 — EVANS, *op. cit.*, p. 60, n° 3; pl. III, 7.
— Collection Evans.

4. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Semblable.

Revers. Même type mais sur le cartouche en

relief, traces des lettres AP (1), signature du graveur Aristoxenos.

Collection de M. P. Vlasto.



M. Vlasto qui vient d'acquérir tout récemment deux exemplaires admirables de conservation de ce type remarquable est heureux de pouvoir confirmer, par la présence indubitable des lettres AP, sur le cartouche, l'hypothèse de M. le D^r A.-J. Evans qui dit, page 52 de ses *Horsemen of Tarentum*: « In the one case, a small raised tablet appears in the field, such as it is natural as in the instance above given to associate with an artists signature, though no letter can at present be deciphered on it. On the fellow coin this tablet is no longer round, but its exact position in the field is taken by the letter A. On type A, I, op Period IV, beneath the figure of the horseman, which may well be from the same hand, appears the signature AP : ».

5. A . Didrachme. *Droit*. Semblable.

Revers. Taras, sur un dauphin à gauche ; il pose la main gauche sur le dos du dauphin, et tient de la main droite étendue un vase à une anse ;

(1) Sur les moulages, les lettres AP sont peu visibles, mais elles le sont très distinctement sur l'original, quoique oblitérées par suite du grand relief de la tessère carrée.

dans le champ, à gauche, la lettre K; au-dessous, des vagues.

EVANS, *op. cit.*, p. 60, n° 4. — CAR.,
CXIV, 213. — Musée Brera,
Milan.

6. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Semblable.

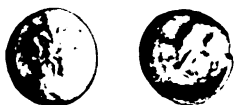
Revers. Semblable au précédent, mais Tarastient dans la main gauche un trident; sous le dauphin, un cartouche en relief sur lequel les traces d'une lettre (A ?).

Coll. M. P. Vlasto.

7. \mathcal{R} . Diobole. *Droit*. Tête de Pallas, à droite, coiffée du casque athénien à aigrette, orné de Skylla; sur le couvre-nuque, Φ .

Revers. Hercule, nu, à droite, étouffant le lion, le genou droit plié sous lui; dans le champ, à droite, une massue.

B. M. Cat., *Italy*, p. 204, n° 334.



Une autre variété porte l'hippocampe, au lieu de Skylla, comme ornement du casque.

8. \mathcal{R} . Diobole. *Droit*. Tête d'Hercule, aux trois quarts de face à gauche, coiffée de la peau de lion; à gauche, une massue.

Revers. — Hercule, nu, à droite, étouffant le lion; entre ses jambes, Φ .

B. M. Cat., *op. cit.*, p. 205, n° 350.
— Coll. M. P. Vlasto, cf. *Revue belge*, 1899, pl. VI, n° 10.



9. \mathcal{R} . Diobole. *Droit*. Tête d'Hercule, à droite, couronnée de la peau de lion.

Revers. Type semblable; derrière, skyphos (?) et massue; au dessus $\Lambda\Delta$; derrière, ΓH ; entre les jambes d'Hercule, $\text{I}\Phi$.

B. M. Cat., *op. cit.*, p. 205, n° 351.
— Coll. M. P. Vlasto (ex. coll. Maddalena), pl. II, 22.



Il existe de ces trois types de dioboles plusieurs variétés, signées Φ ou ΦI (cfr. B. M. Cat., *Italy*, p. 206, n° 354, 358 et 362).

Des oboles de différents types sont signées Φ et ΦI , et appartiennent peut-être encore au même graveur.

EVANS, Période IV, 344-334 av. J.-C.

Le type de Taras assis de côté sur un dauphin et se retournant pour frapper de son trident un poisson, reparaît sur deux didrachmes rares de cette période, mais signés ΛP ou I (*Vide* Evans, Types A^1 et F^1). Il se relie à un autre groupe de monnaies analogues, offrant les signatures associées sur l'une des faces ou sur les deux, de KAA , API et ΦI .

« These coins », dit M. le D^r Evans, « exhibit

Taras astride on his dolphin steed, with the heel of the further leg drawn back slightly behind the other. In some respects they represent the highest development of artistic execution to be found in the whole series of Tarentine issues. They are certainly the most imposing. In the rendering of the Eponymic Hero, here always given as a full-grown Ephēbos, a golden mean is observed between the somewhat heavy proportions of the older canon, and the over-attenuation of the style which came into vogue soon after this date. There is a largeness about these noble types of Taras which produce an impression quite disproportionate to the narrow compass of the coins. It is interesting to observe that the scheme of the arms and the upper part of the hero's body is practically identical with that of the fine types signed A and K of the preceding Period, the Herakleian origin of which has been suggested above; and this conformity supplies an additional reason for identifying these signatures with the API and KAA of the present series. » (Evans, *op. cit.*, p. 70.)

10. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Éphèbe nu couronnant son cheval, debout à droite, et relevant le pied gauche de devant; au-dessous, un autre éphèbe, nu, enlevant un caillou du sabot du cheval; dans le champ, à droite, Φ .

Revers. Taras, représenté comme un éphèbe obèse, assis de côté sur un dauphin, tenant de la

main droite un canthare et de la gauche un trident et un petit bouclier rond; au-dessous, E et des vagues.

EVANS, *op. cit.*, p. 77, n° 3; pl. IV, 3
— Coll. M. P. Vlasto. — Coll.
A.-J. Evans. — Burlington F. A.,
pl. CL, 33. — B. M. Cat., etc. °



Ce même type de droit, signé Φ , est associé à quatre variétés de revers (Evans, p. 77, n° 1, n° 2, (Car., CXIV, 217), n° 3 (reproduit ci-dessus), n° 4 (Car., CXIV, 218) et n° 5 (B. M. Cat., 184).

II. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Cavalier nu, le cheval trotant à droite; il pointe sa lance vers la terre; derrière lui, un grand bouclier rond et deux lances; dans le champ, à gauche, \ddagger ; à droite, A; sous le cheval, $\begin{matrix} \text{K}\Lambda\Lambda \\ \Delta \end{matrix}$, grènetis.

Revers. Taras assis sur un dauphin; il tient entre les mains un casque à aigrette, vers lequel il incline légèrement la tête; dans le champ, de chaque côté, une étoile de huit rayons; sous le dauphin, Φ .

EVANS, type H, 1; pl. IV, n° 11. —
B. M. Cat., *op. cit.*, n° 213 —
Coll. M. P. Vlasto. — Coll. A.-J.
Evans (Burlington F. A. Cat.),
pl. CL, n° 35.



12. Même type, de style admirable.
Revers. Type semblable, mais sous le dauphin
 ΦΙ et crêtes de vagues.

Coll. M.-P. Vlasto.



13. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Figure virile, nue, debout à gauche et se retournant à demi pour saisir la crinière et la bride d'un cheval marchant à gauche; il tient une couronne de la main gauche qui repose sur la bride. Le cheval est monté par un éphèbe nu; au-dessus, TAPANTINQN; dans le champ, à gauche, Π; à droite, Δ; sous le cheval, en lettres microscopiques, ΚΑΔ; grènetis.

Revers. Taras, représenté comme éphèbe, à cheval sur un dauphin à droite; il tient de la main gauche un arc tendu et deux flèches, et dans la main droite, derrière lui, encore une autre flèche; au-dessous, ΦΙ.

EVANS, type L. 1, pl. IV, 8. — Coll.
 Santangelo — Coll. M. P. Vlasto.
 — VLASTO, *op. cit.*, pl. Z, n° 6.



Les monnaies décrites ci-après sont signées Φ I, Φ IAI, ou Φ IAIS. Dans certains cas, la signature Φ I, qui se rencontre également sur des monnaies de Thurium et de Métaponte, peut être une contraction de Φ IAO ou Φ IAΩ, mais plus souvent celle de Φ IAISTION, dont la signature complète se lit sur des monnaies de Vélie, et abrégée en Φ IAISTI sur une pièce de Térina.

Le graveur Philistion des monnaies de Tarente de l'époque comprise entre 334 et 330 av. J.-C. serait aussi celui des émissions de Vélie. Il y a beaucoup d'analogie entre les types créés par cet artiste pour ces deux ateliers monétaires; en outre, M. le D^r Evans fait encore remarquer que Φ IAISTION et APICTOΞENOC ont signé de la même manière des monnaies de Vélie et d'Héraclée, c'est-à-dire sur le casque de Pallas.

Époque d'Alexandre de Molosses, 334-330 av. J.-C.

14. A Didrachme. *Droit.* Cavalier nu, à droite, pointant sa lance vers la terre; grènetis, dans le champ, à droite, A ; sous le cheval, Φ I.

Revers. Taras, de proportions corpulentes, à cheval sur un dauphin à gauche, son pied le plus éloigné pointe devant la tête du dauphin. Il pose

délicatement la main gauche sur le dos du dauphin et tient un trident, tandis que dans sa main droite se trouve un vase à une anse. Au-dessous, vagues avec crêtes; dans le champ à droite un aigle au repos.

EVANS, *op. cit.*, p. 88, 1; pl. VI, 1,
— Coll. A. J. Evans.



15. Ɱ Didrachme. *Droit*. Semblable, mais avec le monogramme Ɱ à gauche.

Revers. Taras, sous la forme d'un enfant potelé, le front décoré d'un ornement floral, à cheval sur un dauphin à gauche; il pose la main droite sur le dauphin et tient de la gauche une quenouille. Au-dessous, ΦΙ et des vagues; dans le champ, à gauche, aigle au repos.

CAR CXIV, 216. — Coll. M.-P.
Vlasto

16. Ɱ. Didrachme. *Droit*. Semblable.

Revers. Taras, comme ci-dessus, mais plus gros; dans le champ, à gauche, ΦΙΑΙΣ; à droite, aigle au repos; au-dessous, des vagues.

EVANS, *op. cit.*, p. 88, n° 3. —
Coll. M.-P. Vlasto.

17. Ɱ Didrachme. *Droit*. Semblable.

Revers. Semblable; Taras moins gros; aigle à gauche; ΦΙ et petites vagues au-dessous.

EVANS, *op. cit.*, p. 89, n° 4. —
Coll. M.-P. Vlasto.

18. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. Semblable; ΦΙΛΙΣ dans le champ, à gauche; aigle, à droite; au-dessous, des vagues.

CAR., CXIV, 216 — EVANS, p. 89,
n° 5; pl VI, 2. — B. M. Cat.,
Italy, n° 235. — Coll. M. P.
Vlasto.



19. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Semblable; sous le cheval, l'inscription ΣΙΜ.

Revers. Semblable à celui du n° 14.

CAR., CXIII, 192. — EVANS, *op. cit.*,
p. 89, n° 6. — B. M. Cat., *Italy*,
n° 233. — Coll. M.-P. Vlasto.

20. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. Semblable au dernier; aigle dans le champ, à gauche; au dessous, ΦΙ et de grosses vagues avec crêtes.

CAR., CXIII, 193 — EVANS, *op. cit.*,
p. 89, n° 7; pl. VI, 3. — Coll.
M. P. Vlasto

21. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Semblable; sous le cheval, ΣΙ.

Revers. Semblable; mais sans les vagues.

EVANS, *op. cit.*, p. 89, n° 8;
p. VI, 4.

22. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit.* Cavalier nu, pointant sa lance vers la terre; sous le cheval, $\Sigma\Lambda$.

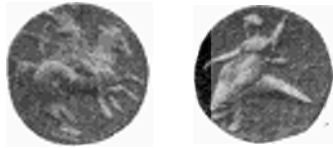
Revers. Taras enfant, à cheval sur un dauphin à droite, tient dans la main gauche une quenouille et de la main droite étendue un petit dauphin; au dessous, $\Phi\Gamma$ et des vagues avec crêtes d'écume; ($\Gamma\text{APA}\Sigma$ en caractères microscopiques); dans le champ, à droite, une feuille de lierre.

Collection EVANS. — EVANS, *op. cit.*,
p. 101, n° 1. — B. M. Cat., *Italy*,
n° 228. — Coll. M. P. Vlasto.

23. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit.* Semblable, mais le cavalier est casqué; sous le cheval, $\Phi\Gamma\Delta\Gamma$.

Revers. Semblable au précédent.

Collection EVANS — EVANS, *op. cit.*
p. 101, n° 3; pl. VI, 5. — Coll.
M.-P. Vlasto.



24. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit.* Semblable

Revers. Taras, comme précédemment; dans le champ, à gauche, $\Phi\Gamma$; à droite, feuille de convolvulus; au-dessous, des vagues.

Collection EVANS. — EVANS, *op. cit.*,
p. 102, n° 4 — CAR., CXIV, 203.
— Coll. M.-P. Vlasto.

25. \mathcal{A} . Didrachme. *Droit.* Semblable; au-dessous du cheval, ΔAI .

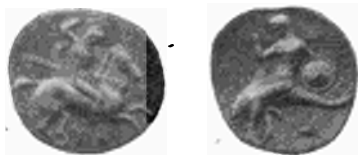
Revers. Taras, en éphèbe de forme élégante, à cheval sur un dauphin à gauche, tient de la main gauche un bouclier orné d'un hippocampe, et de la droite un trident qui repose sur son épaule droite; dans le champ à gauche, ΦI ; au-dessous, un coquillage.

EVANS, *op. cit.*, p. 102, n° 5. —
CAR., CX, 3. — Coll. M.-P.
Vlasto.

26. \mathcal{A} . Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. Semblable; mais dans le champ, à gauche, ΦH au lieu de ΦI .

EVANS, *op. cit.*, p. 102, n° 6; pl. VI, 6.
— Coll. M.-P. Vlasto.



Il existe un exemplaire de cette rare variété au British Museum, en tous points identique avec le n° 22, sauf la signature ΦH , que M. le D^r Arthur Evans considère comme un équivalent orthographique de la première syllabe de $\Phi\text{I}\text{A}\text{I}\Sigma$.

27. \mathcal{A} . Didrachme. *Droit.* Semblable; sous le cheval, IHPA .

Revers. Taras, en éphèbe, sur un dauphin, à gauche, tenant du bras gauche un bouclier rond et

deux lances, et recevant dans la main droite étendue une petite Victoire volant à lui avec une couronne; sous le dauphin, ΦΙ.

Collection de Luynes. - Coll. M.-P.
Vlasto. — EVANS, *op. cit.*, p. 102,
n° 9.

28. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Semblable; sous le cheval, ΣΑ.

Revers. Semblable au n° 19.

CAR., XII, 9 — EVANS, *op. cit.*,
p. 102, n° 10. — Coll. M.-P.
Vlasto.

29. Ɱ. Didrachme. *Droit.* Jeune figure virile, nue, couronnant son cheval arrêté à droite; sous le cheval, ΑΙΨ.

Revers. Taras à cheval sur un dauphin, à gauche, tenant un trident dans la main gauche, et de la main droite étendue, un canthare; dans le champ, à droite, Φ.

EVANS, *op. cit.*, p. 105, n° 1; pl. VI, 8.
— B. M. Cat., *Italy*, n° 140.

M. le D^r Evans suppose que les trois signatures ΦΙ, ΦΙΑΙ et ΦΙΑΙΣ appartiennent au même artiste, dont le travail rappelle celui d'un graveur d'intailles.

« The work of this Tarentine die-sinker Philis... », dit-il, « suggests a hand accustomed to intaglio on gems. The engraving itself is often of microscopic minuteness, and we are occasionally

struck by a certain preposterous perverseness in the exercise of this liliputian faculty, the personal signature being written large, while that of the Tarentine city shrinks to almost invisible dimensions. It looks like the satisfaction taken by an artist, who accustomed himself to sign in full though as inconspicuously as possible, found the expression of his skill in minute lettering hampered by the contemporary custom of the Tarentine mint, which obliged him to attach to his handiwork an abbreviated but manifest signature, as an official rather than an aesthetic guarantee. Nor could he, as in the case of Philistiôn in the Velian coins, gratify his taste by combining his full signature with the design on one side and signing large with the first letters of his name on the reverse. The character of the Tarentine types, the entire absence of such facilities as that supplied by the helmeted head on the Velian pieces, or even of an exergual line capable, as at Thurioi, of being used as a label, precluded all such expedients. As it is, many of the signatures of Philis... on this Tarentine series, in spite of some variations, are abnormally minute, and notably so on the remarkable type (n° 10), which is of truly gem-like execution. *

(*A continuer.*)

L. FORRER.

LOUIS DE LUXEMBOURG

COMTE DE SAINT-POL, CONNÉTABLE DE FRANCE

A-T-IL FRAPPÉ MONNAIE?

Peu de personnages ont eu une existence aussi agitée et aussi tourmentée que celle de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny et de Conversan, châtelain de Lille, seigneur d'Enghien, d'Oisy, de Ham, de Bohain de Beauvoir, de Condé en Brie et de Bourbourg.

Fils aîné de Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Baux d'Andria, morte en 1469, il succéda, à l'âge de quinze ans, à son père, dans ses nombreuses possessions, sous la tutelle de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, son oncle. Ce dernier qui était grand partisan des Anglais, dévasta, en 1434, accompagné de son pupille, le Laonais où il était entré à la tête de cinq mille combattants. Monstrelet raconte que, dans un combat livré près de Laon, on fit de nombreux prisonniers dont quelques-uns furent tués, à l'instigation de son oncle, par Louis de Luxembourg, qui *prit grand plaisir à ce massacre!*

Le tuteur et son pupille se trouvèrent, tous deux, à la célèbre assemblée d'Arras où, par attachement aux Anglais, ils refusèrent de jurer le traité qui y

fut conclu entre le roi Charles VII et le duc de Bourgogne.

En 1440, les gens de Louis de Luxembourg eurent l'audace d'enlever l'artillerie du roi de France, laquelle se rendait de Tournai à Paris. A la suite de cet exploit, les terres du comte furent ravagées par la Hire, Chabannes et Rohaut qui y étaient entrés par ordre du souverain. La paix fut faite à Laon où la comtesse douairière de Saint-Pol était venue trouver Charles VII et lui avait promis que son fils lui prêterait serment de fidélité, lui ferait hommage de ses terres et de celles de la comtesse, sa femme, et lui remettrait la ville de Marle en garantie. Le comte se rendit alors à la Cour pour s'acquitter de cet engagement et y fut reçu favorablement.

Louis de Luxembourg rompit, à la suite de cette visite, ses relations avec les Anglais et contribua efficacement à délivrer la France de leur occupation. La prise d'Harfleur par le comte de Saint-Pol acheva l'évacuation de la Normandie. La ville capitula le 24 décembre 1449 et Louis y entra le 1^{er} janvier suivant, accompagnant le roi, sous les ordres duquel le siège s'était fait. Plusieurs villes des autres provinces s'affranchirent, grâce à son aide, de la domination anglaise.

Louis de Luxembourg marcha, en 1452, au secours de Philippe le Bon contre les Gantois révoltés. Nous le voyons participer, en 1463, par suite de son attachement au duc de Bourgogne, à la fameuse *Ligue du bien public*

Le roi Louis XI se trouvant à Tournai en la même année, le comte de Saint-Pol s'y rendit pour lui faire enfin hommage des terres qu'il tenait de la Couronne. Malgré tous les efforts du roi pour l'attirer à son service, Louis de Luxembourg ne voulut pas abandonner la cause de Charles, comte de Charolais, à qui il était complètement dévoué.

Le comte de Saint-Pol commanda, le 16 juillet 1465, à la bataille de Montlhéri, l'avant-garde de l'armée de la Ligue, armée qu'il avait rejointe avec plusieurs seigneurs, 300 hommes d'armes et 400 archers.

Le roi Louis XI, plus que jamais désireux d'attacher Louis de Luxembourg à son parti, lui donna le 5 octobre 1465, la charge de connétable de France, feignant, pour ne pas indisposer le comte de Charolais, d'accorder cette dignité en considération des anciennes relations qui existaient entre lui et le Bourguignon. Le monarque décora encore notre personnage du collier de Saint-Michel, lors de l'institution de cet ordre, le 1^{er} avril 1469. Le nouveau connétable continua, malgré toutes les faveurs royales, à rester, jusqu'à la mort de Philippe le Bon, en bons termes avec Charles le Téméraire qu'il servit contre les Liégeois en qualité de feudataire, en raison des terres qu'il possédait en Picardie et aux Pays-Bas.

Charles ayant succédé à son père, Louis de Luxembourg se déclara hautement pour Louis XI dans les démêlés de ce monarque avec le Bour-

guignon. Il enleva à ce dernier, en décembre 1470, la ville de Saint-Quentin, la conserva pour lui et envoya, au commencement de 1471, des émissaires pour engager Amiens à se donner à Louis XI. La continuation de la guerre lui étant fort avantageuse, le connétable fit échouer sous main tous les projets d'arrangement proposés alors.

Le roi et le duc s'apercevant enfin (1474) que le connétable trahissait leurs intérêts pour se rendre indépendant d'eux, s'entendirent pour le perdre. Des ambassadeurs des deux princes se réunirent en conférence à Bouvines, où il fut convenu, par traité, que Louis de Luxembourg serait déclaré, à son de trompe, criminel de lèse-majesté et coupable de félonie. Les contractants promirent que celui des deux qui s'emparerait du connétable le ferait mourir dans les huit jours, ou le remettrait à l'autre qui en ferait justice sans délai. Le traité n'eut pas de suites, Louis XI n'ayant pas voulu le ratifier. Louis de Luxembourg, informé de ce qui se passait, obtint du roi une entrevue pour se disculper. Il fut stipulé qu'elle aurait lieu sur un pont d'une petite rivière, pont situé entre la Fère et Noyon. Le connétable s'y rendit avec trois cents hommes d'armes et eut l'audace de faire placer une barrière entre le roi et lui. Il se défendit en peu de mots et l'on se sépara après que le roi eût promis son pardon. Mais Louis XI n'était pas homme à oublier l'insolence avec laquelle le connétable avait paru devant lui.

Louis de Luxembourg, qui connaissait bien le caractère vindicatif du roi, chercha dès lors son salut dans la duplicité et la fausseté. Il engagea Édouard IV, roi d'Angleterre, qui était son neveu, à envahir la Picardie, lui promettant l'appui du duc de Bourgogne, qu'il parvint à entraîner dans cette entreprise. L'affaire ne réussit pas, Louis XI ayant conclu un arrangement avec le roi d'Angleterre que Charles le Téméraire venait d'abandonner à ses propres ressources.

Voyant l'insuccès de cette tentative, le connétable envoya vers le roi son secrétaire qui devait démontrer à Louis XI que son maître était l'ennemi du duc. Ce dernier, mis au courant de l'entretien, jura la perte de Louis de Luxembourg. Le roi et le duc se rencontrèrent, le 13 septembre 1475, à Soleure dans le Luxembourg, où ils signèrent un traité par lequel ils s'engagèrent à se livrer l'un à l'autre leurs ennemis communs et, en premier lieu, le connétable alors enfermé à Saint-Quentin, devenu sa place d'armes. Louis XI s'approcha de la ville que le connétable abandonna, se réfugiant sur les terres du duc auquel il promit de remettre toutes les places de la Picardie. Il fut arrêté à Mons par ordre de Charles le Téméraire, occupé alors au siège de Nancy et remis par le chancelier Hugonet, au nom du Bourguignon, au bâtard de Bourbon. Amené à Paris, Louis de Luxembourg fut enfermé, le 27 novembre 1475, à la Bastille d'où il ne sortit que

pour être décapité, le 19 décembre suivant, en place de Grève, son procès ayant été commencé immédiatement.

Les dépouilles du malheureux connétable furent partagées entre le roi et le duc. Ce dernier eut pour sa part les villes de Saint-Quentin, Ham, Bohain, ainsi que les trésors du connétable, Louis XI gardant pour lui les terres possédées en France par Louis de Luxembourg, terres qu'il donna ensuite, pour la plupart, au maréchal de Gié.

Tels sont, tracés à grands traits (1), les principaux événements qui signalèrent la carrière si orageuse du connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

Le dernier monnayage connu des comtes de Saint-Pol est celui de Philippe de Bourgogne, deuxième fils d'Antoine de Bourgogne et de Jeanne de Luxembourg, fille et héritière de Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligny, auquel Philippe succéda sous la tutelle de Jean, duc de Bourgogne, frère de son père.

Jeanne, fille de Gui de Luxembourg et de Mahaut de Châtillon, grand'tante de Philippe de Saint-Pol, hérita de ce dernier les deux comtés. Elle en fit cession à son neveu Jean de Luxembourg pour en jouir après elle. Elle mourut en 1431. Jean de Luxembourg céda alors Saint-Pol à

(1) V. *Art de vérifier les dates des faits historiques*, etc., 2^e série, t. XII, pp. 401 et suiv.

son frère aîné Pierre, père de notre Louis, qui avait réclamé contre la donation faite par Jeanne.

Aucune monnaie, ni de Jeanne, ni de Pierre, n'est parvenue jusqu'à nous, et il paraît avéré que le monnayage de Saint-Pol avait bel et bien cessé avec Philippe de Bourgogne qui mourut en 1430.

Il est donc à peu près certain que le connétable Louis de Luxembourg n'a pas eu le droit de frapper monnaie à Saint-Pol.

Les nombreuses aventures de sa vie si agitée, son caractère rusé et fourbe, son manque de scrupules nous engagent à lui attribuer des mites imitées de celles que Philippe le Bon et Charles le Téméraire firent frapper à Louvain. Ces piécettes, qui seraient donc le produit d'une émission clandestine faite dans un but de lucre, auraient été forgées pour circuler, conjointement avec les pièces qu'elles imitaient, dans les vastes états des ducs de Bourgogne, qui comprenaient une partie du nord-ouest de la France actuelle.

Le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique possède un exemplaire fort bien conservé de cette mite. En voici le dessin et la description.



Droit. Écu tout à fait semblable à celui du duc de Bourgogne sur la pièce prototype.

Légende. ✠ LVDOVICVS : DÆI : GIA : D' . FL'

Revers. Croix longue et pattée, coupant la légende et portant, en cœur, l'écu à la fasce de Louvain.

Légende. ✠ MON — ETAN — TFCAT — LO-V(Λ)?

Trois exemplaires de cette monnaie, assez mal conservés et quelque peu variés entre eux se trouvent dans notre collection.

Comme nous le disions plus haut, toute la vie de Louis de Luxembourg semble autoriser à lui attribuer ces piécettes de contrebande, sur lesquelles le connétable eut grand soin de ne faire figurer prudemment que son seul prénom. Nous ajouterons encore à l'appui de notre attribution que nos mites sont tout à fait contemporaines de notre personnage, ne pouvant être antérieures à 1466, date de la première émission faite par Philippe le Bon de la pièce prototype de Louvain. De plus, elles sont, sans aucun doute, originaires, d'après leur faire, soit de nos anciennes provinces soit du nord-ouest de la France actuelle, patrie de Louis de Luxembourg. Nous ne trouvons, en outre, à l'époque dont nous parlons, aucun autre dynaste du nom de Louis, dans les régions en question où le monnayage seigneurial était déjà à son déclin. Nous proposons donc de donner, jusqu'à preuve du contraire, les mites qui nous occupent, au connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

VICOMTE BAUDOIN DE JONGHE.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERIS DE BRUXELLES

AU XVII^e SIÈCLE

(1620-1698)

QUATRIÈME ARTICLE.

PLANCHES I ET II.

Si ce quatrième article de nos *Recherches sur les jetons des seigneurs trésoriers au XVII^e siècle* avait dû se borner, comme les articles précédents, à la publication d'une seule planche, celle ci n'aurait reproduit que les jetons d'un seul et même magistrat, Frédéric de Marselaer, trésorier pendant l'année 1655, qui fut continué dans cette fonction pour l'année suivante, suivant un usage assez fréquent à cette époque.

Tous les jetons de ce magistrat pour les années 1655 et 1656 faisaient partie de notre ancienne collection et s'y trouvaient représentés par onze pièces différentes, plus une de poids double (1).

(1) Cette série de jetons de Frédéric de Marselaer, pour les années

Ce fait unique dans la numismatique bruxelloise nous oblige à ajouter au présent travail une seconde planche reproduisant les huit jetons frappés par les cinq premiers trésoriers qui gèrent les finances de la capitale du Brabant de 1657 à 1664, afin de rester dans les limites que nous avons fixées à chacun de nos précédents articles.

Ce quatrième article s'étendra donc de 1655 à 1664, période qui appartient tout entière au règne de Philippe IV, représenté dans les pays de par-deça par les gouverneurs-généraux l'archiduc Léopold, don Juan d'Autriche et le Marquis de Caracena, lequel quitta Bruxelles le 21 octobre 1664.

Voici la liste des premiers et seconds trésoriers de cette quatrième période :

PREMIERS TRÉSORIERS.	SECONDS TRÉSORIERS.
1655-1656. — Frédéric de Marselaer.	J. Vanden Hecke.
1657-1658. — Jean Vanden Hecke.	J.-B. Larchier.
1659. — J.-B. Larchier.	A.-F. de Brouckhoven.
1660. — A.-F. de Brouckhoven.	H. Van Eesbeke.
1661-1662. — H. Van Eesbeke.	Ch.-Jacques Taye.
1663-1664. — Ch.-Jacques Taye.	J.-B. de Visscher.

Comme on peut le voir au tableau ci-dessus, c'est *Frédéric de Marselaer* qui fut le premier trésorier pour 1655 ; il fut continué dans ces fonctions

1655-1656 nous a préoccupé depuis de longues années ; car on peut lire à la page 239 de la *Revue de la numismatique belge* de 1863, qu'à la séance extraordinaire de la société, du 10 mai, à Anvers, nous avons déjà exhibé une série de neuf de ces jetons, alors que G. Van Loon n'en a publié que quatre.

pour 1656, par lettres du gouverneur général don Juan d'Autriche.

Sire Frédéric de Marselaer, seigneur de Perck, Elewijt, etc., etc., du lignage de Rodenbeke, portait : d'argent à cinq losanges de gueules, accolés en bande.

Il fut un des magistrats de Bruxelles les plus populaires, car nous le trouvons sur la liste communale depuis 1614 jusqu'en 1659, année où il se démit volontairement pour être remplacé par son fils Égide-Frédéric de Marselaer. A cette occasion, le roi Philippe IV lui octroya le titre de baron et érigea sa seigneurie de Perck en baronnie, le 5 mai 1659.

Il fut nommé six fois bourgmestre patricien, et la dernière fois, en 1650, il fut maintenu pour l'année suivante dans cette fonction, qu'il exerça par conséquent pendant sept années.

Il fut premier trésorier pour 1621 et continué dans ces fonctions pour l'année suivante. A cette occasion, il fit frapper les deux jetons que nous avons décrits et reproduits sous les numéros 2 et 3 de la présente étude concernant les jetons des trésoriers bruxellois du XVII^e siècle. Il fut encore nommé premier trésorier en 1655-1656, et nous allons décrire maintenant les onze jetons qui furent émis à cette occasion.

27. — 1656. Dugniolle, 4088. -- Van Loon, tome II, p. 399, n° 1.

— Buste à longs cheveux de l'archiduc Léopold, à droite, entre une branche de laurier et une branche d'olivier.

Légende : LEOPOLDOPROREGIBELGARVM, en un seul mot.

Revers : Un caducée posé en sautoir sur un faisceau de licteur, entre deux chapeaux ailés; au-dessus, un œil ouvert et, au bas, l'archange Saint-Michel terrassant le démon (armoiries de Bruxelles).

Légende double, extérieure : FIDELI MILITIA ET LEGAT IONE.

Intérieure : MARS DEVOTO E LARE PACIS.

Le chronogramme du droit, comme les deux du revers, donnent tous la date de 1656.

Voir n° 27 de la planche I.

28. — 1656. Dugniolle, 4089. — Van Orden, tome I, n° 1275.

— Le même jeton que le précédent, avec la légende divisée en trois mots, comme au n° 2 de Van Loon. On remarque aussi de très légères différences dans la gravure des longs cheveux de la tête et des branches qui entourent le buste.

Légende : LEOPOLDO PROREGI BELGARVM.

Revers : Absolument semblable au revers du n° 27 ci-dessus.

Voir n° 28 de la planche I

G. Van Orden, qui a rectifié sous le n° 1275 la description du jeton n° 1 de Van Loon, dit : il en existe un coin différent, surtout quant à la gra-

vure de l'arrangement des objets et des lettres *du revers*. Il a écrit évidemment *Keerzijden* au lieu de *Voorzijden*.

Le D^r Dugniolle, qui a voulu suivre Van Orden dans sa rectification, dit à propos de son jeton n^o 4089 : « Même jeton que le précédent ; mais *au revers*, l'œil, les chapeaux et le Saint-Michel sont autrement disposés », détails qui ne se trouvent pas dans Van Orden. De plus, ils ne parlent, ni l'un ni l'autre de la légende du droit, qui seule était à rectifier.

Nous croyons pouvoir certifier qu'il n'existe pas de *revers* de ce jeton, modifié comme ils le disent, attendu qu'il ne contient aucune erreur à rectifier, et nous en trouvons la preuve dans les catalogues respectifs des collections personnelles de ces deux auteurs.

29. — 1656. Dugniolle, 4091. — Van Loon, tome II, p. 399, n^o 2.

— Même droit que le n^o 28, avec la légende rectifiée.

Revers : Saint Michel tenant de la main gauche le collier de l'orde de la Toison d'or et de la droite une croix longue, avec laquelle il terrasse le démon ; sur le côté, à sa droite, les armoiries de F. de Marselaer.

Légende : CORONA EXVLTATIONIS TIMOR DOMINI.

Voir n^o 23 de la planche I.

Nous avons à constater pour le jeton 29 une

double particularité, c'est que la belle collection de M. Alph. de Witte contient un exemplaire en argent, le seul qui soit venu à notre connaissance, et que dans notre ancienne collection, il en existe un exemplaire d'épaisseur double, cas très rare dans les jetons de Bruxelles.

30. — 1656. Dugniolle, 4094. — Van Loon, tome II, p. 399, n° 3.

— Saint Michel couronné par une main mouvant du chef, tient de la main gauche un bouclier à la croix, et de la droite une croix longue dont il terrasse le diable. A la gauche, dans une couronne formée par des branches, le monogramme du Christ.

Légende : DEVS · NOSTER · REFVGIVM · ET · VIRTVS.

Revers : Un faisceau de licteur et un caducée, croisés entre deux branches de palmier et de laurier; en bas, une corne d'abondance pleine de fleurs et de fruits.

Légende : MARS · FERRI · DE CVS · E · LARE.

Voir n° 30 de la planche I.

31. — 1656. Dugniolle, 4095. — Van Loon, tome II, p. 399, n° 4.

— Même droit et même légende qu'au jeton n° 30.

Revers : Même revers et même légende qu'au jeton n° 29.

Voir n° 31 de la planche I.

32. — 1656. Dugniolle, 4090. — Van Orden, tome II, n° 206.

— Même droit et même légende qu'au jeton n° 29.

Revers : Même revers et même légende qu'au jeton n° 30.

Voir n° 32 de la planche I.

33. — 1656. — Inédit.

— Même droit et même légende qu'au droit du n° 28.

Revers : Même sujet que le revers du jeton n° 28, mais avec la légende suivante :

Légende : MARS DEVOTO E LARE PACIS.

Voir n° 33 de la planche I.

C'est la légende intérieure des revers des jetons n° 27 et 28.

34. — 1656. Dugniolle, 4092.

— Buste à longs cheveux de l'archiduc Léopold, à droite, mais sans entourage de branches. Les lettres de la légende sont presque aussi rapprochées que celles du droit du n° 27. (N° 1 de Van Loon.)

Revers : Le tout conforme comme sujet et légende au revers du jeton n° 29 (n° 2 de Van Loon).

Voir n° 34 de la planche I.

35. — 1656. Dugniolle, 4093.

— Buste à longs cheveux de Léopold, à droite, sans entourage de branches. La légende habituelle mais les mots convenablement espacés.

Revers : Sujet et légende conformes à ceux du

revers des jetons n^{os} 30 et 32 (n^o 3 de Van Loon).

Voir n^o 35 de la planche I.

36. — 1656. Dugniolle, 4092.

— Buste et légende comme au jeton précédent n^o 35.

Revers : En tout semblable au revers des n^{os} 29 et 31 (n^o 2 de Van Loon).

Voir n^o 36 de la planche I.

37. — 1656. Inédit.

— Buste et légende comme aux n^{os} 35 et 36.

Revers : Double aigle éployée, dont les deux becs, à gauche et à droite, soutiennent une banderole sur laquelle on lit : HIS · NITOR · ET · ELEVOR · ALIS. Au haut du champ, entre les ailes de l'aigle, l'écu d'Autriche, surmonté d'un chapeau ailé, et sur les ailes on voit à gauche : FIDES-PIETAS, et à droite : CANDOR-IVS · PAX.

Voir n^o 37 de la planche I.

C'est le même revers, *mais sans la date*, que celui du jeton que *Frédéric de Marselaer* fit frapper en 1637 comme 27^e intendant du Canal, et que Dugniolle donne sous le n^o 3923, d'après G. Van Orden, tome I, n^o 1219.

Ici finit cette série de jetons, sans précédent dans la numismatique bruxelloise, et qui tous furent frappés en l'honneur de l'archiduc Léopold, l'année de son départ du pays.

Nous ne comprenons rien à ce sentiment de reconnaissance pour cet ancien gouverneur gé-

néral, exprimé avec tant d'insistance par l'un des plus sympathiques de nos magistrats communaux.

En effet, si tout d'abord Léopold obtint quelques succès militaires, ces succès furent de courte durée; et, si d'un côté, ce prince se montra protecteur des arts et des artistes, il n'en est pas moins vrai que lorsqu'il quitta Bruxelles, le 8 mai 1856, il y laissa de fortes dettes qui ne furent jamais payées, nonobstant toutes les promesses dont on berça les créanciers (1).

Nous allons continuer maintenant la description des jetons frappés de 1657 à 1664, reproduits à la seconde planche du présent article.

Le premier trésorier de l'année 1657 fut *Jean Vanden Hecke*, qui fut prorogé l'année d'après. Il fit frapper pour ce double mandat les deux jetons suivants :

38. — 1657. Dugniolle, 4111. — Van Orden, tome I, n° 1278.

— L'écu de *Jean Vanden Hecke*, heaumé et sommé d'un vol séparé par une tour.

Légende : VTILITATI · PUBLICÆ. 16—57.

Revers : Dans un grènetis, l'inscription suivante, en six lignes, surmontées d'une petite tête ailée, signe monétaire de l'atelier de Bruxelles.

THESAVRVS — NVMERO — MENSURA —
ET — PONDERE — GAVDET.

(1) Voir *Histoire de la ville de Bruxelles*, tome II, page 75, par A. HENNE et A. WAUTERS.

Il existe de ce jeton des variétés de coins avec le petit signe monétaire sans ailes.

Voir n° 38 de la planche II

39. — 1657. Dugniolle, 4112. — Van Orden, tome I, n° 1279

— Même droit et légende qu'au jeton précédent.

Revers : Dans une couronne de laurier, ayant au bas le différent de la Monnaie de Bruxelles, surmonté d'une petite croix, on lit en quatre lignes :

THESAVRI — ET FONTIS — EADEM —
CONSTANTIA.

Voir n° 39 de la planche II.

Jean Van den Hecke du lignage de Steenweghe, écartelait : aux 1 et 4, de gueules à trois tours d'argent, ajourées chacune de deux pièces d'azur, ouvert du même; aux 2 et 3, cinq points d'or, équipollés à quatre de sable. CIMIER : une tour d'argent, entre un vol de gueules.

De 1644 à 1683 il figure un grand nombre de fois comme échevin sur la liste des magistrats de Bruxelles; et, en 1665 et 1666, il exerça les fonctions de premier bourgmestre. Second trésorier en 1655 et 1656, et premier en 1657 et 1658 (1). De 1650 à 1652, il fut le 36^e intendant du canal et fit forger à cette occasion le jeton n° 4434 de Dugniolle. (Van Loon, tome II, p. 328.)

Jean-Baptiste Larchier (ou L'Archier), fut le

(1) Ainsi que nous l'avons fait remarquer à diverses reprises, les jetons n° 38 et 39 portent l'un et l'autre la date de 1657, au lieu de 1658 et 1659, fin des deux mandats de ce magistrat.

premier trésorier de l'année 1659 et se fit frapper le jeton suivant, à la fin de son mandat.

40. — 1660. Dugniolle, 4161. — Van Loon, tome II, p. 446, n° 2.

— L'écu de *Jean-Baptiste Larchier*, que Dugniolle, d'après Van Loon, attribue par erreur à Cocquiel (1). Sans légende.

Revers : En cinq lignes, dans une couronne de laurier fermée en haut par le différent de la Monnaie de Bruxelles, et au bas par une rosette :

AN° 1660 — MARS VICTVS — FVIT — CV-
PIDINIS — ARCV.

Voir n° 40 de la planche II.

Jean-Baptiste Larchier, du lignage de Steenwe-
ghe, portait : *d'or au chevron d'azur, accompagné de
trois trèfles du même, au chef de sable, chargé d'un
lion léopardé du champ, armé et lampassé de gueules.*

Il n'a dû jouer qu'un rôle très effacé parmi les magistrats de Bruxelles, car nous ne le rencon-
trons comme échevin qu'en 1648, 1650, 1651 et
1652 et comme second trésorier qu'en 1657 et
1658 et premier qu'en 1659.


Pour l'année 1661, ce fut *A.-F. de Brouckhoven*
qui fut élu premier trésorier, nomination consa-
crée par le jeton suivant :

41. — 1661. Dugniolle, 4181. — Van Orden,
tome I, n° 1290.

(1) L'erreur de Van Loon provient de ce que les meubles des écus
des familles Coquiel (d'Anvers) et Larchier (de Bruxelles) sont presque
identiques. Quant aux émaux, ils diffèrent totalement

L'écu de *A.-F. de Brouckhoven*, surmonté d'un heaume, sommé d'un vol contenant trois lances. — Sans légende.

Revers : Une femme appuyée de la main droite sur une ancre et tenant de la main gauche un cœur.

Légende : · SOLA · FIDVCIA · IN · DEO ·
16  61 (1).

Voir n° 41 de la planche II.

Antoine-Ferdinand de Brouckhoven, du lignage de T' Serhuijgs, portait d'azur à trois fers-de-moulin d'or; à la bordure dentelée du même.

On le trouve parmi les magistrats de Bruxelles depuis 1659 à 1680. Il quitta volontairement l'échevinat, pour faire place à son fils, le 11 mai 1681.

Il exerça les fonctions de premier bourgmestre en 1663 et 1664; il fut deuxième trésorier en 1659, 1670 et 1671 et premier en 1660 et 1672. Le jeton n° 41 fut frappé à la fin de ce premier exercice, et nous trouverons sous l'année 1672 le jeton de sa seconde nomination de premier trésorier. En 1668, il fit aussi frapper le jeton n° 4263 de Dugniolle, comme 43^e intendant du canal, pour les années 1667 et 1668, jeton dont il existe deux variétés de gravure du revers.

(1) D'après le judicieux travail que notre savant confrère, M. ALPH DE WITTE, a publié, en 1898, dans le *Tijdschrift van het Nederlandsch Genootschap d'Amsterdam*, le compte du maître de la Monnaie de Bruxelles, allant du 28 septembre 1660 au 18 février 1662, fait mention d'une fabrication de jetons en ARGENT et en cuivre pour la ville de Bruxelles.

Notons que c'est par exception qu'il a été nommé deuxième trésorier en 1659, sans avoir passé préalablement par l'échevinat.

Le premier trésorier de 1661 fut. *H. Van Eesbeke*, qui fut prorogé en cette qualité pour 1662. Il fit forger pour ces deux exercices les deux jetons suivants :

42. — 1662. Dugniolle, 4189. — Van Orden, tome I, n° 1293.

L'écu de *H. Van Eesbeke*, surmonté d'un heaume sommé d'un griffon issant(1).

Légende : · VMBRA · VEL · IPSA · NOTAS · INTEGRITATIS · HABET.

Revers : Un oranger dans un vase, entouré d'une corbeille de fleurs.

Légende : · SEPS · A MANIBVS · MACVLIQVE · TVETVR · 16  62.

Voir n° 42 de la planche II.

43. — 1663. Dugniolle, 4197. — Van Orden, tome I, n° 1297.

Les mêmes armoiries que celles du jeton précédent, mais un peu plus grandes et sans légende.

Revers : Un griffon couché sur un coffre-fort fermé.

Légende : · HIS · TVTA · SVB · ALIS · 16  63.

Voir n° 43 de la planche II.

(1) Nous devons rectifier ici l'erreur commise au jeton n° 25 (3^e article), où nous disions, d'après le Dr Dugniolle, que le heaume de *H. Van Eesbeke* est sommé d'une aigle éployée, au lieu d'un griffon.

Il existe de ce jeton des exemplaires avec des variétés de gravures au revers.

Henri Van Eesbeke, dit *Vander Haegen*, du lignage des Sweerts, avait le blason gironné de sable et d'argent, chaque giron de sable chargé de trois mouchetures d'hermine d'argent.

Nous le trouvons sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1649 à 1665.

Outre les jetons n^o 25, 26, 42 et 43 que *H. Van Eesbeke* fit frapper comme premier trésorier, on connaît également de lui le jeton 4244 de Dugniolle, comme 42^e intendant du canal, jeton dont il existe aussi diverses variétés de gravure du revers.

Pour tous les autres renseignements, voir les détails donnés aux jetons n^{os} 25 et 26.

Charles-Jacques Taye fut le premier trésorier de 1663, et son mandat fut renouvelé pour l'année suivante. Il fit forger les deux jetons que voici, pour ce double mandat.

44. — 1663. Dugniolle, 4194. — Van Loon, tome II, p. 494, n^o 2.

L'écu de *Ch.-J. Taye*, surmonté de deux heaumes sommés de deux guerriers portant enseigne. Pour tenants, deux lévriers d'argent avec étendards aux armes de l'écu.

Légende : CALCVLVS ÆRARY — BRVXEL-
LENSIS.

Revers : Dans un cercle, en six lignes, on lit :
REGNI -- PHIL · IIII · — HISP · REGIS —

BRAB · DVCIS — QVADRAGES — TERTIO.

Légende : PRO · A° — NAT. D^{NI} 1663.

Voir n° 44 de la planche II.

45. — 1664. Dugniolle, 4206. — Van Loon, tome II, p. 497, n° 2.

Saint Michel combattant le démon. (Armoiries de Bruxelles.) A sa droite, l'écu très réduit du blason du jeton précédent.

Légende : · CAR · JAC · TAYE · EX · BAR · DE · MEMELE · ÆRARY · BRVXELL · PRÆF · 16 A° 64.

Revers : Dans un grènetis, en huit lignes, on lit :
· MO · — EXCELLO · DNO — FRANC · DE · MOVRA — MARCH · DE · CASTEL · RODRIGO — SVB · PHIL · IIII · HISP · REGE — BELGIVM — PIÉ · FORTITER · ET · FIDE — GVBERNANTE.

Voir n° 45 de la planche II.

Il existe de ce jeton des exemplaires avec des variétés de gravure au revers; de plus, il en existe un exemplaire en *argent* au Cabinet des Médailles de l'État.

Charles-Jacques Taye, du lignage de T'Serroelofs, écartelait *aux 1 et 4, d'or à la croix de gueules, une merlette de sable au premier canton; aux 2 et 3, d'argent à la croix de gueules; en abîme sur le tout, un écu d'or à trois tours de gueules.*

Il figure sur la liste des magistrats de Bruxelles, en 1660 comme échevin; en 1661, 1662, 1667 et

1668 comme deuxième trésorier, en 1663 et 1664, comme premier trésorier. Il fut encore premier trésorier en 1669; il émit alors un jeton dont nous nous occuperons dans notre prochain article.

On aura remarqué que les deux jetons de *Ch.-f. Tave* portent les dates de 1663 et de 1664, c'est-à-dire, celles de ses nominations comme premier trésorier, au lieu de celles de ses sorties de charge. Il nous est impossible d'expliquer ces anomalies, mais on peut supposer qu'elles ont eu pour origine la commémoration d'un événement national, ou bien encore qu'elles devaient servir à rappeler une circonstance particulière à la ville de Bruxelles. Et, en effet, le premier de ces jetons, celui de 1663, célèbre la quarante-troisième année du règne de Philippe IV, et le jeton de 1664 perpétue le souvenir du gouverneur-général, don François de Moura, qui, suivant l'inscription du revers de ce jeton, gouverna le pays avec *piété, valeur et fidélité*.

Ces accrocs continuels aux anciens usages, et dont les exemples sont surtout nombreux dans le présent article, jettent souvent une grande perturbation dans la suite de ces *souvenirs métalliques*, si chers aux numismates, et qui indiquaient d'une façon tangible le passage de nos anciens magistrats dans l'administration communale de la ville de Bruxelles. Ces anomalies sont d'autant plus étranges qu'il n'y a pas eu d'interruptions dans les nominations annuelles des trésoriers. C'est ainsi que les deux jetons de Jean Vanden Hecke

pour 1657 et 1658 portent tous les deux la date de 1657 (au lieu de 1658 et 1659), alors que son successeur pour 1659, J.-B. Larchier, donne à son jeton la date de 1660, de façon que les jetons avec les dates de 1658 et 1659 semblent faire défaut.

De même, on rencontre deux jetons avec la date de 1663, l'un de H. Van Eesbeke, premier trésorier en 1662, et l'autre de Charles-Jacques Taye, nommé pour 1663.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

MÉDAILLES FRANCO-BELGES

DE

1811 ET DE 1814

§ I.

MÉDAILLES GRAVÉES SOUS NAPOLEÓN I^{er}.

La Convention Nationale décida, le 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1795), la réunion des provinces belges à la République française. Cette union, qui se maintint sous le Consulat et sous l'Empire, dura jusqu'en 1814. Elle eut, notamment, pour résultat numismatique, d'amener la suppression de l'atelier monétaire de Bruxelles, ainsi que de toutes autres officines privées ou officielles. Elle nécessita en Belgique, pendant cette période de temps, la création d'un assez grand nombre de médailles gravées, que M. de Witte a qualifiées très justement, dans un récent travail, du nom de : médailles d'orfèvres (1). Les coins monétaires ne pouvaient plus être employés qu'à la Monnaie

(1) *La Médaille en Belgique au XIX^e siècle*, par ALPH. DE WITTE. Mémoire rédigé pour l'Exposition internationale de Liège Bruxelles, 1905, p. 6.

de Paris ou dans des ateliers officiels relativement éloignés. Les artistes ou industriels des anciennes provinces des Pays-Bas eurent seulement la liberté d'effectuer des travaux de gravure sur des plaques rondes d'argent ou de cuivre. Une série de pièces étudiées assez rarement jusqu'à ce jour, en est résultée (1). Ces médailles exceptionnelles mériteraient d'être réunies en un Corpus spécial, ouvrage qui présenterait un intérêt historique et anecdotique considérable.

Nous ferons connaître cette fois deux sortes de ces pièces créées dans des circonstances complètement différentes. Elles sont relatives à la province du Hainaut, dont Mons est le chef-lieu. La Société belge de Numismatique a tenu sa réunion de printemps, le 30 avril 1905, dans cette dernière ville. Ces pièces se trouvent, par suite, présenter pour les numismates belges un intérêt local véritable. Les recherches effectuées dans les archives du pays permettent d'en préciser les conditions d'émission.

La première médaille concerne la fête donnée en l'honneur de la naissance du Roi de Rome dans la commune de Pâturages. Les inscriptions qu'elle porte l'indiquent clairement, comme on peut le constater sur la reproduction ci-après :

(1) *Médailles franco-gantoises de l'ère républicaine et de l'Empire*, par P. BORDEAUX, *Revue numismatique belge*, 1901, p. 437.



Argent. Poids : 9 gr. 90 cent.



Ma collection.

Il importe de connaître la fête qui a été célébrée à son occasion ainsi que le but auquel cette pièce a été destinée.

Pendant le règne de Napoléon I^{er}, dans toutes les communes des départements français compris dans les anciennes provinces belges, de grandes fêtes publiques furent célébrées chaque année, le 15 août, jour de la fête de l'empereur, ainsi qu'à l'occasion des événements importants qui survinrent pour la dynastie impériale (1).

Le Roi de Rome naquit le 20 mars 1811. Chaque préfet prévint les communes de son département d'avoir à célébrer par des réjouissances cet heureux événement destiné à assurer la perpétuité de l'Empire.

Celui de ces fonctionnaires qui résidait à Mons, adressa, le 13 avril 1811, aux maires de son département, une circulaire dans laquelle les

(1) *Revue numismatique belge*, 1901, p. 451, pl. X, n° 1.

énonciations suivantes sont intéressantes à relever :

*Circulaire du préfet aux maires des communes
du département de Jemmape.*

..... Déjà plusieurs de vos collègues ont demandé quand il serait permis à leurs communes de célébrer, par une fête publique la naissance de S. M. le Roi de Rome.

Il devient nécessaire d'offrir à tous une indication générale. ..

Je vous ferai connaître, aussitôt qu'il sera déterminé, ce jour à jamais solennel. Veuillez l'annoncer aux habitants de votre commune comme le terme de leur impatience.... (1).

La commune de Pâturages, qui était distante de Mons, le chef-lieu, d'environ dix kilomètres, fut avertie, peu après, que la cérémonie en question aurait lieu le 9 juin dans tout le département. Elle adressa aussitôt à la préfecture une lettre pour demander à ouvrir, dans le budget municipal, un crédit destiné à couvrir les dépenses de cette fête. Elle reçut l'autorisation nécessaire, ainsi que l'établit la lettre ci-après :

Préfecture du département
de Jemmape.
5^e bureau
Finances.

Mons, le 24 mai 1811.

Le Maître des Requêtes, préfet du département
de Jemmape, baron de l'Empire, chevalier de
la Légion d'honneur, au maire de Pâturages.

MONSIEUR LE MAIRE,

Par la lettre que vous venez de m'adresser, vous deman-

(1) Archives de la province du Hainaut, à Mons.

dez un crédit pour la fête destinée à célébrer, le 9 juin prochain, la naissance de S. M. le Roi de Rome.

Je vous autorise à dépenser une somme de cent francs pour cette fête.

Cette somme fera partie des dépenses du présent exercice.

Recevez l'assurance de ma considération.

Pour le préfet absent par congé :
Le conseiller de préfecture délégué,
Signé : DE PRISER.

Reçu trente francs à compte de la présente autorisation,

Mons, le 3 juin 1811.

Signé : J. LELIÈVRE, maire (1).

La mention dernière de ce contexte montre que le maire s'était rendu à Mons pour ces formalités et probablement aussi pour recevoir du préfet des instructions détaillées. Cet officier municipal avait touché immédiatement une somme de 30 francs, qui vraisemblablement fut employée à payer à un orfèvre de la localité le métal et la gravure de la médaille dessinée ci-dessus.

Le maire, qui portait le nom de Lelièvre, reçut quelques jours après, le 7 juin, l'intégralité des

(1) Archives communales de Pâturages conservées à la mairie de ladite localité.

Nous remercions M. le bourgmestre et le secrétaire de la commune de Pâturages de l'obligeance qu'ils ont mise à nous permettre de retrouver ce document, aussi bien que ceux énoncés ci-après.

100 francs en question, ainsi qu'il résulte du reçu ci-après :

J'ai reçu de M. Farineau, receveur, la somme de cent francs pour la fête du Roi de Rome, allouée pour cet objet par M. le préfet, annulant une quittance de trente francs, donnée sur l'autorisation.

Mons, le 7 juin 1811.

Signé : LELIÈVRE.

La fête eut lieu à Pâturages le 9 juin. Des prix, consistant notamment dans la médaille reproduite plus haut, furent distribués aux vainqueurs d'un concours de tir à l'arc qui fut organisé. Cette commune, qui comptait à cette époque 3,500 habitants (1), comprenait une douzaine de confréries de tireurs d'arc portant des dénominations religieuses. A raison de cette particularité, le maire Lelièvre, secondé de ses adjoints Urbain et Neusy, avait estimé que le mieux était d'établir un concours entre ces nombreux amateurs de tir à l'arc et de distribuer comme récompenses des médailles aux vainqueurs.

En agissant ainsi, il renouvelait ce qu'il faisait chaque année, le 15 août, à l'occasion de la fête de l'Empereur. Divers documents vont montrer que pendant les années précédentes, une dépense d'environ 100 francs avait été régulièrement effectuée dans ce but. Une lettre du préfet de Jemmape

(1) *Almanach du département de Jemmape pour l'année 1811.*
Archives de la province du Hainaut, à Mons.

autorisa un crédit de ce genre, dès 1806, pour cinq prix à distribuer aux tireurs d'arc :

3^e bureau des finances.

Mons, le 30 juillet 1806.

Le préfet du département de Jemmappe au maire
de la commune de Pâturages.

MONSIEUR LE MAIRE,

Par votre lettre du 25 de ce mois, vous demandez un crédit de 148 francs pour cinq prix que vous vous proposez de donner à la fête du 15 août prochain.

Je vous autorise à employer cent francs à cette dépense, qui sera prélevée sur l'excédent de la présente année.

Je vous salue affectueusement.

Signé : DELORME.

Le reçu de cette somme donné par le maire est très explicite et apprend que la somme de cent francs allouée a servi à constituer cinq prix pour les tireurs d'arc.

Le maire de la commune de Pâturages, canton idem, département de Jemmappe, mande et ordonne au sieur Farineau, receveur municipal de la commune, de payer entre mes mains la somme de cent francs pour servir à l'*acquisition de cinq prix pour les tireurs d'arc* de la commune, à exposer le 15 août prochain, jour de la fête de notre auguste Empereur, le tout en vertu d'une lettre de M. le Préfet en date du 30 juillet dernier, laquelle somme lui sera passée dans la mise de son compte moyennant la présente reproduite et quittance.

A Pâturages, le 6 août 1806.

Signé : J.-C.-M. GODART, maire.

Pour acquit de la somme ci-dessus : fr. 100.

Signé : J.-C -M. GODART, maire.



En dernier lieu, le reçu ci-dessus justifie que cette même coutume s'est continuée d'année en année pendant tout l'Empire :

J'ai reçu de M. Farineau, receveur municipal, la somme de cent francs pour la fête du 15 août 1812, allouée au budget de cette année par M. le Préfet.

Pâturages, le 5 août 1812.

Signé : LELIÈVRE, maire.

Les documents, qui renseignent sur les prix donnés annuellement aux tireurs d'arc de Pâturages ont l'avantage de fournir, en outre, l'explication de ce type de l'aigle impérial gravé sur la médaille reproduite plus haut. Cet aigle a été copié sur celui figurant sur le sceau de la commune de Pâturages. La reproduction du sceau communal permet de s'en convaincre d'une façon certaine; en facilitant la comparaison avec la gravure de la médaille.

Ce sceau au type de l'aigle impérial date exactement de 1806, ainsi qu'il est résulté des inves-

tigations effectuées dans les mêmes archives. Pendant la première République et pendant le consulat, la plupart des communes ont fait usage d'un sceau portant au centre d'un ovale une femme debout, vêtue à l'antique, appuyée sur une lance surmontée du bonnet phrygien. Dans le haut figurait la légende semi-circulaire suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ou ADMINISTRATION DU CANTON DE (PATURAGES, par exemple). Le nom de la commune ou du département figurait dans le bas. Comme l'administration républicaine avait laissé à chaque municipalité le soin de faire graver un sceau de ce genre, les artistes locaux avaient déformé peu à peu le type primitif. En Flandre, notamment, la personnification de la République avait fini par être transformée en une belle flamande ayant une grosse figure épanouie et pourvue de volumineux jupons analogues à ceux des paysannes (1).

Napoléon I^{er}, devenu empereur, voulut modifier cet état de choses et unifier les représentations figurant sur les sceaux de toutes les communes de l'Empire en les faisant confectionner conformes à un type immuable. Dans ce but il décida, en 1805, que les divers sceaux communaux seraient fabriqués à Paris suivant un modèle uniforme à l'aigle

(1) M. Poncelet, archiviste de l'État, à Mons, a eu l'amabilité de nous communiquer une collection curieuse de ces sceaux, qu'il a réunie dans le local des archives de la province. On peut y constater la série de ces dégénérescences du type primitif.

napoléonien, autour duquel le nom du département et le nom des localités varièrent seuls suivant chaque endroit. Pour le département de Jemmapes, une lettre du préfet de Mons, du 1^{er} février 1806, prévint le maire de Pâturages d'avoir à venir chercher à la préfecture le sceau dont l'empreinte a été reproduite ci-dessus.

Les deux reçus cités ci-après, provenant de deux communes de ce département, montrent clairement de quelle manière les volontés impériales furent réalisées dans les villes ou bourgs de l'Empire français :

Arrondissement de Mons. Département de Jemmapes.

Lettre de M. le Préfet du 1 février 1806.

Je soussigné, receveur particulier de l'arrondissement de Mons, reconnais avoir reçu du S^r Farineau, percepteur des contributions directes de la commune de Pâturages, la somme de six francs *pour le sceau de la commune*, vingt centimes pour le port.

Mons, le 3 mars 1806. *Signé* : X.

Je soussigné, receveur particulier des contributions de l'arrondissement de Charleroy, reconnais avoir reçu de M. Fauvel, percepteur du village de Gouy-le-Piéton, la somme de six francs en numéraire pour le prix *d'un timbre humide ou sceau uniforme que Son Excellence le Ministre de l'Intérieur a fait graver à Paris pour cette commune*, laquelle sera imputée dans les dépenses municipales.

Item, reçu 20 centimes pour le port.

Binche, ce 3 mai 1806.

B. P. 6 fr. 20.

Signé : COUPET.

L'époque de l'apposition de l'aigle impérial sur les sceaux communaux se trouve ainsi nettement fixée. Cet emblème napoléonien a servi de modèle à l'orfèvre qui a gravé la médaille donnée en prix aux tireurs d'arc de Pâturages.

Il est certain que ce qui s'est passé à Pâturages et à Gouy-le-Piéton pour la remise du sceau de la municipalité est survenu également dans toutes les communes de France. Mais il n'en est pas de même des réjouissances publiques. La nature des fêtes a varié suivant les localités. La plus grande latitude était laissée sous ce rapport à l'initiative de chaque maire ou conseil municipal. Dans certains endroits, les jeux aussi bien que les récompenses décernées ont été d'un autre genre. Un reçu donné par le maire de la commune de Gouy-le-Piéton l'apprend dans des termes curieux et renseigne en même temps sur le change en francs et centimes de l'argent de Brabant circulant à ce moment dans les anciennes provinces belges :

M. François Fauvel, receveur de la commune, paiera à M. Jean-Louis Demassez, pour avoir fourni cinq mouchoirs pour prix pour le divertissement de la jeunesse, *le 15 août, pour la fête Saint-Napoléon de notre auguste Empereur, jour mémorable*, à raison de cinq squelains la pièce, faisant argent de Brabant 8 florins et 15 sols-argent décimal : 15 francs, 87 centimes 30 de centièmes, et, en outre, paiera à Jean Léonard pour avoir carionez la cloche *pour la fête de notre auguste Empereur*, pendant deux

jours deux squelains argent, argent décimal 1 franc 26 centimes 98 de centièmes.

Gouy-le-Piéton, le 13 septembre 1806.

(Sceau de mairie semblable à celui de Pâturages, sauf le nom de la commune.)

Signé : ROULEZ, maire.

Dans certaines localités, des assiettes d'étain étaient données comme prix; dans d'autres, du vin était servi aux vieillards et aux vieilles femmes, ou même à un certain nombre d'habitants, ainsi que nous en ont témoigné des reçus du maire de Gouy-le-Piéton datés de 1807 et de 1808.

Dans le chef-lieu du département, à Mons, il fut célébré également à cette même date du 9 juin 1811 une grande fête à l'occasion de la naissance du Roi de Rome. Le programme, dont il ne sera donné qu'un court extrait, renseignera, à cet égard, et montrera ce qui a dû se passer dans chaque ville ou commune des anciennes provinces belges avec plus ou moins de faste suivant le nombre des habitants. Ce document permet, en outre, de se faire une idée des instructions que le préfet a données à chaque maire, en le faisant venir au chef-lieu du département :

Programme des fêtes qui auront lieu le 9 juin et jours suivants pour célébrer la naissance du Roi de Rome.

La fête sera annoncée la veille, 8 juin, 7 heures du soir, par le carillon, le son de toutes les cloches de la ville et trois coups de canon.

Le lendemain 9, jour de la fête, la même annonce sera répétée à 7 heures du matin.

A la même heure, les gardes surnuméraires des pompiers, faisant le service de la garde municipale, se réuniront sur la Grand'Place et exécuteront des salves de mousqueterie vis-à-vis de l'hôtel des premières autorités civiles et militaires.

A 8 heures, les 10 militaires, désignés pour jouir de la dot, se réuniront avec leurs épouses et leurs témoins à l'Hôtel de Ville, où M. le Maire célébrera leur mariage civil en présence du corps municipal, qui assistera à la cérémonie, pendant laquelle on exécutera de la musique et des fanfares (1).

A 9 heures, la grosse cloche et le carillon de la tour du château annonceront le départ des autorités, qui se rendront en grande tenue à l'église de Sainte-Waudru pour assister au *Te Deum* à grand orchestre, qui sera chanté en reconnaissance de la faveur signalée que l'Être Suprême a accordée à la France et à l'Europe entière. Trois salves d'artillerie et de mousqueterie seront exécutées pendant le *Te Deum*.

.....

A 3 heures commenceront les jeux de balles et de flèches. Les villes, bourgs et villages du département seront invités à y concourir et à y prendre part. Des prix seront les lots des vainqueurs.

Une balle de 2 décimètres de diamètre et 5 couverts en

(1) Il n'est pas énoncé qu'une médaille de mariage à l'effigie impériale sera remise à chaque couple et que les chiffres des conjoints seront apposés au revers ou que les noms et la date seront inscrits sur la tranche. Mais on sait, par des exemplaires retrouvés, que des médailles de cette nature ont constitué les pièces de mariage dans un assez grand nombre de ces cérémonies.

argent seront décernés à la partie gagnante au jeu de balle et 5 couverts à la partie concurrente.

10 prix seront la récompense des vainqueurs au jeu d'oiseau. Les 5 premiers consisteront en une paire de flambeaux, 1 sucrier garni de ses cuillers, 1 louche, 3 couverts et 1 tabatière d'argent doré; les 5 autres en étain façonné.

A 8 heures, illumination générale.

Les jeux de flèches et de balles continueront jusqu'au 23 juin, jour où se fera la distribution des prix

Mons, le 26 mai 1811.

Signé : Le comte DUVAL DE BEAULIEU (1).

Il résulte de ce programme de fêtes que les prix consistant en médailles d'orfèvres ont plutôt existé à l'état d'exception, même pour les tirs à l'arc et à l'oiseau. Le nombre que l'on en retrouvera sera donc assez limité.

Un dernier détail, curieux à noter, est le suivant : la commune de Pâturages s'est modifiée et considérablement accrue depuis 1811. En 1905, elle ne compte pas moins de 12,000 habitants, qui n'ont plus que deux confréries de tireurs d'arc. Elle est au centre du bassin houiller si prospère du Flénu. Sa population se compose surtout d'ouvriers mineurs. Or, la fête communale de Pâturages continue d'être célébrée le 15 août de chaque année, comme si un excellent souvenir des fêtes et des prix de tir, remontant à l'époque

(1) Extrait du *Mémorial du département de Jemmappe* N° 404, du mardi 4 juin 1811 Bibliothèque de Mons

du premier Empire, y avait toujours été conservé. Le patriotisme français, ou du moins le souvenir de la France, s'est peut-être maintenu vivace dans cette petite ville parce que le célèbre combat de Jemmape, du 6 novembre 1792, qui a donné son nom au département républicain, puis impérial, a été livré pour ainsi dire à cet endroit même. Effectivement, l'emplacement de ce champ de bataille fameux est maintenant occupé par la gare de chemin de fer du Flénu, qui est distante de deux à trois kilomètres seulement de Pâturages.

Il convient de signaler en même temps à l'attention des numismates une autre médaille, frappée d'un côté à l'effigie de Napoléon (grand module) et gravée de l'autre côté avec mention des jeux publics célébrés à Gand les 8, 9 et 10 juin 1811, à cette même occasion de la naissance du Roi de Rome. Cette belle pièce provient du don que M. le baron Surmont a fait de sa collection au Cabinet des Médailles de Bruxelles.

Effigie de Napoléon I^{er} aurée de profil à gauche. Sous la tranche du cou, le nom du graveur : DUMAREST . F . Lég. : NAPOLEON I EMPE-REUR DES FRANCAIS, ROI D'ITALIE.

Rev. Au centre, dans une couronne de feuillages, trophée composé d'une arbalète, sur laquelle sont posés en travers deux carreaux d'arbalète liés à celle-ci par un ruban. Au dessous : VIII . IX . X JUIN — MDCCCXI en deux lignes surmon-

tant une étoile à cinq pointes. Légende supérieure semi circulaire en deux lignes : LA VIL. DE



**GAND CÉLÈBRE PAR DES DIVERTS PUBL.
— LA NAISSANCE DU ROI DE ROME.**

Diamètre : 40 mil. Poids : 72 gr. 12 cent.

Le droit de cette pièce avec champ lisse, simplement cerclé d'une couronne au revers, a été mentionné comme créé en juin 1805 dans le *Trésor de numismatique et glyptique, médailles de l'Empire français*, p. 16, pl. VIII, n° 1. Le coin du droit aurait été employé en 1811 à Paris, pour frapper un nouvel exemplaire, destiné à la ville de Gand, qui jouissait du simple droit de faire graver sur le revers lisse un sujet de circonstance.

Les énonciations y figurant permettent de déduire que dans toutes les anciennes provinces belges, la fête qui a été donnée en l'honneur de la

naissance du Roi de Rome a eu lieu le 9 juin et qu'elle a duré fréquemment plusieurs jours.

Il est vraisemblable que cette dernière pièce, de même que différents autres spécimens du même genre, existant dans les collections numismatiques des musées de Gand, sont l'œuvre du graveur Tiberghien, qui travaillait à cette époque dans cette ville.

(A suivre).

P. BORDEAUX.

UN PORTRAIT DE THÉODORE VAN BERCKEL

PLANCHE III.

Les traits de Théodore Van Berckel ont été reproduits par la gravure dans deux publications du siècle dernier. Le premier portrait a paru dans le *Messenger des arts et des sciences* de 1829-1830; il est dû à Ch. Onghena. Le *Noord-Brabandsche Volksalmanak* de 1841 a publié le second. Le texte qui l'accompagne, nous apprend qu'il est copié d'une peinture appartenant à un M. A. Van de Wetering, qui avait épousé une nièce du prestigieux artiste.

A l'intention des admirateurs de celui ci, nous faisons reproduire un troisième portrait. L'original est un dessin aux deux crayons sur papier teinté de J. Malpé, le miniaturiste gantois (1764-1818). Au bas figure l'inscription suivante: « Portrait de Théodor Van Berckel, graveur de la Monnaie, à Bruxelles, dessiné, le 28 janvier 1786, par son ami Jean Malpé, peintre à Gand. »

Où et comment a pu naître cette amitié entre deux hommes dont l'un habitait Bruxelles et dont l'autre, d'après ses biographes, a successivement résidé à Paris et dans sa ville natale, nous ne nous arrêterons pas à l'examiner?

Van Berckel nous est donc représenté à l'âge de

47 ans, alors qu'il était fixé depuis dix ans dans les Pays-Bas méridionaux, c'est-à-dire à l'époque de la pleine maturité de son beau talent.

Avec le dessin sont entrées dans notre collection une notice et une lettre, malheureusement anonyme, qui s'y trouvaient jointes. Nous les publions ici, nous faisant un devoir de respecter l'orthographe de la lettre. A peine supprimons-nous quelques fioritures calligraphiques.

Notice. — « Théodor-Victor Van Berckel, né à Bois-le-Duc, le 21 avril 1739, de parents catholiques romains et d'une des plus anciennes familles originaires de Bois le-Duc mais peu favorisée de la fortune, par suite des révolutions. Il montra, dès sa plus tendre enfance, un goût extraordinaire pour le dessin; par la suite, il apprit à graver chez un nommé Marne (1), graveur de la monnaie qui, à cette époque, existait encore à Clèves. Marié, il s'établit à Rotterdam où il commençait à faire de grands progrès, lorsqu'en 1776 il fut appelé à Bruxelles. Il n'a jamais cessé de regretter la Hollande, n'ayant pas trouvé à Bruxelles la fortune dont il se croyait assuré en Hollande. A l'entrée des Français dans la Belgique, il suivit le gouvernement autrichien, fut placé pendant quelque temps en second dans la monnaie, à Vienne, et obtint enfin une chétive pension. Découragé, il revint dans sa famille en 1803, se fixa à Bois-le-

(1) J.-C. Marmé.

Duc où il est mort le 14 septembre 1808, à l'âge de 69 ans, n'ayant plus travaillé après qu'il eut quitté Vienne. »

Lettre. — « A la fin je suis parvenu d'avoir eu des demoiselles Van Berckel l'objet que vous m'avez demandé. Je vous assure que ce portrait est d'une ressemblance parfaite, je puis en juger, je l'ai vu et parlé plus de mille fois dans son laboratoire. On m'a bien recommandé de ne pas ôter le verre, parce que l'on craint que l'air pourroit faire du tort à la couleur. Vous trouverez ci-joint une nôte qui donne des renseignements sur M. Théodor-Victor Van Berckel, que je vous prie de copier et après de me la remettre parce que j'aimerai le garder pour un souvenir.

Les demoiselles Van Berckel aimeroient qu'on leurs remettoit le portrait après l'avoir desiné ou lytographié, mais cela ne presse pas, ce sera pour quant vous viendrait à la kermesse qui est le 20 juillet au plus tart. »

Chacun peut se convaincre que la notice n'apprend rien de neuf. Quant à la lettre, une main inconnue, celle du destinataire probablement, a ajouté, au crayon, 1828 au nom du mois (juillet) qui la termine en quelque sorte. Il n'est pas téméraire de supposer, croyons-nous, que ce destinataire est un collectionneur de l'époque, un de ces fervents admirateurs dont nous parlions plus haut.

CH. GILLEMAN.

NÉCROLOGIE.

E. D. J. DUTILH.

Le 28 juillet dernier est décédé à Alexandrie, des suites d'une affection cardiaque dont il souffrait depuis longtemps, E. D. J. Dutilh, membre honoraire de l'Institut égyptien, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée gréco-romain d'Alexandrie, associé étranger de la Société royale de numismatique de Belgique.

Le regretté défunt avait, en 1889, pris l'initiative d'adjoindre un lot important de monnaies alexandrines à la collection formée par Mariette-Pacha au Musée du Caire, collection transférée à Alexandrie, en 1896, et devenue, grâce au zèle infatigable de E. D. J. Dutilh, une suite numismatique de très grande importance.

E. D. J. Dutilh a publié de nombreux articles dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, dans le *Journal international d'archéologie numismatique*, dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* et dans notre *Revue* à laquelle il collabora activement dans ces dernières années. Une liste de tous les travaux de notre savant confrère a été insérée, en 1900, dans une importante *Bibliographie numismatique de l'Égypte grecque et romaine*, publiée par

M. M. Mowat dans le *Journal international d'archéologie numismatique*.

Notre société perd en E. D. J. Dutilh un confrère érudit et un collaborateur dévoué dont tous les membres de notre compagnie n'oublieront pas la mémoire.

V^o B. DE J.

VICTOR LEMAIRE.

Né à Gand, le 5 février 1826, notre regretté confrère est décédé à Gendbrugge, le 26 septembre 1905.

Encore enfant, il fut mis en apprentissage chez un orfèvre où il resta jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. C'est alors que, sur le désir de ses parents, il se consacra entièrement à l'art de la gravure qu'il exerça avec grand succès.

Lemaire, dès son enfance, consacra ses loisirs à la lecture de livres sérieux où il puisa de nombreuses connaissances et une instruction solide. M. Frédéric Alvin a, dans la *Gazette Numismatique* de cette année, donné une étude fort complète sur Victor Lemaire et sur son œuvre, composée de pierres gravées et de médailles. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à ce travail fait avec le plus grand soin et où se trouve renseignée toute la production de l'artiste.

Qu'il nous suffise de dire ici que notre défunt confrère, toujours dévoué à notre société, est

l'auteur de notre joli jeton de présence à l'effigie de Vander Chijs pour les années 1894, 1895 et 1896.

Victor Lemaire a collaboré à notre *Revue* où il fit paraître, entre autres, une étude sur la préten due trempe des coins de bronze par les anciens. Ce travail, dans lequel l'auteur réfute victorieusement cette assertion, fut très remarqué et eut même les honneurs de la traduction.

Victor Lemaire était un fidèle de nos réunions où l'aménité de son caractère était fort appréciée de ses confrères, qui garderont le souvenir de cet homme aussi érudit que modeste.

V^{te} B. DE J.

MÉLANGES.

Traité de numismatique du moyen âge, par ARTHUR ENGEL, ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, et RAYMOND SERRURE. Tome III, depuis l'apparition du gros d'argent jusqu'à la création du thaler, 514 illustrations dans le texte. — Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1905.

Ce volume, dont l'impression a été terminée le 27 juillet dernier, vient heureusement parfaire l'un des plus importants travaux de numismatique générale qui aient été entrepris de notre temps; car il a demandé à ses auteurs plus de quinze années de recherches et d'études. Il y a donc lieu de féliciter hautement M. Engel d'avoir osé le concevoir et d'avoir su le mener à bonne fin, après le décès de son collaborateur, l'expert en médailles Raymond Serrure. Il a été rendu compte dans cette *Revue* des tomes I (1891) (1) et II (1894) (2) du *Traité de numismatique du moyen âge* ainsi que des tomes I (1897) et II (1899) du *Traité de numismatique moderne et contemporaine* qui en constitue la suite; nous n'avons donc plus à nous occuper de ces divers volumes et nous pouvons renvoyer nos lecteurs à ces articles pour se renseigner sur le plan général adopté par les auteurs et le but poursuivi par eux en écrivant un traité destiné à résumer toutes les monographies parues jusqu'ici

(1) Pp. 279-81, V^{ic} B. DE JONGHE.

(2) Pp. 405-7, G. CUMONT

et à fixer les diverses connaissances acquises sur la matière.

Au surplus, le tome III du *Traité de numismatique du moyen âge* vaut largement ses aînés. Nous ne chicane-rions pas M. Engel sur quelques imperfections dont l'imprimeur est, peut-être, seul coupable, nous ne lui reprocherons pas davantage certaines contradictions très excusables dans un travail de cette envergure ; mais nous lui demanderons la permission de lui signaler, en ce qui concerne la Belgique, quelques légères défauts, et cela dans le seul but de lui prouver que nous avons lu avec attention le volume dont il a bien voulu nous faire l'honneur de nous demander un compte rendu pour cette *Revue* et que nos éloges sont sincères et émis en connaissance de cause.

Suivons donc pas à pas M. Engel dans son voyage numismatique aux Pays-Bas méridionaux.

COMTÉ, PUIS DUCHÉ DE LUXEMBOURG. *Jean l'Aveugle* (1309-1346), .p. 1061. « C'est lui qui fit frapper les premières monnaies d'or, le florin, etc., et peut-être le mouton d'or aux types français. » Jean l'Aveugle, mort en 1346, n'a pu copier le mouton créé en France par Jean le Bon, en 1354. Nous avons restitué ces moutons à Walerand III, comte de Ligny.

Charles IV (1346-1358). Marche, où fut frappée une grande plaque à l'écu, doit être ajouté à la liste des ateliers de ce prince ; de plus, MM. de Marchéville et de Castellane ont restitué à Charles IV des gros tournois et cette restitution est assez importante, nous semble-t-il, pour ne pas être passée sous silence, qu'elle soit exacte ou non. Enfin, on a retrouvé des quarts de gros à l'aigle au nom de Charles. M. Engel n'en parle pas.

Wenceslas I (1353-1383). M. Engel cite les gros à l'écu heaumé, mais il oublie les tiers de gros au même type.

Jean de Bavière. M. Engel, dans l'énumération des pièces qui constituent le premier système monétaire de Jean, écrit : « 4° Le quart de gros Non encore retrouvé ». Il existe, cependant, au cabinet de Bruxelles et a été publié par M. Alvin dans la *Revue belge* de 1901.

CAMBRAI, p. 1073 De l'évêque Gérard, M Robert ne connaissait qu'une seule pièce d'or. « Depuis la publication de son livre, écrit M. Engel, le grand mouton, mentionné dans une instruction du 8 mars 1372, a été retrouvé. » Cette découverte est-elle certaine, car à la page 1441 nous lisons que ce grand mouton est une « pièce citée dans les chartes ». Où est la vérité ?

COMTÉ DE FLANDRE. *Gui de Dampierre* (1280-1305), p. 1088. Ce ne fut pas seulement à Douai que Gui fit frapper des deniers noirs, mais encore à Ypres.

P. 1091. A la suite de la convention de Louis de Crécy et de Jean III de Brabant, on forgea à Gand et à Louvain des gros au lion, et aussi des quarts de gros. (Voir p. 1100.)

Louis de Male (1346-1384) fit frapper à Anvers, lors de l'occupation du Brabant par les armées flamandes, en 1356, des monnaies d'or et d'argent qui sont encore à retrouver, mais dont l'existence ne peut être passée sous silence.

DUCHÉ DE BRABANT, p. 1098 Il est fort douteux que l'escalin *I Dei gratia* et *Didericus com.* soit le produit d'une convention monétaire entre le duc de Brabant Jean I^{er} et le comte de Clèves Thierry VII, (Voir *Histoire mon. du Brabant*, t. I, p. 37.)

Jean III (1312-1355). P. 1100, M. Engel parlant du double esterlin, de type anglais, frappé à Anvers, à la légende MONETA NRA ANTWERP, rappelle que les numismates belges le considèrent comme une monnaie commune au duc de Brabant et au roi d'Angleterre, mais,

ajoute-t-il, ce double esterlin doit être de l'empereur d'Allemagne. M. Engel ferait bien de dire sur quoi repose cette affirmation; car, si, à cette époque, l'Empereur fit frapper à Anvers, il est probable que ce furent les chaises d'or à son nom, que M. Engel passe sous silence à l'article Brabant, mais qu'il cite, plus loin, sous la rubrique Allemagne (p. 1194).

COMTÉ DE NAMUR. A la nomenclature des monnaies d'argent, p. 1112, émises par Guillaume I (1337-1391), il faut ajouter un gros tournois du type brabançon.

Vers 1337 et avant 1355, écrit M. Engel, p. 1123, Guillaume I doit avoir conclu une autre alliance monétaire avec Jean III, duc de Brabant, car un curieux billon au type du chatel, pareil aux pièces de Jean, porte les légendes: DVX · BRABANTIE — MONETA NAMURC. Dédire de l'existence d'une pièce, de bas billon surtout, comme c'est le cas ici, lorsqu'elle est le produit d'un mélange de coins d'autres monnaies, la nécessité de la conclusion d'une alliance monétaire, restée inconnue des historiens, nous semble tout au moins téméraire.

ÉVÊCHÉ DE LIÈGE. — Indiquer comme seule source de l'histoire numismatique de l'évêché de Liège l'article qu'y consacra M. R. Serrure dans son dictionnaire numismatique belge de 1880, sans parler de la belle histoire de M. le baron de Chestret, nous paraît dépasser les limites du permis, aussi n'accuserons-nous pas M. Engel de cette inexplicable omission.

Jean IV de Flandre est mort en 1291 et non en 1292.

Hugues de Chalon (1295-1301). Lisez 1196-1301. C'est probablement au père de Jean IV, Gui de Flandre, mambour, ou à Hugues de Chalon qu'il faut attribuer le gros tournois anonyme frappé à Statte, pièce capitale, que M. Engel oublie de citer.

Jean d'Arkel, p. 1129. Le grand mouton de ce prélat n'a pu être copié d'après celui de Jean III de Brabant, puisque ce duc n'en a pas émis. Cette belle monnaie doit sa création à ses successeurs Jeanne et Wenceslas.

Jean de Bavière (1390-1418). Lisez : 1389. A la nomenclature de ses monnaies, il faut ajouter une plaque à l'aigle publiée, en 1902, par M. le V^e B. de Jonghe.

M. Engel omet la monnaie du prétendant Thierrri de Horn (1406-1408).

Aux espèces retrouvées de Guillaume de la Marck, nous avons récemment ajouté le « denier de messire Guillaume Armez ».

P. 1135. — Deux florins d'or d'Everard de la Marck sont actuellement connus, ce que M. Engel oublie de dire.

Pour ne pas prolonger outre mesure cet article, nous passerons, sans nous y arrêter, les paragraphes consacrés aux petites seigneuries (le n° XLIII est à supprimer) et nous sauterons les pages ayant trait aux Pays-Bas septentrionaux, pour nous arrêter un instant au chapitre VII : *Les Pays-Bas sous les maisons de Bourgogne et d'Autriche, depuis Philippe le Bon jusqu'à la majorité de Charles-Quint*.

MM. Engel et Serrure signalent, comme sources, Deschamps de Pas. C'est maigre, d'autant plus que cet auteur a borné ses recherches, qui datent de plus de cinquante ans, aux ordonnances monétaires, alors que, pour être complet, il aurait dû consulter, avant tout, les comptes des maîtres des monnaies qui, seuls, donnent la nomenclature exacte des pièces effectivement émises. Au surplus, en réunissant en un seul chapitre les monnaies frappées pour les divers États de leur domination par Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne, Maximilien et Philippe

le Beau, MM. Engel et Serrure nous semblent avoir exagéré l'unification monétaire tentée par ces princes; car, non seulement les diverses administrations monétaires provinciales ne furent guère modifiées, mais sur leurs monnaies, Philippe, Charles, etc., prennent le titre de comte de Flandre, de duc de Brabant, etc., suivant que les pièces sortent d'un atelier brabançon, flamand ou autre. De plus, de nombreuses pièces sont particulières à un atelier, tel le florin au Christ, qu'on ne frappa qu'à Anvers; le schuitken, qui ne fut pas émis en Flandre; le grand réal d'Autriche, dont il n'existe aucun exemplaire pour le Brabant.

Disons encore que jamais la ville de Malines, qui toujours fut fidèle à ses princes, ne monnaya sous Maximilien et Philippe pour son propre compte, comme le fit Gand, Louvain et Bruxelles, en révolte contre l'archiduc d'Autriche.

Le *Traité de numismatique du moyen âge* se termine par un chapitre d'un réel intérêt, dans lequel, sous le titre, quelque peu inexact, de *Monnaies internationales*, MM. Engel et Serrure étudient l'esterlin, le cavalier d'argent, le gros tournois, le florin de Florence, le mouton d'or de Jean le Bon ainsi que leurs nombreuses imitations.

Dans son ensemble, répétons-le, le *Traité de numismatique du moyen âge*, et son complément le *Traité de numismatique moderne*, constituent un instrument de travail d'une valeur inappréciable et que tout numismate voudra posséder. Ses auteurs ont bien mérité de la science, il serait de la dernière injustice de le contester, et nous sommes heureux de pouvoir offrir l'expression de notre admiration à M. Arthur Engel, l'un des plus anciens associés étrangers de la Société de numismatique de Belgique.

A. DE WITTE.

Catalogue of Greek coins in the Hunterian Collection University of Glasgow. — Volume III. Further Asia, Northern Africa, Western Europa, by GEORGE MACDONALD, M. A., LL. D., honorary curator of the Hunterian Coin Cabinet. — Chez MM. James Maclehose and Sons, à Glasgow.

Ce magnifique volume, qui vient terminer heureusement la tâche ardue entreprise par son auteur, ne le cède en rien à ses deux devanciers dont nous avons parlé dans ces colonnes, en 1899 et en 1902.

M. George Macdonald, dans une courte préface, attire l'attention du lecteur sur des changements qu'il a cru devoir apporter à la classification de certaines séries monétaires, dont, entre autres, celle des monnaies de bronze des rois séleucides et celle des monnaies d'Alexandrie. Il termine sa préface en rendant un juste tribut de reconnaissance à ceux qui l'ont aidé dans son immense travail.

La description des monnaies de la riche collection huntérienne, comprises dans le volume, dont nous donnons un très léger aperçu, est faite avec le plus grand soin. L'auteur donne le poids et le diamètre de chaque pièce et renvoie, pour chacune d'elles, quand il y a lieu, aux ouvrages qui les ont décrites.

Quarante planches photographiques, parfaitement exécutées, mettent sous les yeux du lecteur un grand nombre des monnaies traitées.

Le superbe catalogue de la collection huntérienne est, nous ne pouvons assez le dire, un ouvrage appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui s'occupent de la numismatique grecque, si intéressante au double point de vue de l'art et de l'histoire.

V^{te} B. DE J.

ALEJANDRO ROSA. — *Numismatica. Los Países Bajos y Francia en América.* (Siglo XVII). Buenos-Aires 1905, gr. in-8°, 57 pages et vignettes dans le texte.

Notre savant confrère argentin, M. Alejandro Rosa a eu l'heureuse idée de décrire les médailles rappelant les hauts faits des flottes hollandaise et française en Amérique, au cours du XVII^e siècle. Ces médailles sont au nombre de vingt-cinq, dont vingt et une sont reproduites par la gravure. Un excellent précis historique sert d'entrée en matière à M. Rosa. La partie numismatique comprend la description des médailles et un résumé des événements qu'elles commémorent.

M. Alejandro Rosa est membre associé étranger de notre compagnie depuis le 11 mai 1894. Il a eu la gracieuse attention de dédier à la Société royale de Numismatique de Belgique le travail que nous venons de signaler. C'est là un honneur dont la Compagnie ne peut être que fort flattée et dont elle lui gardera un reconnaissant souvenir.

A. DE WITTE.

Dans une notice des plus documentée, récemment parue dans l'*Arte*, M. Luigi Rizzoli, junior, l'érudit conservateur du Musée Bottacin, établit d'une façon incontestable que la médaille du cardinal Pierre Bembo, au revers de Pégase, attribuée jusqu'ici à Benvenuto Cellini, n'est pas l'œuvre du célèbre orfèvre-médailleur. Elle serait du grand sculpteur Danese Cattaneo, élève du Sansovino, né en 1513, qui travailla à Venise et à Padoue, où il tailla le buste du Cardinal Bembo pour l'église de San Antonio. Cattaneo mourut en 1573.

A DE W.

E. PARISSET. *La médaille énigmatique*. Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*. IX, 1905.

Il s'agit d'une médaille en bronze cuivré, couverte de mots hébreux, trouvée, en 1650, à Lyon. Elle est uniface ; néanmoins, au revers on lit deux sentences latines et une date. A l'avers saillit en relief une tête tournée à droite, aux traits énergiques d'un homme d'âge mûr ; la surface plane qui entoure l'effigie est couverte d'inscriptions en hébreu, en sens différents, composées de mots complets ou d'abréviations.

Cette médaille a mis à l'épreuve la sagacité de divers historiens et hébraïsants, depuis Menestrier jusqu'au récent historien de la région lyonnaise Steyert.

Menestrier, en 1696, la nomme une médaille de Louis le Débonnaire, faite par les juifs de Lyon au IX^e siècle, pour être mise dans les fondations d'une synagogue. Des historiens du XVII^e siècle et du commencement du XIX^e acceptent cette opinion dans son ensemble. Mais, en 1834, le rabbin Eliacin Carmoly, dans un mémoire soumis à l'Académie de Belgique, se sépare quelque peu de l'avis de ses prédécesseurs et complète la lecture. Le Dr Zunz aboutit à une nouvelle interprétation ; pour lui, c'est une médaille du XV^e siècle, ayant appartenu à un personnage nommé Benjamin Beer et rappelant les principes de l'immortalité de l'âme et la prédiction de la venue prochaine d'un Rédempteur.

Le docteur anglais Loewe réussit à interpréter les mots abrégés et déclare que c'est une médaille avec effigie de Asher Lemlein, prédicateur célèbre de la fin du XV^e siècle, médaille destinée à propager les principes religieux prêchés par ce juif illuminé.

Cet avis n'est pas partagé par le Dr Geiger, qui y voit une médaille de Benjamin Beer, médecin du XV^e siècle, dont les inscriptions sont dues à Benjamin Annav, appartenant également à une famille de médecins. Il la date de 1503.

Enfin Steyert en fait un témoignage de reconnaissance des juifs de Lyon à Maximilien 1^{er} et propose le millésime de 1497.

Quant à M. Pariset, après avoir exposé ces interprétations successives, il penche pour celle de Geiger, sauf pour la date, qui est 1497. Il signale à bon droit qu'aussi longtemps qu'on ignorera quand et comment cette médaille de facture italienne est arrivée à Lyon, endroit de sa découverte, un élément indispensable d'interprétation fera défaut.

G. B.

Nous apprenons avec un vif plaisir l'élection de M. le Dr Émile Barhfeldt, membre honoraire de notre Compagnie, à la Présidence de la Société numismatique de Berlin et sa nomination, en remplacement de M. H. Dannenberg, dans le « Wissenschaftlichen Beirat des märkischen Provinzial Museums zu Berlin ».

A. DE W.

Le 27 novembre et jours suivants a eu lieu, à Munich, dans le local du Dr Jacques Hirsch et sous sa direction, une vente importante de monnaies grecques et de monnaies romaines.

Le catalogue de ces richesses numismatiques est fait avec le plus grand soin et est accompagné de dix-neuf planches phototypiques très bien exécutées.

Ce catalogue est le quatorzième édité par le docteur Jacques Hirsch, qui figure au premier rang, parmi ses confrères, au point de vue des monnaies antiques. Le treizième catalogue, celui de la vente du 15 mai et jours suivants de cette année, est le plus important de tous ceux parus jusqu'à ce jour. Il contient cinquante-huit planches admirablement rendues.

L'ensemble de ces précieux catalogues constitue un outil de travail des plus utiles pour tous ceux qui s'occupent de numismatique antique. Tous peuvent être acquis chez le Dr Jacques Hirsch, Arcisstrasse, 17, à Munich.

V^o B. DE J.

Le dixième rapport de M. A. Arnauné, l'éminent directeur de l'administration des monnaies et médailles au ministère des Finances de France, vient de paraître. Il contient, à côté de tous les renseignements qui ont pu être recueillis sur la législation monétaire, les frappes, la consommation industrielle et la production des métaux précieux à l'étranger, les détails les plus complets sur les opérations de la Monnaie de Paris pendant l'année 1904, au cours de laquelle les émissions en or ont dépassé 157 millions de francs, tandis que celles des pièces divisionnaires d'argent atteignirent 12 millions, celles des pièces de 25 centimes de nickel, 4 millions de francs et celles de bronze, 800,000 francs. De plus, on y a encore frappé plus de 10 millions de pièces pour les colonies et l'étranger.

Les planches qui accompagnent le volume publié par la Monnaie de Paris, nous donnent quelques reproductions de médailles récemment créées : Gallia Tutrix, par L. Coudray ; Photographie et Premier Pas, par R. Baudichon, Roty, par A. Patey ; La Pêche, par Borrel ; A. Sorel et les

avoués près la Cour d'appel de Paris, par J.-C. Chaplain ; mais, exceptions faites pour le portrait de Roty et les plaquettes de Chaplain, toutes ces œuvres sont relativement assez médiocres.

Il nous faut encore signaler une fort instructive notice sur les monnaies de la Chine, par M. S. Silvestre qui expose avec une grande clarté le système monétaire du Céleste Empire.

A. DE W.

De drie merkwaardige schellingen : het Schild, het Lam en de Gulden van gewicht, of de munten van 3, 2 1/2 en 2 tremissen met de daarmede in verband staande pondenstelsels. Uitvoerige beschrijving van het middel-eeuwsche pond- of geldwezen, met tal van berekeningen, zoo voor het bepalen van het gewicht als voor de waarde van oude munten, door A. HOLLESTELLE, te Tholen, vierde gedeelte, 1905, in-8°, 176 pages.

C'est la suite des études que M. A. Hollestelle, membre des États provinciaux de Zélande, consacre à la détermination en florins, des anciennes monnaies, tant réelles que de compte usitées dans les Pays-Bas, spécialement au XIV^e siècle (1). Grâce à ses recherches et aux déductions qu'il en tire, l'auteur explique le rapport contemporain des monnaies mentionnées dans les comptes et détermine l'éta- lon qui a servi à rédiger ceux-ci. De pareilles études exigent de longues et pénibles recherches et tous les numismates comme aussi les historiens doivent être reconnaissants à M. Hollestelle de les avoir menées à bien.

G. B.

(1) *Revue belge de Numismatique*, t. XLIX, p. 108 ; t. LVI, p. 137 ; t. LIX, p. 113.

Les sociétés des amis de la médaille se multiplient. Il vient de s'en créer une à Budapest et, à Paris, à côté de celle qui fut fondée par M. Roger Marx, un amateur, M. F. Fraissant, s'efforce, sous le nom de *Société de la médaille d'art moderne*, d'en constituer une seconde.

A. DE W.

M. Adolphe Herrera a publié dans le *Boletín de la Sociedad española de excursiones*, où peu de numismates iront la chercher, une notice des plus intéressante sur quelques médailles — elles sont quatre, dont une inédite (1) — portant un monogramme, dans lequel M. Herrera reconnaît la signature de Rutilio Gaci, sculpteur d'origine italienne.

Dans un autre mémoire paru dans le Bulletin de l'Académie royale d'histoire de Madrid, M. Herrera propose de considérer comme auteur de la médaille de don Gaspar de Quiroga, archevêque de Tolède (1577), l'Italien Pedro Angelo, graveur d'estampes, qui était venu se fixer à Tolède et dont la médaille porte la signature : P. ANG. F.

A. DE W.

Au commencement de 1906 aura lieu chez M. Adolphe Hess Nachfolger, à Francfort-sur-le-Mein, une deuxième vente de monnaies grecques (doubles) du Cabinet de numismatique de Berlin. Les pièces, au nombre de seize cents, appartiennent à la Grèce proprement dite et à ses

(1) Deux de ces médailles sont aux bustes du roi d'Espagne Philippe III et de Marguerite d'Autriche; la troisième offre le portrait de Philippe IV; la quatrième, inédite, nous fait connaître les effigies du sculpteur et de sa femme.

îles. Des monnaies de très grande rareté et de conservation exceptionnelle figurent dans cette vente. Citons, entre autres, un tétradrachme de Térone au vase couronné de fleurs, une magnifique série monétaire d'Abdera, un statère d'Aenus portant AINI sur le pétase de Hermès, etc., etc.

Ces enchères si importantes sont dues à l'existence de nombreux doubles dans les tiroirs du Cabinet de Berlin, doubles résultant de l'acquisition en bloc de la célèbre collection de monnaies grecques formée par le savant Imhoort-Blumer.

V^{te} B. DE J.

Collections de MM. Lefèvre et De Schryver. — Vente à Bruxelles, le mardi 17 octobre 1905 et jours suivants, sous la direction de M. Charles Dupriez, expert.

Important catalogue de 2,225, numéros comprenant des monnaies gauloises, grecques, romaines, belges et hollandaises, des médailles et des jetons de divers pays et de nombreuses pièces américaines, ces dernières formant la collection de M. De Schryver, dentiste, à Bruxelles.

Voici quelques prix :

N ^{os}		
157.	Tarente. Tête d'Apollon et Hercule terrassant le lion de Némée. Or, cat. du British Museum, n ^o 25. Bon exemplaire.	Fr. 150
194.	Sicile. Agatoclès. Tête de Pallas et foudre. Or.	105
368.	Dioclétien. Aureus. IOVI CONSERVATO- R1.	130
683.	Philippe V. Piéfort du ducaton d'Anvers de 1703, tranche cordée, adjudgé au double de sa valeur à	105

	101
782. Vieil heaume de Louis de Mâle.	125
793. Ange d'or de Philippe le Hardi, comte de Flandre.	340
795. Chaise d'or du même	205
844. Lion d'or des États de Flandre, frappé à Bruges.	140
Des trouvailles ont fortement diminué la valeur mar- chande de ces pièces, jadis connues à trois ou quatre exem- plaires.	
1087. Piéfort du Philippus daldre pour Arras.	180
1316. Quadruple écu d'or de Frédéric-Henri de Nassau pour la principauté d'Orange.	155
1328. Teston d'or de Galéas-Marie Sforza pour Milan.	205
1505. Médaille au buste de Vittorino Rambuldoni, dit Victorin de Feltre. Exempleire très mé- diocre.	170
1511. Médaille en bronze au buste du Christ, d'un curieux archaïsme.	555
1527. La Sainte-Famille, plaquette (arg.).	125
1533. Médaille d'or à l'effigie de Viglius Zuichemus, par A. Waterloos. Magnifique exempleire d'une pièce peut-être unique en ce métal.	320
1551. Guillaume le Taciturne et Charlotte de Bour- bon. Exempleire, en vermeil, admirablement réussi d'une médaille qui depuis quelque temps se rencontre assez fréquemment dans les ventes.	510
1552. L'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas espagnols.	105
1594. Le cardinal de Richelieu. Au revers de la France dans un char.	110

1618. Mort de l'amiral Tromp.	100
1677. Médaille d'or sur la paix d'Utrecht.	112
1892. Médaille de Charles VI pour Buenos-Aires.	100
1483. Grande médaille d'André Jackson, président des États-Unis.	170

En général, les pièces du Nouveau-Monde ont été vendues fort cher sur des ordres venus d'Amérique. Les monnaies gauloises, elles aussi, ont atteint des prix relativement élevés.

Montant des enchères : 34,519 francs.

A. DE W.

Coin types, their origin and development being the Rhind lectures for 1904, by GEORGE MACDONALD, M. A., L. L. D., chez MM. James Macle hose and sons, à Glasgow.

Ce beau volume, qui est accompagné de dix magnifiques planches photographiques et de vingt vignettes, contient, comme le dit l'auteur dans sa préface, les six lectures faites par lui à Glasgow sur la numismatique ancienne. M. George Macdonald, qui n'a rien changé à ces conférences destinées à un auditoire profane, a donc laissé à ses lectures leur caractère de vulgarisation et il a bien fait.

Le livre dont nous parlons s'adresse, par conséquent, à tous les curieux de l'art antique qui se manifeste, dans toute sa beauté, sur le numéraire des anciens.

L'auteur explique clairement, dans son travail, l'origine des types, leur développement et ne peut manquer d'exciter chez tous ceux qui le liront le vif désir d'approfondir la numismatique antique, si attrayante au double point de vue de l'art et de l'histoire.

Le beau volume, que nous présentons succinctement à nos lecteurs, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exécution. Il a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les fervents de l'art.

V^{te} B. DE J.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Berliner Münzblätter*. — EMIL BAHRFELDT. Hermann Dannenberg. — EMIL BAHRFELDT. Zur Münzgeschichte der Reichsstadt Worms im Mittelalter. II (Schluss). — D^r E.-J. HAEBERLIN. Zum corpus numorum aerisgravis. Die Systematik des ältesten Römischen Münzwesens. — Goldmünzfunde. — L. v. L. Neue Medaillen. — Varia.

N^o 46. — TH. KIRSCH. Betrachtungen über Münztypen und einzelne Münzen der Grafschaft Mark. — Nachträge zur Dannenberg's « Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». Band I bis IV. — D^r iur. E.-J. HAEBERLIN. Zum corpus numorum aerisgravis. Die Systematik des ältesten Römischen Münzwesens. — Prof. D^r L. MÜLLER. Zur Zeitbestimmung des Bergbieten-Tränheimer Fundes. — Varia.

N^o 47. — EMIL BAHRFELDT. Ein unbekannter Stal der Stadt Teschen. — TH. KIRSCH. Betrachtungen über Münztypen und einzelne Münzen der Grafschaft Mark. — Nachträge zur Dannenberg's « Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». Band I bis III. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

Zeitschrift für Numismatik, XXV, 3^e fasc. — J. MÉNA-DIER. Hermann Dannenberg. — K. REGLING. Ein Ti-

drachmon van Byzantion. — ERNST ASSMANN. Das Stabkreuz auf Griechischen Münzen. — W. ENGELS. Der Fund von Liesborn i. Westf. — FRHR V. SCHRÖTTER. Thorner Zainproben, 1528-1535. — A. MITZEL. Ein Dirhem des fatimidischen Veziers Abn-Ali Ahmad. — Literatur.

Blätter für Münzfreunde, nos 7-8. — J.-V. KULL. Merkwürdige Münzen der pfälzischen Wittelsbacher. — Dr W. ENGELS. Nachlese zum Münzfund von Everswinkel (1859) mit Nachträgen zur Paderborner, Osnabrücker und Werdener Münzkunde. — H. B. Brakteat des Grafen Ludolf II von Hallermund. — H. B. Denar von Hofgeismar. Neu nachgewiesene Medailleure : F. Pecher, R. Caci. — Nachricht über den Münzmeister Bertold zu Lutterode und Nordhausen. — H. B. Die Kurfürstlich sächsische Münzordnung von 1500 mit Abbildungen von Stolberger, Schwarzbürger und Honsteiner Münzen. — Dr R. WEINBERG DORPAT. Die Gewichtssysteme des XI und XII Jahrh. in den jetzigen russischen Ostseeprovinzen. — Dr W. ENGELS. Ein neuer Stempel der Wewilinghöfer Wilhems von 's Heerenberg (1354-87). — Varia.

N° 9. — Kürsächsische Kippermünze von 1621. — C. SCHWALBACH. Neuzeitlicher Fund mit seltenen Münzen von Lauenburg und Solms. — Mittelalter Fund in Riedenburg bei Kelheim. — H. B. Geldern oder Gerdringen? — Die neu Coburger Schützenmünze. — Drei thüringische Reiterbracteaten. — Jeton, um oder nach 1400 gef. in Thüringen. — Notiz über Domburg und andere Münzstätten im mittleren Saalegebiet. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

N° 10. — THÉODOR MEYER. Drei seltene hessische

Münzen des 15. Jahrhunderts. — Notiz über Domburg und andere Münzstätten im mittleren Saalegebiet. — Nachricht über Geld und in Kiel im 14. Jahrhundert. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Varia.

Frankfurter Münzzeitung, n° 57. — P. JOSEPH. Der Pfennigfund von Kerzenheim. — L. FORRER. Die Freiheit, dargestellt unter dem Bilde der Martha Washington auf Münzen der U. St. v. Amerika. — P. JOSEPH. Berichtigungen zu eigenen und Anderen Arbeiten. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

N° 58. — VAN KERWIJK. Goldmünzenfund van Zwyn-drecht. — P. JOSEPH. Berichtigungen zu eigenen und anderer Arbeiten. — Dr DEAHNA. Politik in einem Medaillenkatalog. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

N° 59. P. JOSEPH. Zur kölnischen und trierischen Münzkunde. — P. JOSEPH. Zur Münzkunde der Württembergischen Lande. — TH. KIRSCH. Verwechslung von Münzstempeln am Niederrhein. — Varia.

AUTRICHE. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*. — N° 6/7. — FRANZ KAISER. Die Gesellschaft zur Förderung der Medaillenkunst in Frankreich, Holland, Belgien und Oesterreich. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien (suite et fin). — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie.

N° 8. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie vom XIII. Jahrhundert bis zur Gegenwart. — Die Schiller Ausstellung. — Die Selbständige Graveur- und Medailleursschule in Wien. — *Mélanges*.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien. — N° 265. — ANDREAS MARKL. Schlussbemerkung zur

Frage, ob Medionalum, Ticinum oder Tarraco. — Bibliographie. — Comptes rendus. — Varia.

N° 266. — JOSEF MULLER. Die Münzen- und Medail-
len-Stempelsammlung des K. K. Hauptmünzamtcs. —
Comptes rendus. — Varia.

N° 267. — C. ERNST. Von Heckenmünzen und Münz-
verschlechterungen. — Comptes rendus. — Varia.

N° 268. — Procès-verbaux. — Comptes rendus. —
Varia.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DU NORD. — *American
Journal of numismatics*, XL. n° 1. — The medals of
Giuseppe Verdi. — Smallest British coins. — FRED.
STARR. The cornplanter Medal. — MARVIN. Jetons and
Medals of the French Mines. — Vernon's Capture of Porto-
Bello. — Gold peso to be the unit of value in the Phi-
lippines. — C.-P. NICHOLS Medals of the Grand Army.
— The crown on Canadian Half Dimes. — D^r HORATIO-R.
STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of
the science of medicine. — * Millions for Defence, not
one cent for Tribute. * — Roosevelt inauguration Medal,
by St-Gaudens. — Some undescribed Boston Tokens.
— What is a Mereau? — Editorial.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4^e série, t. IX, 3^e trim.
— J. DE FOVILLE. Études de numismatique et de glyp-
tique : pierres gravées du Cabinet de France. — G. AMAR-
DEL. Un denier de Matfred, vicomte de Narbonne. —
G. SCHLUMBERGER. Sceaux byzantins inédits. — G.
SCHLUMBERGER. Mélanges de numismatique et de sigil-
lographie médiévales. — M. PRINET. Un sceau italien de
Jean de Vienne, capitaine de Calais. — P. BORDEAUX.

Médailles et jetons frappés à l'occasion de la réunion de Lille à la France en 1713. — Mélanges.

Gazette numismatique française. Année 1905, 1^{re} livr.
— LACRONIQUE. Médecins médailliers. Le docteur Paul Richer et ses précurseurs. — R MOWAT. Une médaille d'Anne d'Autriche encastree dans les murs de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Paris. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la Monnaie des médailles. — Comptes rendus. — Périodiques. — Nouvelles diverses.

GRANDE-BRETAGNE. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*. — N° 154. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins (Coins of the Lycian League.) — L. FORRER. Biographical notices of medallists (Lagarde Lambert-Gustave Alexandre.) — ARNOLD ROBERT. Johann-Friedrich Huber (1766-1832). — Correspondance. — Comptes rendus. — Catalogues.

N° 155. — W. J. W. Inedited coins and medals : LXIII, Badge of the young Chevalier. — A.-W. HANDS. Common greek coins. (Coins of Tarentum.) — ARNOLD ROBERT : La seigneurie de Franquemont, 2^e partie (II). — L. FORRER. Biographical notices of medallists. (Lambert Heinrich-Langbein). — Découvertes. — Varia. — Bibliographie.

N° 156. — S. M. S. Inedited coins : A unique sixpence of Georges IV. — Rev. A. W. HANDS. Common Greek coins : Magna Grecia : Tarentum II. — ARNOLD ROBERT. — La seigneurie de Franquemont. (II.) — ARTHUR W. WATERS. Notes upon the eighteenth century tokens. — L. FORRER. Biographical notices of medallists (Lange-

Lauer). — O. SALLES. Les vieux sous de la Guadeloupe. — Varia. — Bibliographie et catalogue.

The Numismatic Chronicle, 1905, part III. — Sir HENRY H. HOWORTH. Some notes on coins attributed to Parthia. — FREDK A. WALTERS. The coinage of Henry IV. — Sir JOHN EVANS. A numismatic question raised by Shakespeare. — Recent publication.

GRÈCE. — *Journal international d'archéologie numismatique*, VIII, 1^{er} et 2^e trim. 1905. — FR. HULTSH. Ein altkorinthisches Gewicht — E. BABELON. Les origines de la monnaie à Athènes. — Κ.-Μ. ΚΩΝΣΤΑΝΤΟΠΟΥΛΟΥ Βυζαντινὰ μολυβδόβουλλα ἐν τῷ Ἑθν. Νυμισμ. Μουσείῳ Ἀθηνῶν. — G. DATTARI Comments on a hoard of Athenian tetradrachms found in Egypt. — Α. Κ. ΧΡΗΣΤΟΜΑΝΟΥ Ἀναλύσεις ἀρχαίων νομισμᾶτων — Κ. Μ. ΚΩΝΣΤΑΝΤΟΠΟΥΛΟΥ. Τολεγόμενον μολυβδόβουλλον τοῦ αὐτοκράτορος Τραπεζοῦντος Δαριδ. — Ι.-Ν. ΣΒΟΡΟΝΟΥ Ἐλευσινιακά. — IDEM. Τα Ἐναία ἢ Ἀναία τῆς Καρίας. — Κ. REGLING. Ἐννοδια.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, IV. 1905, IV^o fasc. — EDMOND GOHL. Médaillon d'or de Maximien Herc. trouvé à Szar. — MARIAN GUMOWSKI. Trouvailles de monnaies en Hongrie. — ZOLTAN DE GALOCSY. Falsifications de monnaies hongroises au XVI^es. — ANDRÉ LESZCH, Atelier monétaire de Miskobcz. — D^r JEAN PETRIKOVICH et ALOYS DE JESZENSZKY. Jetons religieux. — Varia.

ITALIE. — *Rassegna Numismatica*. — 3. D^r EDDÉ. Ce que contenait le trésor d'Aboukir. — G. DATTARI. Le monete cosidette imbiancate, oppure stagnate. — D^r FIA-

SCHI. Notizie storiche della R zecca di Firenze. — Bibliografia numismatica della provincia di Grosseto. — P. STETTINER. Una medaglia in onore di Guglielmo Marconi. — Varia.

4-5. FURIO LENZI. Siglio di monete consolari e la località del Porto Cosano. — D^r EDDÉ. Les monnaies dites cisaillées. — MATTEO PICCIONE. Per l'Aureo di S. Pompeo di Firenze. — A. BALLETTI. Grossi di Nicole Mattiaversi nelle zecca di Reggio nell' Emilia. — A. LISINI. Le monete di Montalcino con l'impronta della testa del Re Cristianissimo. — D. FIASCHI. Notizie storiche della R zecca di Firenze. — R. BARABEN. Bibliografia numismatica della provincia di Grosseto. — A. LISINI. Ancora la moneta della Contessa Richilda. — E. R. Sigillo segreto di Carlo il Temerario ultimo duca di Borgogna. — Una medaglia del cavaliere di S. Giorgio? — Comptes rendus.

Bolletino di numismatica e di arte della Medaglia. — 8. L. FORRER. Le monument funèbre de Thémistocle à Magnésie, figuré sur une monnaie unique de l'ancienne collection Rhousopoulos. — P. MONTI, L. LAFFRANCHI. Per concludere intorno alla zecca di « Ticinum ». Riposta definitiva al sig. Markl. — A. CUNIETTI. Una moneta di mistura di papa Paolo II per Ancona. — B. Monete e medaglie alla Mostra abruzzese di Chieti. — Varia.

9. ALBERTO SIMONETTI. Numismatica della Magna Grecia (suite). — FRANCESCO GNECCHI-S RICCI. Divagazioni estive di numismatica romana. — GIUSEPPE GIORCELLI. Una grida di Vincenzo I Gonzaga, duca di Mantova e di Monferrato, per le zecca di Casale (7 Agosto 1590). SERAFINO RICCI. Una moneta molto rara di Ercole I per Modena — Varia.

10. G. DATTARI. L'oscillazione del peso e l'avvilimento

dell' aureo e del denaro. — GUGLIELMO GRILLO. Un genovino d'oro sconosciuto. — Medagliistica. — Bibliographie. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, XVIII fasc. III. — F. GNECCHI. Appunti di num. romana : LXX. Le personificazioni allegoriche sulle monete imperiali. — L. LAFRANCHI e P. MONTI. Constantino II Augusto. — G. PANSA. Due medaglioni cerchiati e a tipo unilaterale. — F. GNECCHI. Appunti di numismatica romana : LXXI, I medaglioni unilaterali. — F. VALERANI. Un documento su le monete ossidionali di Casale. — A.-F. MARCHISIO. Un ongaro inedito di Jacopo III Mandelli, conte di Maccagno. — O. VITALINI. Scudo d'oro inedito di Paolo III per Camerino. — G. DATTARI. Lacifra XXI sopra i così detti antoniniani e sopra i follis della Tetrarchia. — G. RUGGERO. Annotazioni numismatiche italiane : VIII. Intorno ad un motto usato in alcune monete di Vittorio Amedeo I. — Cronaca.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 13^e année, 4^e livraison. — M^{lle} M. DE MAN. Penning ter eere van Leendert Bomme. — J.-E. TER GOUW. De Munt in de Volkstaal. — M^{lle} M. DE MAN. Gestempelde soeratsche ropijen. — Mélanges. — Comptes rendus.

ROUMANIE. — *Buletinul societatei Numismatice Romane*. II^e Année. II. — D^r G. SEVEREANU. Monetaria Moldoveneasca din Sadogura 1771-1774 si medalüle Baromlin PN de Gartenberg Sadogurski. — Cap. G. MANOLESCU. Varietati inedite ale monetei lui Vladislav-Basaraba, 1364-1374. — D^r G. SEVEREANU. Monetele lui Stefan al VII Locusta 1538-1540. — Varia.

SUISSE. — *Revue suisse de numismatique*, XIII, 1^o fasc.
— G. GALLET. — Une médaille de René, comte de Châl-
lant et seigneur souverain de Valangin en Suisse. — L. LE
ROY. Un double gros de Frédéric de Blankenheim, évêque
d'Utrecht, 1394 + 1423. — ALB. MICHAUD Les mon-
naies des princes-évêques de Bâle. — JOS. SCHNEUWLY.
Étude sur la monnaie à Fribourg. — P. CH. STROEHLIN.
Numismatique de la Croix Rouge, I. — R. VALLENTIN
DU CHEYLARD. Découverte à Annonay (Ardèche) de mon-
naies féodales, royales et étrangères.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Reunion du bureau du 18 novembre 1905.

... Sur la proposition de MM. le V^{te} B. de Jonghe et A. de Witte, le titre de membre *associé étranger* a été conféré à M. Louis de Marcheville, numismate à Paris.

Le Secrétaire,

ALPH. DE WITTE.

Le Président,

V^{te} B. DE JONGHE.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4^e TRIMESTRE 1905.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

- Allemagne.** — *Berliner Münzblätter*, XXVI, n^{os} 45, 46 et 47. — *Blätter für Münzfreunde*, 1905, n^{os} 7, 8, 9 et 10. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1905, 3^e fasc. — *Zeitschrift für Numismatik*, XXV, 3^e fasc. — *Numismatisches Litteratur-Blatt*, n^{os} 147-148.
- Autriche.** — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, n^{os} 265 à 268. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, n^{os} 6 à 8.
- Belgique.** — *Archives belges*, 7^e année, n^{os} 7 et 8. — Académie royale d'archéologie de Belgique: *Bulletin*, 1905, IV; *Annales*, 5^e série, VII, 13^e liv. — Société verviétoise d'archéologie et d'histoire: *Essai de bibliographie verviétoise*, par ARMAND WEBER, 3 vol. — *Revue bibliographique belge*, XVIII, n^{os} 8 à 10. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3^e série, I, 3^e liv., II^e section, 7^e fasc. — *Institut archéologique du Luxembourg*, XL, 1905. — Académie royale de Belgique: *Bulletin des classes*. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouv. série, IX, 1905.
- Amérique (États-Unis).** — *American Journal of Numismatics*, XL, n^o 1. — *Annual Report of the Smithsonian Institution*, 1903.
- France.** — *Polybiblion*, revue bibliographique universelle: partie littéraire, 2^e série, LXII, n^{os} 2 à 4; partie technique, 2^e série, XXXI, n^{os} 8 à 10. — Société nationale des Antiquaires de France: *Mémoires*, 1903. — Société archéologique et historique de l'Orléanais: *Mémoires*, XXIX, 1905; *Bulletin*, XIII, n^o 180. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*,

- XXII, n^o 1 à 4, 1904. — Société des antiquaires de Picardie : *Bulletin*, 1904, 4^e trim. — Société d'archéologie lorraine : *Mémoires*, LIV, 1904. — Société archéologique de Sens : *Bulletin*, XXI, 1^{re} fasc. 1904; Cartulaire du chapitre de Sens, 1904. — Administration des monnaies et médailles : Dixième rapport au ministre, 1905. — *Revue numismatique*, 4^e série, IX, 3^e trimestre.
- Grande-Bretagne.** — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, n^{os} 154 à 156. — *The Numismatic Chronicle*, 1905, III.
- Grèce.** — *Journal international d'archéologie numismatique*, VIII, 1^{er} et 2^e trim., 1905.
- Hongrie.** — *Numizmatikai Közlöny*, IV, 1905, IV fuzet.
- Italie.** — *Rassegna Numismatica*, II, n^{os} 3 à 5. — *Bollettino di Numismatica*, III, 8 à 10. — *Rivista italiana di Numismatica*, XVIII, 1905 fasc. III.
- Luxembourg.** — *Ons Hemecht*, XI, n^o 9 à 11.
- Pays-Bas.** — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 13^e année, 4^e livr.
- Portugal.** — *O Archeologo Português*, X, n^{os} 6 à 9.
- Roumanie.** — *Buletinul societatei Numismatice Romane*, II, 2^e trim.
- Suisse.** — *Revue suisse de numismatique*, XIII, 1^{re} livr. (1^{re} partie).

Ouvrages non périodiques.

- BABELON (E.). — *Les origines de la monnaie à Athènes*. Athènes, 1905, in-8^o, 92 pages, gr. (*Hommage de l'auteur*.)
- BETHUNE (BARON DE). — *Erasmus Causse, een Kortrijksche schrijver en kunstenaar, 1660-1738*. Gent, 1905, in-8^o, 33 pages. (*Hommage de l'auteur*.)
- BORDEAUX (PAUL). — *Jeton franco-allemand de la première République et méreaux mayençais contremarqués de 1792 à 1814*. Bruxelles, 1905, in-8^o, 20 pages. (*Hommage de l'auteur*.)
- CHESTRET DE HANEFFE (BARON J. DE). — *La numismatique belge dans la région de la Meuse. — La Poterie d'étain au pays de Liège*. Liège, 1905, in-8^o, 8 pages. (*Hommage de l'auteur*.)
- DOMPIERRE DE CHAUFÉPIÉ (H. J.). — *Quelques médailles inédites*. Bruxelles, 1905, in-8^o, 12 pages, 3 pl. (*Hommage de l'auteur*.)
- DONNET FERNAND). — *Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers*. Anvers, 1905, in-8^o, 166 pages. (*Hommage de l'auteur*.)

- FORRER (L.). *Un sou d'or de Maxime*, 1905, in-8°, 4 pages. — *Une médaille suisse rare de la collection Townshend conservée au British Museum*. Genève, 1905, in-8°, 8 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- GNOCCHI (FRANCESCO). — *Appunti di Numismattica Romana*, LXX. — *Le personificazioni allegoriche sulle monete imperiali*. — LXXI. *I medaglioni unilaterali*. Milan, 1905, in-8°, 46 pages, 17 pl. (*Hommage de l'auteur.*)
- HOLLESTELLE (A.) — *De drie Merkwaaardige schellingen : het schild, het lam en de gulden van gewicht*, Tholen. 1905, in-8°, 4^e partie. (*Hommage de l'auteur.*)
- JUSTICE (JEAN). — *Le graveur P. J. J. Tiberghien. — Sa vie, son œuvre*. Bruxelles, 1905, in-8°, 28 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- LENZI F.). *Siglio di monete consolari e la localita di Porto Corsano*. Orbetello, 1905, in-8°, 3 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- LOMBAERTS (EDM.). — *Sceau-matrice de Guillaume Uten Liemingen*. Bruxelles, 1905, in-8°, 3 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- MACDONALD (G.). — *Catalogue of greek coins in the Hunterian collection university of Glasgow*. Glasgow, 1905, in-8°, III, 798 pages, pl. LXIII à CII. (*Hommage de l'auteur.*)
- MAN (M.-G.-A. DE). — *Penning tereere van Leendert Bomme* Amsterdam, 1905, in-8°, 7 pages, 1 planche. — *Gestempelde soeratsche ropyen*. Amsterdam, 1905, in-8°, 12 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- RIZZOLI (DOTT. LUIGI jun.). — *Una medaglia del Bembo che non e opera di Benvenuto Cellini*. 1905, in-4°, 7 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- STORER (D^r HORATIO R.). — *The Medals, jetons and tokens illustrative of the science of medecin*. New-York, 1905, in-8°. (*Hommage de l'auteur.*)
- STROEHLIN (Paul-Ch.) — *Répertoire général de médailistique*, n^{os} 1201 à 1350. (*Hommage de l'auteur.*)
- TER GOUW (J.-E.). — *De Munt in de Volkstaal*, 1905, in-8°, II, 14 pages.

Ouvrages anonymes et catalogues.

- EDM. RAPPAPORT. *Numismatisches Offerten-Blatt*, n^{os} 145, 146. —
 RUDOLF KUBE. *Numismatische Correspondenz*, n^o 231. — FEJER
 JOZSEF. Cat. n^o 5. — OTTO HOFFMANN. *Verzeichniss verkäuflicher
 Münzen*, sept. 1905. — SALLY ROSENBERG. *D^r Billi'sches Münz-
 cabinet*, III et IV. — JOSEPH BAER and C^o. Catalog., DXIX. — C.-G.

THIEME. *Numismatischer Verkehr*, 1905, n° 4. — CH. DUPRIEZ. Catalogue, n° 83. — K. HIERSEMANN. Catalogue, n° 312. — H.-S. ROSENBERG. *Sammlung Mestwarb.* — ADOLPH HESS, Catalogue de la vente de la collection H. Dannenberg. — MARTINUS NYHOFF. Périodique, 1^{re} liv. — GUSTAV FOCK. Catalogue, n° 261. — F. MÜLLER. Bibliothèque numismatique Joh.-W. Stephanik.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. A. de Witte.

Médaille de l'Exposition des Beaux-Arts de Liège, par Devreese.

Don du Comité organisateur de la manifestation Warocqué.

Médaille en bronze à l'effigie de M. R. Warocqué, par G. Devreese.

Don de l'Administration communale de Bruxelles.

Concours des drapeaux, médaille par Braeke. 1 exemplaire d'argent et 1 de bronze.

Don de M. A. Michaux.

Médaille de de Brouckère, par Braemt, bronze. — Reine Victoria, par Ch. Wiener, bronze. — Mort de la première reine des Belges, par L. Wiener, bronze — Exposition de Liège. Jeton de la firme : Deutsche Waffen- und Munitions-Fabriken, Berlin.

Don de M. Bernays.

Jeton des receveurs du canal de Bruxelles de 1619.

Don de la Société suisse de numismatique.

Jeton de présence du XXV^e anniversaire de sa fondation, au buste de L. Coraggioni d'Orelli, par Jean Kauffmann (1904). — Jeton de présence au buste de Fr. Troyon, en bronze (1905).

Soit en tout 7 médailles et 4 jetons.

Bruxelles, le 15 novembre 1905.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,

G. BIGWOOD.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(Suite et fin (1).)

PHILISTION.

(ΦΙ, ΦΙΑΙΣ, ΦΙΑΙΣΤΙ, ΦΙΑΙΣΤΙΩΝ.)

Les monnaies signées ainsi paraissent être d'une époque légèrement postérieure à celles décrites plus haut, portant simplement les initiales Φ, ΦΙ ou encore ΦΙΑΙΣ.

TÉRINA.

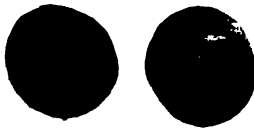
(Circ. 344-332 av. J.-C.)

30. \mathcal{R} . Drachme. *Droit*. EP. Tête de déesse, à droite, coiffée d'une sphendonê, et portant un collier et des boucles d'oreilles.

Revers. Nikê, ailée, assise à gauche sur un cippe carré, autour de la base duquel se trouve une couronne ; elle tient un oiseau perché sur la main droite ; devant, la signature ΦΙΑΙΣ.

Poids : 2 grammes.

B. M. Cat., *Italy*, p. 391, n° 30.—
STUART-POOLE, *Num. Chron.*,
1883, pl. XI, n° 7.



(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241, 389; 1905, 5, 129, 283, 387; 1906, p. 5.

31. \mathcal{R} . Drachme. *Droit*. ΤΕΡ. Tête semblable.
Revers. Nikê, comme sur la pièce précédente,
 sans l'oiseau ; devant, ΦΙΛΙΣΛΙ.

GARRUCCI, *op. cit.*, pl. CXVII, 17.

— CARLI, CLXXX, 17, 18.

La figure de Nikê sur les pièces avec l'inscription ΦΙΛΙΣΛΙ offre certains points de ressemblance avec celle d'Eirênê des didrachmes de Locris, frappés, suivant M. le D^r Head, vers 344-332 av. J.-C. (*Hist. Num.*, p. 86; Evans, *Horsemen*, etc., p. 110.)

« It seems by no means improbable », observe M. le D^r Evans, « this coin may be referred to the brief period of restored independance which from about 334 B. C. onwards Terina owed to the intervention of the Molossian Alexander. A remarkable didrachm (*Berliner Blätter*, III, p. 9, and T. XXIX, 3), presenting on one side Taras on his dolphin preparing to discharge an arrow from his bow — a design allied to that which first appears on the Tarentine dies with the signature ΦΙ — and on the other side the Terinaean Nikê holding a wreath, must in all probability be brought into relation with this historic episode, and brings Tarentum into a special connexion with Terina. And in view of this chain of evidence, it is impossible to avoid the suggestion that the full name of our Philis... is to be read ΦΙΛΙΣΤΙΩΝ, and that he is in fact one and the same with the engraver who has left his signature in

full on some of the coins of Velia. On the grounds of style alone, especially in the case of an artist whose activity covers a considerable period of years, and who, in harmony with the influences of his time, has passed through more than one « manner », it is difficult indeed in such minute work as die-sinking to establish satisfactory criteria. Even in the case of the great Syracusan engravers of a better age, the most careful critic must be often at a loss in the endeavour to lay down definite canons of distinction. With regard to date, however, no valid reason can be urged against the proposed identification, and in the present case a careful analysis of the types themselves will be found to supply some valuable indications of common handiwork in other designs with these signatures which make their appearance at Velia and Tarentum.

» The period of years during which Philis... seems to have worked for the Tarentine coinage from shortly before the date of the Molossian Alexander's expedition onwards, certainly squares very well with the approximate date of the Velian coins bearing Philistion's signature. More than this, there are certain features of the Velian **works** of Philistiôn which unmistakably betray a close familiarity with designs in vogue in three at least of the cities of the Ionian shore — Hêrakteia, Metapontion, and Tarentum itself — already referred to as used to employ **the** same engravers.

Thus we find this engraver for the first time introducing on the Velian series a Corinthian form of helmet, which about the same date makes its first appearance on the coins of Hêrakteia and Metapontion, where during the last quarter of the fourth century B. C. it becomes quite usual. At Velia, on the other hand, this deviation from the usual Athenian type of Pallas' headpiece is confined to Philistiôn's work, which combines in a remarkable way motives supplied by the contemporary coinage of Hêrakteia and Metapontiôn. So far as the general outline of the head and helmet is concerned, the crest and the arrangement of the hair, *Philistiôn's Velian Pallas is almost a reproduction of the contemporary didrachm type of Hêrakteia*. In the ornamental design, however, with which the upper part of the helmet is decorated, the quadriga, with horses at full gallop, we see a close adaptation of the same device in the same position as it appears on the helmet of Leukippos on the fine tetradrachms of Metapontiôn (1).

» But the parallel goes a step farther. The peculiar method adopted by Philistiôn for attaching his signature to the helmet on the Velian coins, the utilization, namely, for this purpose, of

(1) On some of the didrachms of Metapontiôn, with the head of Leukippos, the signature Φ I is associated with the triquetra symbol, which appears on coins of Velia dividing the same letters, in this case, in all probability, Philistiôn's signature.

the curved line at the base of the crest, is borrowed from the practice of the artist Aristoxenos (*ex hypothesi* the master or associate of the artist ΦΙ... on Tarentine coins), who on the fine didrachms of Hêrakteia of a slightly earlier date, first invented this device. Amongst all Greek coin-engravers this mode of signature is confined to Aristoxenos and Philistiôn.

› More than this, in the noblest of all Philistiôn's Velian types, that, namely, upon which the wounded lion is depicted seizing in its jaws the lethal shaft, the artist has introduced between the two first letters of his name, wherewith on this side of the coin he contents himself, a figure of the two Dioscuri, which is no less suggestive of Tarentine types. In other instances there appears on the neck pieces of the helmet, signed in this case ΦΙΛΙΣΤΙΩΝ, a rider on a stationary horse which lifts up one of its forelegs, a design literally reproduced from some contemporary Tarentine coins.

› These are minute coincidences, but taken together they afford a substantial link of evidence, the more so when it is remembered that each and all of these features are absolutely confined on the Velian series to Philistiôn's handiwork. Comparing in a less general fashion the work of the Velian engraver with that of the Tarentine Philis... we distinguish in them both a certain fondness for naturalistic representa-

tions, which amongst the contemporary engravers of the respective cities seems peculiar to these two. The elegantly finished ivy-leaf (n° 20), of which every vein is delicately indicated, and the pretty twisted shell (n° 23) introduced in another work of the Tarentine artist, beneath the dolphin, find their appropriate parallels in the lifelike figure of the locust or the graceful vine spray (1) with which Philistiôn at times divides his signature. Both engravers, considering the general practice of the age in which they work, show a remarkable tendency to adhere to the more archaic practice of surrounding the type with a beaded circle. One still more suggestive point of resemblance remains to be pointed out. Upon the Tarentine series there are several types in which the curling crests of the sea waves are introduced beneath the figure of Taras on his dolphin. This device, though on the series as a whole of only occasional occurrence, becomes an almost universal characteristic of the group of coins signed ΦΙΑΙΣ, ΦΙΑΙ, and ΦΙ. On the types of the other Greek cities at this time existing in Southern Italy, it is altogether absent, till on the Velian coinage this purely Tarentine feature is suddenly introduced by Philistiôn, and that, as far as can be seen, without any inherent appropria-

(1) Perhaps a reminiscence of the exquisite vine-spray associated on a Velian coin of earlier date with the signature Φ (n° 10), according to Mr. Poole's suggestion, the work of an earlier Philistiôn.

teness and simply from the force of decorative habit, beneath the figure of his wounded lion. » (Evans, *Horsemen of Tarentum*, pp. 111-114.)

M. le D^r Arthur Evans a fait ressortir d'une manière si claire et si évidente la ressemblance des différents types des monnaies d'Héraclée, de Métaponte, de Tarente et de Vélia, signées ΦΙ, ΦΙΑΙ, ΦΙΑΙΣ ou ΦΙΑΙΣΤΙΩΝ, que j'ai reproduit *in extenso* sa remarquable et magistrale étude (1), dans laquelle il a rassemblé tous les arguments en faveur de l'hypothèse d'un seul et même graveur, Philistiôn, ayant créé des types monétaires pour ces divers ateliers.

Ce Philistiôn aurait été l'élève ou le collègue du graveur Aristoxenos, que nous avons vu remplir les mêmes fonctions de graveur à Héraclée, à Métaponte et à Tarente. Il faudrait aussi ne pas le confondre avec un Philistiôn d'une époque antérieure, dont les monnaies de Thurium, de Térina, de Pandosia et de Vélia sont simplement signées de l'initiale Φ.

MÉTAPONTE.

(Circ. 350-300 av. J · C.)

Suivant M. le D^r Evans, il existe des didrachmes

(1) Je n'ai d'ailleurs aucunement la prétention de faire une œuvre d'érudition ou même de critique, car j'ai simplement désiré, dans mon étude sur les signatures des graveurs anciens, réunir et coordonner les recherches des savants qui se sont jusqu'ici occupés de la question, et, pour éviter toute altération de sens, j'ai cité leurs remarques dans les langues originales.

de cet atelier, portant, au droit, la tête casquée du héros Leukippos, avec la signature ΦΙ associée au symbole de la triquetra. Cfr. Macdonald, *Catalogue Hunter*, I, pl. VI, 19; p. 91, n^o 22.

Ce même symbole, séparant les deux lettres Φ—Ι, se retrouve sur des monnaies de Vélia.

Il est donc fort possible que la signature ΦΙ se rapporte au graveur Philistiôn, qui aurait ainsi également travaillé pour Métaponte.

Sur d'autres didrachmes de cette même période, à la tête de Démêter couronnée d'épis, nous rencontrons aussi la signature ΦΙ que l'on a jusqu'ici toujours considérée comme représentant un magistrat, et la jolie pièce dont le droit est par le graveur ΚΑΛ, avec la tête de Dionysios aux trois quarts de face, couronnée de lierre, et dont le revers est signé : ΦΙΛ.



VELIA.

(Environ 350-300 av. J.-C.)

32. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, casquée, à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles; le casque est orné d'un quadriges au galop; sur la ligne de séparation d'avec le panache

(crista) en lettres minuscules, la signature, ΦΙΛΙΣ-
ΤΙΩΝΟΣ; grènetis.

Revers. YEΛHTΩN (en exergue). Lion à gauche,
debout sur une carcasse d'animal et dévorant sa
proie qu'il maintient de la patte droite de devant;
au-dessus, Nikê volant à gauche et tenant une
couronne; derrière elle, ΦΙ.

Poids : 7.35 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 313, n° 88. —
GARRUCCI, *op. cit.*, pl. CXIX, 18.
— MACDONALD, *Cat. Hunter*, I,
p. 118, n° 81. — VON SALLET,
op. cit., p. 37. — Vente Ash-
burnham, 1895, pl. I, 18. —
Musée de Vienne, n° 5065. —
Vente Hoffmann, 1898, n° 85.
— BRUNN, *op. cit.*, p. 299. —
Vente Wotoch, 1901, n° 144. —
Une variante de revers (Cat.
Burlington Fine Arts Club Exhi-
bition, pl. CI, n° 88) a les Dios-
cures galopant à droite (au lieu
de Nikê) entre les lettres φ — Ι.



33. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Semblable au précédent, mais sur le couvre-nuque du casque, un cavalier à droite; signature: $\Phi\Lambda\Lambda\text{I}\Sigma\text{T}\text{I}\Omega\text{N}$.

Revers. Semblable, mais la Victoire tient un diadème détaché; grènetis.

Poids : 6.70 gr.

B. M. Cat., n° 89.

34. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête casquée de Pallas, à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles; le casque est entouré d'une couronne d'olivier et orné d'un quadrigé au galop, à droite; sur le couvre-nuque, un griffon ou un cavalier galopant à droite; sur la ligne de séparation du panache, la signature: $\Phi\Lambda\Lambda\text{I}\Sigma\text{T}\text{I}\Omega\text{N}\text{O}\Sigma$; grènetis.

Revers. $\Upsilon\text{E}\Lambda\text{H}\text{T}\Omega\text{N}$. Lion marchant à droite; à l'exergue, Φ — I des deux côtés d'un pampre de vigne sur lequel rampe un serpent, à droite.

Poids : 7.40 gr.

B. M. Cat., *loc. cit.*, n° 86.

35. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Semblable, mais sans la couronne d'olivier autour du casque; sur le couvre-nuque, un griffon à droite, ou sans symbole.

Revers. Semblable au précédent.

Poids : 7.35 gr.

CARELLI, N. I. V. T., CXL, 53. —

GARRUCCI, *op. cit.*, pl. CXIX, 20.

— VON SALLET, *op. cit.*, p. 46. —

Musée de Vienne, n° 27943.



Sur ces deux monnaies, Philistion a adopté la manière de signer de son contemporain, Aristoxenos. Elles ont déjà été signalées par Raoul Rochette.

36. \mathcal{A} Didrachme. Semblable au n° 29, mais sans signature, ni au droit, ni au revers.

GARRUCCI, pl. CXIX, 19.

37. \mathcal{A} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à gauche, portant un collier, des boucles d'oreilles et un casque phrygien, richement décoré et orné d'un griffon avec aile arrondie; derrière, \odot .

Revers. YEANTON (à l'exergue). Lion, à droite, dévorant une tête de bélier, qu'il tient des deux pattes de devant; au-dessus, Φ — I et une saute-
relle à droite.

Poids : 7.40 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 313. n° 90. — GARRUCCI, pl. CXIX, 13. — MACDONALD, *op. cit.*, I, pl. VIII, 18; p. 118, n° 82. — Collection Philipsen. — Vente Sambon, mars 1902, pl. III, 17. — Vente Moltheim, 1895, n° 225.



38. A . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à droite, portant un collier, des boucles d'oreilles et un casque athénien à cimier, couronné de feuilles d'olivier et d'un griffon; derrière, A; devant, Φ .

Revers. YEAHTON (à l'ex.). Lion marchant à droite; au-dessus, I Φ , et un dauphin, à droite.

Poids : 7.45 gr.

B. M. Cat., p. 313, n° 92. — Vente Sambon, mars 1902, pl. III, 14. — CAR., CXXXVIII, 32. — SAMBON, *Cat. Maddalena*, pl. III, 14. — MACDONALD, *Cat. Hunter*, p. 115, n° 40. — Vente Carfrae, 1894, lot 21.



39. A . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à gauche, portant un casque athénien à cimier; devant, Φ ; derrière, K.

Revers. YEAHTON (à l'ex.). Lion marchant à gauche; au-dessus, Φ I et triskeles avec talaria ailées; entre les pattes du lion, quelquefois une coquille.

Vente Moltheim, 1895, n° 226. — B. M. Cat., p. 314, n° 95. — MACDONALD, *op. cit.*, p. 117, n° 56. — CAR., N. I. V. T., CXXXIX, 42. — Collection Philipsen.



40. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à droite, portant un collier, des boucles d'oreilles et un casque athénien, orné d'une aile et d'une couronne de feuilles d'olivier; devant, Φ ; derrière, \mathcal{A} .

Revers. $\Upsilon\epsilon\alpha\eta\tau\omega\lambda\text{N}$ (à l'ex.). Lion marchant à droite; au-dessus, Φ I et épi d'orge à droite; dessous, \mathcal{H} ; cercle linéaire.

Poids : 7.45 gr.

B. M. Cat., p. 314, n° 96. — Vente Sambon, mars 1902, n° 347. — Vente Wotoch, 1901, n° 149.

41. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à droite, portant un collier, des boucles d'oreilles et un casque athénien orné d'une aile arrondie et d'une couronne de feuilles d'olivier; au-dessus, Π ; derrière, Φ .

Revers. $\Upsilon\epsilon\alpha\eta\tau\omega\lambda\text{N}$ (à l'ex.). Lion marchant à droite; au-dessus, Φ I et grappe de raisin.

Poids : 7.30 gr.

B. M. Cat., p. 314, n° 98. — MACDONALD, *op. cit.*, I, p. 115, n° 42; pl. VIII, 12. — WARD, *op. cit.*, p. 14, n° 88.

42. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Semblable, mais le casque plus petit.

Revers. $\Upsilon\epsilon\alpha\eta\tau\omega\lambda\text{N}$ (à l'ex.). Lion marchant à

gauche, la tête à peu près de face ; à l'arrière-plan, un palmier, de chaque côté duquel Φ I.

Poids : 7.40 gr.

B. M. Cat., p. 314, n° 95, — Vente
Hess, oct. 1902, pl. II, n° 370.

43. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Semblable, mais sans les lettres.

Revers. Semblable au précédent.

GARRUCCI, *op cit.*, pl. CXIX, 7.



44. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à gauche, portant un collier, des boucles d'oreilles et un casque athénien à cimier, orné sur le front; sur le casque, un dauphin, et la lettre Φ sur le couvre-nuque; dessous, \mathcal{R} .

Revers. YEHTON (à l'ex.). Lion marchant à droite; au-dessus Φ I, et trident à droite; grènetis.

Poids : 7.45 gr.

B. M. Cat., p. 314, n° 100 — *Car.*,
CXXXIX, 49. — *Garrucci*, pl.
CXIX, 9. — *Macdonald*, *op. cit.*,
I, p. 116, n° 44. — Vente *Car-*
frae, pl. I, 15, n° 22. — Vente
Whitehead, 1898, pl. I, 6. — Une
autre variété; *Car.*, CXXXVIII,
34. — Vente *Wotoch*, 1901,
n° 143.



45. A . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à droite, portant un collier, des boucles d'oreilles et un casque athénien à cimier, orné d'un griffon à droite, avec aile arrondie; au-dessus, Δ .

Revers. ΥΕΛΙΤΩΝ (à l'ex.). Lion marchant à droite; au-dessus, Φ I des deux côtés d'un pentagramme.

Poids : 7.40 gr.

B. M. Cat., p. 316, n° 102. — CAR., CXXXVIII, 3. — MACDONALD, *op. cit.*, I, p. 115, n° 46. — WARD, *op. cit.*, n° 87. — Collection Philipsen. — Vente Sambon, mars 1902, pl. III, 65. — Vente Moltheim, 1895, n° 227. — Vente Wotoch, 1901, n° 139.



46. A . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à gauche, coiffée du casque athénien à cimier, orné d'un griffon; sur le couvre-nuque, Φ ; derrière, A .

Revers. ΥΕΛΙΤΩΝ (à l'ex.). Lion marchant à

droite; au-dessus, caducée à droite, suspendu par une chaînette.

B. M. Cat., p. 315, n° 105. Var.
MACDONALD, *op. cit.*, p. 116, n° 49.
— Vente Sambon, mars 1902,
n° 346. — Var. vente Wotoch,
1901, n° 147.



Sur quelques didrachmes de ce même atelier, la signature Φ se trouve associée soit au droit, soit au revers à celle de Kleodoros, $\succ\text{E}$. (Voir les n° 60, 72-73, 77-79, 83-84 du Catalogue du British Museum, *Italy*, pp. 311-312; ainsi que les pièces décrites sous Kleodoros, et encore les suivantes) :

47. A . Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas, à gauche; le casque est orné d'une centauresse à gauche; derrière $\succ\text{E}$.

Revers. Semblable; au-dessus du lion, $\succ\text{E}$; au-dessous, Φ .

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 77.

48. A . Didrachme. *Droit*. Semblable, sans ornement sur le bord du casque, et la signature $\succ\text{E}$.



Revers. Semblable; sans monogramme au-dessus du lion; dessous, Φ .

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 78, var.

49. \mathcal{R} . Didrachme. Semblable; l'inscription du revers se lit sur une bande en relief; au-dessus du lion, Φ ; au-dessous, $\succ\lrcorner$.

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 79.

Sur une petite monnaie de cuivre, nous trouvons également la signature $\Phi\lrcorner$, au revers.

50. \mathcal{A} . *Droit.* Tête de Poseidon, aurée, à gauche. *Revers.* $\text{E}\Delta\text{HT}\Omega\text{N}$. Chouette de face; au-dessus, Φ ; grènetis.

B. M. Cat., *Italy*, p. 317, n° 126.



L'inscription $\Phi\lrcorner$ sur le didrachme de Croton, reproduit ci-dessous, ne pourrait sans doute être considérée comme se rapportant à un graveur, quoiqu'elle nous rappelle la manière de signer de Philistion.



PHILOKLES (?).

ΦΙ, ΦΙΑΩ, ΦΙΑΟ *.

Cette inscription, qui peut représenter une signature de graveur, se rencontre sur des monnaies d'Héraclée et de Métaponte.

HÉRACLÉE.

Circ. 380-300 av. J.-C

1. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. ΗΗΡΑΚΛΕΙΩΝ. Tête de Pallas, à gauche, portant un casque corinthien à cimier, orné d'un griffon.

Revers. Hercule nu, debout à droite, s'appuyant sur sa massue de la main droite et tenant une peau de lion dans la main gauche; dans le champ, à droite, Nikê volant à gauche pour le couronner; dans le champ, à gauche, ΦΙΑΟ.

Poids : 6.36 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p. 231 n° 45. —
CAR, N. I. V. T., CLXI, 25. —
MACDONALD, *Cat Hunter*, I, p. 87,
n° 14. — VON SALLET, *op. cit.*,
p. 38. — WARD, *op. cit.*, n° 47.
— Vente Montagu, I, 1896, lot 35.



2. \mathcal{R} . Didrachme. *Droit*. Type semblable, mais sur le casque, Skylla; derrière, FA.

Revers. ΗΗΡΑΚΛΕΙΩΝ. Hercule, nu, debout, de face, la tête tournée à droite, se couronnant lui-même de la main droite et s'appuyant de la gauche sur sa massue; il porte la peau de lion, qui lui retombe de l'épaule gauche par dessus le bras gauche et derrière son dos; elle est suspendue par une courroie passant sur l'épaule droite et sous le bras gauche; dans le champ, à gauche, *aplustrum*; à droite, ΦΙΛΩ.

Poids : 6.55 gr. .

B. M. Cat., *Italy*, p. 232, n° 50 -
Cf. CAR., N. I. V. T., CLXI,
22. - Var., MACDONALD, *op. cit.*,
I, p. 87, n° 16; pl VI, II -
VON SALLET, *op. cit.*, p. 38.



3. Ϡ . Didrachme. *Droit.* Type semblable, à droite, mais la tête plus grande et le casque orné d'une couronne de feuilles d'olivier; derrière, Ϡ .

Revers. Même inscription. Type semblable, sans symbole; à la droite des pieds d'Hercule, ΦΙ.

Vente Moltheim, 1895, n° 155 -
B. M. Cat., *Italy*, p. 232, n° 51.

Ces didrachmes sont décrits par Raoul Rochette, p. 40.

Les monnaies de Métaponte, à ma connais-

sance; ne portent que la signature abrégée Φ I ou Φ qui peut représenter Philistion aussi bien que Philo..., et je ne les décrirai pas ici.

Cfr. EVANS, *Horsemen of Tarentum*, pp. 110-115.

PHRYGILLOS.

(ΦΡΥΓΙΛΛΟΣ.)

Artiste syracusain, dont la signature se rencontre sur des monnaies et sur une gemme, de la seconde moitié du V^e siècle, après 440 av. J.-C.

D'après Furtwängler, Phrygillos devait être originaire de l'Asie Mineure, comme d'ailleurs son nom l'indique, et il est possible aussi qu'il reçut son éducation artistique à Athènes. Son style le rattache à l'école de Phidias et rappelle le traitement libre et délicat des monuments attiques.

Furtwängler, *Die Antiken Gemmen*, III, p. 126, fait les observations suivantes en rapport avec cet artiste : « ...Die knappere Form, welche die laxer ionische Weise in dem Athen der phidiasischen Epoche gewonnen hatte, verbreitete sich dann nach dem Westen. Wie hier in Grossgriechenland und Sizilien in der Zeit nach 440 auf den Münzstempeln mit einem Male der von Athen dahin verpflanzte vollendet freie, weiche und doch keineswegs laxer, auf ionischer Basis erwachsene Stil der phidiasischen Kunst auftritt, habe ich an anderer Stelle ausführlicher dargelegt (*Meisterwerke*, S. 143 ff.). Zu dem in Syrakus thätigen

Künstlern dieser Richtung gehörte Phrygillos, wie der Name andeutet wohl ein Kleinasiate, der ober in Athen seine Bildung empfangen haben wird. Ausser mehreren für Syrakus geschnittenen Münzstempeln kennen wir eine Gemme von ihm (Tafel XIV, 6, Eros à genoux à droite), die eine freie weiche, mit attischen Denkmälern nächst verwandte Weise zeigt. Was ohnehin voraussetzen war, dass Stempel- und Gemmenschnitten von denselben Personen ausgeübt ward, wird hier durch ein gutes Beispiel bestätigt. Die Münzen lehren nun, dass jene attische Richtung in Unteritalien und Sizilien gegen Ende des fünften Jahrhunderts sich trotz der weichen Schönheit, die sie erstrebte, doch nicht minder exakte saubere Vollendung auch der kleinsten Einzelheiten bei knappster Raumfüllung zum Ziele setzte. Darum sind ihre Münzen zu jenen herrlichen Kabinetsstücken geworden, als welche sie schon im Alterthum bewundert wurden. Im Gemmenschnitt aber haben jene Künstler die Sorgfalt noch gesteigert; ein Beispiel ist Tafel IX, 49 (Hercule étouffant le lion), wahrscheinlich, wie Evans vermutet, eine δημοσία σφραγίς, ein öffentliches Beamtensiegel von Syrakus, da das Bild genau mit Goldmünzen des Euainetos und Kimon stimmt, nur noch viel feiner und minutiöser gearbeitet ist; wahrscheinlich stammt es von Euainetos. »

L'inscription ΦΡΥ, qui, sur les monnaies de Syracuse, représente indubitablement la signature du

graveur Phrygillos, paraît aussi sur une belle monnaie de Thurium, mais ici elle est généralement considérée comme l'abréviation d'un nom de magistrat.

Les types de têtes de Phrygillos paraissent tous dater de l'époque qui précède le siège d'Athènes. Ils se distinguent par une délicatesse microscopique dans le traitement des détails, autre preuve à l'appui de l'hypothèse que l'artiste a aussi exercé la profession de graveur en gemmes *to-reutes*).

Il est possible, comme on l'a suggéré, que l'artiste Euainetos ait été l'élève de Phrygillos.

SYRACUSE.

(Circa 430-415 av. J.-C. et plus tard.)

I. R . Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles, un collier et une sphendoné ornée derrière d'étoiles à huit rayons et portant les lettres : ΦΡΥ sur le bandeau frontal ; autour, quatre dauphins.



Revers. Quadriga à gauche, conduit par une au-

rigatrix (Perséphone) portant une torche allumée et tenant les guides de la main droite; au-dessus, Nikê, volant à droite, tient une couronne dont elle va orner l'aurigatrix; à l'exergue, un épi d'orge avec trois feuilles, à gauche; grênetis.

Poids : 17.05 gr.

B. M. Cat. *Sicily*, p. 168, n° 158.
— Vente Bunbury, 1896, n° 454 et 455 (ce dernier, avec une tête de grue derrière la tête d'Aréthuse).— HILL, *op. cit.*, pl. III, 13.

2. A . Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚ ΩΣΙΟΝ. Type semblable et même signature d'artiste; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers. Pareil au précédent; Nikê porte une couronne et une palme.

B. M. Cat., *op. cit.*, p. 169, n° 159.

Un autre exemplaire au British Museum porte la légende ainsi formée : ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ.

B. M. Cat., *op. cit.*, p. 169, n° 160

3. A . Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚ... Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles, un collier et une sphendonê attachée au sommet de la tête et ornée derrière d'étoiles à huit rayons; sur le bandeau frontal, l'inscription : ΦΡΥ; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers. Semblable, mais Nikê ne porte que la couronne.

Poids : 16.9 gr.

B. M. Cat., *op. cit.*, p. 169, n° 161.

On pourrait encore attribuer à Phrygillos, d'après le faire, le tétradrachme du style suivant, dont je reproduis l'exemplaire de la vente Evans (lot 87, pl. V).

4. \mathcal{R} . Tétradrachme. *Droit*. [ΣΥ]ΡΑΡΟΣ[ΙΩΝ] en gros caractères. Tête de Nikê (?) à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles à trois pendoques; la chevelure en korymbos; autour de la tête, quatre dauphins; le tout, dans un cercle linéaire.

Revers Quadriga à gauche, conduit par une aurigatrix tenant une torche allumée; au-dessus, Nikê volant à droite pour couronner l'aurigatrix; à l'exergue, épi d'orge.

Poids; 17.25 gr.

Vente Evans, 1898, pl. V, 87. —
Cat. Burlington Fine Arts Club
Exhibition, 1903, pl. CII, n° 129.



5. \mathcal{R} . Tétradrachme. *Droit*. ΣΥ ΡΑΚ ΟΣ Ι ΩΝ. Tête de Korê (ou Perséphone), à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier; la chevelure est ornée d'une couronne d'épis et de pavots à feuilles simples, avec tête de pavot au-dessus du front; sous la tête, la signature de l'artiste : ΦΡΥΓΙΑΔ; autour, quatre dauphins.

Revers, par Euthymos. Quadrigue à droite, conduit par un aurigator ailé; les chevaux sont au galop et disposés presque de face, leur action est libre, quoique régulière; au-dessus, Nikê, volant à gauche, s'apprête à couronner l'aurigator; à l'exergue Skylla à droite, étendant la main droite ouverte vers un petit poisson; derrière, un dauphin; sous la ligne d'exergue, à droite, la signature : EYΘ.

Poids : 17 grammes.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 156.—WEIL, *op. cit.*, pl. I, n° 8-9. — HOLM, *op. cit.*, pl. V, n° 2 — WARD, *op. cit.*, pl. VII, n° 281 — Vente Hirsch, 1903, pl. V, n° 988. — HILL, *op. cit.*, pl. III, n° 14. — Vente Bunbury, pl. IV, n° 452. — HEAD, *Coins of Syracuse*, pl. III, n° 14. — DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. VI, n° 70. — Vente A.-J. Evans, pl. IV, 86.— Vente J. Gréau, pl. I, 876. — Burl. F. A. Club Exh, pl. CII, n° 123.



Voyez aussi la reproduction sous la notice du graveur EYΘ...

6. A . Tétradrachme. Une autre variété.

TORRENUZZA, pl. LXXII, 9.

7. A . Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête de Korê, à gauche; sur le bandeau frontal de la sphendonê, traces de l'inscription ΦΡΥ; autour de la tête, trois dauphins.

Revers, par Euarchidas. Quadriges à gauche, conduit par Perséphone, représentée de face et tenant une torche; au-dessus des chevaux, Nikê, volant à droite, tient une couronne et un aplustre; à l'exergue, un épi; sous la ligne d'exergue, la signature de l'artiste : ΕΥΑΡΧΙΔΑ.

EVANS, *loc. cit.*, pl. XVIII, fig. 7. —
SALINAS, *op. cit.*, pl. XVII, fig. 25.
(Collection de Luynes.)



D'autres variétés de revers, mais avec le même droit, sont énumérées parmi les monnaies signées d'Euarchidas (pp. 122-123).

8. A . Hémidrachme. *Droit*. Tête de Korê, à gauche, portant une sphendonê ornée d'étoiles, de laquelle s'échappent quelques boucles de cheveux; sous le menton, la lettre Φ; autour, trois dauphins.

Revers, par *Euarchidas* (?). Quadriges à gauche, conduit par Perséphone, que couronne Nikê, volant

à droite; à l'exergue, épi d'orge, et à gauche, les lettres EY.

EVANS, *Num. Chron.*, 1890, p 306
pl. XVIII, fig 8. (Coll. Evans.)



L'épi d'orge accompagne généralement des têtes du graveur Phrygillos, et il est possible que tous les revers dont l'exergue est orné de ce symbole, doivent être attribués à Euarchidas.

9. *Æ*. Litra *Droit*. Tête de femme, à gauche, ornée d'une sphendonê, sur laquelle on lit, derrière, le nom de ΦΡΥ(γίλλος); devant la tête ΣΥ et un dauphin; derrière, un épi.

Revers. Polype (cledone moschata).

Collection Imhoof-Blumer (Musée de Berlin). — IMHOOF, *Monn grecques*, p. 29.

10. *Droit*. Tête de femme, à gauche, la chevelure bouclée et retenue par un kékryphale sur lequel se lit la signature du graveur, ΦΡΥ; derrière, un dauphin.

Revers. Roue; dans les espaces supérieurs, ΣΥΡΑ; dans les inférieurs, deux dauphins plongeant.



11. Æ . *Droit*. Types semblables, mais la signature : ΦPY , dans le champ derrière la tête; un pan du kékryphale tombe le long du cou.

Vente Maddalena, lots 657-658.

Ces petites monnaies, dit M. A. Sambon, sont de véritables chefs-d'œuvre de la glyptique syracusaine; elles ont été considérées comme telles dans l'antiquité, puisque quelques exemplaires sont signés, et c'est un exemple jusqu'ici unique dans le monnayage de bronze.

12. Æ . Mêmes types, mais sans la signature; quelquefois, un symbole derrière la tête, un épi, etc.

Vente Maddalena, lots 661-663.

M. le professeur Percy Gardner, dans *Types of Greek coins*, émet l'hypothèse suivant laquelle Phrygillos serait le même artiste qui signe Φ sur des monnaies de Vélia, Tarente, Térina, Métaponte et Héraclée :

« On a fine piece of Thurium (B. M. Cat., *Italy*, p. 287). the obv. bears the letter Φ , the reverse the syllable ΦPY . It is possible that in all cases Φ may be the initial of a magistrate's name, but more likely that it is the signature of an artist, who may possibly, as the Thurian piece suggests, be the Sicilian engraver Phrygillus. Certainly the style of these pieces is uniform, and as fine and delicate as that of Phrygillus' signed works. » Furtwängler est d'avis que cette hypothèse ne pourrait être soutenue, à cause de la différence

absolue de style entre la monnaie de Thurium et celles signées Φ des ateliers de la Grande Grèce (*Masterpieces of Greek Sculpture*, I, 106, note 1).

Von Sallet disait déjà (*Künstlerinschriften*, 1871) « ΦΡΥ auf Münzen von Thurii, im Felde, zuweilen in kleiner Schrift, ist als Künstlername völlig zweifelhaft ».

M. le D^r Evans place la signature ΦΡΥ au même rang que celle de ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ. (*Num. Chron.* 1896, p. 138.)

XAPI...

Cette inscription, qui représente, sans doute, un nom de graveur, se rencontre sur des didrachmes d'Arcadie, dont je reproduis un exemplaire, décrit par M. le D^r F. Imhoof-Blumer dans la *Zeitschrift für Numismatik*, III, p. 288 (pl. VII, n^o 1).

ARCADIE (MEGALOPOLIS).

(Circa 370-350 av. J.-C.)

℞. Didrachme *Droit*. Tête de Zeus lauré, à gauche.

Revers. Figure de Pan, jeune, nu, assis à gauche, la tête de face, sur un rocher qu'il recouvre en partie de sa chlamyde, et sur lequel on lit l'inscription XAPI; il tient dans la main droite le lagon; au-dessus, sur le rocher, la syrinx; à gauche, dans le champ, ℞.

Poids : 11-90 gr.

Collection Haag.—*Zeits. für Num.*, III, pl. VII, 1.—R. WEIL, *Arkadische Münzen* (*Zeits. für Num.*, 1882, p. 28).



MM. le Dr Imhoof-Blumer (*Zeits. f. Num.*, I, 1873, p. 128, note 3; III, p. 288), A. von Sallet et Friedländer (*Zeitsch. für Num.*, II, pp. 6, 139 et 247) ont tous trois fait allusion à cet intéressant didrachme, dont le droit paraît être du même coin et, par conséquent, du même artiste que celui de la pièce signée OAY ou OAYM. Il est donc très probable que ces deux didrachmes sont à peu près contemporains et du même atelier. Les noms OAYM et XAPI se rapportent, comme le fait remarquer M. le Dr Imhoof, à des personnages et probablement à des graveurs monétaires.

Nous avons vu précédemment que l'artiste Olympios est connu également comme graveur de gemmes, une preuve de plus à l'appui de la supposition que les signatures OAY et XAPI sont celles d'artistes et non de magistrats monétaires.

CHOERION.

(XOIPION; XOI.)

Graveur monétaire à Catane de la première moitié du quatrième siècle avant notre ère. Contemporain d'Hérakleidas, les deux artistes paraissent avoir travaillé en même temps pour l'atelier

de Catane, dont quelques émissions portent leurs deux signatures, l'une au droit et l'autre au revers.

CATANE.

(Circa 415-403 av. J -C.)

I. \mathcal{R} . Tétradrachme. *Droit*. Tête d'Apollon de face, couronnée de feuilles de chêne; les cheveux longs et flottants; dans le champ, à gauche, un arc tendu; à droite, une lyre; sous le cou du dieu : ΑΠΟΛΛΩΝ ; dans le champ, à gauche, ΧΟΙΡΙΩΝ ; grènetis.

Revers. ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ (à l'ex.). Quadriga à gauche, conduit par un aurigateur tenant les guides des deux mains et un aiguillon dans la droite; les chevaux galopant, et la bride du cheval le plus éloigné traînant sur le sol; au-dessus, Nikê volant à gauche, tient une couronne détachée, des deux mains; devant les chevaux, une colonne ionique (mèta); à l'exergue, une langouste.

Poids : 16.9 gr.

B M. Cat., *Sicily*, p. 47, n° 34.—
WEIL, *op. cit.*, pl. III, 3.—HOLM,
op. cit., III pl. VI, 4.—HUNTER,
t. XV, 21.—MACDONALD, *op. cit.*,
p. 172, n° 12 (17.20 gr.).—Vente
Montagu, I, lot 93.—Musée de
Berlin.—HILL, *op. cit.*, pl. IX,
obv. 4, rev. 2.—SALINAS, *op. cit.*,
pl. XIX, 19.—Vente Bunbury,
1896, n°s 288-289 (sans la signa-
ture)—TORREMUZZA, *Auctar*, I,
pl. III, n° 1.—VON SALLET, *op.*
cit., p. 41.—Musée de Vienne,
n° 6405.—Collection Philipsen.



2. A . Drachme. *Droit.* AMENANOS. Tête à gauche du dieu fluvial Amenanos, jeune, ornée d'un diadème et d'une corne; autour, deux poissons d'eau douce et une crevette; sous le cou, la signature : XOI

Revers. A l'exergue : KATANAIO
N. Quadriga au galop à droite conduit par un aurigateur qui tient les guides et un fouet; la bride du cheval le plus éloigné traîne sur le sol; au-dessus, Nikê, volant à gauche, est sur le point de couronner l'aurigateur; grènetis.

SALINAS, *op. cit.*, pl. XIX, 32

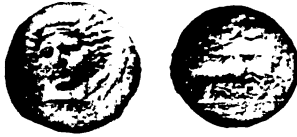
3. A . Drachme. *Droit.* AMENANOS. Tête jeune du dieu fluvial Amenanos, de trois-quarts de face à gauche et cornu, les cheveux ondulés et ceints d'un diadème; à droite, deux poissons d'eau douce, et à gauche, une écrevisse; sous le cou, la signature du graveur XOI.

Revers. KATANAION. Quadriga à droite, conduit par Athéna, tenant une lance dans la main droite et un bouclier dans la gauche, au-dessus, Nikê,

volant à gauche, est sur le point de couronner l'aurigatrix: à l'exergue, méandre.

Poids : 4.21 gr.

SALINAS, *op. cit.*, pl XIX, 22. —
Vente Rothschild, 1900, n° 91.



Une drachme d'un type semblable porte la signature d'Hérakleidas au revers.

4. \mathfrak{R} . Drachme. *Droit*. Pareil au précédent.

Revers.TA... à l'exergue. Quadriga à droite, conduit par Athena, tenant une lance et un bouclier; au-dessus, Nikê, volant à gauche, couronne l'aurigatrix; à l'exergue, méandre; dans le champ à droite : ΗΡΑΚΛΕΙΔΑ.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 49, n° 42. —
WEIL, *op. cit.*, pl. III, 2. — HOLM,
op. cit., p. 629, n° 188. — Vente
Bunbury, 1896, lot n° 294.



On rencontre fréquemment des tétradrachmes et drachmes de Catane aux types décrits ci-dessus et qui ne sont pas signés. Il est évident qu'ils doivent avoir été gravés, soit par Choerion, soit par Herakleidas. Une comparaison minutieuse du

travail de ces deux artistes permettra même de distinguer les œuvres de l'un et de l'autre, car tandis que le style d'Hérakleidas est plein de vigueur, celui de Choerion est plus doux et pèche, peut-être, par une certaine exagération des détails et de l'ornementation.

Holm, dans *Das alte Catania*, Lübeck, 1873, p. 43, décrit une drachme avec la tête d'Aménanos au droit et un quadrigé au revers, accompagné de la signature complète : XOIPION. Il ne mentionne cependant pas cette pièce dans *Geschichte Siciliens*, 1898, III.

* * *

En terminant cette étude, je devrais peut-être encore signaler quelques autres inscriptions offrant le caractère de signatures de graveurs au même titre que plusieurs de celles que j'ai mentionnées. Ainsi, pour l'atelier de Tarente, Δ, ΔΑΙ, Ι, ΓΗ, Ξ, ΚΔΗ, ΕΠΑ, Μ, ΝΚ, ΝΙΚΑΡ, ΣΙ, ΣΑ, etc. Mais, même sans craindre de trop compliquer ma tâche, il me semble qu'il est absolument impossible de se prononcer avec le moindre degré de certitude sur la réelle attribution de ces sigles monétaires, et je préfère en conséquence ne pas allonger ma liste, déjà suffisamment chargée de noms.

Il est heureux que les signatures de certains créateurs des plus beaux types monétaires grecs n'offrent aucun doute et qu'elles nous révèlent ainsi des noms d'artistes, peu connus du grand

public, mais qui méritent cependant, par leurs chefs-d'œuvre, notre admiration et notre estime, au même degré que les sculpteurs ou les peintres, leurs contemporains. Leurs productions, de dimensions exigües, attirent moins l'attention que les œuvres célèbres de la statuaire antique, mais elles n'en sont pas moins d'une séduction irrésistible, d'un charme toujours nouveau. En les contemplant, le plaisir de l'œil va de concert avec la satisfaction de l'esprit. On y ressent cet accent de sincérité émue, de poésie personnelle et d'art véritable qui émane des vrais chefs-d'œuvre. Là triomphe la grâce antique. Point d'effort : l'extrême simplicité s'allie à l'extrême richesse. « *Et c'est, dit Lenormant, le propre de l'art parvenu à sa perfection de donner autant de grandeur aux plus petits qu'aux plus immenses objets, et de rassembler sur un flan monétaire de deux ou trois centimètres de diamètre autant de beauté et de puissance que dans une statue colossale.* »

L. FORRER.

* * *

Inscriptions signalées par différents auteurs, mais non acceptées comme signatures de graveurs par la critique la plus récente :

D^r ALF. VON SALLET, *Die Künstlerinschriften, etc.* :
 AΓΗ. Métafonte et Térina (aussi APH ou AΠΗ).
 A.M. Tétradrachme de Chalcidice.

ΑΡΙΣΤΗ. Métafonte.

ΑΡΧ. Drachme de Séleucus (déjà contestée par A. von Sallet).

ΑΥΓΙ. Didrachme de Métafonte.

ΕΥΗΣ. Didrachme de Camarina (lecture fautive pour ΕΥΑΙ).

ΕΥΦΑ et **ΕΥΦΡ.** Thurium et Héraclée.

ΙΩΙΔΟΥ. Tétradrachme de Persée, roi de Macédoine.

ΙΣΙΔ. Tétradrachme de Séleucus IV.

ΚΙ. Lampsaque.

ΝΟΥΚΛΙΔΑ. Syracuse. (Von Sallet a déjà démontré que cette lecture est fautive, la vraie signature étant ΕΥΚΛΕΙΔΑ.)

ΟΔΥΜΠΙ. Naples (déjà contestée par von Sallet).

ΩΣΟΣ. Histiaea

RAOUL ROCETTE, *Lettre à M. le duc de Luynes :*

ΣΩΣΙΣ. Syracuse, lecture erronée.

ΝΟΥΚΛΙΔΑ. Syracuse, id.

ΝΙ (Nikôn). Syracuse.

ΕΥΦΑ ou **ΕΥΦΑΚ.** Thurium.

ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ. Tarente.

ΑΓΗ. Métafonte (signature considérée comme celle d'un graveur par M. le D^r Arthur Sambon et d'autres). (*Voyez* vente Sambon, 24-26 mars 1902.)

D^r H. BRUNN, *Geschichte der griechischen Künstler :*

ΑΓΗ. Métafonte.

ΑΡΧ. Séleucus Nicator.

ΑΥΓΙ. Métafonte.

ΕΥΦΑΣ. Thurium.

ΖΩΙΛΟΥ. Persée de Macédoine.

ΙΣΙΑ. Séleucus IV, de Syrie.

ΝΟΥΚΛΙΔΑ. Syracuse.

ΜΑΛΥΣ

ΝΙΚΟ.

Noms d'artistes proposés par Raoul Rochette,
mais rejetés par Brunn, d'après d'autres savants :

Artemisios.

Diophanes.

Euphas.

DEMI-GROS INÉDIT

D'ARNOULD DE HORN, ÉVÊQUE DE LIÈGE

1378-1389

La collection déjà si remarquable de l'hospice de Geer vient de s'enrichir, grâce à la générosité de notre savant ami M. Marcel de Puydt, d'une pièce inédite d'Arnould de Horn.

Nous sommes heureux de la faire connaître et d'augmenter ainsi le numéraire de cet évêque dont on ne possède plus à présent que deux types de pièces en argent.



En voici la description :

— Dans un encadrement de cinq arcs, buste mitré de l'évêque portant sur la poitrine l'écusson de Horn. ✱ ARNOULOVVS | EPS : LI·D·.

— Croix pattée coupant la légende intérieure : I : N | OI | E : D | NI | (in nomine domini). Légende extérieure : MONETA : N·VT : DE : WI.

L'état de conservation de cet exemplaire ne nous a malheureusement pas permis de déchiffrer le nom de l'atelier monétaire : l'initiale **W** bien lisible indique tout naturellement Weert ou Wessem, localités importantes de la seigneurie de Horn dont l'évêque était originaire. Nous croyons lire Weert, plutôt que Wessem, parce que les lettres qui suivent **W** nous semblent être **IÆR**.

A cette époque, l'atelier de Weert était en activité, ainsi que le prouve l'article publié par notre éminent président, M. le Vicomte Baudouin de Jonghe, dans la première livraison de la *Revue belge de Numismatique*, année 1898 : « *Les monnaies frappées par Thierry-Loef, à Weert, soit comme seigneur de la terre de Hornes, soit comme tuteur de son neveu, sont parvenues jusqu'à nous* », puis en note de cet article se trouve la légende : *Moneta nova Vierdensis*. Thierry, dit Loef de Hornes, était le frère de l'évêque Arnould de Horn, issu comme lui de Guillaume V de Hornes et d'Élisabeth de Clèves, sa seconde femme. On s'explique parfaitement que l'évêque ait choisi pour battre monnaie un atelier situé dans la seigneurie de sa famille.

Cette pièce me paraît être un demi-gros. Elle a malheureusement perdu beaucoup de son poids primitif, à cause de l'oxydation profonde dont elle a souffert, au point d'être percée d'outre en outre en divers endroits.

J. GAILLARD.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERES DE BRUXELLESAU XVII^e SIÈCLE(1620-1698)

CINQUIÈME ARTICLE.

PLANCHE IV.

Dans ce cinquième article sur les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVII^e siècle, nous allons passer en revue les jetons frappés pour ces hauts fonctionnaires au cours des années 1665 à 1672.

Constatons, tout d'abord, que deux événements de la plus haute importance signalèrent le commencement de cette cinquième période : d'abord, la mort du roi d'Espagne, Philippe IV, souverain des Pays-Bas méridionaux, décédé à Madrid le 17 septembre 1665 et, ensuite, l'inauguration de son successeur, Charles II, laquelle eut lieu à Bruxelles, le 24 février 1666.

L'esprit des Belges n'était plus le même qu'à

l'époque de Philippe II; leur haine des Espagnols s'était atténuée. Aussi, aux funérailles du feu roi, qui furent célébrées avec grande pompe à Bruxelles, les 4 et 5 novembre 1665, à l'église de Sainte-Gudule, tous les habitants de la ville témoignèrent-ils de la plus respectueuse déférence à la mémoire de Philippe IV.

Ils se montrèrent tout aussi loyalistes, le 6 du même mois, au *Te Deum* qui fut chanté à la chapelle de la Cour, pour leur annoncer l'avènement, sous la tutelle de sa mère, du nouveau roi, Charles II, encore enfant.

Suivant la méthode suivie par nous jusqu'ici, nous donnerons, tout d'abord, la liste des premiers et des deuxièmes trésoriers de 1665 à 1672.

PREMIERS TRÉSORIERES.	SECONDS TRÉSORIERES
1665-1666. — J.-B. de Visscher.	P.-J. d'Armstorff
1667 1668. — P.-J. d'Armstorff (1).	Charles-Jacques Tave (1).
1669. — Charles-Jacques Tave.	Théodore d'Elshout.
1670 1671. — Théodore d'Elshout.	A.-F. de Brouckhoven.
1672. — A.-F. de Brouckhoven.	Jean Cools.

Le premier trésorier de l'année 1665, on vient de le voir, fut *J.-B. de Visscher*, dont le mandat fut continué l'année suivante. Pour cette double nomination, il fit frapper les deux jetons ci-après :

46. — 1665. Dugniolle, 4214. — Van Orden, tome I, n° 1302.

(1) Dans l'*Histoire de la ville de Bruxelles*, les noms de ces deux trésoriers sont intervertis par erreur.

— L'écu droit de *J.-B. de Visscher*, surmonté d'un heaume, sommé d'une aigle éployée.

Légende : PROSPERITATE · ET · BENIGNITATE.

Revers : Un miroir suspendu à un nœud, accosté de la date : 16-65.

Légende : SINE — FVCO.

Voir n° 46 de la planche.

47. — 1666. Dugniolle, 4233. — Van Loon, tome II, p. 571, n° 3.

— L'écu incliné de *J.-B. de Visscher*, timbré à l'angle senestre d'un heaume surmonté d'une aigle éployée. Sans légende.

Revers : Un palais précédé d'un superbe jardin, éclairé par un splendide soleil, entouré de la lettre C, initiale du nouveau souverain, Charles II.

Légende : ORITVR, en haut ; ET · REMOVAT, en bas. Sous le premier mot, la date 1666.

Voir n° 47 de la planche.

Remarquons que ces deux jetons portent respectivement les dates de 1665 et de 1666, c'est-à-dire l'année de la nomination de de Visscher et celle de la continuation de ses fonctions, au lieu de 1666 et 1667, dates qui marquent la fin de chacun de ces mandats.

Du dernier de ces deux jetons (n° 47) il existe un exemplaire avec des variétés de gravure au revers, principalement à la lettre C qui encadre le

soleil, de façon plus ou moins apparente ; ainsi qu'aux rayons que cet astre projette (1).

Jean-Balthazar de Visscher, seigneur de Celles, du lignage de Steenweghe, portait : *de gueules au sautoir d'or*. CIMIER : *une aigle de sable*.

Il figure un grand nombre de fois sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1655, jusqu'en 1694, année de sa mort.

Pour l'année 1667, le premier trésorier fut *P.-J. d'Armstorff*, qui fut également continué dans ses fonctions pour l'année suivante.

Voici les deux jetons qui rappellent cette double magistrature :

48. — 1667. Dugniolle, 4243 — Van Orden, tome I, n° 1306.

— L'écu droit de *P.-J. d'Armstorff*, surmonté d'un heaume, sommé d'un homme issant, habillé de sable. Sans légende.

Revers : Saint Michel combattant le démon. (Armoiries de Bruxelles.)

(1) Outre ce jeton de 1666, frappé pour commémorer l'avènement de Charles II au trône d'Espagne, il en existe un autre avec le revers en tout semblable, mais avec la date de 1686, au lieu de 1666 (Dugniolle, 4516) Le droit de ce jeton reproduit le même avers que celui des jetons de Dugniolle, 4463 et 4500, qui furent frappés par J.-B. de Visscher, comme 52^e et 54^e Intendant du Rivage. Ce jeton, non reproduit jusqu'ici, a été frappé comme un hommage au souverain, lors de la nomination de *J.-B. de Visscher*, en qualité de baron de Celles, le 1^{er} septembre 1686, et cela bien qu'il n'occupa aucune fonction officielle en cette année.

Légende : DIVVS · MICHAEL · PATRONVS · (chronogramme : 1667).

Voir n° 48 de la planche.

49. — 1668. Dugniolle, 4258. — Van Loon, tome III, p. 24.

— Même droit qu'au jeton précédent; sauf de légères différences de gravure dans les détails qui entourent l'écu. Sans légende.

Revers : Même sujet que le revers précédent, mais avec grande variété dans l'armoire de Bruxelles.

Légende : DIVVS · MICHAEL · IN PESTE · PATRONVS (chronogramme : 1668).

Voir n° 49 de la planche.

Ce jeton remémore l'horrible peste qui ravagea Bruxelles pendant les années 1667 et 1668.

Pierre-Fosse d'Armstorff, écuyer, seigneur de Woluwe-Saint-Lambert et Saint-Pierre, du lignage de Sleeuws, écartelait : aux 1 et 4, de gueules, bordé d'or, à un buste d'homme habillé de sable; aux 2 et 3, de sable à la fasce d'or. Sur le tout, d'azur à sept besants d'or, 3, 3 et 1, au chef du même (1). Il figure sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1639 à 1687. Il mourut le 12 février 1688, étant en fonction de premier bourgmestre.

Dans la *Revue belge de Numismatique* de 1898, nous avons publié une Étude sur les jetons de ce

(1) Tous ces jetons portent sur le petit écu du centre, par erreur, six besants d'or, 3, 2 et 1.

magistrat, non seulement comme premier trésorier, mais aussi comme intendant du canal, étude à laquelle nous renvoyons le lecteur pour les nombreux renseignements que nous avons pu y réunir.

En 1669, *Charles-Jacques Tave* fut nommé premier trésorier, et c'est alors qu'il fit frapper le jeton suivant :

50. — 1669. Dugniolle, 4267. — Van Loon, tome III, p. 26.

— L'écu droit de *Charles-J. Tave*, surmonté de deux heaumes, sommés de deux guerriers portant enseigne. Pour tenants, deux lévriers d'argent avec étendards aux armes de l'écu.

Légende : CAR · IAC · TAIE · EX · BAR · DE · WEMME · FVIT · ÆRARY · BRVXL · PRÆ · FECTVS · A° 1669.

Revers : Dans un grènetis, en neuf lignes, on lit :

M° — EXCELL · DOMIN — · INAC · MCLCH · FERD · — · DE · VELASCO · — · CASTIL · ET · LEON · — · COMITE · STABILI · — PRO · CAROL · II · — HISP · INDIAR · REGE · CAT · — BELGI^{VM} · GVBERNAN. —

Voir n° 50 de la planche.

Cet hommage rendu au gouverneur-général Ferdinand de Velasco, connétable de Castille et de Léon, rappelle que le même trésorier *Ch.-J. Tave*, rendit pareil hommage à don François de Moura, marquis de Castel-Rodrigo, sur le jeton de 1664 (n° 45 de notre quatrième article).

Il existe du jeton n° 50 plusieurs variétés de coins, soit du droit, soit du revers, et de plus le jeton suivant, totalement inédit comme reproduction et comme description :

51. — 1669. Inédit.

— L'écu droit de *Charles-Jacques Taye*, comme au numéro précédent, mais un peu plus étroit, pour donner place à la double légende suivante :

1° Extérieur : A° 1669. CAR · IAC · TAIE · EX · BAR : DE · WEMMEL et

2° Intérieur : FVIT · ÆRARY · BRVXL · PRÆFECTVS.

Revers : Le même que celui du jeton précédent.

Voir n° 51 de la planche.

Nous avons tenu à faire reproduire ce jeton n° 51, bien qu'on pourrait le considérer comme une simple variété de coin du n° 50, mais à première vue de la planche jointe au présent article, on pourra beaucoup mieux saisir la différence des deux pièces que par les plus longues explications.

De plus, sa rareté est incontestable; inconnu à Gérard Van Loon, à G. Van Orden, à J. Dirks, ainsi qu'au D^r Dugniolle, il ne figure pas non plus dans aucun des nombreux catalogues de ventes que nous avons parcourus. Peut-être la présente publication fera-t-elle surgir un second exemplaire du jeton que nous devons considérer jusqu'à présent comme un exemplaire unique?

Quel a pu être le motif de sa naissance? Ce n'est

pas une erreur dans les armoiries de *Ch.-J. Teye*, car elles sont conformes, non seulement à celles du jeton précédent, mais encore aux armoiries des jetons de 1663 et de 1664 du même trésorier, publiées sous les numéros 44 et 45 de notre quatrième article. Est-ce le désir de ce magistrat ou de l'artiste graveur de modifier le projet primitif de ce jeton, rien que pour supprimer cette double légende? Il serait imprudent de l'affirmer.

Le premier trésorier de l'année 1670 fut *Th. d'Elshout*, dit Van Heusden, qui fut continué dans ses fonctions pour l'année suivante. A cet effet, il fit forger les deux jetons suivants :

52. — 1670. Dugniolle 4276. — Van Loon, tome III, p. 34 n° 2.

— L'écu droit de *Th. d'Elshout-Van Heusden*, surmonté d'un heaume, sommé d'un lion couronné. TENANTS : Deux léopards lionnés, d'or, mouchetés de sinople.

Légende : T · AB · ELSHOVT · EX · HEVS-DANA · FAM : BRVX · THE :

Revers : La châsse contenant les hosties profanées, trois siècles auparavant. Dessous, une main faisant une offrande.

Légende : DEO · SVO · IVBILANTI · MVNIFICA · (chronogramme 1670).

Voir n° 52 de la planche.

Il existe de ce jeton diverses variétés de coins : les uns ont au droit un écu plus petit et d'autres ont

au revers une main différente. On sait que ce jeton commémore le 300^e jubilé du Saint-Sacrement de Miracle, encore toujours observé à Bruxelles.

53. — 1671. Dugniolle, 4288. — Van Loon, tome III, p. 41.

— Mêmes droit et légende qu'au jeton précédent.

Revers : Les nouvelles fortifications de Bruxelles, au milieu desquelles se trouve un coffrefort, d'où une main puise l'argent qu'elle répand pour faire avancer les travaux.

Légende : DE PROMENS IN PROPVGNA CVLA THE SA VROS SERVO.

Au-dessus du sujet du revers : NE PATEAM PATEO.

Voir n^o 53 de la planche.

Théodore d'Elshout-Van Heusden, seigneur de Middelswale, du lignage de T'Serhuijgs, figure sur la liste des magistrats de Bruxelles depuis 1661 jusqu'à 1697. Il fut premier trésorier en 1670 et 1671, années dont les deux jetons sont décrits ci-dessus. Il le fut encore en 1682 : nous rencontrons le jeton qu'il fit frapper alors (Dugniolle, 4477) dans un prochain article.

Il fut aussi le 55^e intendant du canal, de 1685 à 1687, fonction pour laquelle il fit frapper les deux jetons de 1687 et 1688 décrits par Dugniolle, n^{os} 4534 et 4547.

L'année suivante, en 1672, ce fut *A. J. de Brouckhoven* qui fut nommé pour la seconde fois premier

trésorier. Il fit frapper pour cette charge le jeton suivant :

54. — 1673. Dugniolle, 4314. — Van Orden, tome I, n° 1332.

— L'écu droit de *A.-J. de Brouckhoven*, surmonté d'une couronne, et ayant pour supports deux léopards lionnés d'or, tenant chacun une bannière, celle à dextre, aux armes de l'écu, celle à senestre aux armes de la seigneurie de *Putte*, qui sont d'argent à trois pals de gueules, et une bande d'azur brochant sur les pals et chargée de trois coquilles d'or, posées dans le sens de la bande. — Sans légende. — En exergue : 1673.

Revers : Saint Michel combattant le démon enchaîné.

Légende : · PATIENS · OMNIA · VINCIT ·

Voir n° 54 de la planche.

Il existe de ce jeton des exemplaires avec de légères variétés de gravure au revers, surtout quant aux signes qui séparent les mots de la légende.

Antoine-Ferdinand de Brouckhoven, baron de *Putte*, du lignage de T'Serhuijgs, portait: *d'azur à trois fers du moulin d'or, à la bordure dentelée du même.*

Les différences qui se remarquent dans les armoiries du jeton n° 41 de 1661 (Dugniolle, 4181), et celles du jeton n° 54 de 1673 (Dugniolle 4314) s'expliquent par cette circonstance que *A.-J. de*

Brouckhoven avait été nommé, entre temps, baron de Putte le 4 avril 1664.

Pour les autres détails sur ce magistrat, nous renvoyons les lecteurs aux renseignements donnés au n° 41.

Nous terminons ici la cinquième période des seigneurs-trésoriers (de 1665 à 1672) en faisant remarquer cette double caractéristique : d'abord, que cet espace de huit années n'a été occupé que par cinq trésoriers, dont trois furent continués pour l'année suivante, et deux seulement ne fonctionnèrent que l'année unique de leur nomination. En second lieu, que sur huit jetons frappés par ces trésoriers (et en exceptant le jeton inédit n° 51) sept jetons portent pour date l'année de leur nomination ou de la continuation de leur mandat; et le dernier trésorier seul donne à son jeton la date de sa sortie de charge, conformément aux anciennes traditions.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

MÉDAILLES FRANCO-BELGES

DE

1811 ET DE 1814

(*Suite et fin* (1).)

§ II.

MÉDAILLE-INSIGNE DE MAIRE BOURGMESTRE DE GOUY-LE-PIÉTON.

Un autre monument métallique ayant servi de signe distinctif pour le maire de la commune de Gouy-le-Piéton est assez énigmatique, car on n'en a jamais remarqué d'autre identique. L'époque exacte, à laquelle il aurait été créé et mis en usage, aurait été assez difficile à discerner, si un heureux concours de circonstances, secondé par une certaine ténacité dans les recherches d'archives, n'avait permis de retrouver le reçu qui constate le jour où la pièce a été gravée, et par suite l'instant même, c'est-à-dire les circonstances politiques au milieu desquelles un maire a estimé avoir à en faire usage.

Cette médaille, qui est pourvue d'une bélière, est en argent.

(1) *Voy* p 64.



Elle porte en écriture cursive d'un côté : Maire — de la Commune — de Gouy-le-Piéton — dép't de — Jemmape, en cinq lignes; et de l'autre : Bourguemestre — de Gouy-le-Piéton — Dép't de — Jemmape, en quatre lignes. L'entourage d'une ligne ondulée n'est caractéristique d'aucun style ni d'aucune époque spéciale.

Poids : 21 gr. 30 c.

Ma collection.

Les recherches effectuées dans les archives de la commune de Gouy-le-Piéton avec l'aide obligeante du secrétaire de la commune, ont fait découvrir les reçus suivants, qui renseignent exactement sur la création de la médaille ci-dessus.

Le soussigné a reçu de M. Fauvel, receveur des contributions de la commune de Gouy-le-Piéton, la somme de huit francs pour une médaille d'argent pour le maire de la susdite commune.

Mons, le 29 avril 1814.

Signé : C. WILMET, graveur.

Le soussigné a reçu de M. Fauvel, receveur des contributions de la commune de Gouy-le-Piéton, la somme de huit francs pour une médaille d'argent pour l'adjoint-maire de la susdite commune.

Mons, le 29 avril 1814.

Signé : C. WILMET, graveur (1).

Il est acquis que le maire et l'adjoint ont fait graver par un orfèvre de Mons, le 29 avril 1814, des médailles-insignes de maire et d'adjoint, dont ils avaient besoin d'être pourvus à cette époque. Il reste à préciser quelles étaient leurs personnalités, et surtout quelle était, en avril 1814, la situation politique de la commune et de la contrée où ils exerçaient leurs fonctions.

Le maire de Gouy-le-Piéton était depuis le 13 pluviôse an XII (2 février 1804), M^r Philippe Joseph Roulez, docteur en chirurgie et en médecine, qui, à raison des services qu'il rendait en cette dernière qualité, avait su se créer une certaine notoriété dans le canton. Des lettres lui étaient envoyées avec cette formule : « A Monsieur Roulez, très respectable maire de Gouy-le-Piéton ». Il était méticuleux et très ordonné, car il ne cessa de tenir sous les dominations française, puis hollandaise, un registre mentionnant jour par

(1) Archives communales de Gouy-le-Piéton, conservées à la maison communale. Nous adressons nos remerciements aux bourgmestre et secrétaire communal de cette localité, qui nous ont donné toutes facilités pour nous permettre de trouver tous les documents cités dans le présent travail, concernant Gouy le-Piéton.

jour les réceptions de documents et les réponses envoyées concernant toutes les correspondances administratives parvenant à la mairie. Il prit même soin d'écrire en haut de chacune de ces pages : « arrêtés que j'ai reçus depuis que je suis maire, daté du 13 pluviôse an XII ».

Ses adjoints ont été : 1° au début, Othon Delfosse, devenu secrétaire de la mairie à partir de 1806; 2° vers 1811, Bronchain (1); 3° en 1814, Othon Delfosse, qui a repris ses précédentes fonctions.

Les énonciations du registre mentionné ci-dessus, établissent que le maire Roulez ne craignait pas, dans les circonstances difficiles, de payer de sa personne, soit pour remplir ses devoirs d'officier de l'état civil, soit pour rendre service à ses administrés. Il tenait à affirmer sa personnalité dans chaque occasion où cela pouvait être utile. Ce maire scrupuleux traversa, en avril 1814, une crise politique qui justifia à ses yeux la nécessité d'une médaille-insigne lui permettant de se faire reconnaître en tous lieux, aussi bien que son adjoint, comme pourvu des droits inhérents à la fonction municipale.

En 1813, la coalition des armées alliées de Prusse, de Russie, d'Autriche et d'Angleterre obligea les armées françaises à battre en retraite et à perdre successivement les divers pays qui avaient

(1) Almanach du département de Jemmape pour l'année 1811, Archives provinciales du Hainaut, à Mons.

été peu à peu annexés à la France. En janvier 1814, les Prussiens, Russes, Autrichiens passèrent le Rhin. Ils envahirent progressivement les provinces belges. Le 28 janvier, ils étaient à Arlon. Le 29 ou le 30 janvier 1814, ils occupèrent Mons, le département de Jemmapes, ainsi que tout ce qui constitue actuellement la province de Hainaut. Ils continuèrent leur marche en avant, envahirent la Champagne, se battirent contre l'armée française à Brienne, le 29 janvier, à Arcis-sur-Aube, le 20 mars. Les départements, qui avaient été formés dans les anciennes provinces des Pays-Bas, étaient définitivement perdus pour la France et occupés par eux. Le *Journal du département de Jemmapes*, publié avec l'autorisation et le concours du gouvernement impérial de Napoléon I^{er}, se termina au n^o 707 du vendredi 28 janvier 1814. Il contient le dernier extrait du *Journal de l'Empire* sur la situation de l'armée française et sur la confiance qu'il faut avoir en sa valeur. Le préfet impérial, qui resta en exercice jusqu'à fin janvier, fut M. Laussat.

Les alliés organisèrent, pendant la période de transition qui commença avec le mois de février 1814, un gouvernement intérimaire dans les anciennes provinces belges. Le fonctionnement de cette organisation provisoire est un fait historique peu connu, qu'il importe de mettre en lumière, car il permettra de comprendre les motifs, qui ont amené le maire Roulez à se faire graver la médaille-insigne dont il a été question.

Les Hauts et Puissants Alliés, comme ils s'appellèrent dans les actes qui parurent à ce moment, établirent avec la plus grande hâte les anciennes provinces des Pays-Bas en gouvernement particulier et autonome, de façon à ce qu'elles n'aient plus rien de commun avec la France. La division des anciens départements français y fut toutefois maintenue, mais chacun d'eux fut placé sous la direction d'un intendant, qui remplaça le préfet. Le 11 février 1814, le baron de Wolgozen, général-major, au service de la Russie, et le baron de Bayen, au nom de la Prusse, installèrent à Bruxelles ce nouveau gouvernement pour régir les pays, qui constituent actuellement la Belgique. Les commissaires généraux choisis par les puissances furent M. le comte de Lottum et M. Délius. Le duc de Beaufort fut nommé gouverneur-général civil. Le duc régnant de Saxe-Weimar, comme représentant les Hautes Puissances alliées fut appelé, dans certains cas, à donner son approbation aux décisions des commissaires souverains. Ce gouvernement provisoire fonctionna régulièrement à Bruxelles dès le 15 février.

Les journaux ou feuilles officielles départementales furent supprimés et ne recommencèrent à paraître sous des appellations légèrement différentes que trois mois après, c'est-à-dire dans le courant d'avril. Seul, le *Journal officiel de la Belgique* fut publié dans la capitale de Bruxelles à partir du mardi 1^{er} mars 1814. Il fit connaître les

documents officiels destinés à préciser peu à peu l'organisation du pays belge. M. Auguste Delamotte-Baraffle, de Tournai, fut nommé le 10 mars intendant du département de Jemmape, circonscription ainsi maintenue sous la dénomination qu'elle portait depuis vingt ans. Il exerça ses fonctions à Mons, assisté d'un comité permanent consultatif de trois personnes. On procéda ensuite à la nomination du secrétaire-général de l'intendance, de trois sous-intendants pour Mons, pour Tournai et pour Charleroi, du maire-adjoint de Tournai, de cinq conseillers d'intendance, destinés à remplacer les conseillers de préfecture, etc. Tous ces nouveaux fonctionnaires étaient choisis parmi les personnalités marquantes du pays et destinés à remplacer les agents français, qui étaient congédiés ou qui disparaissaient.

L'idée dominante à ce moment fut de se débarrasser de ces Français, considérés comme d'anciens envahisseurs, et de les remplacer par des gens du pays dans les différentes positions à occuper. Mais quand les fonctions étaient déjà aux mains de regnicoles, ces derniers entendaient les conserver et être maintenus en place. Aussi, la préoccupation de tout le monde fut-elle à ce premier instant de permettre aux personnes du pays et aux agents du nouveau gouvernement provisoire de se faire reconnaître facilement. Les arrêtés peu connus, que nous allons publier, vont justifier au plus haut point cette pensée primordiale.

Un premier rescrit, remontant au début du mois de février, imposa à ceux que l'on appelait les *Français nés*, c'est-à-dire les Français provenant des pays compris dans les anciennes limites de la France, de se munir de cartes de sûreté.

Obligation aux Français nés de prendre des cartes de sûreté.

De Hellwig, major au service de S. M. le roi de Prusse, chevalier de plusieurs ordres, commandant la ville de Bruxelles.

Considérant que S. Ex. le général en chef, baron de Wintzingerode a fait publier à Aix-la-Chapelle, le 29 janvier dernier, que les Puissances alliées ont pris sous leur protection tous les Français qui se trouvent dans les pays réunis à la France;

.

Ordonne :

1° Tout Français des deux sexes, né dans l'ancienne France, résidant dans *la Belgique*, est tenu de se présenter dans les vingt-quatre heures devant *le maire de chaque commune*, pour y faire sa déclaration, contenant ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance, qualité ou profession, sa résidence habituelle et ses moyens d'existence;

2° Il leur sera délivré une carte de sûreté, laquelle ils seront tenus de faire viser tous les quinze jours par ladite autorité;

3° Ceux qui ne l'auront pas seront considérés comme espions et traités comme tels... (1).

(1) *Journal officiel du gouvernement de la Belgique*. Bibliothèque de Mons.

La pénalité était des plus sévères pour les Français nés, qui ne se précautionneraient pas de ces attestations d'identité. La publication, qui vient d'être réalisée, amènera probablement quelques amateurs à faire connaître des spécimens de ces curieuses cartes de sûreté, qui ont certainement existé.

Un autre arrêté intéressant porte la date du 24 février. Il émane cette fois des commissaires généraux des Hautes Puissances alliées constituant le gouvernement provisoire de la Belgique. Il prescrit que :

Art. 3. Tous les officiers de police, *dans la Belgique*, porteront dès à présent, comme *marque distinctive*, un bandeau blanc au bras gauche, afin de se faire reconnaître sur le champ, et il est ordonné à tous de respecter cette distinction, sous peine d'être arrêtés, conduits devant les tribunaux compétents et jugés d'après la rigueur des lois.

Art. 4. MM. les intendans, sous-intendans et *maires* sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté...

Du moment que *les maires vraiment belges* étaient ainsi chargés de faire exécuter les décisions du gouvernement de la Belgique, il était indispensable qu'ils pussent être facilement reconnus. Un autre arrêté du 9 mars 1814, publié dans le n° du 12 mars du *Journal officiel de la Belgique* y pourvut de la façon suivante :

N° 57. *Marque distinctive des maires et adjoints.*

Les commissaires généraux des Hautes Puissances alliées,

Vu l'arrêté du 24 février dernier,

Considérant : 1° qu'il manque aux fonctionnaires de l'ordre administratif une marque distinctive par laquelle ils puissent se faire reconnaître dans leurs qualités ;

2° Que le défaut d'une telle distinction pourrait servir de prétexte aux personnes qui ne voudraient pas respecter les autorités administratives ;

Voulant seconder autant que possible ces autorités dans l'exercice de leurs fonctions ;

Arrêtent ce qui suit :

Art. 1. *Les maires et leurs adjoints porteront dès à présent, chaque fois qu'ils seront en activité de service, comme marque distinctive une écharpe composée des couleurs verte et blanche, au-dessus de l'habit, en guise de bandoulière.*

Art. 2. Il est ordonné à quiconque, soit du militaire, soit du civil, de respecter cette distinction, sous peine d'être puni d'après la rigueur des lois.

Art. 3. MM. les intendans, sous-intendans et autres autorités compétentes veilleront, chacun en ce qui le concerne, à l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré dans le Journal officiel de *la Belgique*.

Donné à Bruxelles, le 9 mars 1814.

Signé : Le Comte DE LOTTUM. DÉLIUS.

Ces couleurs blanche et verte étaient restées inconnues à l'époque actuelle, comme ayant constitué à un certain moment les couleurs nationales

des officiers de l'état civil, de ce que l'on pourrait appeler la Belgique renaissante. Ce seraient, paraît-il, les couleurs d'Ixelles, celles de Verviers, dont la devise est : vert et vieux (blanc), par allusion au nom de la ville, ainsi que celles de l'ancien marquisat de Franchimont.

Le maire de Gouy-le-Piéton, le médecin Roulez, eut forcément connaissance de ces divers arrêtés et notamment du dernier. Il vivait au milieu de cette période troublée, où chacun avait si grand intérêt à faire reconnaître son identité, sous peine d'être poursuivi comme espion. Il voulut avoir mieux qu'une écharpe blanche et verte, que tout le monde pouvait se confectionner facilement. Comme il était soigneux et méticuleux, il entendit y joindre une marque distinctive énonçant sa qualité de maire. L'arrêté ci-dessus s'était occupé en même temps des adjoints, il fit en conséquence graver une seconde médaille d'identité semblable pour son adjoint. Tous les anciens fonctionnaires, qui n'étaient pas d'origine belge, étaient remplacés par de nouveaux ayant en poche leur arrêté de nomination, servant de justification tant de leur qualité que de leur personnalité. Le maire Roulez voulut posséder de même une médaille indiquant son titre pour la porter à sa boutonnière, ou même pour la suspendre parfois à son écharpe blanche et verte.

A cette époque, on était dans la plus grande ignorance du sort qui était réservé aux provinces

belges. Personne ne savait si elles deviendraient libres, ou prussiennes, ou hollandaises, ou autrichiennes, ou bien si elles retomberaient soit en totalité, soit en partie sous la domination française. Les empereurs et rois victorieux l'ignoraient complètement, car ils n'avaient rien prévu à ce sujet en organisant l'agression de 1813. Pour être prêt à tout événement, le médecin Roulez fit apposer sur sa médaille, d'un côté la qualification de maire, pour le cas où la municipalité continuerait de faire partie d'un département français, et de l'autre côté la dénomination de : *Bourguemestre*, dans le cas où le pays serait maintenu comme Belgique indépendante, ou bien deviendrait hollandais. L'orthographe : Bourguemestre au lieu de Bourgmestre, bien qu'indiquant plutôt le langage du patois wallon, n'en était pas moins un retour aux appellations d'autrefois. Ce maire précautionneux pouvait montrer sa médaille, soit par une face, soit par l'autre, suivant les préférences que le gouvernement témoignerait, ou même suivant celles de son interlocuteur.

Pendant l'année 1814, le maire de Gouy-le-Piéton, pour ne pas se compromettre, a laissé en blanc cinq ou six pages de ce répertoire communal, sur lequel, pendant les années précédentes, il avait pointé avec soin les communications qu'il recevait du gouvernement impérial ainsi que les réponses qu'il envoyait. Ce scrupule permet de comprendre l'autre point de vue qu'il a dû

envisager pour faire figurer une double énonciation prudente sur son insigne. D'autre part, l'absence d'échange de documents administratifs entre l'intendant de Mons et le maire de Gouy démontre que, pendant cette période de temps, le maire ne crut pas nécessaire d'en référer à l'intendant, pour les décisions qu'il prenait. De son côté, l'intendant de Mons attendit l'organisation nouvelle du pays sous un régime définitif pour adresser au maire une correspondance et des ordres précis. Chaque maire se conduisit en conséquence dans sa commune suivant ses convenances. Tel est encore l'un des motifs pour lesquels Roulez estima avoir le droit d'affirmer sa personnalité par la création et le port de la marque distinctive en question.

Le traité de paix, qui peut être réputé texte officiel, fut signé à Paris le 23 avril 1814. Il fut publié dans un numéro extraordinaire du *Journal du département de Jemmapes*, du 26 avril 1814, avec mention d'un article additionnel, qu'il paraît utile de reproduire, car il a pu donner à la population du pays, qui était alors appelé couramment *la Belgique*, la croyance qu'elle serait bientôt constituée en État indépendant :

Le terme de dix jours admis en vertu des stipulations de l'article 3 de la convention de ce jour pour l'évacuation des places sur le Rhin, et entre ce fleuve et les anciennes frontières de la France, est étendu aux places, forts et établis-

sements militaires de quelque nature qu'ils soient dans les *Provinces-Unies des Pays-Bas*.

Fait à Paris, le 23 avril 1814.

Au premier moment, on crut que les Provinces-Unies des Pays-Bas seraient constituées en État libre. Les convictions furent générales sur ce point, même parmi les membres du gouvernement intérimaire. Une preuve manifeste en résulte de ce que l'on s'occupa de constituer la force armée de ce nouveau pays. Quatre régiments belges, de 3,600 hommes chacun, furent formés, et on leur attribua les noms des quatre villes principales du futur État : Bruxelles, Gand, Namur et Mons (1). Un détachement de canonniers fut improvisé pour défendre Tournai (2).

Mais il existait entre les souverains alliés de Prusse, de Russie, d'Autriche et d'Angleterre des conventions secrètes, qui, à ce premier moment, furent soigneusement celées à tout le monde, et qui avaient été, à l'insu de tous, annexés par eux au texte officiel du traité de paix. Une de ces stipulations cachées était ainsi conçue :

L'établissement d'un juste équilibre en Europe exigeant que la Hollande soit constituée dans des proportions qui la mettent à même de soutenir son indépendance par ses propres moyens, les pays compris entre la mer, les frontières de la France, telles qu'elles se trouvent réglées par le

(1) *Journal des Débats* du lundi 4 avril 1814.

(2) *Revue numismatique belge*, 1887, p. 207.

présent traité (1) et la Meuse, seront réunis à perpétuité à la Hollande.

Au mois de juin 1814 seulement cette clause, tenue jusqu'alors soigneusement secrète, commença à recevoir sa réalisation. A la suite de conférences complémentaires tenues à Londres, un protocole intervint dans le but d'opérer « l'amalgame le plus complet entre les deux pays, parce que les Puissances désirant consulter également les intérêts particuliers de la Hollande et de la Belgique, entendaient les unifier ». Ces projets nouveaux furent soumis officiellement à l'agrément du prince d'Orange, qui ne les accepta que le 26 juillet 1814 (2). L'indépendance éphémère des Provinces-Unies des Pays Bas prit fin ce jour-là. On comprend que la désillusion dut être subite et grande chez les patriotes belges, qui, pendant six mois, avaient été convaincus que la Belgique constituerait un État distinct. Le roi de Hollande s'en rendit si bien compte que, dans les premiers temps, il accepta d'établir une organisation séparée pour les provinces belges. Il revint quelques années après sur ces premières concessions. Les causes initiales de la Révolution belge de 1830 ne doivent-elles pas provenir aussi bien de la désillusion, qui affecta le peuple belge en juillet 1814,

(1) C'est-à-dire les anciennes frontières de la France, telles qu'elles étaient avant 1789.

(2) *Histoire des Pays-Bas depuis 1814 jusqu'en 1830*, par Dr GERLACHE.

lorsqu'il se vit incorporé à la Hollande à son insu, que des mesures que le roi de Hollande prit pour imposer la langue hollandaise? Le 31 juillet 1814, le général baron de Saint-Vincent, qui avait succédé au duc de Saxe-Weimar dans la direction suprême du gouvernement intérimaire de Belgique, remit ses pouvoirs et le pays même au nouveau prince souverain, le roi de Hollande. Les provinces belges avaient existé indépendantes pendant six mois, du 31 janvier au 31 juillet, sous la haute protection des Puissances alliées. Les fonctionnaires supérieurs hollandais adressèrent dorénavant leur correspondance : « A Messieurs les mayeur et eschevins de chaque commune. » Les expressions « maire » ou « bourgmestre » n'eurent plus de raison d'être.

Les médailles d'orfèvre du maire et de l'adjoint de Gouy sont au nombre des rares pièces créées pendant cette période troublée, où les officiers municipaux de la Belgique ne savaient pas quel était le gouvernement dont ils dépendraient, mais où ils espéraient le maintien de la liberté du pays. Le graveur de Mons, auquel Roulez s'adressa, fut un nommé Célestin Wilmet, qui figure sur le registre de recensement de la population de cette ville en 1816, sous le n° 1910. Il habitait rue d'Havré, n° 149, c'est-à-dire à l'extrémité de cette voie publique, près des fortifications. Il avait pour épouse Marie-Josèphe Remson. Il paraît avoir été d'origine française et avoir quitté ultérieurement

la ville avec ses deux enfants. Le maire était venu d'assez loin lui faire la commande, car Gouy, qui est situé sur le Piéton, affluent de la Sambre, est à 32 kilomètres Nord-Est de Mons et à 15 kilomètres Nord-Ouest de Charleroy. Cette petite commune, qui fait partie du canton de Seneffe, n'a que 2,700 habitants.

Le médecin Roulez conserva sa médaille-insigne comme un titre d'honneur. Ses héritiers, c'est-à-dire son fils, puis son petit-fils, la gardèrent de même. Ce dernier étant mort sans enfants, il y eut vente par autorité de justice à la fin du XIX^e siècle. La pièce en question cessa d'appartenir à la famille et ne constitua plus qu'une curiosité numismatique.

Les monuments métalliques créés au cours de la courte existence de ce gouvernement provisoire de la Belgique, ne se rencontreront qu'à l'état d'exception. Nous ne pouvons, quant à présent, signaler encore dans cette série qu'une autre médaille, portant en légende circulaire : LA VILLE DE TOURNAY RECONNAISSANTE, et qui a sur la tranche : AUX BELGES POUR LA DÉFFENCE DU 31 MARS 1814. Elle figure dans les cartons du Cabinet des médailles de Bruxelles. Elle avait déjà été publiée dans la *Revue numismatique belge*, 1852, p. 448, pl XVII, n^o 1, sans que M. Chalon, qui la faisait connaître, ait pu en fournir l'interprétation. M. Alvin, le distingué conservateur du Cabinet des médailles de Bru-

xelles, est parvenu à en découvrir l'explication qu'il a donnée dans un article paru dans la *Revue numismatique belge* de 1887, p. 267. Les faits énoncés à ce sujet prouvent que les soldats belges, qui avaient été organisés, comme nous l'avons vu précédemment, pour soutenir l'indépendance naissante de la Belgique, ont immédiatement fait leurs preuves en défendant la ville de Tournai contre le général comte Maison, qui voulait la reprendre à la tête d'un détachement de troupes françaises. Nous souhaitons que l'étude qui vient d'être effectuée de cette période si curieuse de l'histoire de la Belgique, amène d'autres collectionneurs à découvrir de nouvelles pièces uniquement belges datant de ce premier semestre de 1814. Il va de soi que les médailles hollandaises frappées pendant la même période de temps sont étrangères à la question.

Le présent travail, qui ne concerne que des médailles remontant à une centaine d'années environ, montre combien il importe de ne pas retarder l'explication des pièces énigmatiques qui se présentent. Les documents d'archives disparaissent avec rapidité au milieu des tourmentes politiques. Si on ne se hâte pas de les rechercher et de les faire connaître, les explications qu'ils permettent de fournir sur certains faits historiques restés inaperçus, deviennent impossibles à réaliser. Nous avons pensé faire œuvre utile en fournissant les actes de naissance de quelques-

unes de ces médailles historiques et en profitant pour cela de l'obligeance d'un certain nombre d'intelligents fonctionnaires de la moderne Belgique.

PAUL BORDEAUX.

QUELQUES SCEAUX-MATRICES

DE

MA COLLECTION

 PLANCHE V.

I.

DEUX SCEAUX DU COUVENT DES WILHELMITES DE BEVEREN-WAES.

1. La Sainte Trinité. Soutenus par des nuages, Dieu le Père est assis, à gauche, tenant de la main gauche un globe crucifère, tandis qu'il bénit de la main droite et Dieu le Fils, montrant les plaies de ses mains et de ses pieds, est assis, à droite, le dos appuyé à la croix. Au-dessus, dans un nimbe rayonnant, plane le Saint Esprit. Légende circulaire : † SIGILLVM * PRIORATVS * BEVERENSIS * et une branche fleurie

Sceau rond de 34 mill. de diamètre.

2. Même figuration quelque peu variée, même légende, aux signes près.

Sceau ovale de 22 mill. sur 19.

Ces sceaux, assez usés par l'usage, sont gravés

à l'extrémité inférieure de deux tiges de fer de 13 centimètres environ de longueur, qui portent, chacune, à leur extrémité supérieure les traces de violents coups de maillets.

Elles servaient donc à timbrer des rondelles de plomb, usage qui n'était pas aussi rare en Belgique, parmi les établissements religieux, qu'on le pense; témoin le sceau, de même nature, de la chapelle Sainte-Anne, à Bruxelles, publié par M. Fréd. Alvin dans la *Revue belge de Numismatique* de 1905 (1).

Le nom de *Prioratus*, donné aux communautés monastiques ayant pour chef un prieur, *prior*, ne remonterait pas, selon divers auteurs, au delà du commencement du IX^e siècle. Les prieurés érigés en titre, quelques siècles plus tard, donnèrent droit de sceau. Ces sceaux offrent le plus souvent l'image du saint patron et leur forme est habituellement ovale ou ogivale.

Josse Vydt, seigneur de Pamele en Brabant, époux d'Isabeau Borluut, celui-là même qui fit exécuter par les frères van Eyck, pour l'église de Saint-Bavon, à Gand, la célèbre « Adoration de l'agneau mystique » et dont le portrait, peint par Jean van Eyck, est conservé au Musée de Vienne, fonda à Beveren-Waes, vers l'année 1445, un hospice que des frères de l'ordre de la Trinité furent chargés de desservir.

Mais, peu après, les héritiers de Josse Vydt déci-

(1) Pp. 232-233.

dèrent, par acte en date du 8 avril 1461, que
 « pour éviter toute rudesse, charge et inconvé-
 » niens qui adviennent es Paroiches de Beveren,
 » Melsele et à l'environ, par les vagabonds et
 » brimbeurs étrangers, qui journellement y han-
 » tent en grand nombre et du soir font leur assem-
 » blée à l'Hospital de Beveren », de donner cet éta-
 blissement et ses dépendances au révérend père en
 Dieu, le provincial de l'ordre de Saint-Guillaume,
 pour y bâtir un couvent dans lequel, « pour entre-
 » tenir une partie de la volonté de Josse Vyte,
 » fondateur dudit Hospital, si seront tenus de loger
 » quatre ou cinq personnes honestes, comme
 » prestres, clerics, pelerins et semblables, de nuict
 » quand ils en seront requis, comme ils font en
 » autres places, et comme aussi leur règle le con-
 » tient.

» Et que les Provandiers qui y sont présente-
 » ment y demeureront leur vie durant, estant
 » leur droict » (1).

Quelques moines d'Alost furent appelés à Beve-
 ren pour faire partie de la nouvelle communauté,
 qui fut supprimée par l'empereur Joseph II, en
 1784.

Les fers sigillaires de ma collection parais-
 sent dater de la fin du XVII^e siècle. Leur figu-
 ration s'explique par le fait que les frères qui
 desservirent tout d'abord l'hospice de Beveren

(1) MIRÆUS, *Opera diplomatica*, t. III, p. 203

appartenaient, comme on l'a vu, à l'ordre de la Trinité.

II.

SCEAU D'ASSCHE EN BRABANT.

3. Dans un trilobe, orné d'une petite rose à chacun de ses angles rentrants, est profondément entaillé un écu au lion debout. Légende : * SIGILLUM * OPPIDI * DE * ASSCHE *

Sceau tigé, de cuivre jaune. Diam. : 50 mill.

Assche est actuellement une assez importante commune de la province de Brabant, arrondissement de Bruxelles, ville dont elle est distante d'environ 2 lieues et demie.

Jadis, les échevins de la franchise d'Assche reconnaissaient ceux de Bruxelles pour chefs de sens.

« Assche est une des localités », écrivait il y a cinquante ans M. Wauters, « qui changèrent le » plus souvent de sceau : le plus ancien, qui existait déjà en 1248, offre une tour carrée, surmontée » d'un pignon triangulaire, ayant à son sommet » une boule ; au bas de la façade de la tour on voit » une porte ogivale, flanquée de deux petites » portes en plein-cintre, et plus haut, deux fenê- » tres accouplées, de forme quadrilatérale ; quatre » quatrefeuilles complètent l'ornementation de » cette façade, et la légende porte les mots : SI- » GILLVM · SCABINORV DNE DE ASKT.....

» En 1335, les insignes de la commune s'étaient
 » entièrement modifiés; ils consistaient en un
 » écusson triangulaire chargé d'un lion rampant,
 » avec la légende : † SIGILLVM OPPIDI DƆE
 » ASCA; enfin, en 1442, le roi des animaux,
 » dessiné avec des formes plus ramassées, occupe
 » dans ce sceau l'intérieur d'un écusson, entouré
 » de moulures ogivales et soutenu par un vieil-
 » lard; la légende est restée la même », mais elle
 est écrite en minuscules gothiques.

M. Wauters a reproduit ces trois scels d'après d'anciennes empreintes de cire (1).

Mon sceau-matrice, hardiment gravé, vient ajouter une unité de plus à la belle série sigillaire du vieux bourg brabançon. A le voir, il semble que son auteur connaissait le superbe sceau des États de Brabant, ouvert en 1557 par le célèbre Jongelinckx, aussi doit-on le classer à la seconde moitié du XVI^e siècle.

III.

SCEAU DE NEDER-OCKERZEEL, EN BRABANT.

4. Saint-Étienne, nimbé, est debout, de face. Dans ses mains, croisées devant lui, il tient deux gros cailloux. Sur un ruban se lit l'inscription en langue flamande : * SEGEL · VAN · NEDEROCKERZEEL · .

Matrice en cuivre jaune. Diam. : 37 mill.

(1) *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, pp. 449-450.

Neder-Ockerzeele est un village de l'arrondissement de Bruxelles, situé à 2 lieues et demie de cette ville, dont les habitants durent au duc de Brabant, Henri III, des libertés et une grande propriété communales. Le duc Henri I y tint, paraît-il, un plaid (1).

L'église paroissiale a pour patron Saint-Étienne qui mourut, on le sait, lapidé (2). C'est lui qui figure sur le sceau de la commune. Les pierres qu'il tient dans ses mains font allusion à son martyr.

Les coups de ciseaux dont la matrice porte les traces profondes, mais que le dessinateur n'a pas reproduits sur la planche, prouvent qu'elle a été désaffectée. La gravure en est médiocre ; elle doit appartenir à la seconde moitié du XVII^e siècle.

IV.

SCEAU-MATRICE DE LOUIS VAN DEN WINCKELE.

5. Écu timbré de Louis van den Winckele entouré de la légende : * S * LVDO * VAN — DEN * WINCKELE *

Cuivre jaune. Diam. : 40 mill.

Louis van den Winckele, patricien bruxellois, appartenait au lignage de Coudenberg. D'après Rietstap il écartelait : aux 1 et 4 de sable, à une étoile d'or, accostée de deux faucilles affrontées

(1) WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 149.

(2) Renseignements dus à M. H. Nys, curé de Neder-Ockerzeel.

d'argent, emmanchées d'or, le tranchant dentelé; aux 2 et 3 parti émanché d'argent et de gueules.

Il remplit les fonctions d'échevin en 1600, 1601, 1605, 1607, 1608, 1611, 1613, 1617, 1619, 1623, 1628, 1629, 1631 et 1633. Nommé second trésorier en 1625, il passa premier trésorier en 1626 et conserva ces fonctions en 1627. C'est en cette dernière qualité qu'il frappa deux jetons que M. Éd. Vanden Broeck, après M. C. Picqué, a publiés dans la *Revue belge de Numismatique* (1). Louis van den Winckele, licencié en droit, mourut en 1634, peu après s'être démis, en faveur de son fils Jean-Albert, de sa place d'échevin de la ville de Bruxelles.

D'élégante gravure, le sceau de Louis van den Winckele prouve en faveur du talent de l'artiste qui l'a taillé. Il est, sans aucun doute, de la fin du XVI^e siècle.

ALPHONSE DE WITTE.

(1) Années 1862 et 1905, pp 117 et 59-61.

CORRESPONDANCE

*Lettre de M. le C^{te} ALBÉRIC DU CHASTEL à M. le V^{te}
B. DE JONGHE, président de la Société royale de
Numismatique.*

PLANCHE VI.

MON CHER PRÉSIDENT,

Il peut être intéressant pour quelques numismates de voir relever ce que je crois être une erreur, ou tout au moins une incertitude, dans une série de revers cités dans l'ouvrage de M. Cohen sur les monnaies impériales romaines. C'est au règne de Trajan, le revers ayant trait à l'Arabie.

Au n° 26. *Rev.* ARAB ADQ, qui, au n° 38, est même allongé de ARAB ADQUISIT, qui serait complet avec ARABIA ADQUISITA, M. Cohen nous décrit : l'Arabie debout de face, regardant à gauche, tenant un rameau *et un roseau(?)* A ses pieds une autruche ou, comme au n° 28, un chameau. Or, sur les exemplaires qui me sont passés par les mains, ce n'est pas un roseau que tient l'Arabie, mais une borne de cirque.

Sur l'or, qui ne porte pas la légende, on serait tenté de croire que c'est la déesse présidant aux jeux du cirque qui figure, avec un dromadaire à ses pieds.

Mais la légende du bronze, et l'identité de la figuration, indique qu'il s'agit bien ici de la conquête de l'Arabie.

Alors pourquoi cette borne du cirque, bien reconnaissable à la boule qui la surmonte et qui est si nettement tracée dans la pièce d'or n° 3? borne d'ailleurs bien connue par d'autres revers de la numismatique romaine.

Je laisse à de plus savants de donner cette explication; qu'il me suffise de signaler cette singularité.

Je joins à ceci une photographie du grand bronze avec sa légende, puis des trois monnaies d'or qui sont passées par mes mains.

J'ai eu le bonheur de faire entrer la première au Cabinet de l'État.

La seconde fait partie de la trouvaille des Fyns d'Annecy.

Enfin la troisième est chez moi.

Je joins un agrandissement de ces trois monnaies d'or, afin de rendre bien apparente la comparaison des types avec celui du bronze.

Veuillez agréer, mon cher Président, mes assurances de vive amitié.

Spa, 1^{er} décembre 1905.

C^{te} ALBÉRIC DU CHASTEL.

MÉLANGES.

LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES A L'HÔTEL DES MONNAIES DE BRUXELLES EN 1905.

Change.

Il a été versé au bureau du change de la monnaie, pour être transformées en monnaies de nickel trouées de 10 et de 5 centimes, 27,380,000 pièces au type du Lion,

dont	120,000 pièces de 20 centimes			
	14,860,000	—	10	—
et	12,320,000	—	5	—

De 1892 à fin 1905, les refontes successives des anciennes monnaies de nickel ont fait disparaître :

	855,000 pièces de 20 centimes			
	51,584,189	—	10	—
	27,492,177	—	5	—

Ensemble 79,931,366 pièces.

Il reste encore à retirer de la circulation :

	948,670 pièces de 20 centimes			
	23,776,547	—	10	—
	37,214,017	—	5	—

Ensemble 61,939,234 pièces représentant une valeur nominale de fr. 4,428,089.55

Monnayage.

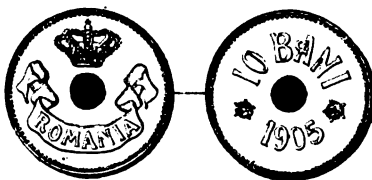
67,516,323 pièces sont sorties de nos presses et se répartissent comme suit :

		28,150,691 pièces de 10 centimes (1)		
Belgique .	}	16,577,792	—	5 — (2)
		9,967,840	—	2 — (3)
Roumanie .	}	10,820,000	—	10 bani (4)
		2,000,000	—	5 — (4)

Multiplication des coins.

1,263 coins ont été poinçonnés pour les besoins de la fabrication :

255 avers et 299 revers de la pièce de 10 centimes				
195 —	167 —	—	—	5 centimes
46 —	61 —	—	—	2 centimes
136 —	72 —	—	—	10 bani
18 —	14 —	—	—	5 bani



Le type des monnaies roumaines de nickel a été créé par

(1) 14,392,452 pièces de 10 centimes portent des inscriptions françaises et 13,758,239 des inscriptions flamandes.

(2) 9,575,374 pièces de 5 centimes portent des inscriptions françaises et 7,002,418 des inscriptions flamandes.

(3) 4,981,359 pièces de 2 centimes portent des inscriptions françaises et 4,986,481 des inscriptions flamandes.

(4) Les pièces de 10 et 5 bani pèsent respectivement 4 et 2 1/2 grammes; leur diamètre est de 22 et 19 millimètres et leur alliage se compose de 25 p. c. de nickel et de 75 p. c. de cuivre. La tranche de ces pièces est unie.

M. A. Michaux, graveur à l'administration des monnaies. L'avers ne manque pas d'une certaine élégance dans son originale simplicité.

* * *

*Le sixième rapport annuel du Commissaire
des monnaies.*

Ce rapport très intéressant ne sera pas moins goûté que les précédents.

Les éléments qui le composent sont divers : Statistique monétaire, économie financière, etc., etc.

Parmi les annexes, nous trouvons une notice remarquable sur les frères Wiener, ces féconds artistes dont la maîtrise s'affirme encore de jour en jour.

A signaler aussi le travail de M. Drapiez, docteur en sciences chimiques attaché au laboratoire de la monnaie, sur l'emploi de l'électromètre comme indicateur dans le dosage volumétrique de l'argent.

* * *

*Situation du Fonds spécial de prévision monétaire
au 31 décembre 1905.*

Au 1 ^{er} janvier 1905, l'avoir du Fonds spécial de prévision monétaire s'élevait à fr.	4,381,339 12
Les recettes effectuées au profit de ce Fonds, pendant l'année 1905. montent à .	2,006,086 15
	<hr/>
	Fr. 6,387,425 27
Les dépenses fr.	511,997 96
Au 31 décembre 1905, son avoir soldait	<hr/>
donc par fr.	5,875,427 31

* * *

Les ressources disponibles du Fonds spécial de prévision monétaire sont appliquées à l'achat d'obligations à 3 p. c. de la dette publique.

Le tableau ci-dessous donne la situation, au 1^{er} janvier et au 31 décembre 1905, des valeurs composant son portefeuille, avec l'indication du prix de revient de chacune d'elles.

NATURE DES VALEURS	SITUATION au 1 ^{er} janvier 1905.		SITUATION au 31 décembre 1905.	
	Capital nominal.	Coût.	Capital nominal.	Coût.
3 ° belge, 1 ^{re} série	1,463,300	1,453,144 92	2,006,100	1,999 990 79
— 2 ^e —	2,000,000	2,006,634 21	2,525,000	2,531,286 29
— 3 ^e —	848 200	857 863 12	1,328 200	1,339,153 84
	4.311 500	4 317,642 25	5 859,300	5,870,430 92

CH. VAN DER BEKEN.

L'Académie royale de Belgique avait mis récemment au concours un projet de médaille rappelant le récent décès de la Reine des Belges, Marie-Henriette (1).

Ce concours a eu pour résultat le partage du prix, huit cents francs, entre M. Jules Jourdain, statuaire, et M. Sneppé, graveur, attaché à la maison P. Fisch aîné. Les projets de ces messieurs, qu'il nous a été donné de voir en photographie, sont de réelle valeur et font grand honneur à ces jeunes artistes. Nous regrettons, seulement,

(1) Voir *Revue*, 1904, p. 452.

que leurs œuvres restent inédites, car l'Académie ne fait pas réduire et frapper en médailles les projets primés par elle.

A. DE W.

Rhegium Chalcidense (Reggio di Calabria). — La Storia e la Numismatica dai tempi preistorici fino alla cittadinanza romana, par DOTT. PIETRO LARIZZA. Rome, 1905. Petit in-4°, 118 pp. et 15 pl. photographiques.

Le beau livre que nous présentons à nos lecteurs débute par une dédicace aux citoyens de *Reggio Calabria*, à qui l'auteur recommande vivement l'étude du glorieux passé de leur ville.

Cette éloquente préface est suivie de l'histoire détaillée de l'antique Calabre, histoire qui constitue la première partie de l'ouvrage dont nous nous occupons.

Les faits historiques qui ont eu Reggio pour théâtre y sont exposés et développés en quatre chapitres se rapportant aux temps préhistoriques, aux diverses immigrations jusqu'aux Grecs, aux Grecs et, enfin, aux vicissitudes de la cité jusqu'à la conquête romaine.

Une liste des ouvrages consultés par l'auteur termine cette première subdivision de l'intéressant livre que nous examinons.

La deuxième partie aborde la numismatique de Reggio.

Un premier chapitre traite de la numismatique grecque, greco-sicule et italo grecque, ainsi que des monnaies particulières de Reggio.

Un deuxième chapitre étudie la série des monnaies de Reggio, que l'auteur répartit entre quatre périodes, comprenant une ou plusieurs époques. Les monnaies y sont

soigneusement décrites et leurs différents types judicieusement expliqués. Cette dernière partie se termine par la nomenclature des ouvrages auxquels l'auteur a eu recours et, enfin, par une table des matières.

Quatorze planches photographiques reproduisent très fidèlement les monnaies décrites. Une quinzième, intercalée dans le texte, donne la reproduction du groupe, relativement peu connu, du Laocoon regginois, groupe qui se trouve dans le Musée de Reggio et en constitue une des principales attractions.

Le très intéressant livre du docteur Pietro Larizza fait le plus grand honneur au savant italien et sera lu avec le plus vif plaisir par tous ceux qui cultivent l'étude si attrayante de la numismatique de la Grande Grèce.

Quant à l'exécution matérielle de l'ouvrage dont nous venons de donner un léger aperçu à nos lecteurs, elle ne laisse absolument rien à désirer. V^{te} B. DE J.

M. Karl Goetz, médailleur à Munich, est un artiste de grand talent, que de nombreuses œuvres ont mis en évidence. Toutes ses médailles sont coulées, puis retouchées par lui.

Sa dernière œuvre est une médaille d'un curieux caractère tant par sa composition que par son faire, destinée à commémorer le centième anniversaire de la création du *royaume* de Bavière. Elle porte, au droit, un fort beau portrait du prince Régent, modelé avec une grande énergie de touche. Le revers nous montre l'arbre généalogique des rois bavaois, depuis Maximilien I^{er} (1806) jusqu'à nos jours.

Des petits cœurs, appendus à une branche et marqués

chacun d'une initiale, symbolisent les enfants du régent Luitpold.

A. DE W.

Un dernier supplément, avec XI planches, du magistral ouvrage de feu M. Dannenberg : *Die deutschen Münzen der Sächsischen und Fränkischen Kaiserzeit*, vient de paraître, présenté au public par M. Friedensburg.

Depuis le troisième supplément, publié il y a sept ou huit ans (1898), peu de monnaies nouvelles, pour notre pays, sont venues à la connaissance de M. Dannenberg. La Flandre et Liège offrent cependant quelques pièces intéressantes ; mais pour cette dernière province, la plupart des deniers sont tirés du supplément à la numismatique liégeoise de M. le baron de Chestret. Parmi les monnaies flamandes, nous rencontrons le denier d'argent à l'étrange légende : *Moneta Roberti comitis hierosolymitani*, dont M. Alvin a déjà dit un mot lors de la dernière séance de la Société belge de numismatique. Ce qu'il y a de plus précieux dans le tome IV des monnaies allemandes des maisons de Saxe et de Franconie, ce sont d'excellentes tables qui s'étendent à l'ouvrage entier, planches et texte.

A. DE W.

JULIUS MEILI, *Das Brasilianische Geldwesen. II Theil : Die Münzen des unabhängigen Brasilien, 1822 bis 1900.* — Zurich, 1905, in-4°, XLIV et 377 pages, LVIII planches. (*Hommage de l'auteur.*)

M. Jules Meili, membre honoraire de l'Institut historique et géographique du Brésil, à Rio-de-Janeiro, com-

plète par ce nouveau volume sa magistrale étude sur la numismatique brésilienne. Un premier volume avait été consacré à la numismatique du Brésil, colonie portugaise. Un autre traite du papier monnaie (1771-1900); enfin, celui qui paraît fait l'histoire de la monnaie du Brésil indépendant. L'auteur, en une substantielle préface, rappelle les divers systèmes monétaires qui se sont succédé : l'un, de 1822 à 1833; l'autre, de 1833 à 1846 et enfin le système actuel. Il donne des tableaux très complets des poids et de la valeur des diverses monnaies successivement frappées. Il y ajoute un tableau du change sur Londres.

Abordant son sujet, l'auteur étudie les deux empires et la république, en donnant une notice biographique et historique sur la période, l'histoire monétaire de celle-ci et la description des monnaies. Une partie particulièrement intéressante du livre est consacrée aux imitations et falsifications. En appendice, M. Meili publie et décrit 226 pièces de monnaies privées.

De superbes planches, très nombreuses, complètent l'œuvre de M. Meili, qui comprend encore un volume paru en 1890, sur les médailles, décorations, jetons, etc., concernant le Brésil. Elle apparaît ainsi comme un monument définitif aussi utile aux numismates qu'aux économistes et dont il y a lieu de le féliciter.

G. B.

M. F. de Vigne rapporte à la page 13 de son ouvrage : *Mœurs et usages des corporations de métiers de la Belgique et du Nord de la France*, que « dans le livre de la corporation des ceinturonniers (riemmakers) de l'année 1477, conservé aux archives de la ville de Gand, il est dit

que, lorsque le doyen et les jurés seront renouvelés, le doyen encore en fonctions mettra dans un bonnet autant de *gros* qu'il y aura de membres présents à l'élection ; il ôtera du bonnet cinq pièces, qu'il remplacera par cinq *gros d'imitation*, après quoi chaque membre viendra séparément prendre une pièce dans le bonnet ; ceux à qui tomberont les *pièces contrefaites* seront délégués au vote du métier et ne pourront remplir aucune autre fonction durant toute cette année. »

Qu'étaient ces *gros d'imitation*? Des jetons au type des gros tournois? Le texte ne le dit pas. Toujours est-il que les pièces contrefaites devaient se rapprocher assez des gros authentiques pour qu'il ne soit pas possible de les distinguer au toucher.

M. Mazerolle a signalé jadis la fabrication de gros tournois et de deniers parisis de cuivre, destinés à vérifier l'ouverture des mailles des filets de pêche en France (1). L'emploi de faux gros à l'élection de certains dignitaires de corporations, à Gand, n'est pas moins curieuse et, bien que le livre de M. de Vigne date déjà d'un demi-siècle, nous avons cru bien faire de consigner le fait dans cette Revue, afin qu'il soit mieux connu des numismates.

A. DE W.

L'assemblée statutaire de la section belge de la *Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art* a eu lieu, le dimanche 21 janvier, à 11 heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Alph. de Witte. Une quarantaine de membres étaient présents. C'est

(1) *Revue de numismatique*, 1888, p. 551.

par acclamation que le bureau, composé de M. A. de Witte, président, Ch. Le Grelle, secrétaire et Laloire, trésorier, a été réélu.

L'assemblée a décidé ensuite que la prochaine médaille à frapper serait confiée à M. Louis Dupuis, médailleur à Anvers, et qu'elle aurait pour objet de commémorer le décès, survenu l'an dernier, de S. A. R. le comte de Flandre.

Une intéressante question : « Le droit d'auteur en médailles », a été soulevée par MM. Samuel et Devreese. Après une assez longue discussion, il a été décidé de charger une commission, composée de MM. A. de Roisart, président à la Cour d'appel, Ch. Le Grelle, commissaire des monnaies, Ch. Buls, O. Maus, directeur de l'*Art moderne*, F. Dubois, Ch. Samuel et G. Devreese, d'examiner quelle suite pratique il était possible de donner aux idées développées par MM. Samuel et Devreese.

L'assemblée, à la demande de M. Maus, a aussi émis le vœu de voir installer à la Monnaie de Bruxelles un comptoir de vente de médailles, sur le modèle de celui qui existe à la Monnaie de Paris, et qui donne des résultats aussi fructueux pour le gouvernement et les artistes qu'utiles et agréables au public.

ÉD. VAN DEN BROECK.

Die Münzen und Medaillen der im Jahre 1156 gegründeten (seit 1255) Haupt- und Residenzstadt München mit Einreihung jener Stücke, welche hierauf bezug haben. — Systematisch geordnet zum Teil neu beschrieben, mit biographisch-historischen Notizen und 42 Lichtdrucktafeln versehen, von JOSEPH HAUSER. — München, 1905. In-4°, XXXII-318 p.

Ce beau volume, très soigné d'impression, constitue

l'illustration numismatique des fastes de la ville de Munich, capitale de la Bavière. Les 1,245 pièces, commentées avec soin, sont classées méthodiquement, d'après leur nature, et réparties en sept chapitres consacrés respectivement aux médailles se rapportant à la maison régnante de Wittelsbach, aux médailles des personnages publics ou privés, aux médailles de prix, aux médailles religieuses, aux monnaies, enfin aux insignes officiels ou émanant d'associations diverses.

Les planches, fort bien venues, reproduisent les exemplaires les plus caractéristiques et constituent ainsi un fort utile complément au texte de M. Hauser, en mettant en relief le caractère vraiment artistique de quelques-unes des médailles cataloguées.

L'ouvrage est édité par l'auteur au prix de 14 marks relié, 12 marks broché.

A. DE W.

G. CASTELLANI E G. CERESOLE, *Nozze d'argento Papadopoli-Hellenbach. XXVIII Luglio MCMV. Saggio di una Bibliografia nuziale della famiglia Papadopoli.* — Venise, 1905. Gr. in-4°, 50 pages, 1 pl.

Le numismate qu'est le comte Papadopoli devait songer à commémorer ses noces d'argent avec la baronne Hélène Hellenbach par la frappe d'une médaille commémorative. Cette médaille représente à l'avvers les bustes des deux jubilaires et, au revers, les armoiries de leurs familles.

A cette occasion, MM. Castellani et Ceresole ont dressé la bibliographie de tous les écrits de circonstance, qu'ils analysent, nés à l'occasion de mariages célébrés au XIX^e siècle dans la famille Papadopoli. Cette bibliographie est

intéressante, parce qu'elle nous montre à la fois une tradition de famille et des mœurs nationales fort différentes des nôtres. L'ouvrage comprend un tableau généalogique et une table très complète des noms cités. Il est traité scientifiquement et édité avec luxe.

G. B.

MÉDAILLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV
OFFERTES EN PRÉSENTS.

Le livre des collectionneurs, publié en 1885 par M. Maze-Senzier, renferme la liste des présents offerts par les Rois de France depuis 1662 jusqu'à la fin du règne de Louis XVI à divers personnages politiques français ou étrangers. Cette liste, dressée d'après des documents inédits conservés aux archives des Affaires étrangères, renferme des renseignements qui ne sont pas sans intérêt pour la numismatique. Comme M. Maze-Senzier n'a pas compris au nombre des collectionneurs, dont il s'occupe, les curieux des monnaies et médailles, son livre est peu connu de nos confrères; nous croyons donc bien faire d'extraire de la liste, dont nous venons de parler, les articles qui peuvent leur être utiles à connaître :

1677. 10 avril. — Envoyé au M^{is} de Béthune, ambassadeur à Varsovie 12 médailles d'or du Roi.

De 1678 à 1688. — Les députés de Genève, Fabryet, Lecet, Tremblay, Chapeau-Rouge, de la Rue et Lefort reçoivent chacun une médaille d'or de 1,500 liv.

1680. Juin. — Au sieur Pornet, maître charpentier de Rochefort, une médaille d'or. 220 liv.

1684. — A l'ambassadeur d'Alger et à sa suite . . . des médailles.

1687. 5 mai. — Au sieur Girolamo Venier, ambassadeur, une médaille d'or.

2 décembre. — Aux envoyés de Tripoli, des médailles d'or.

1693. 29 juillet. — A un matelot de Dunkerque, pour action d'éclat, une médaille d'or.

1699. — A M. Erizzo, ambassadeur de Venise, une médaille d'or.

1701. Mars. — Aux sieurs Mallet et Masson, maîtres constructeurs de vaisseaux au port de Rochefort, 2 médailles d'or, 264 liv.

15 mars. — A M. Pizani, ambassadeur de Venise, une médaille.

6 juin. — A un maître d'équipage pour fait de guerre, une médaille d'or. 138 liv.

1704. 15 juillet. — A l'envoyé de Tripoli, une médaille d'or.

11 octobre. — Au M^{is} de Villefranche, député du Comtat d'Avignon, une médaille d'or.

1705. Mars. — Au marquis Rinuccini un médaillier de l'Histoire du Roi, de 280 médailles, dont 7 d'or et les autres d'argent. 2,374 liv.

6 juin. — A. M. le nonce extraordinaire, Lorenzo Fieschi, un médaillier de l'Histoire du Roi, composé de 86 médailles d'or et de 195 d'argent. 12,065 liv.

— A. M. de Beauveau, un médaillier composé de 7 médailles d'or et de 276 d'argent. 3,223.

3 octobre. — A M. de la Jamaïque, envoyé extraordinaire, 150 médailles de l'Histoire du Roi, dont 40 d'or et 106 d'argent (*sic*). 6,036 liv.

17 décembre. — Au C^{te} d'Aguiar, capitaine des gardes du Roi d'Espagne, un médaillier de l'Histoire du Roi. 6,007 liv.

1706. — Mai. Au S^r Frugnet, capitaine de navire de S^t Malo, une médaille d'or.

Juin. — Au sieur Ducoudray, autre capitaine de navire de Saint-Malo, une médaille d'or. 230 liv.

— *Au chef des sauvages, à Benaquis (Canada), pour lors à Paris, une chaîne et une médaille d'or.* 218 liv.

1707. 36 février. — Au sieur de Lenoncourt, envoyé extraordinaire de Lorraine, un médaillier de l'Histoire du Roi. 3,259 liv.

— 10 avril. — A M. Strozzi, un médaillier de l'Histoire du Roi. 3,329 liv.

— Août. — Au M^{is} de Montaigu, député du Comtat d'Avignon, une médaille d'or.

— 4 octobre. — Au M^{is} Panciatici, envoyé extraordinaire de Toscane, un médaillier de l'Histoire du Roi. 3,391 liv.

1708. janvier. — Au capitaine Laigle, une médaille d'or. — A M. Tiepolo, ambassadeur de Venise..., une médaille d'or.

13 août. — Au C^{te} de Trussi, un médaillier de l'Histoire du Roi. 3,566 liv.

1709. 10 mai. — Au sieur Chapelle, maître constructeur de vaisseaux à Toulon, une médaille d'or. 180 liv.

Juin. — Au sieur Levasseur, capitaine d'un navire marchand de la Rochelle, une médaille d'or. 326 liv.

11 octobre. — Au C^{te} Gentile, envoyé de Gênes, un médaillier de l'Histoire du Roi.

1710. 4 avril. — Au comte de Beauveau, envoyé extraordinaire de Lorraine, 283 médailles de l'Histoire du Roi. 3,292 liv.

1^{er} juin. — *Envoyé au M^{is} de Vaudreuil, lieutenant au Canada, quarante médailles d'argent, représentant la*

famille royale, pour faire présent à des sauvages.
574 liv.

16 août. — Au sieur Barnières, capitaine corsaire à la Martinique, *une médaille d'or de la famille royale.*
131 liv.

1^{er} septembre. — Au sieur Lambessy, un médaillier.
3,278 liv.

1711. 28 septembre. — Au sieur Besnard, capitaine d'un navire marchand à la Rochelle, pour fait de guerre, *une médaille d'or, représentant la famille royale.*

24 octobre. — Au M^{ls} Sforza Soligni, envoyé extraordinaire de Parme, un médaillier de 287 médailles, en partie de l'Histoire du Roi. 3,071 liv.

2 novembre. — Au sieur Justiniani, envoyé de la reine douairière d'Espagne, un médaillier de 160 médailles.
1,952 liv.

1712. 3 février. — Au sieur d'Albizi, envoyé extraordinaire de Toscane, un médaillier de l'Histoire du Roi.
3,555 liv.

1^{er} avril. — Au sieur Gubervilliers, envoyé extraordinaire de Lorraine, un médaillier de l'Histoire du Roi.

7 mai. — Au M^{ls} de Montéro, envoyé de la reine douairière d'Espagne, 150 médailles, dont 7 d'or et 143 d'argent.
2,247 liv.

12 septembre. — Au sieur Augier, capitaine particulier de Marseille, pour fait de guerre, *une médaille d'or représentant la récompense de la marine.* 203 liv.

1713. Janvier. — Au chevalier de Gondi, envoyé extraordinaire de Toscane, 287 médailles de l'Histoire du Roi.
3,307 liv.

Au capitaine Mathieu Cardon, de Dunkerque, *une médaille d'or.* 195 liv.

12 mai. — Au sieur Larinus, capitaine corsaire de Dunkerque, une médaille d'or. 295 liv.

1714. 22 juin. — Au Sr Goslinga, ambassadeur extraordinaire des États (Pays-Bas), un médaillier de 240 médailles de l'Histoire du Roi, dont 93 d'or et 147 d'argent. 12,315 liv.

1715. 30 avril et 22 mai. — *Envoyé au comte du Luc, ambassadeur en Suisse, pour être distribuées aux députés des cantons catholiques, qui ont renouvelé l'alliance avec le Roi, 100 médailles d'or avec leurs chaînes et 32 médailles d'argent, 87,239 liv.*

1717. 27 juillet. — Donné à Giberto, navigateur de Monaco, une médaille d'or représentant d'un côté S. M., et de l'autre le duc d'Orléans, régent. 228 liv.

20 octobre. — Au chevalier d'Orléans, s'en allant à Malte, 6 médailles d'or représentant d'un côté S. M., et de l'autre le duc d'Orléans. 1,521 liv.

26 décembre. — Donné au sieur Arouet, en considération d'une tragédie qu'il a faite sur le sujet d'Œdipe, une médaille d'or représentant d'un côté S. M., et de l'autre le duc d'Orléans, Régent. 675 liv.

1738. Mai. — A l'auditeur de M. Detei, ci-devant nonce du Pape, six médailles d'or de l'Histoire du Roi. 1,509 liv.

1739. 13 septembre. — Au C^{te} de Schulembourg, envoyé extraordinaire du roi de Danemark, une suite de 66 médailles de l'Histoire du Roi et du Royaume de France. 5,672 liv.

1740. 16 mars. — Au secrétaire du marquis de la Mina, ambassadeur d'Espagne, une médaille d'or. 665 liv.

1742. 20 novembre. — Au comte Poniatowski, 58 médailles d'or de l'Histoire du Roi. 11,587 liv. — Le médaillier en bois d'amarante par Benoist Chéré. 240 liv.

1743. — A l'auditeur du nonce, une médaille d'or.

1745. — A M. Diedo, ambassadeur de Venise par interim, une suite de 22 médailles d'or de l'Histoire du Roi, avec une cassette de velours. 5,615 liv.

1746. 27 juillet. — Au comte de Woronzoff, 90 médailles d'or et un médaillier. 10,506 liv.

15 octobre. — Au secrétaire du Prince de Campo Florido, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, une médaille d'or.

1747. — A l'occasion du second mariage du dauphin avec Marie-Joséphine de Saxe, des médailles furent distribuées aux officiers et aux personnages de second ordre de sa suite.

1749. 7 mai. — A M de Vanhoey, ambassadeur de Hollande, 70 médailles. 14,102 liv.

1755. Mars. — A M. de Ruvigny de Cosne, secrétaire de l'ambassade du C^{te} d'Allemarle, une médaille d'or.

1757. — Remis par le M^{is} de L'Hopital, ambassadeur en Russie, au C^{te} de Woronzow, chancelier de l'Impératrice, un médaillier composé de 150 médailles d'or. 29,986 liv.

— 5 février. — Au B^{on} de van Eyck, envoyé extraordinaire de l'électeur de Bavière, un médaillier garni de 70 médailles d'or. 16,595 liv.

1760. 19 novembre. — A. M. Colloredo, l'Histoire du Roi, composée de 90 médailles d'or. 18,116 liv.

Sous Louis XVI, il n'est plus guère question de médailles offertes en don.

Nous nous permettrons d'attirer tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les quelques paragraphes que nous avons soulignés, entre autres sur ceux où il est question de médailles données aux chefs sauvages du Canada, aux délégués des cantons suisses, à Voltaire, etc., etc.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Berliner Münzblätter*, XXVI, n° 48.
 — EMIL BAHRFELDT. Hat der Grosse Kurfürst in Stettin
 Münzen prägen lassen? — Nachträge zu Dannenberg's
 « Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen
 Kaiserzeit ». Band I bis III. — Dr E.-J. HAEBERLIN.
 Zum corpus numorum aerisgravis. Die Systematik des
 ältesten Römischen Münzwesens. — E. B. Die Münzen
 und Medaillensammlung in der Marienburg. — Berechnet
 Büchlein von MDXXX. — Neue Münzen und Medaillen.
 — Collections. — Varia.

N° 49. — EMIL BAHRFELDT. Der Stadt Stettin beabsich-
 tigte Münzprägung im Jahre 1680. — J.-V. KULL. Der
 Hälbling oder Heller in Bezug auf Bayern. — Münzen-
 funde. — Procès-verbaux. — Bibliographie.

N° 50. — EMIL BAHRFELDT. Erzbischof Albrecht von
 Magdeburg, nicht Herzog Albrecht I v. Sachsen. —
 CHRISTIAN LANGE. Nachrichten über die Schleswig-Hol-
 steinisch gottorpischen Münzstätten u. deren Beamte. —
 Dr E.-J. HAEBERLIN. Zum corpus numorum aerisgravis.
 Die Systematik des ältesten Römischen Münzwesens. —
 P.-ERNST SCHMITZ. Privatmünzen der Insel Madeira.
 — Berechnet Büchlein von MDXXX. — Mélanges. —
 Procès-verbaux.

Blätter für Münzfreunde, 1905, nos 11-12. — Die
 Tätigkeit der englischen Münzen und die Weltmünzung
 des Jahres 1904. — H. B. Zur Schwarzbürgischen Münz-
 kunde. — Merowinger Triens des « Theuderius Moneta-
 rius ». — Hohlpfennig, vermutlich aus der honsteinischen
 Münzstätte Greussen. — H. B. Zu den Brakteatenfunden

von Kaufungen, Effelder und Rockstedt. — P. WEINMEIS-
TER. Die ganzen und halben Petrus-Albus. — H. B. Ver-
mutlich hessischer Hohlpfennig. — H. B. Fälschung eines
Kipperzwölfers von Hohengeroldseck. — Neue Münzen
und Medaillen. — Münzfunde. — Varia.

1905, n° 1. — H. B. Ehrenrettung einer Münze des
Grafen Adolf III, von Holstein und Schaumburg. —
H. B. Aus einem fränkischen Pfennigfunde. — H. B.
Wittenpfennig des Hayo Harles von Jever. — Neue
Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münz-
wesen. — Varia.

Frankfurter Münzzeitung, n° 60. — P. JOSEPH. Der
Ladenburger Münzfund. — Neue Münzen und Medaillen.
— Varia.

N° 61. — NESSEL. Die ältesten Hagenauer Münzen. —
C. LAYH. Die Emil Fieser-Medaille. — Varia.

N° 62. — P. JOSEPH. Ueber einige Echternacher De-
nare. — P. JOSEPH. Der Pfennigfund von Kerzenheim. —
LOCKNER. Der Ladenburger Münzfund. — Dr AHRENS.
Ueber einige Kippermünzen. — P. JOSEPH. Ueber einige
« Schnuren ». — P. JOSEPH. Ueber einige Medaillen von
Prof. R. Mayer. — Varia.

AUTRICHE. — *Monatsblatt der numismatischen Gesell-
schaft in Wien*. — N° 269. — Dr A. LUSCHIN VON
EBENGREUTH. Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte
des Mittelalters und der neuen Zeit, compte rendu par Dr
JOSEF SCHOLZ. — Procès-verbaux de séances. — Comptes-
rendus.

N° 270. — Major GUSTAV RICHTER. Reiseindrücke
in Nordafrika. — Procès-verbaux. — Comptes rendus.

Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und

Medaillenkunde. I. — N^o 9 et 10. — J. THEMESL. — Ein unbekannter einfacher Taler VI für Kärnten. — BLASCHEK. Gesellschaftsausflug nach Stift Zwettl. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Varia. — BLASCHEK. Die Moderne Medaille.

N^o 11. — REIMER. Die Medaille in der Kunstausstellung des Albrecht Dürer-Vereins, 11 Nov. 1905-6 Janv. 1906. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Varia. — BLASCHEK. Die moderne Medaille.

Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde. I. 2 Heft. — v. HÖFKEN. Nümismatische Denkmale auf den Protestantismus in Oesterreich. — RENNER. Oesterreichische Münzen aus der Zeit Rudolfs von Habsburg. — R. v. HÖFKEN. Eine Theresianische Gnadenmedaille. — FREIH. v. HELFEST. Oesterreichische Münzen und Geldzeichen, Medaillen und Jetons von den Jahren 1848 und 1849 — Comptes rendus.

BELGIQUE. — *La Gazette numismatique*, 10^e année. — N^o 1. — V. TOURNEUR. Une imitation gauloise (?) du tétradrachme d'Athènes. — FRÉD. ALVIN. La collection Surmont de Volsberghe au Cabinet des médailles de Bruxelles. — Bibliographie. — Varia.

N^o 2. — CH. GILLEMAN. La médaille commémorative de la pose de la première pierre des écluses de Slykens (1672). — ÉD. VANDEN BROECK. Numismatique bruxelloise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421 (7^e article). — JEAN JUSTICE. Le graveur P.-J.-J. Tiberghien. Notes et errata. — Une décoration nouvelle. — Bibliographie. — Ventes. — Varia.

N^o 3. — ÉD VANDEN BROECK. Recherches sur les jetons

des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421.
— V. TOURNEUR. Notes de numismatique liégeoise. —
J. JUSTICE. Patagon des archiducs Albert et Isabelle
frappé à Maestricht. — Variétés.

N° 4. — A. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor
van Berckel. Essai d'un catalogue de son œuvre. —
Variétés

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *American Journal of
Numismatics*, XL. n° 2. — FRANK SHERMAN BENSON.
Ancient greek coins : XVI, Sicily, 6. — Some undescribed
Mexican pieces. — GEORGE N. OLCOTT, Ph. D. Notes
on Roman coins. Medal of the New-Hampshire Society of
the Cincinnati. — Correlation between postage stamps
and coins. — Medal in honor of Andrée. — D^r HORATIO-R.
STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of
the science of medicine. — W.-T.-R. MARVIN. Masonic
medals. — An early medal relating to America. — Wam-
pun • Moons •. — Varia. — Nécrologie.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4^e série, t. IX, 4^e trim.
— A. DIEUDONNÉ. Monnaies grecques récemment
acquises par le Cabinet des médailles. — J. MAURICE.
L'iconographie par les médailles des empereurs romains
de la fin du III^e et du IV^e siècle. — P. VALTIN. Médailles
de Danaë, par Leone Leoni. — C^{te} DE CASTELLANE.
Denier inédit des comtes de Saint-Pol. — R. MOWAT.
Médaille française du Risorgimento italiano ? — A. BLAN-
CHET. La corporation des monnayeurs parisiens en 1794.
— Chronique. — Nécrologie. — Bulletin bibliographique.

Gazette numismatique, 1905, 2^e liv. — F. MAZEROLLE.
Le commandant R. Mowat. Biographie et bibliographie
numismatiques. — C. PITOU. Vue du Palais du temps de

Philippe le Bel, d'après un jeton du XIV^e siècle. — P. BORDEAUX. Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris, de 1553 à 1561, pour Marie Stuart. — RAIMBAULT. Un numismatiste peu connu, Machault d'Armenonville. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la Monnaie des médailles. — Comptes rendus. — Périodiques. — Nouvelles diverses.

GRANDE-BRETAGNE. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular* : XIV. N^o 157. — Inedited coins, LXV. — Rev. A.-W. HANDS. Common Greek coins : Magna Graecia : Tarentum, III. — L. FORRER. Biographical notices of medallists (Lauer-Lauffer). — C. W. Notes on War Medals. — Comptes rendus. — Bibliographie. — Ventes. — Catalogues.

N^o 158. — Rev. A. W. HANDS. Common greek coins : Magna Graecia : Tarentum, IV. — L. FORRER. Biographical notices of medallists. (Lauffer-Lazari). — Varia. — Reviews. — Comptes rendus. — Bibliographies. — Catalogues.

N^o 159. — E. ZAY. Inedited coins LXVI : Numismatique coloniale. Piastres percées. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins : Tarentum, V. — L. FORRER. Biographical notices of medallists. (L.-B.-Legrand.) — FR. JAENNICKE. Urbs Roma once more. — PROF. R. NADROWSKI. Hausmarken auf Münzen und münzartigen Geprägten. — C. W. Notes on War Medals. — Bibliographie. — Ventes. — Trouvailles. — Catalogues.

The Numismatic Chronicle, 1905, IV. — WARWICK WROTH. The earliest Parthian coins : A reply to sir Henry Howorth. — WARWICK WROTH. Select greek coins in the British Museum. — J. G. MILNE. Roman

coin moulds from Egypt. — H -A GRUEBER A find of coins of Stephen and Henri II at Awbridge, near Romsey. — LIONEL M. HEWLETT. Anglo-Gallic Coins. — H.-F. AMEDROZ. The Assumption of the title Shahanshâh by Buwayhid Rulers. — Mélanges.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, V. 1^{re} livr. — EDMOND GOHL. Trouvailles de monnaies gauloises à Valem Szentvid. — GABRIEL DE HALASZ. Assignats de la ville de Dobrina. — EDM. GOHL. Médaille aux armes de Sigismond Weltzer et de sa femme Sophie Sall. — BENJAMIN ZSOLDOS. Signe monétaire M.-M. — GABRIEL DE HALASZ. Ducats frappés à Abrudbamja. — EDM. GOHL. Le cabinet royal de médailles à Berlin. — VICTOR KERTAY. Trouvailles près d'Eger. — EDM. GOHL. Médailles rares. — Varia.

ITALIE. — *Bolletino di numismatica e di arte della Medaglia*: III. — N° 5. — ALBERTO SIMONETTI. Numismatica della Magna Grecia; 2° Numismatica cauloniata. — P. MONTI, L. LAFFRANCHI. La data di coniazione delle monete di Elena sulla zecca di Antiocha. — L. L. Correzione all articolo Sulle falsificazioni imperiali romane. — Medaglistica. — Varia.

N° 11. — P. MONTI, L. LAFFRANCHI. Le ultime monete degli imperatori Diocleziano e Massimiano. — DOTT. EDDÉ. Les trouvailles des trésors monétaires en Égypte. — GIOVANNI DONATI. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane. — GIACINTO CERRATO. Un quattrino inedito per la zecca di Casale. — Varia.

N° 12. — G. DATTARI. Il peso normale delle monete di bronzo della Riforma e quelle dell' epoca Constantiniana battute in Alessandria. — DOTT. EDDÉ. Les trouvailles

des trésors monétaires en Égypte (cont. et fin.) — GIOVANNI DONATI. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane. — Medaglistica. — Varia.

IV. N° 1. — LA DIREZIONE E LA REDAZIONE. Incominciando il quarto anno di vita del Bollettino. — P. MONTI. Contributi al « Corpus » delle monete imperiali. — G. GRILLO. Testone inedito per Ancona. — S. RICCI. Congresso artistico internazionale delle monete antiche. — Varia.

Rassegna Numismatica. II. N° 6. — LA DIREZIONE. Dopo due anni. — FURIO LENZI. Per la storia della moneta italiana. — G. DATTARI. Le monete cosiddette imbiancate oppure stagnate. — FURIO LENZI. Recensioni : Una Medaglia del Bembo da attribuirsi à Cellini. — Comptes rendus. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, XVIII, IV. — FR. GNECCHI. Appunti di numismatica Romana : LXXII. Un nuovo (?) medaglione d'Albino. — LXXIII : Unico e nuovo (?) medaglione di Pertinace nel R. Museo Archeologico di Bologna. — L. NAVILLE. Monnaies inédites de l'empire romain. — G. RUGGERO. Annotazioni numismatiche italiane : IX. Le monete di Teramo. X. Circa la Monetazione Aquilana del XVI secolo ; XI. Circa le monete Astesi con leggenda comunale. — ERCOLE GNECCHI. Appunti di numismatica italiana. XIX. Un quattrino di Caterina Riano Sforza, Signora di Forli. — Opere numismatiche di CARLO KUNZ. — Chronique. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 14^e année, 1^{re} livr. — W.-K.-F. ZWIERZINA. Nederlandsche penningen, 1864-1898. Deel III, 1890-1898. —

D^r C HOITSEMA. Een muntrelief-meter. — M. DE MAN. Tweederde groot van Reinald II, graaf van Gelre, met het opschrift : « Moneta Gandensis ». — Procès-verbaux. — Varia.

SUËDE. — *Numismatiska Meddelanden utgifna af Svenska Numismatiska föreningen*, XVI. — T.-G APPELGREN. Konung Gustaf I : s. Mynt.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE 1906.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

- Allemagne.** — *Berliner Münzblätter*, XXVI, nos 48, 49 et 50. — *Blätter für Münzfreunde*, 1905, nos 11/12; 1906, n° 1.
- Autriche.** — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 269 et 270. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, nos 9, 10 et 11.
- Belgique.** — *Archives belges*, 7^e année, nos 9 et 10; 8^e année, n° 1. — *La Gazette numismatique*, 10^e année, nos 1, 2, 3 et 4. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 13^e année, nos 7, 8 et 9. — Cercle archéologique d'Enghien : *Annales*, VI, 3^e liv. — Société archéologique de Namur : *Annales*, XXVI, 1^{re} liv. et rapport. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3^e série, I, 4^e liv. — *Annales du Cercle archéologique de Mons* : t. XXXIV. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 43^e année, nos 9 et 10. — *Revue bibliographique belge*, XVII, n° 11. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XXXIX. — Académie royale : *Bulletin des classes*, 1905, nos 9 à 11. — Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire : *Bulletin*, VI^e vol, 1^{er} trim.; *Chronique*, n° 1. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XIX, liv. III et IV.
- États-Unis (d'Amérique du Nord).** — *American Journal of Numismatics*, XL, n° 2. — The American Numismatic and Archaeological Society of New-York City : *Annuaire* de 1905.

- France.** — *Annales de l'Est et du Nord*, 1^{re} année, nos 2, 3 et 4. — *Bulletin de correspondance hellénique*, XXIX, n^o 9 à 12. — *Polybiblion* : partie littéraire, 2^e série, LXII, 5^e et 6^e liv. ; id., 2^e série, LXIII, 1^{re} liv. ; partie technique, 2^e série, XXXI, 11^e et 12^e liv. ; id., 2^e série, XXXII, 1^{re} liv. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1905, 3^e trim. — *Revue numismatique*, 4^e série, IX, 4^e trim. — *Bulletin trimestriel de la Société de Borda (Dax)*, XXX, 4^e trim.
- Grande-Bretagne.** — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, XIV, nos 157, 158 et 159. — *The Numismatic Chronicle*, 1905, part. IV.
- Hongrie.** — Société archéologique croate et Musée national : *Annales*, VIII, 1905. — *Numizmatikai Közlöny*, V, 1906, 1^{re} liv.
- Italie.** — *Bollettino di Numismatica e di arte della Medaglia*, III, nos 5, 7, 11 et 12 ; IV, n^o 1. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, VIII, nos 2 et 5. — *Rassegna Numismatica*, II, n^o 6. — *Rivista italiana di Numismatica*, XVIII, fasc. IV.
- Luxembourg.** — *Ons Hemecht*, 11^e année, 12^e liv. ; 12^e année, 1^{re} et 2^e liv.
- Pays-Bas.** — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 14^e année, 1^{re} liv. — Société d'histoire, archéologie et linguistique, 76^e rapport.
- Suède.** — *Numismatiska Meddelanden utgifna af Svenska Numismatiska Foreningen*, XVI.

Ouvrages non périodiques.

- ALVIN (F.). — *Document inédit relatif à Philippe Roettiers*. Bruxelles, 1905, in-8^o, 11 pages. (*Hommage de l'auteur*.)
- BROECK (ÉDOUARD VAN DEN). — *Les jetons des seigneurs trésoriers de Bruxelles au XVII^e siècle*, 4^e article. Bruxelles, 1906, in 8^o, 19 pages, 2 planches. (*Don de l'auteur*.)
- CASTELLANI (G.) et G. CERRESOLE. — *Nozze d'argento Papadopoli-Hellenbach*. XXVIII Luglio MCMV. *Saggio di una bibliografia nuziale della Famiglia Papadopoli*. Venise, 1905, in-4^o, 50 pages, 1 planche. (*Hommage de M. Castellani*.)
- ELSEN (G. VAN DEN) et W. HOEVENAARS. — *Analecta Gysberti Coetveninx*, pars. II. Bois-le-Duc, in-8^o, 451 pages (*Don des auteurs*.)

- GILLEMAN (CH.). — *La médaille commémorative de la pose de la première pierre des écluses de Slykens (1672)*. Bruxelles, in-8°, 12 pages.
— *Un portrait de Théodore Van Berckel*. Bruxelles, 1906, in-8°, 4 pages, 1 planche. (*Don de l'auteur.*)
- GNOCCHI (F.). — *Appunti di Numismatica Romana, LXXII. Un nuovo (?) Medaglione d'Albino, LXXIII. Unico e nuovo (?) Medaglione di Pertinace*. Milano, in-8°, 18 pages, 17 planches. (*Hommage de l'auteur.*)
- JONGHE (VICOMTE B. DE). — *Louis de Luxembourg connétable de France a-t-il frappé monnaie ?* Bruxelles, 1906, in 8°, 10 pages. (*Don de l'auteur.*)
- KONIJNENBURG (E. VAN). *Scheiding van Maas en Waal* La Haye, 1905, in-4°, 59 pages, plans, etc. (*Don de l'auteur.*)
- MACDONALD (G.). — *Coin types being the Rhind lectures for 1904*. Glasgow, 1905, in-8°, 275 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- DOTT. LUIGI RIZZOLI (jun.). — *Antichi sigilli padovani nel museo civico di Verona (secoli XIII-XIV)*. Padoue, 1906, gr. in-8°, 12 pages, 1 planche. — *I sigilli nel museo Bottacin (IV)*. Padoue, 1906, in-8°, 25 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- ROSA (ALEJANDRO). — *Numismatica : Los Países Bajos y Francia en America (siglo XVII)*. Buenos-Ayres, 1905, in-4°, 57 planches. (*Dédié à la Société de Numismatique belge.*)
- STORER (D^r H. R.). — *The Medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine*. (*Don de l'auteur.*)
- STROEHLIN (Paul-Ch.) — *Répertoire général de médaillistique, fiches 1351 à 1500*. (*Hommage de l'auteur.*)
- TOURNEUR (VICTOR). — *Une imitation gauloise du tétradrachme d'Athènes*. Bruxelles, 1905, in-8°, 11 pages. (*Don de l'auteur*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

- J. SCHULMAN. Collection D^r L. White King, décembre 1905. — Collection Lyman H. Low, Jac. N. van Gelder, décembre 1905. — Collection Van Doorninck, J. Van Gelder, Stokvis et Bunink, décembre 1905. — F. MÜLLER. Bibliothèque numismatique de Joh.-W. Stephanik, 15 décembre 1905. — EDM. RAPPAPORT. *Numismatisches Offerten-Blatt*, nos 147, 148, 149, 150. — ET. BOURGUY. Catalogue de vente. — ZSCHIESCHE-KÖDER. Catalogue, n° 106. —

E. SELIGMANN. Catalogue, n° XIX. — R. KUBE. *Numismatische Correspondenz*, n° 232. — OTTO HOFFMANN. *Leipziger Münz-Verkehr*, n° 2. — K.-W. HIERSEMANN. *Klassische Philologie Altertumskunde*. Catalogue, n° 320. — G. MORCHIO e N. MAJER. *Catalogo di Monete antiche e moderne*, série V, n° 47. — SALLY ROSENBERG. *XI. Verzeichniss verkäuflicher Münzen und Medaillen.— Deutsche Reichsmünzen*. — C.-G. THIEME. *Numismatischer Verkehr*, 1906, n° 1. — Dr EUGEN MERZBACHER. *Historische Medaillen*, Lieferung VII des *Lagercataloges*. — OTTO HELBING *Münzen und Medaillen verschiedener Länder*, vente du 5 février 1906 et jours suiv. — C. VYR. Catalogue de vente, 29 janvier 1906. — AD.-E. CAHN. *Periodisch erscheinender Katalog verkäuflicher Münzen und Medaillen*, n° 20. — AD. HESS. Catalogue de vente de monnaies et médailles saxonnes et polonaises, 5 mars et jours suiv. Catalogue de monnaies grecques (doubles du Cabinet de Berlin). — L. FULDAUER. Catalogue à prix marqués, n° 11. — A. JULLIEN. *Le Bouquiniste genevois*, n° 16. — Dr EUGEN MERZBACH. *Münchener Münz-Verkehr*. — ZSCHIESCHE und KÖDER. Catalogue, n° 107. — BAEHRFELDT. *Numismatisches Literatur-Blatt*, n° 149. — J. SCHULMAN. Collection Joaquim-José Judice dos Santos, 1^{re} partie.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. A. de Witte.

Jeton d'Utrecht de 1609. Médaille frappée en l'honneur de M G. Francotte, ministre du travail, par G. Devreese, bronze.

Plaquette en bronze, par Ch. Samuel, commémorative du XX^e anniversaire de la fondation de l'État Indépendant du Congo. Modèles en plâtre de la dite plaquette, ces derniers offerts par la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art.

Don de M. le Comte Papadapoli.

Médaille anniversaire de ses noces d'argent, par S Johnson, bronze.

Don de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

Jeton de cette société.

Soit en tout : deux médaillons de plâtre, une plaquette, deux médailles et deux jetons.

Bruxelles, le 15 février 1906.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,

G. BIGWOOD.

MONNAIES DE RECKHEIM.

Tous les amateurs de monnaies seigneuriales mosanes savent, depuis longtemps, combien riche est le monnayage reckheimois. Comme nous le disions, en 1903, en publiant dans ces colonnes *Trois monnaies de Reckheim*, la série monétaire de cette seigneurie offre aux numismates une mine réellement inépuisable.

Nous faisons connaître ci-après, à l'appui de ce que nous écrivions alors, quatre pièces reckheimaises que nous croyons inédites.

GUILLAUME DE VLORDORP (1553-1564).

On ignore la date exacte à laquelle Reckheim échut à ce dynaste et comment cette seigneurie entra dans sa maison. Tout ce que l'on sait, c'est qu'une charte du 12 avril 1553 le qualifie de *seigneur de Reckheim*.

Guillaume de Vlordorp fut cité, par une insinuation du 13 novembre 1561, au nom de l'empereur Ferdinand I^{er}, à comparaître, avec d'autres seigneurs, devant la Chambre impériale de Spire, pour y répondre de contraventions aux ordonnances impériales sur la monnaie.

Guillaume, qui frappait encore monnaie en 1563,

vendit, en 1564, Reckheim à Jean Quadt de Wyckradt, son beau-frère.

Il mourut le 29 août de la même année (1).

Voici le dessin et la description d'un très ancien *rijksdaalder* de Guillaume de Vlodorp



1. *Droit* : Écu de forme très découpée, écartelé : aux 1 et 4, d'argent à la bordure de gueules (2), chargée de trois fascés d'azur ; aux 2 et 3, d'argent à la fleur de lis de gueules. Sur le tout, un écusson chargé de trois fascés d'azur (*Vlodorp*). L'écu avec lambrequins est sommé de deux heaumes, le premier, surmonté d'un vieillard issant, habillé de gueules, au plastron fascé d'azur et d'argent, tortillé d'azur et d'argent ; le second, couronné et surmonté d'un chapeau de gueules sommé de plumes de coq de sable.

(1) Les courtes notices biographiques que nous donnons dans cet article, ont été rédigées à l'aide de l'excellent livre : *Histoire de la seigneurie impériale de Reckheim*, par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFPE. Ruremonde, 1873.

(2) Les métaux et émaux des armoiries que nous blasonnons ne sont pas indiqués sur les monnaies que nous décrivons

Légende : ☉ MO . NO . LIB . BARONATVS .
IMP . RECKHEIMENSIS.

Revers : Aigle bicéphale, éployée, couronnée.
La couronne sépare le commencement de la légende de la fin.

Légende : CAROLVS * V * ROM * IMPER *
SEMP * AVGVSTVS.

Argent. Poids : 28 gr., 522. Notre collection.

Cet écu (*reichsthaler*), de module plus grand et de même poids que le thaler si commun de Guillaume au type analogue, en est une variété très importante et très rare. L'écu du droit et l'aigle du revers sont tout autres que sur la pièce ordinaire et les légendes varient sensiblement de celles de cette dernière monnaie. De plus, la pièce est d'un faire très différent et semble être l'œuvre d'un autre graveur.

ERNEST DE LYNDEN (1603-1636).

Fils de Herman de Lynden et de Marie de Halmal, Ernest de Lynden entra de bonne heure au service de l'Empire à qui il rendit de grands services. L'empereur Ferdinand II lui reconnut le droit de frapper monnaie d'or, d'argent et de cuivre et éleva, en sa faveur, la baronnie de Reckheim en comté impérial, par diplôme du 31 mars 1623.

Ernest de Lynden, dont la fortune était considérable, augmenta son domaine par de nombreuses

acquisitions et par son mariage avec Anne-Antoinette Gouffier, qui lui apporta plusieurs terres en dot.

Il eut de graves contestations avec l'infante Isabelle, souveraine des Provinces belges, à propos de travaux le long de la Meuse, et se vit appuyé par l'empereur.

Ernest de Lynden mourut en 1636.

Nous possédons un très rare *double patard* d'Ernest de Lynden dont le dessin et la description suivent :



2. *Droit* : Écu parti et coupé de six pièces, deux en chef, deux en fasce et deux en pointe : aux 1 et 6, d'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or (*Aspremont ancien*), aux 2 et 5, d'or au lion de gueules, lampassé d'azur (*Reckheim*), au 3, de..... à trois barres de..... (1), au 4,

(1) Il nous a été impossible de déterminer le troisième quartier du droit de notre pièce, n'ayant pu retrouver aucune aïeule du comte Ernest à qui de semblables armoiries puissent convenir. Faut de mieux, nous serions presque tenté d'y voir les armes des *Boesichem* : bandé d'or et d'azur de six pièces, armes que le graveur aurait négligé de graver à l'envers sur le coin. Cet oubli aurait transformé en barre^s les bandes de cette famille. Arnould d'Aspremont, seigneur de Lynden

de... .. (1). Sur le tout, de gueules à la croix d'or (*Lynden*). L'écu, qui est sommé d'une couronne fleuronée dont le haut et les extrémités pénètrent dans la légende, coupe en deux parties la date 16 — 26 qui se trouve dans le champ.

Légende : — ER - NESTVS · COMES · DE · RECHE — M .

Revers : Aigle éployée, à deux têtes, portant en cœur le globe impérial crucigère, sommé d'une couronne fermée qui va jusqu'au bord de la pièce et sépare le commencement de la légende de la fin. Dans l'intérieur du globe, le nombre 16.

Légende : FERDINAN · II · DG · RO · IM · SEM · AV.

Bas argent. Poids : 2 gr., 312. Notre collection.

Cette curieuse monnaie, qui est fendue et a perdu de son poids, est, ainsi que l'indique le nombre 16 qui se trouve sur le globe impérial, une pièce de 2 patards. C'est donc 1/16 de thaler, puisque ce dernier était de 32 patards, en Brabant (2).

ancêtre de notre Ernest. avait épousé Héléne de Boesichem (Bosichem). Arnold mourut en 1150. Nous n'insistons pas autrement sur cette explication, uniquement basée sur l'existence problématique d'une erreur de gravure.

(1) Les armoiries du quatrième quartier du droit de notre monnaie sont complètement effacées.

(2) *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances*, etc., par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFPE, p. 250.

FERDINAND DE LYNDEN (1636-1665 .

Le fils d'Ernest de Lynden prêta hommage, le 30 juin 1637, à l'empereur Ferdinand III, dont il devint chambellan et conseiller aulique. Il servit efficacement la cause impériale en défendant bravement ses possessions contre les armées étrangères qui voulaient s'en emparer.

Son gouvernement fut signalé par de longues difficultés avec le prince évêque de Liège, à propos du tonlieu ou péage que le comte de Reckheim prétendait percevoir sur la Meuse.

Il avait épousé, en 1643, Élisabeth, fille du comte Egon de Furstenberg et de la princesse Anne-Marie de Hohenzollern.

Ferdinand de Lynden mourut à Reckheim, le 24 juillet 1665.

Nous donnons ci-dessous un *sol*, fort rare, de Ferdinand de Lynden.



3. *Droit*. Écu écartelé au 1, de gueules à la croix d'or (*Lynden*) (1), au 2, d'azur à l'aigle

(1) Le montant de la croix de Lynden est figuré par un trait fin vertical, de sorte que les bras horizontaux, seuls très visibles, imitent parfaitement la fasce d'argent (*Autriche*) du premier quartier de l'écu du *sol* brabançon de Philippe IV que notre pièce copie.

éployée d'argent becquée et membrée d'or, dans un entourage très orné (1) (*Aspremont ancien*), au 3, bandé d'or et d'azur de six pièces (*Boesichem*) (2), au 4, d'or au lion de gueules, lampassé d'azur (*Reckheim*) (3). Sur le tout, d'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée, membrée et couronnée de gueules (*Este*). La couronne de l'écu va jusqu'au bord de la pièce et sépare le commencement de la légende de la fin.

Légende : FERDINANDVS · CO · IN · REHEI.

Revers : Croix ajourée dont les branches se terminent par des briquets coupant la légende et dont le centre porte le lion de Reckheim.

Légende : MONE — NOVA — ARGE — RECH.

Cuivre saussé. Poids : 1 gr., 924. · Notre collection.

Cette curieuse monnaie, imitation fidèle du sol brabançon de Philippe IV, est une variété très importante du n° 44 figuré dans la *Notice historique sur l'ancien comté impérial de Reckheim dans la province actuelle de Limbourg*, par J. WOLTERS.

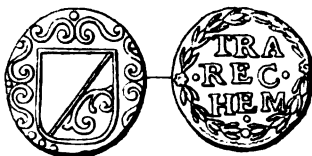
La dernière monnaie reckheimoise que nous

(1) L'aigle d'Aspremont se trouve dans un entourage très orné, non héraldique, pour imiter la bordure componée de *Bourgogne moderne* du second quartier de la pièce prototype

(2) Les bandes de Boesichem imitent le bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules (*Bourgogne ancienne*) du troisième quartier du sol copié.

(3) Le lion de Reckheim remplace le lion de Brabant de la pièce prototype

faisons connaître ne porte ni nom de comte, ni date. En voici la description :



4. *Droit*. Écu tranché d'Utrecht dans un entourage très orné. En pointe, espèce d'arabesque.

Revers: Couronne de laurier entourant la légende écrite sur trois lignes.

Légende :

T R A
· R E C ·
H E M

Cuivre. Poids : 1 gr., 512. Notre collection.

Sur cette imitation de la *dute* d'Utrecht, le graveur a, évidemment, oublié de graver à l'envers, sur le coin, l'écusson tranché qui figure donc séparé en deux parties par une barre.

V^o BAUDOIN DE JONGHE.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERES DE BRUXELLES

AU XVII^e SIÈCLE

(1620-1698)

SIXIÈME ARTICLE.

PLANCHE VII.

Ce sixième article de nos recherches sur les jetons des trésoriers du XVII^e siècle s'étend depuis l'année 1673 jusqu'à l'année 1680.

Toute cette sixième période se passe sous le règne de Charles II, ayant successivement pour gouverneurs généraux dans notre pays, d'abord le comte de Monterey, qui préserva Bruxelles des menaces de Louis XIV, et ensuite le marquis de Villa-Hermosa, qui fit son entrée à Bruxelles le 22 février 1675.

Pendant toute cette époque, ce ne furent plus les hautains refus des patriciens aux justes revendications des plébéiens qui bouleversèrent comme autrefois la cité ; mais les continuelles revendica-

tions du roi de France, qui jetèrent l'inquiétude dans l'esprit des habitants de Bruxelles.

Afin de passer immédiatement en revue les jetons frappés au cours de ces huit années par les hauts fonctionnaires financiers de la ville, donnons tout d'abord la liste des premiers et des deuxièmes trésoriers de cette période :

PREMIERS TRÉSORIERS.	SECONDS TRÉSORIERS.
1673. — Jacques Pipenpoy.	P.-J. Vande Wouwere.
1674. — P. G. Vande Wouwere.	J.-L. Madoets.
1675. — J.-L. Madoets.	Jean Cools.
1676-1677. — Jean Cools (1)	P.-G. Vande Wouwere.
1678. — P.-G. Vande Wouwere.	J. Heymans.
1679-1680. — J. Heymans.	G.-J. Van Eesbeke.

On remarquera cette fois qu'à l'inverse de ce qui eut lieu au cours de la période précédente, il n'y a que deux de ces fonctionnaires dont le mandat fut continué pour l'année suivante.

Avant de commencer la description des jetons, nous devons faire observer que la liste des trésoriers de la période précédente se terminait ainsi :

1672. — 1^{er} trésorier. — Antoine-Ferdinand de Brouckhoven, et
2^m trésorier. — Jean Cools.

On pourrait se demander pourquoi le second trésorier de 1672 ne devint pas, suivant l'usage, le premier de l'année 1673? C'est parce que Jean Cools fut nommé, pour cette année, premier bourg-

(1) Jean Cools meurt le 12 janvier 1678, c'est-à-dire peu de temps avant la fin de son mandat. Il est remplacé alors par Jean Heymans.

mestre patricien et ne pouvait, par conséquent, devenir en même temps premier trésorier : voilà le motif pour lequel Jacques Pipenpoy fut nommé, bien que rien n'indiquât ce choix, car il ne figure, en 1672, que comme cinquième échevin.

Quoi qu'il en soit, ce fut donc *Jacques Pipenpoy* qui remplit la charge de premier trésorier pour 1673 et qui fit frapper le jeton suivant à la fin de son mandat :

55. — 1674. Dugniolle, 4331. — Van Orden, tome I^{er}, n° 1337.

— L'écu droit de *Jacques Pipenpoy*, surmonté d'un heaume, sommé d'un vol. L'écu a pour tenants deux anges, habillés de dalmatique d'azur. — Sans légende.

Revers : Saint Michel combattant le démon. (Armoiries de Bruxelles). A ses pieds, un coffret.

Légende : à gauche, THESAVRI; à droite, CVSTOS; au haut, la date, 1674.


Voir n° 55 de la pl. VII.

Il existe de ce jeton, non seulement des exemplaires avec des variétés de gravures au revers, mais Van Orden, dans son deuxième volume, page 127, cite une autre variété avec CVVSTOS, qui nous est inconnue. De plus, dans les catalogues de la vente à Amsterdam de la collection Otto Keer se trouve, sous le n° 4865, un exemplaire sans date. Le docteur Dugniolle cite ces exceptions sous les n° 4332 et 4333.

Jacques Pipenpoy, du lignage de T'Serhuys, portait d'azur à trois fleurs de lis au pied coupé d'argent. Bien qu'il appartînt à l'une des plus anciennes familles de Bruxelles, aujourd'hui éteinte, il ne figure au XVII^e siècle que quatre fois comme échevin sur la liste des magistrats bruxellois. Il mourut le 2 novembre 1681, étant troisième échevin. En 1670 et en 1671 il remplit les fonctions de quarante-cinquième intendant du canal.

Le premier trésorier de 1674 fut *P.-G. Vande Wouwere*, qui fit forger les jetons ci-après :

56. — 1675. Dugniolle, 4353. — Van Orden, tome II, n^o 217.

— L'écu droit de *Vande Wouwere*, surmonté d'un heaume, sommé d'un vol. — En dessous de l'écu : 16  75.

Revers : La ville de Bruxelles éclairée par un brillant soleil.

Légende : · COLLIGO · VT · SPARGAM ·

Voir n^o 56 de la pl. VII.

Nous avons déjà publié ce jeton dans la *Revue belge de numismatique* de 1904, planche VI, n^o 4.


Il existe de ce jeton, non seulement des exemplaires avec de légères variétés de gravure au revers, mais encore un autre jeton similaire, dont le droit est entièrement différent, comme dimension de l'écu, ainsi que par les ornements qui entourent cet écu.

Ce jeton, de notre ancienne collection, inconnu

à Van Loon, à Van Orden et à Dugniolle, a été également publié par nous dans la même *Revue* de 1904, planche VI, n° 5.

Portant aussi la date de 1675, comme le n° 56, nous le décrivons ci-dessous sous le n° 56^{bis}, mais sans le reproduire de nouveau sur la planche.

56^{bis}. — 1675. *Revue belge de numismatique* de 1904, planche VI, n° 5.

— Le même jeton que le précédent, mais l'écu est de dimension beaucoup plus petite et les ornements qui l'entourent diffèrent notablement. — Au bas : 16  75.

Revers : Semblable à celui du jeton précédent.

Philippe-Godefroid Vande Wouwere, du lignage de Rodenbeke, portait *d'or à quatre fasces d'azur, au franc quartier d'argent, chargé de trois chevrons de gueules*.


Il figure sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1665 à 1686 : huit fois comme échevin, trois fois comme second trésorier et deux fois comme premier trésorier, en 1674 et en 1678. On trouvera le jeton de cette année plus loin, sous le n° 60.

Suivant la liste des trésoriers de cette période, *J.-L. Madoets* fut le premier trésorier de l'année 1675. A la fin de son mandat, il fit forger le jeton suivant :

57. — 1676. Dugniolle, 4364. — Van Orden, tome I, n° 1346.

— L'écu droit de *J.-L. Madoets*, surmonté d'un heaume, sommé d'un buste de jeune homme habillé d'argent, tortillé du même et accosté de la date 16 — 76. — Sans légende.

Revers : Un sautoir formé par un sceptre et une épée, liés par un ruban ; au-dessus, une couronne ; au-dessous, un coffret à argent avec lignes verticales.

Légende :  BONA · ADMINISTRATIO · OPTIMA · CVSTODIA.

Voir n° 57 de la pl VII.

Il existe de ce jeton des variétés de gravure au revers, entre autre dans la disposition des lignes qui ornent le coffret à argent, ainsi qu'un jeton avec l'omission du signe monétaire de l'atelier de Bruxelles. (Voir n° 4365 et 4366 de Dugniolle.)

Le membre de la famille *Madoets* nommé premier trésorier en 1675, figure, par erreur, sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1667 à 1680, avec les divers prénoms de Jacques, de Jacques-Louis, ou de Josse-Louis, qui doivent probablement s'appliquer à un même personnage.

Il appartenait au lignage de Steenweghe, et ni J.-B. RIETSTAP, ni JULES BOSMANS ne décrivent ses armoiries, pas plus qu'elles ne figurent sur les planches publiées dans l'*Histoire de la ville de Bruxelles* par ALEXANDRE HENNE et ALPHONSE WAUTERS, qui ne donnent que les armoiries d'un *Jacques Madoets*, premier trésorier en 1686 et que

nous rencontrerons dans notre prochain article.

Nous devons décrire les armes du jeton n° 57, de 1676, d'après le manuscrit n° 14913 de la bibliothèque de Bourgogne, où elles figurent écartelant *aux 1 et 4, d'argent à trois mâcles de sable, aux 2 et 3, de sinople au lion d'argent couronné d'or, et en abîme, un écu mi-parti, à gauche, de gueules à trois anilles d'argent, et à droite, de sable au lion d'argent couronné d'or.*

Ce trésorier *Madoets*, qui n'a joué qu'un rôle modeste dans la magistrature communale de Bruxelles, fut nommé, en 1678, 50^e intendant du rivage, et il fit frapper à cette occasion un jeton qui porte la date de 1680, commémorant le mariage du roi Charles II avec Marie-Louise d'Orléans (Dugniolle, 4434). Nous remarquons que ce jeton ne porte pas en abîme sur les armoiries de *Madoets*, le petit écu mi-parti qui se trouve sur son jeton n° 57 du présent article.

Jean Cools, le premier trésorier pour l'année 1676, fut continué dans ses fonctions pour l'année 1677. Nous trouvons pour la première de ces magistratures les deux jetons ci-après :

58. — 1677. Dugniolle, 438r. — Van Orden, tome I, n° 1354.

— L'écu droit de *Jean Cools*, accosté de la date 16-77; sous l'écu, le mot * FAVETE *.

Revers : Une balance en équilibre, traversée par une barre et suspendue à un nœud de ruban.

Dessous, entre une mesure de capacité à gauche, et un poids à droite, se trouve un foyer (d'après Dugniolle), ou un sac de blé (d'après Van Orden).

Légende : * SVVM — CVIQVE *.

Voir n° 58 de la pl. VII.

Jean Cools, du lignage de Coudenberg, portait d'azur à six étoiles d'or, 3, 2 et 1.

Nous avons publié ce jeton dans la *Revue belge de numismatique* de 1904, ainsi qu'une variété (1) dont le droit diffère comme dimension de l'écu, ainsi que les ornements qui l'entourent. Nous la décrivons de nouveau sous le n° 58^{bis}, mais sans le reproduire sur la planche.

58^{bis}. — 1677. *Revue belge de numismatique* de 1904, pl. VI, n° 8.

— Le même droit que le jeton précédent, mais l'écu plus petit et les ornements qui l'entourent très différents.

Revers : Semblable à celui du jeton précédent.

Nous n'avons pu découvrir le motif de la frappe de ce second jeton, car bien que *Jean Cools* ait été continué dans ses fonctions pour l'année suivante, ce jeton ne représente pas cette prorogation puisqu'il porte la même date de 1677 que le premier. Au surplus, ce fonctionnaire n'est pas arrivé au terme de son second mandat, étant

(1) *Huit jetons de trésoriers de Bruxelles du XVII^e siècle*, pl. VI, nos 7 et 8.

décédé le 12 janvier 1678. Remplacé par Jean Heymans, ce fut ce dernier qui fit forger le jeton suivant n° 59, avec la date de 1678, pour commémorer ce remplacement.

Remarquons que les anomalies et les erreurs sont assez fréquentes dans les descriptions des jetons des receveurs et trésoriers de Bruxelles; c'est ainsi que G. Van Orden donne sous le n° 1355 un jeton de Jean Cools, à la même date de 1677, avec FAVET, jeton cité par Dugniolle sous le n° 4382, que nous ne trouvons nulle part, pas même dans les catalogues de leurs collections personnelles.

Voici maintenant le jeton que *Jean Heymans* fit frapper en 1678 pour achever le mandat de Jean Cools :

59 -- 1678. Dugniolle, 4405. — Van Orden, tome I, n° 1360.

— L'écu droit de *Jean Heymans*, surmonté d'un heaume, sommé d'une rose entre deux vols. — Sans légende; l'écu est accosté des chiffres 7-8.

Revers : Saint Michel combattant le démon. (Armoiries de Bruxelles.)

Légende : CALCVLVS ÆRARY BRVXEL-LENS.

Voir n° 59 de la pl VII.

Jean Heymans a été nommé trésorier à diverses reprises et entre autre en 1679-1680 de la présente période. Nous aurons l'occasion, sous les

n^{os} 61 et 62 de cet article, de donner de plus amples détails sur ce personnage. Pour le moment, disons que le savant M. Camille Picqué, l'ancien conservateur du cabinet de médailles de l'État, a publié, en 1858, un intéressant article sur ce magistrat, dans le XVII^e volume de la *Revue trimestrielle*.

Pour l'année 1678, ce fut *P.-J. Vande Wouwere* qui exerça les fonctions de premier trésorier, nomination consacrée par le jeton suivant :

60. — 1679. Dugniolle, 44II. — Van Loon, tome III, p. 236.

— L'écu droit de *P.-J. Vande Wouwere*, surmonté d'un heaume, sommé d'un vol. — Sans légende; l'écu est accosté de la date 16-79.

Revers : Jason tenant de la main droite le bijou de la Toison d'or qu'il vient de ravir, et de la main gauche une épée. A ses pieds, les cadavres des gardiens.

Légende : PACEMQVE · FERENDI · VICTORI · HEC (pour HAEC) MERCES · ERIT. 

Voir n^o 60 de la pl. VII.

L'écu de ce jeton est encore plus grand que celui du même fonctionnaire inscrit sur la pièce décrite sous le n^o 56.

Jean Heymans fut le premier trésorier de 1679 et fut continué dans ses fonctions pour l'année suivante. Pour ces deux exercices, il fit frapper les deux jetons ci-après :


61. — (1680.) Dugniolle, 4433. — Van Loon, tome III, p. 272, n° 2 (mais sans date).

— L'écu droit de *J. Heymans*, surmonté d'un heaume et sommé d'une rose entre deux vols. Sans légende ni date.

Revers : Junon assise sur un trône, tient devant elle deux écus aux armes d'Espagne et de France.


Légende : DVRABIT · AMORIS · PAX · NODO · FIRMATA · DIV ·

Voir n° 61 de la pl. VII.

62. — 16  81. Dugniolle 4464. — Van Orden, tome I, n° 1375.

— L'écu droit de *J. Heymans*, bien que semblable comme armoiries aux droits des n° 59 et 60, ces jetons sont très variés quant aux ornements qui entourent les écus, comme on le verra sur la planche qui accompagne cet article. Sans légende et sans date.

Revers : Une nymphe qui arrache à la mer une branche de corail, qu'elle dépose dans un coffre placé sur le rivage.

Légende : 16  81. · IPSIS · AVGETUR · AB · VNDIS ·

Voir n° 62 de la pl. VII.

Jean Heymans, du lignage de Sweerts, portait d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe.

Dans la présente période de 1673 à 1680, *J. Heymans* a exercé trois fois les fonctions de

premier trésorier, et fait frapper trois jetons en cette qualité. Dans la dernière période qui nous reste à passer en revue, de 1681 à la fin du XVII^e siècle, nous le rencontrerons trois fois encore comme premier trésorier, mais il n'a fait forger que deux jetons pour ces trois derniers mandats. En 1685, il fut nommé premier bourgmestre et, en 1691, il exerça les fonctions de cinquante-septième intendant du rivage, sans faire frapper de jetons pour cette dernière fonction.

Comme on le voit, il a joué un rôle assez important dans l'administration communale de Bruxelles et, cependant, nous ne lui connaissons aucun jeton en argent.

ÉDOUARD VANDEN BRÖECK.

JETONS ET MÈREAUX

DU

FRANC DE BRUGES.

PLANCHES VIII ET IX

Le Franc de Bruges, borné à l'Est par les Quatre-Métiers et la Châtellenie du Vieux-Bourg de Gand, au Sud par les châtellenies de Courtrai et d'Ypres, à l'Ouest par le Métier de Furnes, au Nord par la mer, formait un vaste territoire rural, dans lequel plusieurs villes étaient enclavées, sans en faire partie. Il se divisait en trente-cinq *ambachten* ou *métiers*, comprenant quatre-vingt-dix paroisses, auxquels venaient s'ajouter dix-huit seigneuries *appendantes* et dix seigneuries *contribuantes*. Les premiers, dont les habitants étaient nommés *Vrijlaten* ou *Francs-Hostes*, formaient l'échevinage proprement dit, soumis à l'administration des échevins et à leur juridiction en dernier ressort, sauf les cas de recours au Conseil de Flandre. Les seigneuries *appendantes* avaient leurs juridictions particulières, qui ressortissaient à l'échevinage du Franc comme à leur chef de sens. Les uns comme les autres étaient soumis à la

coutume du Franc et étaient obligés au paiement de toutes les charges du pays. Les seigneuries *contribuantes*, enfin, ne dépendaient aucunement du Franc : elles avaient leurs coutumes et leurs juridictions propres; les appels de leurs sentences étaient intentés au Conseil de Flandre; toutes leurs obligations se bornaient à fournir leur quote-part dans les subsides que le Franc accordait au prince. Il faut y ajouter les métiers de Furnes, de Bergues-Saint-Winoc et de Bourbourg, mentionnés dans le second article de la coutume et connus sous le nom de *châtellenies subalternes*.

Le Franc occupait dans les États le rang de *quatrième membre de la Flandre*; il s'était élevé peu à peu à cette dignité, grâce à la considération dont jouissaient ses échevins, que les trois autres membres appelaient souvent aux États pour décider des affaires importantes; elle lui fut régulièrement reconnue par Jean sans Peur et confirmée par Philippe le Bon, le 11 février 1437 (1).

Rien de précis n'est connu sur l'origine du Franc.

Le savant Vredius en trouve l'explication dans le nom même de cette châtellenie : c'est le territoire que ses forêts et ses marais avaient rendu impénétrable à la conquête romaine; ses habitants se nommèrent *vrijlaeten*, c'est-à-dire *vrij*

(1) *CUSTIS. Jaerboeken der Staat Brugge*. Edit. Van Praet, vol. II, p. 52.

gelaeten, « hommes laissés libres ou francs ». « Ostensum quoque ante, eam propter æstuaria et inaccessas paludes, nunquam a Romanis expugnatam fuisse : et hinc in promptu est ratio nominis a libertate ; nam *Franc*, et olim vetere, et nunc hodierna Flandrorum, Francorumque lingua *liberum* sonat (1). » Utilisant ensuite toutes les ressources d'une érudition merveilleuse, il cherche à démontrer que le Franc est le pays d'origine des Francs, qui de là se seraient répandus dans la Gaule.

La plupart des auteurs anciens se contentèrent de répéter ses assertions.

Warnkoenig remarque que c'est à partir de 1235 seulement que l'on rencontre dans les actes publics les noms de *libres échevins*, *francs échevins*, *échevins du Franc*. Or, une charte de Jeanne de Constantinople, datée de cette année, reconnaissait aux échevins le droit de tenir des enquêtes de commune vérité ; il semble donc que le Franc dût son nom à la franchise de son échevinage (2).

Le territoire du Franc semble avoir été administré d'abord par le *châtelain* de Bruges, agissant comme lieutenant du comte de Flandre. Le châtelain Robert est nommé dans un acte du 1^{er} avril 1046 (3). Jean II de Nesle, petit-fils de Raoul de Nesle, qui avait été investi de la châtel-

(1) *Flandria Ethnica*, cap. VI, p. 44 et seq

(2) *Histoire de la ville de Bruges*, p 182.

(3) *MIRÆUS*, III, 15.

lenie de Bruges par Thierry d'Alsace, la vendit à la comtesse Jeanne de Constantinople en 1224. A partir de ce moment, le territoire de la châteltenie rentra sous la souveraineté immédiate des comtes de Flandre, qui commirent un bailli et des échevins pour y administrer la justice.

Un document d'une haute importance, le *Keurbrief* (1) ou charte fondamentale du Franc, quel'on s'accorde à dater de l'année 1190, montre que le Franc possédait déjà une législation écrite à cette époque ; encore le *Keurbrief* mentionne-t-il dans son article 1^{er} une *Karta legis* qui pourrait être une législation écrite antérieure. D'après Beau-court (2), la *Keure* de 1190 serait restée en vigueur jusqu'en 1427 ; il est difficile d'admettre que l'on se soit contenté pendant cette longue période d'une législation aussi rudimentaire.

En 1427, Philippe le Bon édicta une nouvelle *Keure* rédigée en flamand ; les comptes du Franc gardent la trace du travail de rédaction de ce document qui, malheureusement, n'est pas parvenu jusqu'à nous. Ce ne fut d'ailleurs que le prélude d'autres essais de rédaction qui eurent lieu en 1461, en 1502 et en 1542. Le corps des lois du Franc était complet et nettement fixé lorsque parut l'édit du 30 janvier 1545 par lequel Charles-Quint ordonnait aux conseils des provinces de

(1) VOIR WARNKOENIG, *Histoire de la ville de Bruges*, p. 463, et GIL-LIODTS-VAN SEVEREN, *Coutume du Franc de Bruges*, vol. II, p. 3.

(2) *Jaerboeken van den Lande van den Vrijen*, t. 1, p. 185

réunir les coutumes de leur ressort. Après bien des tergiversations et de longs travaux préliminaires, la coutume du Franc, suivie du *Deelboek* ou livre de partage des successions, fut homologuée au mois d'août 1619. Elle était destinée à régir un territoire dont l'agriculture formait la principale ressource ; aussi les dispositions de droit foncier et rural y prennent-elles un grand développement ; elles en constituent en quelque sorte le caractère propre (1).

L'article premier du *Keurbrief* de 1190 mentionne déjà les échevins qui rendaient la justice dans la châtellenie de Bruges à la semonce du *Crickwardre* ou *Crikhouder*, subordonné au bailli. Leur inamovibilité fut reconnue par une charte du 14 novembre 1230 (2) On ignore quel fut leur nombre à l'origine ; le *Mauvais Privilège* de 1330 le fixa à 39 ; il fut réduit à 27 par Jean sans Peur en 1414 (3) et demeura invariable dans la suite.

La nomination des échevins appartenait exclusivement au comte ; quoique le chroniqueur Nicolas Despars (4) affirme le contraire, on ne peut en douter en présence d'une charte de Philippe le Beau, qui s'exprime en ces termes : « Quant au-

(1) GILLIODTS-VAN SEVEREN. *Coutume du Franc de Bruges*, vol I, p. 429 et suiv.

2) WARNKOENIG. *Op. cit.*, p. 147.

(3) GILLIODTS-VAN SEVEREN. *Op. cit.*, vol. II, p. 192.

(4) Édition de Jonghe, vol. I, p. 466.

cuns desdiz eschevins yront de vie à trespas, que nous et nosdiz successeurs, conte et contesses de Flandres, pourront aussi en leurs lieux y mettre et pourveoir dautres personnes... » Un texte presque identique se trouve déjà dans la lettre de Jean sans Peur de 1414 (1).

Les échevins étaient recrutés parmi les francs-hôtes nobles et notables. D'après une ordonnance du 25 juillet 1436, six au moins devaient demeurer dans chacun des trois quartiers du Franc. Le territoire avait été divisé temporairement en trois parties, ayant chacune sa *vierschare*, en 1266, par une ordonnance de Marguerite de Constantinople. Reprise plus tard par Louis de Crécy dans l'article 6 du *Mauvais Privilège* de 1330 (2), cette division en quartiers de l'Est, du Nord et de l'Ouest ne fut plus modifiée.

Le collège des échevins était divisé en deux sections ou *saisons* qui siégeaient à tour de rôle, l'une de Septembre à Pâques, l'autre de Pâques à Septembre, pour expédier les affaires administratives et judiciaires courantes. Lorsqu'il y avait des décisions importantes à prendre, les deux *saisons* siégeaient chambres réunies. La composition des *saisons* se décidait par la voie du sort.

Le Franc avait primitivement deux bourgmestres, le *bourgmestre de la commune* et le *bourgmestre des échevins*.

(1) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, vol II, pp. 192 et 469.

(2) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, vol. II, p. 79.

Premier en rang, le *bourgmestre de la commune* semble avoir remplacé l'écoute; il ne faisait point partie du corps du magistrat. Ses fonctions sont déterminées dans un mémoire adressé à l'archiduchesse Élisabeth en 1731 (1) : il semonce le collègue, veille à la conservation tant des hauteurs et droits du prince que des franchises, privilèges et coutumes du pays; il est le protecteur des veuves et des mineurs, le gardien du secret de la chambre; il maintient la paix et l'union entre les manants, s'assure du bon emploi des deniers publics; enfin, il préside les délibérations au sujet des aides et subsides demandés par le Souverain. Il n'est point juge, ses fonctions sont incompatibles avec celles d'échevin.

Le *bourgmestre des échevins* était le chef du magistrat; à ce titre il présidait aux fonctions administratives et judiciaires.

Du serment des deux bourgmestres, il semble résulter qu'ils avaient la gestion des deniers publics, à l'exclusion des échevins (2).

A partir du *Mauvais Privilège* de 1330, le bourgmestre des échevins fut remplacé par trois bourgmestres, qui exerçaient leurs fonctions dans chacun des trois quartiers du Franc.

Le magistrat ainsi composé cumulait le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, auxquels

(1) GILLIODET-VAN SEVEREN, *op. cit.*, vol. II, p. 474.

(2) WARNKENIG, *op. cit.*, p. 207.

venait s'ajouter dans une certaine mesure le pouvoir législatif.

Le renouvellement du magistrat se faisait annuellement par le comte ou en son nom, après l'audition des comptes, en Juin jusqu'en 1423, et à partir de cette date en Septembre, le premier jeudi après la Nativité de la Sainte-Vierge.

L'office de la *Clergie* ou *greffe* du Franc appartenait à l'origine au comte de Flandre, qui le conférait à un personnage de son choix. En 1414, Jean sans Peur, dans un acte ratifié quelques jours plus tard par son fils le comte de Charolais, le vendit pour 7,000 couronnes de France au magistrat du Franc (1); dès lors, le collège des échevins nomma lui-même son greffier à vie. Plus tard, les fonctions du greffe furent divisées entre un *greffier de la chambre*, chargé des affaires administratives, un *greffier de la vierschare* s'occupant des causes civiles, un *greffier des orphelins*, préposé à la *weeserie* ou chambre pupillaire, et un *greffier criminel* ou *clerc du sang*, qui veillait à l'exécution des sentences criminelles, concernant les personnes et les biens, prononcées par la *vierschare*. Ces quatre greffiers étaient en même temps *pensionnaires*. Au XVIII^e siècle, il y avait, en outre, quatre autres pensionnaires, dont l'un était greffier du notariat, et l'autre trésorier (2). Ce dernier,

(1) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, vol. II, p. 188

2) *Exp. sé des devoirs et attributions des Greffiers et des Pensionnaires*, 1771. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, vol. III, p. 527.

chargé des dépenses intérieures et d'administration du métier du Franc, était distinct du *receveur général*, qui opérait la recette des subsides dus au prince par le pays (1).

Nous devons mentionner ici les *clerks signants*, *teekenende clercken*, qui rédigeaient les actes passés devant les échevins, les enregistraient et en délivraient des expéditions. Ces clerks sont qualifiés de *notaires* dans l'ordonnance des 18-26 octobre 1647. Au nombre de dix-huit d'après l'article 24 du cahier primitif de la coutume, ils furent réduits plus tard à quatorze (2).

Les plaideurs étaient assistés devant la juridiction des échevins par les *tuelmannen* ou avocats, qui étaient au nombre de quatre; deux d'entre eux devaient être présents quand la *vierschare* était assemblée; ils étaient obligés de prêter leur assistance aux plaideurs ou à leurs procureurs lorsqu'ils en étaient requis (3).

Les *procureurs* peuvent être comparés aux avoués de nos tribunaux actuels; leur nombre fut réduit à six par une ordonnance de 1774 (4).

Enfin, le magistrat du Franc avait à son service quatre huissiers, trois messagers, un concierge et deux domestiques.

(1) WARNKOENIG, *op. cit.*, p. 210

(2) WARNKOENIG, *op. cit.*, p. 212

(3) Ordonnance politique du Franc du 6 mai 1628, art. 85, 89, 94, 102.

(4) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, III, p. 529.

Nous avons mentionné plus haut le *receveur général* du Franc; son comptoir, desservi par plusieurs employés, était appelé le *buffet*; plus tard, ce terme fut appliqué d'une manière générale à tous les bureaux de l'administration (1); par extension, on en vint à dire « ceux du buffet » ou simplement « le buffet » pour désigner les greffiers, pensionnaires et autres fonctionnaires (2).

On distinguait, au Franc, cinq sortes d'impôts : 1^o les *pointinghen*, comparables à notre droit de patente actuel, et les *zettinghen*, taxe d'un sol par mesure de terre, sorte d'impôt foncier. Leur produit servait à couvrir les frais de justice, les pensions des échevins, etc.; 2^o les *uitsenden*, ou aides et subsides consentis au prince pour la défense et le gouvernement du pays; 3^o les frais des paroisses, appelés « *prochie* » ou « *binne costen* »; cette taxe servait aussi à l'entretien des pauvres et des enfants trouvés; 4^o le *watergescot*, impôt des wateringues; 5^o les frais de passage des troupes et frais de garnison (3).

Le règlement sur la levée des tailles et impositions, daté de 1459 (4), dans ses articles 13 et 14, mentionne des méreaux de plomb servant au paiement de l'impôt; il est question aussi, dans une résolution du 10 octobre 1477 (5), de ces

(1) *La Flandre*, vol. xvi, pp. 11 et 18.

(2) GILLIODTS VAN SEVEREN, *op. cit.*, I, p. 378.

(3) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, III, p. 134.

(4) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, II, p. 358.

(5) GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, II, p. 403.

marques de plomb et de leur subdivision au $1/2$, au $1/4$, au $1/8$, au $1/16$. Nous ignorons de quelle manière ces méreaux étaient employés; aucun exemplaire, d'ailleurs, n'en est parvenu jusqu'à nous.

La levée des impôts se faisait par un grand nombre de percepteurs, résidant dans le plat pays et dont les emplois étaient affermés.

Il nous reste à nous occuper des officiers du comte, qui était représenté en premier lieu par son grand-bailli. Les devoirs de sa charge, indiqués par la formule de son serment (1), en faisaient le gardien suprême des droits respectifs de l'Église, du comte et du pays du Franc. Il veillait à l'observation des lois, à la bonne administration de la justice, à la sûreté des habitants et du territoire. Il recevait le serment du magistrat et avait la libre entrée au collège pour y proposer les choses qui concernaient son office. Il avait sous ses ordres un greffier ou *clerc du bailliage* (2).

Le *Crickhouder* était subordonné au bailli; il concourait aux exécutions judiciaires, recevait le serment du magistrat en l'absence du grand bailli, intervenait dans l'assiette des impôts. Son nom venait de la crosse ou verge, en flamand

(1) BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Jaer-Boeken van den Lande van den Vryen*, vol. III, p. 143.

(2) Règlement pour le grand bailli, 14 novembre 1667. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op cit.*, vol. III, p. 195.

kricke, qui était l'insigne de ses fonctions. Le compte du Franc de 1666-1667 mentionne le paiement d'une nouvelle *kricke* en argent (1).

Nous trouvons enfin, comme officiers inférieurs, les *Ammans*, les *Beryders* et les *Stockhouders*.

Les *Ammans* étaient les agents du comte dans les trente-cinq ambachten, où ils résidaient, et que l'on nomme quelquefois à cause de cela « ammanies »; ils devaient se trouver toutes les semaines aux audiences de la chambre et de la vierschare et y faire rapport sur les citations, commandements, arrêts et autres actes dont ils avaient été chargés (2).

Les *Beryders* étaient des officiers publics chargés de prévenir et de constater les crimes et les délits, de procéder à l'exécution des jugements en matière civile et criminelle et des contraintes en matière d'impôts (3). Leur nom venait des « chevauchées », en flamand *beryt*, qu'ils faisaient primitivement pour procéder aux enquêtes de coie-vérité, dans les limites de l'ambacht (4).

Ils devaient, comme les *Ammans*, se trouver toutes les semaines aux audiences du Franc. Leurs charges étaient vénales.

(1) Fol. 218, v p. 30.

(2) Règlement du 14 mars 1643. Ordonnance politique du Franc art. 23 à 27.

(3) Ordonnance du 10 mai 1647 Ordonnance politique du Franc, art. 17 à 22.

(4) GILLIODTS-VAN SEVEREN. *op cit.*, III, p. 472.

Au XVIII^e siècle, nous ne trouvons plus que quatorze *Beryders*; plusieurs d'entre eux résidaient à Bruges (1).

Les *Stockhouders* ou bâtonniers étaient chargés de procéder aux ventes publiques mobilières et immobilières. Leurs emplois étaient concédés à ferme (2).

Les armes du Franc étaient : d'argent à la bande d'azur; l'écu sommé d'une plante de chardon au naturel; tenants, un homme et une femme sauvages au naturel.

Nous avons dit plus haut qu'à partir de 1428 l'audition des comptes du Franc avait lieu au mois de septembre, le premier jeudi après la Nativité de la Sainte-Vierge, en présence du grand bailli et du magistrat, auquel se joignaient les greffiers pensionnaires et d'autres membres du buffet. Ils étaient vérifiés par des commissaires délégués à cet effet par le souverain. A certaines époques cependant, au XVIII^e siècle notamment, les vérifications, au lieu d'être annuelles, comprenaient souvent plusieurs exercices.

L'on sait qu'autrefois toute comptabilité supposait l'emploi de jetons (3). Aussi trouvons-nous

(1) *Grooten Brugschen Comptoir Almanach*.

(2) *La Flandre*, vol. XIV, p. 61.

(3) Sur l'usage des jetons, voir *Revue belge de Numism.*, 1873, pp. 519 et suiv. (De Schodt). — Même *Revue*, 1876 pp. 233 et suiv.

la mention de ces instruments de calcul dans les comptes du Franc de Bruges dès l'année 1396 (1); ce sont là, sans aucun doute, des jetons banaux; au XVII^e et au XVIII^e siècle, ils continuent à figurer dans les comptes (2), concurremment avec les jetons d'argent dont nous parlerons plus bas; ils coûtaient tous les ans 16 sous parisis, ou 1 escalin 4 gros après l'introduction de la livre de gros dans les comptes en 1698-1699; ils ne disparurent qu'en 1780, à l'occasion des réformes que l'empereur Joseph II introduisit dans nos finances. Nous ne croyons pas que ces jetons aient été réellement fournis, au XVIII^e siècle tout au moins. A cette époque, l'usage de compter à l'aide de jetons était presque perdu; le souvenir seul en était conservé par les quelques jetons d'argent que l'on offrait à ceux qui avaient vérifié le compte.

Les comptes du Franc de Bruges offrent le spectacle d'un traditionalisme excessif. Les mêmes dépenses s'y maintiennent indéfiniment, et même, lorsqu'elles ont perdu toute raison d'être, y figurent tout au moins « pour mémoire »; c'est le cas de ces jetons banaux qui ne pouvaient plus être d'aucune utilité dans les derniers temps.

(Van de Peereboom). — GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Invent. des arch. de Bruges*, III, p. 305.

(1) DE SCHODT, *Numismatique brugeoise*, p. 36.

(2) Compte de 1600-1601. Fol. 74 r^o: « Voor leghpenninghen daermede deze Rekenynghe gheleyt es », 16 s.

C'est en 1623 que nous trouvons pour la première fois dans les comptes du Franc la mention de coins destinés à la frappe de jetons d'argent ayant une empreinte qui lui était propre (1). Ces coins, payés 15 florins, le 8 février 1623, à Antoine Bultynck, tailleur de fers à la Monnaie de Bruges, servirent à confectionner huit douzaines de jetons d'argent, pour lesquels le maître de la monnaie, Olivier Van Steelandt, reçut 12 liv. 16 esc. 8 gr., y compris la réparation des fers, légèrement détériorés (2). Ces jetons furent distribués en septembre 1623 aux commissaires chargés de l'audition des comptes, au grand-bailli, aux quatre bourg-

(1) Compte de 1622-1623, fol. 101, v^o: « Anth^e Bultynck, yser-snyder, de somme van vyftien guldens hem bij accorde toegeheleyt over het snyden in het ysere de wapenen van desen lande omme daermede gheslegghen te worden de zilvere penñ. Conforme de resolutie van College, bij ordonnañ en quictañ van VIII^e Sporcle 1623, v^z XXX f p. »

(2) Compte de 1623-1624, fol. 124 v^o: « Olivier van Steelandt muntme der stede van Brugghe de somme van twaelf ponden zestien schellin ende acht grōōn. Ende dat over acht dosynen zilver lechpenñ begrepen het fatsoen ende het vermaecken van tyser twelcke wat bedorven was, de welcke in Septembre 1623 ghedistribueert zyn gheweest an myn heeren de Comr.issariss ter auditie vande rekeñ, ende den hoochbailliu van desen lande mette vier Burchm^{rs}, ende andere voor den tyt van twee Jaren, Ende voorts noch betaelt VII f VII S IIII grōōn, an Joncvrauwe Cathelyne Maes, huusvrauwe van Jan Hacke over tmaeken en besteken van vier buersen voor de heeren Commissarissen wesen te van alderande couleuren van zijde, begrepen het armosyn-snoeren ende anderssins makende tsamen bij ordonnā ende Quitañ twintich ponden vier schelleñ grōōn, v^z-11^e-xlij f VII s p. »

mestres et à d'autres; cette distribution comptait pour deux ans; c'était le début modeste d'une dépense somptuaire qui devait prendre bientôt de plus grandes proportions.

Huit douzaines de jetons furent encore distribuées de la même manière l'année suivante (1). Le compte de 1625-1626 n'en mentionne plus que six douzaines, mais Antoine Bultynck reçut 4 florins pour réparer et changer les fers et en modifier la date (2). Depuis lors jusqu'en 1637, de 6 à 6 1/2 douzaines de jetons furent distribuées annuellement; à partir de 1625, le greffier des commissaires prit part à ces largesses. Tous les ans, les fers furent réparés et la date en fut modifiée par Antoine Bultynck.

Cet état de choses changea en 1638: 31 1/2 douzaines, soit 378 jetons d'argent sont inscrits dans le compte de cette année; les échevins, receveur, greffier et d'autres membres du *buffet* en reçurent leur part (3). L'année suivante, 32 1/2 dou-

(1) Compte de 1624-1625, fol. 115.

(2) Compte de 1625-1629, fol. 111-112.

(3) Compte de 1637 à 1638, fol. 94: « Betaelt an Jan van der Plancke, muntmeester, de somme van seven en veertigh ponden vyf schellyn grooten, over de weerde van eenendertich dosynen en half silver lechpenyn, ghedistribucert an myn heeren de Commissarissen met heurlieder greffier, ghevachiert hebbende ter auditie van dese rekenyn, metsgr^{en} anden hoogh Bailliu, Burghmfs, Schepenen, Ontfanghere, Greffier ende ander vanden buffette ontboden gheweest synde ter auditie vande voors. Rekenyn metsgr^{en} vier guldenen an Anth^s Bultynck over het repareren ende veranderen vande Izers metsgr^{en} de

zaines de jetons furent distribuées; un nouveau coin, payé 3 livres de gros à Antoine Bultynck, avait servi à les frapper (1). Depuis lors jusqu'en 1684, le nombre des jetons varia tous les ans entre 31 et 33 1/4 douzaines; ils étaient donnés aux commissaires vérifiant le compte et à leur greffier, au grand-bailli, aux quatre bourgmestres, aux vingt-sept échevins, au receveur, aux greffiers et à d'autres membres du *buffet*. Une résolution du 1^{er} septembre 1640 nous apprend que les échevins pourvus d'une patente de chevalier se trouvaient à cet égard dans une situation privilégiée (2). Peut-être ces largesses, occasionnant une dépense annuelle qui dépassait souvent 600 livres parisis, amenèrent-elles des réclamations; toujours est-il qu'une résolution du 18 janvier 1672 décide de maintenir aux échevins et à ceux du *buffet* les jetons dont ils ont joui précédemment (3).

Les comptes de 1624 à 1650 fournissent un total de 5,916 jetons d'argent; la date des coins fut modifiée tous les ans (4); malheureusement, aucune de ces pièces n'est parvenue jusqu'à nous (5).

date ende onderhouden van dien. Compt tsamen, by huñ quictaen
V^e lxxxv £ p. »

(1) Compte de 1638-1639, fol. 96 v^o.

(2) Résolutions. Reg. n^o 30, fol. 288 v^o.

(3) Résolutions. Reg. n^o 35, non paginé.

(4) En 1650, le tailleur de fers Bultynck fut remplacé par Ghysbrecht ou Sybrecht Drooghens.

(5) DUGNIOLLE (*Le jeton historique des XVII provinces des Pays-Bas*) donne, sous le n^o 3947^{ter}, un jeton sans date qui semble apparte

Le riche cabinet du baron de Béthune, à Bruges, renferme un exemplaire en argent du jeton de 1651; en voici la description :

1. Droit : Les armes de Philippe IV, couronnées et entourées du collier de la toison d'or, dans une couronne de lauriers.

Revers : Les armes du Franc de Bruges, surmontées des lettres S · P · Q · F · et accostées de la date : 16-51.

Pl. VIII, n° 1.

Le payement de 32 $\frac{3}{4}$ de douzaines de ces jetons figure au compte de 1650-1651 (1).

De 1652 à 1662, aucune pièce ne nous est parvenue. Dugniolle (*op. cit.*) mentionne, il est vrai, sous le n° 4167, un jeton sans date qu'il suppose appartenir à l'année 1660; or, nous savons, grâce aux comptes, que le jeton de cette année était daté (2).

Voici la description du jeton de 1663 (3) :

2. Droit : Les armes de Philippe IV, couronnées et entourées du collier de la toison d'or, dans une couronne de lauriers.

Revers : Les armes du Franc de Bruges, sur
nir au Franc de Bruges; c'est à tort qu'il figure à l'année 1639. Les comptes du Franc prouvent que le jeton de 1639, frappé avec un nouveau coin, était daté. (Compte de 1638-1639, fol. 46 v°.)

(1) Fol. 94.

(2) Compte de 1659-1660, fol. 49.

(3) Compte de 1662-1663, fol. 45. Il mentionne la livraison de 31 $\frac{1}{4}$ douzaines de jetons d'argent.

montées des lettres S · P · Q · F · et accostées de la date : 16-63.

Cuivre. Ma collection. Pl. VIII, n° 2.


Dugniolle, qui décrit cette pièce sous le n° 4196, a pris pour « des branches de chêne couvertes de fruits » le chardon qui surmonte les armes du Franc.

Les jetons des années 1664 et 1665 nous manquent.

Charles II, âgé de quatre ans, succéda à Philippe IV le 17 septembre 1665.

Il fut inauguré comme comte de Flandre le 2 mai 1666.

Le jeton de cette année est frappé à l'effigie du nouveau souverain (1).

3. Droit : Buste de Charles II, enfant, portant le collier de la toison d'or, à droite; légende :  CAROL · II · D · G · HISP · ET · IND · REX · COMES · FLAN.

Revers : Les armes du Franc de Bruges, surmontées des lettres S · P · Q · F · et accostées de la date 16-66.

Cuivre. Ma collection. Pl. VIII, n° 3.

Dugniolle décrit cette pièce sous le n° 4227; celle qu'il donne sous le n° 4228 est probablement un exemplaire du même jeton frappé sur un flan trop petit.

(1) Compte de 1665-1666, fol. 47. Fourniture de 33 douzaines de jetons d'argent.

Le jeton de 1667 fut fourni au magistrat du Franc par Gilles van Craywinckel, maître général de la Monnaie d'Anvers (1); il lui fut alloué 12 livres de gros pour la confection de poinçons et de coins nouveaux et 48 livres 7 escalins 6 gros pour la livraison de 32 1/4 douzaines de jetons d'argent (2). Le compte de Georges de Bruyn van Aelst, maître particulier de la Monnaie d'Anvers, pour 1666-1667, mentionne la mise en œuvre de 12 marcs 6 onces 12 esterlins d'argent, transformés en jetons pour le Franc de Bruges (3). Nous n'en connaissons aucun exemplaire.

Les jetons frappés à Bruges en 1658, 1669 et 1671 font également défaut.

Voici la description de celui de 1670 (4) :

4. Droit : Buste de Charles II, enfant, portant le collier de la toison d'or, à droite. Légende :

(1) Voir DE WITTE, *Histoire monétaire du Brabant*, t. III, p. 195.

(2) Compte du Franc, 1666-1667, fol. 53 : « Betaelt aen G. van Craywynckel de some van achtenveerich ponden seven schellyn vjgr. over de weerde van xxxij dosynen en iij silver pennyen ghedistribueert aen myn heeren de commissarissen met hemlieden greffier vachierende ter auditie van dese rekenynghe mitsg^{ns} aen hooghbailliu Burghmeesters en schepenen ontfanger greffier ende andere vanden Buffette ontboden gheweest synde ter auditie vande voorseyde rekenynghe, voorts aenden selven noch twaelf ponden grooten voor de pinsoenen en maeken van de nieuwe yzers omme te munten, compt hier tsamen vij^g xxiiij ll x s. p. »

(3) *Tydschrift van het Nederl. Genootschap voor munt- en penningkunde*, 1897, p. 288.

(4) Le compte de 1669-1670, fol. 45, mentionne la livraison de 32 douzaines de jetons d'argent.

♣ CAROL · II · D · G · HIS · ET · INDI · REX ·
CO · FLA · Z^c.

Revers : Les armes du Franc de Bruges ; au-dessus les lettres S · P · Q · F ; en exergue, la date 1670.

Cuivre. Ma collection. Pl. VIII, n° 4.

Ce jeton est décrit d'une manière fautive par Dugniolle, n° 4282 ; sous le n° 4283, il en donne un exemplaire sans date ; nous n'en tiendrons aucun compte.

Le jeton de 1672 (1) ne diffère de celui de 1670 que par la date :

5. *Droit* : Buste de Charles II, enfant, portant le collier de la toison d'or, à droite ; légende :
♣ CAROL · II · D · G · HIS · ET · INDI · REX ·
CO · FLA · Z^c.

Revers : Les armes du Franc de Bruges ; au-dessus, les lettres S · P · Q · F ; en exergue, la date, 1672.

Cuivre. Ma collection. Pl. VIII, n° 5.

Ce jeton est décrit *deux fois* d'une manière inexacte par Dugniolle sous les n° 4297 et 4307.

En 1672, le tailleur de fers Christophe Booghs avait succédé à Sébastien Drooghens. L'année suivante, il toucha 12 florins pour l'entretien et la modification des fers, qui ne coûtaient habituelle-

(1) Le compte de 1671-1672, fol. 51, mentionne la livraison de 51 douzaines de jetons d'argent.

ment que 8 florins; cette majoration de dépense était justifiée, car il avait renouvelé les coins du droit et du revers. Voici la description du jeton de 1673 (1) :

6. Droit : Buste de Charles II enfant, portant le collier de la Toison d'or, à droite; légende : \clubsuit CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX ·

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S · P · Q · F ·; en exergue, la date, 1673.

Cuivre. Collection du baron de Bethune, à Bruges.
Pl. VIII, n° 6

Dugniolle décrit cette pièce sous le n° 4318. Le jeton de 1674 ne diffère de celui-ci que par la date inscrite au revers (2) :

7. Droit : Comme au numéro précédent.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S · P · Q · F ·; en exergue, la date 1674.

Cuivre Collection de M. G. Cumont, Bruxelles.
Dugniolle, n° 4337. Pl. VIII, n° 7.

De 1675 à 1678, les fournitures de jetons eurent lieu régulièrement tous les ans; cependant aucun d'eux ne nous est parvenu. Il est étrange que,

(1) Le compte de 1672-73, fol. 48, mentionne la livraison de 31 1/2 douzaines de jetons d'argent.

(2) Le compte de 1673-74, fol. 57, mentionne la livraison de 31 3/4 douzaines de jetons d'argent.

quoique les comptes du Franc ne mentionnent que des jetons d'*argent*, ces pièces, au XVII^e siècle, se trouvent rarement en ce métal. Les exemplaires en *cuivre*, que l'on rencontre le plus fréquemment, ont-ils remplacé à une certaine époque les jetons banaux, dont nous avons parlé plus haut et dont la mention s'est maintenue si longtemps dans les comptes? Nous ne pourrions rien affirmer de précis à cet égard (1).

Nous rencontrerons dans la suite quelques jetons d'*argent*; au XVIII^e siècle, les exemplaires de cuivre deviennent l'exception.

Voici le jeton de 1679 (2), très différent de ceux qui l'ont précédé, et qui dénote chez son auteur une inexpérience totale de l'art de la gravure.

8. Droit : Buste de Charles II, adolescent, cuirassé, drapé, portant le collier de la Toison d'or, à gauche; légende : ☩ CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX ·.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S · P · Q · F ·; en exergue, la date 1679.

Argent. Cabinet des médailles de l'État, Bruxelles.

Pl. VIII, n° 8.

(1) La même anomalie existe en ce qui concerne les jetons de la Prévôté de Saint-Donatien, à Bruges. (Voy. *Rev. belge de num.*, 1903, p. 451.)

(2) Compte de 1678-79, fol. 39. Fourniture de 30 3/4 douzaines de jetons d'*argent*.

Au compte de 1679-1680, folio 39, figure la fourniture de 31 $\frac{1}{4}$ douzaines de jetons d'argent; mais l'allocation ordinaire de 8 florins au tailleur de fers Christophe Booghs y est rayée; il est probable que le jeton de 1679 avait été trouvé trop mauvais et que de nouveaux coins avaient été commandés à un autre graveur; la facture du jeton frappé en 1680 dénote une main plus habile.

9. *Droit* : Buste de Charles II adolescent, cuirassé, drapé, portant le collier de la Toison d'or, à droite; légende : ♁ CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX · COM · FLAN ·.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S · P · Q · F ·, précédées et suivies d'une fleur; une troisième fleur sépare les lettres médianes; en exergue, la date 1680.

Argent. Cabinet des médailles de l'État, Bruxelles.


Pl. IX, n° 9.

Ce jeton, et celui de l'année suivante, qui n'a pas été retrouvé (1), furent frappés à la Monnaie de Bruges (2). Le magistrat du Franc avait-il trop de peine à obtenir de cet atelier un travail satisfaisant? La chose est probable, car le compte de

(1) Compte de 1680-81, fol. 42. Fourniture de 31 $\frac{1}{4}$ douzaines de jetons d'argent; le nom du tailleur de fers n'y est pas mentionné.

(2) Le compte de 1681-82 mentionne encore un jeton frappé à Bruges; celui qui porte la date de 1682 figure au compte de 1682-1683. Comme la comptabilité n'était pas vérifiée tous les ans à cette époque, il y règne une grande confusion.

1682-83 mentionne simplement le paiement de 32 douzaines de jetons d'argent; il est muet quant à leur provenance (1); mais le jeton nous la révèle; il porte le différent de l'atelier de Bruxelles :

10. Droit : Charles II, à cheval, galopant, à droite; légende : CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX · 16  82.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S. P. Q. F., précédées et suivies d'une fleur.

Argent. Cabinet des médailles de l'État, Bruxelles.
Pl. IX, n° 10

A partir de cette époque, la dépense relative à l'entretien des fers cesse de figurer aux comptes; nous la trouvons une dernière fois dans celui de 1683-1684 (2); elle est remplacée désormais par la fourniture de bourses, dans lesquelles les jetons étaient offerts.


Nous ne connaissons pas de jetons aux millésimes de 1683 et 1684, quoique les comptes de ces deux années nous en révèlent l'existence (3). Voici le jeton de 1685 (4) :

(1) Compte de 1682-83, fol. 42 : « Betaelt aanden Muntme over de weerde van xxxii dosynen silvere leghpenninghen .., etc.; voorts over den incoop van derthien bursen, omme de selve penninghen inne te doen, tsamen ter somme van viii cv £. »

(2) Fol. 40 v°, 41 r°.

(3) Fol. 40 v°, 41 r° et fol. 44 v°, 45 r°.

(4) Le nombre de jetons, s'élevant à 32 1/2 douzaines dans le compte de 1684-1685, est réduit, par une apostille marginale, de

11. Droit : Buste de Charles II, cuirassé, drapé, portant l'ordre de la Toison d'or, à droite; légende : CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX · 16  85.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S. P. Q. F. précédées et suivies d'une fleur.

Argent.

Cabinet des médailles de l'État, Bruxelles.

Pl. IX, n° 11.

Il est fort regrettable que les archives du Franc ne nous apprennent rien au sujet de l'auteur du joli jeton portant la date de 1686 et la signature H · F · avec la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles, qui fut distribué l'année suivante (1).

12. Droit : Buste de Charles II, couronné, cuirassé, drapé, portant l'ordre de la Toison d'or, à droite; légende : CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX · Sous le buste, les initiales du

5 douzaines, les commissaires, vérifiant le compte, devant être exclus de la distribution, conformément à l'interprétation du règlement du 20 mars 1632. Une autre apostille, qui figure en marge du compte de 1686-1687 (fol. 247 v°), recule l'effet de cette mesure jusqu'en 1688, en vertu d'une décision prise par Son Excellence le 31 janvier 1690. Ces modifications successives amenèrent des arriérés; ils furent réglés par le compte de 1689-1690, où figure le paiement de 40 douzaines de jetons (fol. 47). Le nombre de jetons que l'on distribuait fut alors abaissé de quelques douzaines, mais se releva graduellement dans la suite.

(1) Le compte de 1685-1686 fol. 39 v°, mentionne le paiement de 26 1/2 douzaines de jetons d'argent, et de 8 bourses, qui coûtèrent 630 livres 10 sous parisis.

graveur H. F. et une tête d'ange, différent de l'atelier de Bruxelles.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus les lettres S · P · Q · F · ; en exergue, la date 1686.

Argent et cuivre. Collection du baron de Béthune. Bruges.

Pl IX. n° 12.

L'attribution de cette pièce à Henri Flémalle ne semble reposer sur aucune base sérieuse (1). En 1686 travaillait à la Monnaie de Bruxelles le tailleur de coins, Jean Pierre van Hatten; il semble donc qu'on doive lire : *Hatten fecit* (2). La gravure élégante de ce jeton révèle le burin habile d'un artiste expérimenté; il est vivement à souhaiter qu'on parvienne un jour à établir son identité d'une manière certaine.

L'émission de cette pièce coïncide avec l'introduction de la presse à balancier à l'atelier de Bruxelles; sa frappe régulière permet de croire qu'il a été obtenu à l'aide du nouveau procédé mécanique. Le cabinet de M. de Munter, à Louvain, en renferme un bel exemplaire en cuivre, frappé sur flan épais et à tranche cordelée : c'est sans doute une pièce d'essai (3).

(1) *Description du Cabinet de Jetons historiques*, formé par feu M. L. DE COSTER, n° 566

(2) Note fournie par M. Alphonse de Witte; voir *Hist. monétaire du Brabant*, vol III, p. 413

(3) DUGNOLLE décrit *correctement* le jeton de 1686 sous le n° 4521; nous n'avons jamais rencontré les variétés qu'il donne sous les n° 4520, 22, 23, et doutons de leur existence.

Vingt-sept douzaines de jetons furent distribuées en 1687 (1); il en existait un exemplaire, ne différant de celui qui précède que par le millésime 1687, dans la collection de Coster (n° 571); Dugniolle le décrit aussi sous le n° 4540 (2).

Depuis l'avènement de Charles II, les guerres incessantes suscitées par l'ambition de Louis XIV avaient épuisé les Pays-Bas espagnols; aussi le gouvernement tendait-il à introduire partout des mesures d'économie. Nous en trouvons la trace dans les comptes du Franc de Bruges dès l'année 1682. De nombreux apostilles marginales témoignent des efforts que faisaient les commissaires chargés de la vérification des comptes pour faire rayer les dépenses inutiles; tentatives rendues presque toujours vaines par le mauvais vouloir des administrations intéressées.

Les dépenses qui concernent les jetons, formant l'objet de cette étude, nous en fournissent un exemple; à partir de 1686, le nombre de jetons fut diminué; de ce chef la dépense tomba de 736 livres 10 s. p. pour 32 1/2 douzaines de jetons en 1685, à 630 £ 10 s. p. pour 26 1/2 douzaines de jetons en 1686. Mais on semble en même temps avoir augmenté la valeur de ceux-ci; aussi le coût

(1) Compte du Franc de 1686-1687, fol. 41 v°.

(2) Toutefois, cet auteur se trompe en répétant deux fois les lettres S. P. Q. F. au revers.

s'en élève-t-il graduellement les années suivantes; dès 1690, 26 douzaines de jetons coûtent 715 £ p. Cependant, on donna une apparence de satisfaction aux tendances à l'économie. Le 17 septembre 1688, on résolut de faire frapper les jetons avec les vieux fers, sans en changer la date (1). De 24 à 27 douzaines de jetons, frappés à Bruxelles aux millésimes de 1686 et 1687, semblent avoir été distribués annuellement depuis lors jusqu'en 1696.

L'usage du balancier avait été introduit à la Monnaie de Bruges en 1694, et le 4 septembre de cette année une députation du collège du Franc, invité par le Waradin, avait assisté à la frappe de ducats à l'aide du nouvel engin; pour répondre à cette civilité, le magistrat avait offert un don de vin aux prévôt et suppôts de la Monnaie (2).

C'est sans doute à la suite de cet échange de bons procédés que de nouveaux coins furent commandés en 1696 au maître de la Monnaie de Bruges, Jean-François de Laderrière, qui toucha

(1) Resolutieb. n° 38, fol. 200 r° : « S'vrijdachs den 17 September 1688 Is gheresolveert op het rapport van den heere ontfangher gnael vandenlande, ende omme onkosten te eviteren van te doen veranderen de date inde yzers daermede gheslaeghen worden de Jaerlicxsche leghpennynghen, de welcke ghedistribueert worden ande heeren van collegie voor dat sy sitten over s'landts rekenynff de selve pennynghen te laeten slaen mette date vande oude yzers, sonder de selve te doen veranderen. »

(2) Resolutieb n° 40, fol 42 r°. Compte de 1693-94, fol 100 bis, non paginé

de ce chet 75 £ parisis; ils servirent à frapper cette année 27 1/2 douzaines de jetons, qui coûtèrent, avec les dix bourses dans lesquels ils étaient renfermés, 724 £ parisis (1). Vingt-six douzaines de jetons semblables furent distribuées l'année suivante (2).

Une dernière paire de coins, qui figure au compte de 1697-98 (3) et fut payée 6 livres de gros, servit à confectionner les jetons pendant les trois dernières années du règne de Charles II.

Les deux jetons à l'effigie de ce monarque qu'il nous reste à faire connaître ne sont pas datés; il est difficile de déterminer lequel fut frappé en 1696-1697, et lequel appartient aux années 1698-1700 (4). Tous deux sont gravés par Roettiers; en voici la description :

13. Droit : Buste de Charles II, cuirassé, portant l'ordre de la Toison d'or, à droite; légende :
 ⚔ CAROLVS · II · D · G · HISPANIAR · ET ·

(1) Compte du Franc, 1695-96, fol. 54 v°, 55 : « ... Betaeltaen Joannes-François de laderriere muntmrs van syne majt binnen deser stede over het becommen van de noodighe stampen tot het drucken vande voorschr. leghpennynghen, bij quictantie, lxx v £ par. »

(2) Compte du Franc. 1696-97., fol. 56, v° 57.

(3) Compte du Franc, 1697-98, fol. 38, v° 39 : « ... t'samen met vi ll gr over twee nieuwe stampen. »

(4) Un jeton inédit de la châtellenie de Courtrai, frappé à Anvers et dont le droit est presque identique à celui de notre n° 14, porte au revers la date 1698; il est donc probable que le jeton au buste nu de Charles II est le premier en date.

INDIARUM · REX. Sous le buste, la lettre R; cercle à l'intérieur de la légende.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S P Q F, sans points. La bande de l'écu est lisse.

Argent. Collection du baron de Bethune, Bruges
Pl. IX, n° 13.

Dugniolle décrit ce jeton d'une manière inexacte, sous les n° 4440 et 4551.

14. Droit : Buste de Charles II, couronné, cuirassé, drapé, portant l'ordre de la Toison d'or, à droite; légende : CAROL · II · D · G · HISP · ET · IND · REX ·. Sous le buste, une fleur de lis, différent de l'atelier monétaire de Bruges.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S · P · Q · F ; au-dessous, la lettre R.

Cuivre et cuivre jaune. Ma collection.
Pl. IX, n° 14.

Il existe des exemplaires de ce jeton sans l'initiale du graveur au revers.

Dugniolle le décrit sous les n° 4441 et 4573 (1).

(*A suivre.*) ALB. VISART DE BOCARMÉ.

(1) Nous n'avons pu identifier le jeton décrit dans le catalogue des jetons historiques du cabinet de feu M. C De Coster, n° 617.

TROIS MÉDAILLES

DE

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS**A PÉRUWELZ**

Au XVI^e siècle, les environs de Péruwelz, dans le Hainaut, étaient, paraît-il, couverts de bois.

Au sommet d'une colline, voisine de la bourgade, se dressait, majestueux, un chêne gigantesque nommé le Chêne d'entre deux bois, dans le tronc duquel une personne pieuse avait creusé une petite niche qui servait d'abri à une grossière statuette de la Vierge, devant laquelle elle allait souvent prier.

Son exemple fut bientôt suivi des bûcherons de la forêt et de quelques habitants du voisinage, qui, chaque fois qu'ils s'en venaient implorer la grande Protectrice des affligés, déposaient une pierre au pied du vieil arbre.

S'il faut en croire la tradition, ce fut en 1603, qu'un vieillard, Jean Watteau, sur le point de mourir, fit connaître au curé de la paroisse, Martin Lebrun, l'existence de l'image de Notre-Dame au Chêne. Le prêtre se rendit au plus vite dans le

bois et ayant constaté combien le temps et les intempéries avaient détérioré la statue de la Vierge, fit construire, avec les pierres apportées par les fidèles, une pyramide des plus modestes.

Trois niches y furent pratiquées. Dans celle du milieu, le curé plaça la Vierge au Chêne; dans la plus haute, la statue de saint Quentin, patron de la paroisse; et, dans la plus basse, l'image de son patron à lui, saint Martin.

Pendant de longues années, les pèlerins affluèrent et de nombreuses guérisons furent constatées. Mais la bonté de la Vierge devait se manifester d'une façon particulièrement éclatante: en 1636, lors d'une épidémie, les habitants de Péruwélz allèrent tous ensemble l'implorer et le fléau cessa immédiatement de les frapper.

Pour témoigner leur reconnaissance, ils donnèrent à la statue de Notre-Dame au Chêne, le nom de Notre-Dame de Bon-Secours et lui érigèrent une chapelle dont la consécration eut lieu le 21 novembre 1637.

C'est à cette chapelle que le hameau de Bon-Secours doit sa naissance. Bientôt trop petite pour contenir la foule des pèlerins, elle fut remplacée par une église ouverte au public en 1646.

La fête principale de ce sanctuaire se célèbre chaque année le jour de la Visitation, c'est-à-dire le 2 juillet. Le service de la chapelle qui possède l'image miraculeuse fut octroyé aux religieux Brigittins de Péruwélz qui exercèrent cette préro-

gative jusqu'à la suppression de leur couvent, en 1783. C'est ce qui explique la présence de l'image de sainte Brigitte sur les médailles suivantes de Notre-Dame de Bon-Secours de Péruwelz. En voici la description :



1. — La statue de Notre-Dame de Bon-Secours soutenue par un ange. *Légende* : N. D. D. BO. — SECOVR.

Rev. La Sainte en costume d'abbesse, une auréole sur la tête, est figurée regardant vers la gauche dans une attitude éxastique. Un oiseau, une flèche dans le bec, vole vers elle. *Légende* : S. — BRIGID.

Le contour de cette médaille est formée de quatre demi-cercles alternant avec des angles. Le demi-cercle du haut est surmonté d'un anneau ; les autres d'un globule.

Arg. — Fin du XVII^e au commencement du XVIII^e siècle.
Cabinet de l'État.

2. — La Vierge miraculeuse de Péruwelz. *Légende* : NOSTRE DA — BON SECOVR.

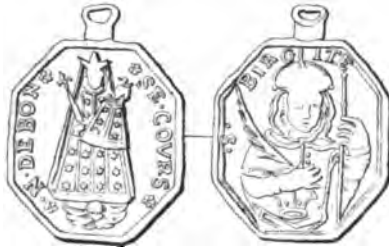
Rev. : Sainte Brigitte en prière devant un cru-

cifix, au-dessus duquel vole un oiseau. *Légende* :
S. BRIGITTE.



Le contour de cette médaille est dentelé; elle
porte une bélière.

Arg. — Fin du XVII^e au commencement du XVIII^e siècle.
Collection de Witte.



3. — La statue de la Vierge, soutenue par un
ange. *Légende* : N. DE BON-SECOVRS, de petites
roses entre les mots.

Rev. : Sainte Brigitte, en buste, de face. *Légende* :
S. BIRGITTE.

Cuiv. — Octogone à bélière, XVIII^e siècle.
Cabinet de l'État.

Bien que le principal sanctuaire de Notre-Dame

de Bon-Secours soit dans l'église de Péruwelz, il existe dans le Nord de la France une infinité de chapelles placées sous cette invocation. Il s'en trouvait une, par exemple, au XVIII^e siècle dans l'église des Jésuites de Béthune.

Sur des médailles du calvaire d'Arras se voit parfois aussi, au revers, une statue de Notre-Dame de Bon-Secours (1).

Dans une notice intitulée *Un rosaire lorrain du XVII^e siècle*, M. J. Rouyer a publié une médaille de Notre-Dame de Bon-Secours lez - Nancy, nous-même nous avons fait connaître une médaille de Notre-Dame de Bon-Secours, à Bruxelles (2).

Au reste « les bienfaits obtenus de la sainte Vierge, invoquée sous le titre de Notre-Dame de Bon-Secours, engagèrent les fidèles à vénérer dans d'autres églises des images de Marie sous la même application ». Il en fut ainsi par exemple à l'église Saint-Brice, à Tournai, à l'église Sainte-Élisabeth et à l'église du Béguinage, à Mons ; à Valenciennes, etc., etc. (3). Il suit de tout cela que la localisation des médailles au titre de Notre-Dame de Bon-Secours n'est pas toujours facile.

(1) DANCOISNE. *Médailles religieuses du Pas-de-Calais*, nos 91-92.

(2) *Revue belge de numismatique*, 1894, p. 373

(3) *Recueil des grâces et faveurs de Notre-Dame de Bon-Secours, honorée dans sa chapelle bâtie sur le Mont de Péruwelz, en Hainaut*, Tournai, in-18, 1816 — PETIT, *Histoire de Notre Dame de Bon-Secours et des principaux miracles opérés par son intercession*, Tournai, in-32, 1853. — *Les Vierges miraculeuses de Belgique*, in-8°, Bruxelles, 1856.

M. Dancoisne propose de laisser au Hainaut belge toutes les médailles représentant, au droit, la célèbre Madone de Péruwelz, et au revers, la Sainte-Famille.

Quant à la petite série que nous venons de publier, la présence de Sainte-Brigitte, au revers, ne laisse aucun doute sur son attribution (1).

A. DE WITTE.

(1) Sainte Brigitte fille d'un prince suédois naquit, dit-on, en 1302. Après la mort de son mari, elle fonda, vers 1363, l'abbaye de Wadstena dans le diocèse de Linköping. A la suite d'une vision, elle se rendit à Jérusalem et mourut à son retour, à Rome, en 1373. — L'ordre de Sainte Brigitte était composé de religieux et de religieuses. — L'abbesse avait l'autorité suprême sur tout.

Sainte Brigide, vierge, abbesse et patronne de l'Irlande, mourut vers 525. C'est probablement par erreur que son nom figure sur la première de nos médailles.

SCEAU

D'UN

PROVINCIAL DES FRÈRES AUGUSTINS

A LOUVAIN



La matrice qui fait l'objet de cette notice a été trouvée sur l'emplacement de l'ancien couvent des Augustins de Louvain, lors du percement de la rue Charles de Lorraine, en 1900.

Les Augustins, *fratres ordinis Eremitarum Sancti Augustini*, s'établirent à Louvain pendant la première moitié du XIII^e siècle; l'église qu'ils y con-

struisirent en même temps que leur couvent fut achevée en 1284 et dédiée à Saint Jean-Baptiste. On y transporta, en 1380, une parcelle de l'hostie miraculeuse de Middelbourg, conservée encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Jacques à Louvain (depuis 1808).

Dans les archives de cette église se trouve également le privilège original, sur parchemin, daté de 1426 accordé par le provincial des Augustins de la province de Cologne (province dont la maison de Louvain faisait partie) aux membres de la confrérie du Saint-Sacrement de Miracle. Je suis allé consulter ces archives dans l'espoir de pouvoir dater exactement mon sceau, mais celui qui a servi à sceller le parchemin en question est plus ancien et date au moins du XIV^e siècle.

Notre matrice est en cuivre de forme ogivale de 0^m.62 sur 0^m.40.

Au centre, Saint-Augustin tenant la crosse, assis sous un dais d'une riche architecture gothique, bénit un laïque agenouillé à sa droite sous un pinacle évidé flanquant le dais central; le pinacle de gauche est plein et repose directement jusqu'au bas. Sur le pourtour se lit en caractères gothiques l'inscription :

**« S . provincialis . provincie . colonie .
ordinis . frat . heremitar . fei . augustini . »**

La conservation de la matrice n'est pas mauvaise, mais son long séjour dans la terre lui a cependant enlevé une partie de sa netteté.

Ce sceau ne figurant pas encore sur le parchemin, dont nous avons parlé, doit cependant avoir été mis en usage peu après la date de 1426; tout au moins remonte-t-il au milieu du XV^e siècle, le

style de son architecture et les caractères de l'inscription ne laissent aucun doute à cet égard.

Je remercie vivement M. J. Wils, bibliothécaire de l'École des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain qui m'a permis de puiser dans sa publication de l'Obituaire des Augustins de Louvain la plupart des renseignements qui constituent cette petite note (1).

En parcourant cet obituaire je trouve que le 21 mars 1447 mourut, au couvent de Louvain, le provincial V. Joannes van Sterrebeke; il est probable que notre sceau lui a appartenu et est resté la propriété du couvent; celui-ci fut supprimé en 1796 et l'église fut démolie en 1801; c'est dans les déblais qu'il fut retrouvé, en 1900, comme je l'ai dit plus haut.

F. VERMEYLEN.

(1) *Obituaire des Augustins de Louvain*, publié par Jos. Wils dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, du chanoine Rusens, 2^{me} série, t. XIV, Louvain, 1903.

MÉLANGES.

Trois membres de notre Société ont été nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold, pendant le dernier trimestre. Ce sont : MM. Franz Vermeylen, A. de Witte et A. Michaux

Nous sommes persuadé que tous nos lecteurs auront accueilli avec la plus vive satisfaction la distinction accordée à ces confrères et si bien méritée à tous égards.

M. A. de Witte a été décoré comme secrétaire de notre Compagnie, fonctions que, conjointement avec celles de directeur de la *Revue*, il exerce avec tant d'autorité depuis de longues années.

Le beau talent de MM. Franz Vermeylen et A. Michaux est connu de tous les amateurs d'art et leur grand mérite est hautement apprécié de tous.

Nos plus chaleureuses félicitations à ces excellents confrères et amis.

V^{te} B. DE J.

Trouaille de monnaies du XV^e siècle.

Nous avons eu, en ces temps derniers, entre les mains, un petit trésor découvert, nous a-t-on dit, dans le nord de la France, à proximité de la frontière belge.

Ce petit trésor n'est pas sans intérêt; car, parmi les 70 pièces d'argent et de billon qui le composent, deux sont vraisemblablement inédites.

En voici, d'ailleurs, la description complète :

I. — BELGIQUE.

COMTÉ DE FLANDRE.

Philippe le Bon (1419-1467).

Double gros aux deux écus surmontés d'un seul
heaume 1 exempl.

(Deschamps de Pas, n° 41.)

Double gros vierlander 2 —

(Deschamps de Pas, n° 46.)

Gros vierlander 2 —

(Deschamps de Pas, n° 47.)

Demi-gros vierlander 1 —

(Deschamps de Pas, n° 48.)

Double patard à l'écu 1 —

(Deschamps de Pas, n° 55.)

Charles le Téméraire (1467-1477).

Double gros vierlander 1 —

(Deschamps de Pas, n° 61.)

Gros vierlander 9 —

(Deschamps de Pas, n° 62.)

Demi-gros vierlander 2 —

(Deschamps de Pas, n° 63.)

DUCHÉ DE BRABANT.

Philippe le Bon (1430-1467).

Double gros vierlander 1 —

(de Witte, n° 478.)

Charles le Téméraire (1467-1477).

Double patard à l'écu 1 —

(de Witte, n° 503.)

Double gros vierlander de Louvain 1 —

(de Witte, n° 505.)

Gros vierlander	1	exempl.
(de Witte, n° 506.)		
Double briquet de 1476	1	—
(de Witte, n° 507.)		
Demi-briquet de 1476	1	—
(de Witte, n° 509.)		

II. — NÉERLANDE.

COMTÉ DE HOLLANDE.

Philippe le Bon (1435-1467).

Demi-gros vierlander	1	—
(Van der Chijs, pl. XIV, n° 13.)		

DUCHÉ DE GUELDRE.

Arnould (1423-1473).

Double gros aux deux heaumes	7	—
(Van der Chijs, pl. XI, n° 19.)		

FRISE.

Ville de Bolsward.

Stuiver de 1472 avec, au droit : MONETA NOVA BOLSWÆR.	1	—
Même pièce, mais avec : BOLSWÆRDEN.	1	—
(Van der Chijs, <i>De munten van Friesland</i> , etc., pl. IV, nos 3 et 6.)		

Ville de Leeuwarden.

Stuiver de 1472	1	—
(Van der Chijs, pl. V, Leeuwarden, n° 1.)		

Ville de Sneek.

Stuiver de 1472	1	—
(Van der Chijs, pl. V, Sneek, n° 1.)		

Ville de Groningue.

Double « jager », un exemplaire au millésime

de 1471, un autre de l'année 1473 . . . 2 exempl.
(Type de Van der Chijs, pl X, n° 47.)

OVERIJSSSEL.

Ville de Deventer.



La jolie monnaie de 1470, dont nous donnons ci-dessus le dessin, est sans doute inédite ; du moins l'avons-nous vainement cherchée sur les planches que van der Chijs consacre dans ses *Munten der vormalige heeren en steden van Overijssel* au monnayage de la ville de Deventer.

Elle se distingue surtout des pièces reproduites par le savant numismate hollandais par l'écu écartelé de trois lis et d'un lion qui orne le champ du revers (1), écu qui ne figure sur aucune des espèces connues de la ville de Deventer.

Nous croyons devoir signaler cette particularité à nos confrères de Néerlande, qui l'expliqueront plus facilement que nous.

III. — ALLEMAGNE.

DUCHÉ DE CLÈVES.

Jean I^{er} (1448-1481).

Stubber de 1475 1 exempl.

(1) Il semble que l'écu porte en cœur un autre petit écu, malheureusement tellement mal venu à la frappe qu'on ne peut que présumer son existence.

IV. — ANGLETERRE.

Henri VI (1422-1461).

Gros à tête, de quatre esterlins, frappé à

Calais 2 exempl.

V. — FRANCE.

Charles VII (1422-1461).

Grande plaque au lis 1 —

(Hoffmann, pl XXXII, n° 12)

Grand blanc 6 —

(Hoffmann, pl. XXXIII, n° 36.)

Petit blanc 1 —

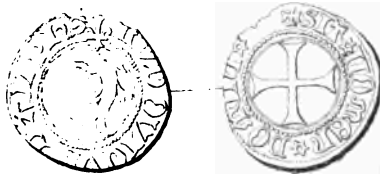
(Hoffmann, pl. XXXIII, n° 38.)

DAUPHINÉ.

Charles VII, roi dauphin (1417-1440)

Patard 9 —

(Hoffmann, pl. XXXIX, n° 71.)

Louis II, dauphin (1440-1456).

Trois des fils de Charles VI prirent successivement le titre de dauphin : Louis I^{er} (1410-1415), Jean (1416-1417) et Charles VII (1417-1422).

Tous les trois battirent monnaie en cette qualité, mais les pièces de Louis I^{er}, auxquelles M. Vallentin a consacré une longue étude dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* de 1895, portent, comme le remarquent

MM Engel et Serrure, pour pouvoir lui être attribuées avec certitude, l'inscription *Ludovicus primogenitus Francorum regis*.

Notre piécette doit donc être classée, comme d'ailleurs la composition de la trouvaille l'indique, à Louis II, le futur Louis XI. Nous ne l'avons rencontrée ni dans Morin Pons, ni dans Poey d'Avant, ni dans Caron; enfin M. Roman ne la cite pas dans la nomenclature dressée par lui des pièces de Louis II. Nous la croyons donc inédite, et M. Vallentin du Cheylard, qui s'est spécialement occupé de la numismatique du Dauphiné, est de notre avis.

La monnaie LUDOVICUS DALPHS, inspirée, comme type, des espèces similaires de Charles VII, doit probablement avoir été frappée au début du gouvernement de Louis II.

VI. — ITALIE.

DUCHÉ DE SAVOIE.

Louis (1439-1465).

Double gros 2 exempl.

Amédée IX (1465-1472).

Double gros 1 —

et cinq pièces frustes.

L'enfouissement du trésor doit avoir eu lieu en 1476 ou en 1477; car le double et le demi-briquet de Charles le Téméraire, au titre de duc de Brabant, portent le millésime de 1476.

Avec ces monnaies se trouvait une petite bague d'argent, brisée, ayant les mots : **en don**, en don, gravés en creux, sur sa face et que séparaient des petites branches feuillées.

A. DE WITTE.

Catalogue of the Coins, Tokens, Medals, Dies and Seals in the Museum of the Royal Mint, by WILLIAM JOHN HOCKING, assistant superintendent of the operative Department, Royal Mint. — Vol. I, Coins and Tokens, London, 1906, VIII-460 pages

La collection de la Monnaie royale britannique remonte à peine à 1818. Jusqu'à cette époque, aucun soin n'avait jamais été pris de conserver des spécimens des pièces frappées ni même de matrices. De louables efforts ont été faits pour réunir une série complète de pièces frappées sur le sol britannique. Les collections sont actuellement exposées au public et voici que paraît le premier volume du catalogue. Il comprend un premier chapitre, le plus important, consacré aux monnaies anglaises proprement dites (bretonnes, anglo-saxonnes et postérieures à la conquête), puis successivement des chapitres consacrés aux monnaies anglo-hanovriennes, écossaises, irlandaises et coloniales, aux tokens des commerçants et aux monnaies étrangères. En supplément, l'ouvrage donne une liste de monnaies romaines frappées en Grande-Bretagne et des monnaies de l'Extrême-Orient.

Chaque série est précédée d'une notice résumant l'histoire des émissions monétaires auxquelles elle appartient et l'ensemble de ces notices constitue une histoire monétaire très complète, bien que résumée, du Royaume-Uni. Afin d'augmenter, à ce point de vue spécial, l'utilité du livre, l'auteur publie en appendice des tableaux montrant les principales variations de poids et d'aloï des monnaies anglaises depuis 1066 et des monnaies impériales et coloniales. Il y ajoute une note sur les deniers distribués aux pauvres le Vendredi-Saint et une liste alphabétique des légendes et devises avec

leur traduction. Un index général complète cette publication, qui s'adresse spécialement aux étudiants, mais sera d'une inappréciable utilité à tous les numismates et à tous ceux qui, avec quelque raison, attachent de l'importance à la circulation et au système monétaires de la plus grande nation commerçante du monde.

G. B.

Le sixième rapport de M. Le Grelle, commissaire des monnaies, au ministre des Finances et des Travaux publics, a paru en mars dernier. Il donne sur les travaux exécutés à la Monnaie de Bruxelles, au cours de l'année 1905, les renseignements les plus détaillés et les plus minutieux, répartis sous les rubriques : régime de la monnaie; relevé général des fabrications; monnaies nationales frappées en 1905; monnaies étrangères de nickel frappées en 1905; gravure; garantie des ouvrages d'or et d'argent; monnaies fausses et altérées; circulation monétaire; fonds de prévision monétaire.

Les annexes comprennent de nombreux tableaux synoptiques et diverses notes sur la participation de l'administration des Monnaies à l'Exposition universelle et internationale de Liège de 1905, participation dont le succès est dû, pour la plus large part, au commissaire des Monnaies; sur les frères Wiener, médailleurs belges; sur l'emploi de l'électromètre comme indicateur dans le dosage volumétrique de l'argent, sur les monnaies conventionnelles frappées à Bruxelles, enfin sur les métaux précieux en Belgique. M. Ch. Le Grelle complète son rapport par la reproduction, sur quatre planches, de la pièce de 10 bani de Roumanie, dont les coins sont l'œuvre de M. Alphonse Michaux, le très expert graveur de la Monnaie, du jeton-souvenir de

l'Exposition de Liège du même artiste; de la médaille de l'Exposition internationale des Beaux-Arts par M. G. Devreese; de la médaille de l'Exposition universelle de Liège par M. P. Du Bois et de la médaille du 75^e anniversaire de l'indépendance nationale par M. G. Devreese.

Notons, en passant, que la Monnaie a vendu, en 1905, à des particuliers, 27 médailles en argent et 194 médailles en bronze frappées au moyen de coins faisant partie des collections de l'établissement; qu'il en a été débité 221, tant en argent qu'en bronze, au stand de l'Exposition de Liège et qu'enfin M. Michaux y a écoulé 150,000 exemplaires de son jeton-souvenir.

Voilà des résultats qui ne peuvent qu'encourager le gouvernement à mettre en exécution l'idée de l'établissement d'un comptoir de vente de médailles à la Monnaie de Bruxelles; idée mise en avant par la Société des Amis de la Médaille d'art avec l'appui de M. Le Grelle, toujours disposé à prêter son concours à tout ce qui peut aider au développement de l'art de la médaille en Belgique.

A. DE W.

Le *Bulletin de correspondance hellénique*, de janvier-février 1906, présente un intérêt tout spécial pour les numismates. Ils y trouveront une longue étude sur le classement chronologique de quelques monnaies athéniennes, par M. M.-L. Cambanis, accompagnée de deux planches reproduisant dix-neuf médailles, grâce auxquelles il est permis de suivre aisément le développement du type à la chouette.

A signaler aussi quelques remarques sur le décret d'Athènes en l'honneur de Pharnace I^{er}, d'où leur auteur,

M. Théodore Reinach, conclut tant à l'aide de l'épigraphie que de la numismatique, à la dualité, longtemps contestée, de Mithridate Philopator et de Mithridate Evergète, et à l'existence d'au moins quatre reines de Pont, ayant porté le nom de Laodice : la femme de Mithridate III, la femme-sœur de Mithridate IV Philopator Philadelphie, la femme de Mithridate V Evergète, et la femme-sœur de Mithridate VI Eupator.

G. B.

Nous recevons de M^{gr} le chanoine baron F. de Bethune la lettre suivante :

« Un très important ouvrage de numismatique religieuse est en cours de publication à Rome Nous possédons le fascicule du premier volume, qui comporte XXV planches in-folio et la reproduction en phototypie de 112 pièces diverses. Les planches sont très soignées. L'ouvrage complet comportera quatre volumes : trois de planches et un seul de texte.

• L'importance de cet ouvrage nous encourage à demander, avec l'auteur, que la *Revue* reproduise intégralement le prospectus que voici :

Numismatique Bénédictine. Histoire scientifique et liturgique des croix et des médailles de saint Benoit, d'après des documents inédits, dédiée au R^me Père dom Hildebrand de Hemptinne, abbé primat des Bénédictins, par A. J. CORBIERRE.

L'ouvrage que M Corbierre présente au public se recommande du nom du Révérendissime Père Abbé Primat des Bénédictins auquel il est dédié

C'est un travail entièrement nouveau et plein d'intérêt non seulement pour tous ceux qui se rattachent à la règle de saint Benoit, mais encore pour les numismates et les graveurs.

Le côté ascétique de la dévotion à la médaille avait été pour ainsi

dire, jusqu'ici, presque seul mis en relief. Les travaux historiques, généralement de peu d'étendue, se répétaient forcément les uns les autres. La raison en est que l'on n'avait jamais tenté de réunir les types si nombreux et si différents de la médaille de saint Benoît, et de donner ainsi une base solide à l'histoire de cette médaille.

Une collection de médailles, a-t-on dit, « est un trésor de connaissances ». La *Numismatique Benedictine* en sera une nouvelle preuve; aussi la croyons-nous appelée à servir la cause de la religion comme celle de la science et de l'art.

Des documents peu connus, et pour la plupart, inédits, viennent donner à la question un caractère plus scientifique qu'on ne le soupçonnerait sous un titre si simple. Après les explications les plus détaillées sur l'origine et les interprétations des initiales de la médaille, l'auteur passe à l'explication de près d'un millier de médailles, toutes très différentes les unes des autres.

Comme l'exigeait le titre de l'ouvrage, l'étude des sceaux et des monnaies, des jetons et des méreaux à l'effigie de saint Benoît vient compléter la première partie.

Dans la seconde, M. Corbierre considère le côté liturgique. L'histoire de l'approbation de la médaille et du développement qu'à pris sa propagation, l'exposé des rites et des formules employées à sa bénédiction, revêtent aussi ce cachet d'érudition qu'on trouve trop rarement dans de pareils sujets.

Une bibliographie de plusieurs centaines de références termine, très à propos, un livre qu'on s'étonne de ne pas encore posséder.

Une fois de plus s'est vérifiée la parole de Dom Piolin, prieur de Solesmes : « Il n'est jamais oisif de chercher à pénétrer dans les régions même les plus minimes des origines chrétiennes. »

Cet ouvrage a encore ceci de spécial qu'il est le premier à paraître sur la numismatique d'un saint en particulier. Les rapports intimes que saint Benoît et son Ordre ont eus, depuis quatorze siècles, avec l'histoire de l'Église et du monde, expliquent facilement que l'auteur ait limité son travail à la *numismatique benédicte*.

L'ouvrage se compose de trois albums contenant une soixantaine de planches où figurent les collections des médailles et des sceaux, des monnaies et des méreaux benédicte. puis les portraits et les vues ayant trait à l'histoire de la médaille. Un quatrième volume en donnera l'explication.

Le nombre des exemplaires sera limité au nombre des souscripteurs. La souscription aux quatre volumes est de 50 francs pour l'édition ordinaire, et de 100 francs pour l'édition de luxe. Les frais d'envoi (5 francs pour tout l'ouvrage) sont à la charge des souscripteurs. Le paiement intégral devra être fait en même temps que la demande ou aussitôt après la réception du premier album.

C'est avec plaisir que nous donnons satisfaction au désir manifesté par M^{gr} de Bethune, car l'ouvrage de M. l'abbé Corbierre, dont nous avons vu le premier album, s'annonce comme devant être fort complet et très intéressant.

A. DE W.

Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen, II, 1703-1803, publié par le cabinet royal des Pays-Bas. La Haye, 1906, 308 pages, 11 planches.

Le conservateur du musée de La Haye, M. de Dompierre de Chaufepié, a terminé le catalogue des jetons historiques se rapportant à la Néerlande. Le second volume comprend la description de 1,940 pièces, classées chronologiquement, et porte ainsi à 3,961 le nombre total de médailles décrites. Chaque numéro renvoie à un et souvent à plusieurs ouvrages et deux tables, l'une des noms, localités ou événements rapportés sur les jetons, l'autre des graveurs, achèvent de faire de cette publication un outil de travail bien compris. Les planches, malheureusement, laissent à désirer.

G. B.

Dans le premier volume de l'*Histoire du département des forêts, de 1795 à 1814* publiée par l'Institut du Grand-

Duché de Luxembourg, l'auteur, M. A. Lefort, consacre un paragraphe aux monnaies de nécessité émises lors du siège de la forteresse de Luxembourg par les troupes de la République française (21 novembre 1794-7 juin 1795). Dès le commencement du blocus, la ville se trouva à court d'argent. Pour remédier à cette situation, le gouverneur, le maréchal Bender, décréta le 17 janvier 1795 (1), la fabrication d'une monnaie de siège avec le métal provenant de la fonte des vieux canons et avec l'argenterie provenant des églises.

On frappa une monnaie d'argent, le « kronthaler » ou couronne, du poids d'une once, à l'inscription : *Ad usum Luxemburgi circumvallati, 1792* et on coula une pièce de cuivre portant sur la face F. II et les armes du Luxembourg (Serrure n^{os} 260 et 261).

Après la capitulation, des difficultés surgirent au sujet des écus d'argent qui circulaient pour six livres et que l'Administration d'arrondissement décida de ne plus recevoir dans les caisses publiques qu'à raison de 4 livres 10 sols, monnaie de France.

A DE W.

La *Revue* a publié récemment deux lettres concernant la collection numismatique que l'abbé Ghesquière avait formée, à Bruxelles, à la fin du XVIII^e siècle. Cette correspondance, remontant à 1786 et 1789, était signée par l'abbé de Saint L^{***}. L'obligeante courtoisie de notre collègue M. Georges Gumont permet à l'auteur de l'article de faire connaître la personnalité cachée sous ces initiales. Un

(1) C'est donc à tort que M. Serrure dit dans son *Essai de numismatique luxembourgeoise* que le manifeste annonçant l'émission de ces pièces est du 31 octobre 1794 (page 210).

exemplaire de l'ouvrage de l'abbé Ghesquière : *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, provenant de la bibliothèque de l'abbaye d'Afflighem, ayant la mention manuscrite : « Bibliothecœ Hafflighemensis, 1786. — Tom (sic) unique », et appartenant à M. Gumont, porte, en tête du volume, l'intitulé suivant, collé en face du titre et imprimé en grandes lettres :

LETTRE - DE MR L'ABBE — DE ST LEGER — DE SOISSONS — ANCIEN BIBLIOTHECAIRE DE STE — GENEVIEVE DE PARIS ETC — AVX — REDACTEURS — DU JOURNAL DE PARIS, en neuf lignes. Extraite du n° 154 du samedi 3 juin 1786.

Ce titre est suivi de la lettre publiée à la page 457 de la R. N. B. de 1905, datée cette fois du 20 mai au lieu du 30 mai 1786.

L'abbé de Saint-Léger, qui s'appelait en réalité Barthélemy Mercier, était né à Lyon, en 1734. Le 18 mai 1750, il était devenu profès de la Congrégation de France de Saint-Augustin, et après avoir fait un stage dans ce grand dépôt de livres, il exerça les fonctions de premier bibliothécaire de Sainte-Geneviève, à Paris, de 1760 à 1772 (1) Pendant qu'il occupait cette situation avec distinction, collaborant au *Journal des Savants*, aux *Mémoires de Trévoux*, etc., le roi Louis XV le nomma, en 1766, titulaire de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons, en récompense des services par lui rendus aux belles lettres. A partir de cette époque, cet ecclésiastique paraît ne s'être plus fait désigner que sous le nom de son abbaye. En 1772, il quitta la direction de la Bibliothèque de Sainte Geneviève, profitant de ses loisirs

(1) Registre manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris.

ainsi que de l'aisance résultant de ses nouveaux revenus pour voyager. Millin, l'archéologue numismate, qui a écrit la première *Histoire métallique de la Révolution française*, a fait paraître à cette occasion les lignes suivantes :

« L'abbé de Saint-Léger alla visiter *ses amis bataves et belges*, avec lesquels il correspondait depuis longtemps, mais qu'il n'avait jamais vus. Il parcourut en homme éclairé les riches bibliothèques publiques et particulières de la Hollande et de la Belgique, pays classique pour les lettres, où ceux qui les cultivent jouissent toujours de la considération qu'on leur refuse dans d'autres contrées de l'Europe. Partout notre voyageur fut accueilli et fêté de la façon la plus distinguée. Il vit tous les hommes qui s'étaient fait un nom (1). »

La correspondance, qui a été publiée, fut écrite au cours de ce voyage de lettré, qui montre qu'à toutes les époques les Belges ont fait preuve des mêmes qualités d'urbanité vis-à-vis des Français.

En 1792, l'abbé Mercier de Saint-Léger fut nommé membre de la Commission des monuments et il employa son zèle à préserver les bibliothèques, ainsi que les documents historiques de tous genres, dont il était disert appréciateur. Il mourut, en 1799, dans un état voisin de la misère.

P. BORDEAUX.

(1) *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, par A. L. MILLIN. Paris, an-VII — 1799; vol. 2, p. 152. *Biographie-notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger*, par CHARDON LA ROCHEFFE.

Le rapport de M. de Dompierre de Chauffepié au ministre de l'Intérieur des Pays-Bas sur les accroissements du Cabinet des médailles de La Haye au cours de l'année 1904 vient de paraître. Il est accompagné de deux planches de monnaies grecques.

La plupart des pièces nouvelles entrées au Cabinet proviennent de la collection Six, jadis acquise pour le gouvernement et d'une trouvaille de florins d'or des XV^e-XVI^e siècles, faite en Allemagne.

Suivant l'usage, le rapport débute par quelques renseignements sur l'état matériel du Cabinet, sur le personnel, les dons, la liste des principaux visiteurs et la composition des trouvailles faites en Hollande. Cette fois, M. de Dompierre en cite une seule, sans grand intérêt, faite à Henkelom.

A. DE W.

L. FORRER. *Benedetto Pistrucci, italian Medallist and Gem Engraver*, 1784-1855. London, 1906, in-8°, 40 p., gravv.

C'est un extrait de l'ouvrage considérable, connu de tous les numismates, entrepris par L. Forrer. La personnalité de l'artiste et l'importance de son œuvre ont décidé l'auteur à en publier une étude séparée.

B. Pistrucci, né à Rome, le 29 mai 1784, se sentit très jeune un penchant irrésistible pour l'art et un goût marqué pour la gravure sur camées. Il étudia, à Rome, sous différents maîtres, mais les quitta très vite pour travailler seul. Jusqu'en 1814, il vécut à Rome où, protégé et apprécié par les souverains et les grands personnages de

l'Italie, il fournissait les marchands de nombre de camées imités de l'antique.

Se trouvant à Paris, en décembre 1814, il le quitta à l'approche des alliés et s'enfuit à Londres. Il y rencontra des protecteurs et le succès. C'est lui qui suggéra le type si heureux du Saint-George terrassant le dragon qui, depuis 1817, constitue l'élégant revers des pièces d'or anglaises.

Sa qualité d'étranger s'opposa à ce qu'il fût nommé graveur en chef de la Monnaie; il en remplit les fonctions, de 1817 à 1828, et resta attaché à la Monnaie jusqu'à sa retraite en 1849. Il mourut en 1855.

M. Forrer donne de très curieux renseignements sur la façon de travailler de B. Pistrucci. Son étude se termine par la liste des ouvrages dus à cet artiste.

A signaler aux amateurs de camées antiques, l'incident amusant rapporté par L. Forrer, du fameux collectionneur Richard Payne Knight, qui avait acheté pour 100 liv. st. un fragment d'une tête de Flore, que B. Pistrucci reconnut pour être son œuvre vendue par lui pour 5 liv. st. à un grand marchand de Rome. Ajoutons que l'amateur persista à soutenir que le camée était antique et le légua comme tel au British Museum.

G. B.

La classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique met au concours pour l'année 1908 : 1° l'*Histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans l'ancien comté de Flandre et le duché de Brabant*. L'auteur ajoutera à son manuscrit des reproductions graphiques des sceaux les plus remarquables de chaque série. Prix : 800 francs.

2° *Le projet d'une médaille, face et revers, pour commémorer les travaux de Bruxelles maritime.* Prix : 1,000 francs.

Les projets en plâtre ou en cire devront être du module de 40 centimètres de diamètre.

Les envois devront être faits, francs de port, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1^{er} octobre 1908.

On sait que la Société hollandaise-belge des amis de la médaille d'art a fait graver, en 1904, pour ses membres, une plaquette sur le même sujet par M. Paul Dubois.

A. DE W.

La librairie Hachette continue à nous envoyer régulièrement, à mesure de leur apparition, les livraisons du monumental dictionnaire des antiquités grecques et romaines, de MM. Daremberg, Saglio et Pottier.

La 38^e livraison (Pariés-Pistor) vient d'enrichir notre bibliothèque; comme les précédentes, elle reproduit nombre de monnaies anciennes, illustrant et justifiant les assertions du texte.

G. B.

La Société hollandaise-belge des amis de la médaille d'art organise tous les trois ans, sur un sujet donné, un concours entre les artistes belges ou hollandais âgés de moins de 30 ans.

Cette fois le thème à traiter était *la bière* ou *le vin*, au choix des concurrents. Cinq projets ont été soumis au jury réuni à La Haye le 7 avril et composé de MM. de Dompière de Chaupepié, *président*, Ém. de Breyne, *secrétaire*,

Jhr. Six, Alph. de Witte, Odé, G. Devreese et Ch. Dupriez, *membres*. A l'unanimité il a décidé de partager le premier prix, 700 francs, entre M. J. Lecroart, élève de M. H. Le Roy et de l'Académie de Gand et M. Werner, élève de l'Académie d'Amsterdam.

La médaille, qui sera frappée par la maison Wissaert, aura donc pour droit une des faces du projet de M. Lecroart et pour revers une des faces du projet de M. Werner.

Il n'a pas été accordé de second prix.

A. DE W.

G.-H. HILL, *Historical Greek Coins*. London, 1906, in-8°, 181 p., 13 pl.

Le but de l'auteur, attaché au British Museum, est d'exposer d'une façon méthodique l'aide que l'étude des monnaies grecques apporte à l'étude de l'histoire de la Grèce. L'auteur suit l'ordre chronologique des événements historiques et y rattache les monuments numismatiques qui s'y rapportent.

L'ouvrage s'adresse au grand public et non aux spécialistes; il n'en est pas moins rigoureusement scientifique, et les références pour être peu nombreuses sont toujours de premier ordre.

Des publications comme celle de M Hill sont de nature à faire comprendre et aimer l'étude de la numismatique, et il est à souhaiter que des travaux de ce genre voient bientôt le jour dans nos pays. De nombreuses gravures, en dehors de treize planches et d'une table des matières, achèvent de faciliter les recherches.

G. B.

Un concours a été ouvert en janvier dernier entre les artistes italiens pour la médaille de l'Exposition de Milan. Le premier prix est de 4,000 francs, le second de 1,000. Les concurrents ont trois mois à peine pour terminer leurs projets. La médaille aura 50 millimètres de diamètre, ce qui est peu.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

- ALLEMAGNE. — *Blätter für Münzfreunde*, 1906, n° 2.
 — Dr J. GRAF. Das Münzwesen von Syrakus. — Contremarken von Münster und Osnabrück, Oppenheimer Denare, Erzbistum Bremen, Doppelschellingklippe, 1611. — Schaumünze des Grafen Gustav-Adolf von Varrensbach. Böhmischer Halb-Reichsort, 1639. — Die Münze zu Denver (U. S.). — A. KOCH. Münzfund von Nassadel. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Varia.
 N° 3. TH. BIEDER. Seltene griechische Münzen. — H. B. Ein merkwürdiger oberdeutscher Halbbracte (Bamberg?). — H. B. Zwei groschen Wilhelms des Streitbaren von Sachsen von 1457. — J. V. KULL. Der Regalienschild auf Münzen und Medaillen der Pfälzischen Wittelsbacher. — H. B. Talerzainband der ungarischen Münzstätte Nagybanya. — C. KNAB und H. BUCHENAU. Der Brakteatenfund von Ebersdorf bei Ludwigstadt (Oberfranken). — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Varia.
 N° 4. H. B. Gräflich Beichlingischer Hohlpfennig. — Numismatische Beiträge zur Griechischen Kunstgeschichte — C. KNAB und H. BUCHENAU. Der Brakteatenfund von Ebersdorf bei Ludwigstadt (Oberfranken). — N. B. Kleiner Nachtrag zum Fuldaer Michaelis-Kirchen. — Funde. —

Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Varia.

Frankfurter Münzzeitung, n° 63. — P. JOSEPH. Ueber die Wetterauer Brakteaten. — VON NESSEL. Eine vergessene Münzstätte in der Pfalz. — Dr Edw. SCHRÖDER « Fettmännchen » und « Gaudiebchen ». — Varia.

N° 64. — P. JOSEPH. Ueber die Wetterauer Brakteaten. — NESSEL. Die Hagenauer Münze im 14. Jahrhundert. — Zur Silberhochzeit unsers Kaiserpaares. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

N° 65. — FALK. Eine Medaille auf Jakob Keim, Abt zu St Jakob bei Mainz. — L. FORRER. Die Porträts der Königin Maria Stuart von Schottland auf Münzen und Medaillen. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

Berliner Münzblätter, n° 51. — F. STRAUCH. Chinesischer Münzwesen. — Dr iur E.-J. HAEBERLIN. Zum corpus numorum aeris gravis. Die Systematik des ältesten Römischen Münzwesens. — E. B. Münzendiebstahl. — Münzenfunde. — Neue Medaillen. — Varia.

N° 52. — Prof. R. NADROWSKI. Welchen Zweck hatten die römischen Spintrien? — CHRISTIAN LANGE Nachrichten über die Schleswig-holsteinisch-gottorpischen Münzstätten und deren Beamte. — Procès-verbaux. — Comptes rendus. — Varia.

N° 53. — EGON FLEISCHEL. Seltene Taler und Doppeltaler seiner Sammlung. — PAUL DASSEL. Ein Fund von Schellingen des Deutschen Ordens in Preussen. — L. v. L. Neue Medaillen. — Varia.

AUTRICHE. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, n° 12. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Varia.

II, n° 1. — RENNER. An die verehrten Mitarbeiter und Leser der Mitteilungen.— II. Ordentliche Hauptversammlung der Oesterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde. — Varia.

II, n° 2 — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Münzenfunde. — Varia.

II, n° 3. — FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — RENNER. Prämienmedaille der griechischen Nationalschule in Wien 1804. — Sociétés. — Varia.

II, n° 4. — KARL ANDORFER — Numismatische Erinnerungen an Mozart. — JOSEF HAÜSLER. Die Medaille der Reichserstenausstellung. — RENNER. Künstlerhaus, XXXIII Jahresausstellung. — Varia.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, n° 272 — C. VON ERNST. Über die Umrechnung alter Münzwerte. — Procès-verbaux. — Comptes rendus. — Varia.

N° 273. — E. V. ZAMBAUR Dr Wilhelm von Heyd. — Die Medaille in der Frühjahrsausstellung im Künstlerhause. — Varia.

Numismatische Zeitschrift, XXXVII. — Dr F. IMHOOF-BLUMER. Die Münzstätte Babylon. — M. BAHRFELDT. Die Münzen der Flottenpräfekten der Markus Antonius. — ANDRÉAS MARKL. Rektifikationen zu Cohens Beschreibung der Münzen von Claudius II und Quintilus. — Dr ALFRED NAGL. Nachträgliches aus der Haller Münzstätte. — Dr E. BAHRFELDT. Zur Anhaltischen Münzgeschichte. — Dr KARL SCHALK. Eine Handschrift münzgeschichtlichen Inhaltes der Wiener K. K. Hofbibliothek. — E. VON ZAMBAUR. Contributions à la Numismatique orientale. — Varia.

BELGIQUE — *La Gazette numismatique*, 10^e année. —
 N° 1. — V. TOURNEUR Une imitation gauloise (?) du tétra-
 drachme d'Athènes. — FRÉD. ALVIN. La collection Sur-
 mont de Volsberghe au Cabinet des médailles de Bruxelles.
 — Varia.

N° 2. — CH. GILLEMAN. La médaille commémorative de
 la pose de la première pierre des écluses de Slykens (1672).
 — ÉD. VAN DEN BROECK. Numismatique bruxelloise.
 Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles posté-
 rieurs à la charte de 1421 (7^e article). — JEAN JUSTICE.
 Le graveur P.-J.-J. Tiberghien. Notes et errata. — Une
 décoration nouvelle. — Varia.

N° 3. — ÉD. VAN DEN BROECK. Numismatique bruxel-
 loise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles
 postérieurs à la charte de 1421 (8^e article). — V. TOUR-
 NEUR. Notes de numismatique liégeoise. — JEAN JUS-
 TICE. Patagon des archiducs Albert et Isabelle, frappé
 à Maestricht. — V. TOURNEUR. La participation du
 Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Bel-
 gique à l'Exposition de Liège. — Varia

N° 4. — A. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor
 van Berckel, Essai d'un catalogue de son œuvre (*suite*). —
 La monnaie à l'Exposition. — La monnaie légale en Indo-
 Chine. — Varia.

N° 5. — VICTOR TOURNEUR. Une monnaie de néces-
 sité des Bellovaques. — EDM. LOMBAERTS. La monnaie
 d'Anvers et saint Éloi, patron des monnayeurs. — La
 monnaie à l'Exposition. — Varia.

N° 6. — A. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor
 van Berckel, Essai d'un catalogue de son œuvre (*suite*). —
 ÉD. VAN DEN BROECK. Numismatique bruxelloise : Re-

cherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421 (*suite*). — Varia.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *American Journal of Numismatics*, XL, n° 3. — The Century Plant Medals. — Guatemala Fisheries Medal. — Cowries and their Uses. — The figures of Saints upon coins. — Coins as sources of History. — Early Egyptian money ? A query. — D^r H.-R. STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — Rebel money in Russia. — W. T.-R. MARVIN. Masonic medals. — Guineas. — The annual assay. — Medals of the United States Mint. — Dates on coins. — Bracteates. — Varia.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4^e série, t. X, 1^{er} trim. — J. DE FOVILLE. Études de numismatique et de glyptique. Scarabées du Cabinet de France. — — A. DIEUDONNÉ. Une monnaie des Aleuades à Larissa. — J. MAURICE. L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du III^e et du IV^e siècles. — C^{te} DE CASTELLANE. Observations sur le classement des premiers florins pontificaux du Comtat-Venaissin et d'Avignon. — Choix de monnaies et médailles du Cabinet de France. Monnaies de la Grande-Grèce. — Mélanges.

GRANDE-BRETAGNE. — *Spink and Son's, Monthly Numismatic Circular*, n° 151. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins (Coins of the Achaean League II). — L. F. Biographical notices of medallists (Krafft-Kruse). — S. SYDENHAM. Bath tokens of the nineteenth Century and their Issuers. List of deputy Masters of the Australian Mints. — Varia.

N° 160. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins : Magna Graecia : Neapolis. — L. F. Biographical notices

of medallists (Legros-Lenoble). — A. ROBERT. Franquemont. Le point final. — FR. GNECCHI. Unico e nuovo (?) Medaglione di Pertinace nel museo archaeologico di Bologna. — C. W. Notes on War Medals. — Variétés.

N^o 161. — Rev. A. W. HANDS. Common greek coins (Neapolis II). — L.-F. Biographical notices of Medallists. (Lenoot-Leoni-Leone). — A. DODGSON. Find of over seven thousand Roman coins. — Q. PERINI. Nelle zecche d'Italia. — Revues. — Comptes rendus. — Varia.

N^o 162. — H. F. Inedited coins (LXVII). Five hitherto unpublished Farthing Tokens. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins (Neapolitain coins III). — L. F. Biographical notices of Medallists (Leone-Lyncke). — Varia. — Nécrologie.

The Numismatic Chronicle, 1906, part. I. — BARCLAY V. HEAD. The earliest Graeco Bactrian and Graeco Indian coins. — F. IMHOOF-BLUMER. The mint at Babylon : a rejoinder. — F.-W. HASLUCK. Notes on coin collection in Mysia. — LADY EVANS. Hair-dressing of Roman Ladies as illustrated on coins. — H.-A. GRUEBER. An unpublished Hålf unicorn of James IV of Scotland. — Sir JOHN EVANS. The silver medal or map of sir Francis Drake. — Varia

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, V. 1906, 2^e livr. — GABRIEL DE HALASZ. Histoire du papier-monnaie de l'État hongrois en 1848-1849. — EDMOND GOHL. Tessères de corvée du chapitre de Nyitros. — EDMOND GOHL. Médailles en verre faites à Zlatno. — EMERIC FREY, jun. Trouvaille de monnaies et médailles du comté de Bacs-Bodrog. — EDMOND GOHL. Les médailliers des musées et instituts de la Hongrie. — EDMOND GOHL. Médailles rares. — Varia.

ITALIE. — *Rassegna numismatica*, III, n° 1. — FURIO LENZI. Il pericolo del classicismo. — M. PICCIONE La tubercolosi del bronzo. — GIOVANNI PANSA. Falso e pessimismo in numismatica. — *Rassegna dei periodici*. — Variétés.

N° 2. — FURIO LENZI. Lettera aperta a S. E. il Ministro della Pubblica Istruzione. — Prof. MATTEO PICCIONE. Lottando! Lettera a Furio Lenzi. D^r EDDÉ. Les Arsinoés d'Égypte. — FURIO LENZI e conte GIULIO GUICCIARDINI. Un ripostiglio di quattrini a Monte S. Savino. — ALESSANDRO LISINI. Un' imitazione del quattrino Senese. — A. BELLETTI. Le anonime papali nella zecca di Reggio d'Emilia. — Varia.

Bollettino di Numismatica e di arte della Medaglia, IV, n° 2. — P. MONTI. Contributi al « Corpus » delle monete Imperiali. — G. DATTARI. Il peso normale delle monete di bronzo della Riforma e quelle dell' epoca Costantiniana battute in Alessandria. — A. F. MARCHISIO. Divagazioni numismatiche : una moneta romana portafortuna. — BARONE DI FLORISTELLA. Sulla moneta di argento siciliano di Carlo VI imperatore. — GIOVANNI DONATI. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane. — Variété.

IV, n° 3. — P. MONTI. Contributi al « Corpus » delle monete imperiali. — G. DATTARI. Il peso normale delle monete di bronzo della Riforma e quelle dell' epoca Costantiniana battute in Alessandria. — LA REDAZIONE. Studi sulle contraffazioni delle zecche italiane. — GIOVANNI DONATI. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane. — Varia.

IV, n° 4. — P. MONTI. Contributi al « Corpus » delle

monete imperiali. — A. CUNIETTI. *Ten. colonn* Alcune varianti di monete die zecche italiane. — DOTT. G. GIORCELLI. Medaglia commemorativa della conquista di Trino e di Pontesturo Monferrato fatta dai francesi nell' anno 1643. — Varia.

Rivista italiana di Numismatica, XIX, fasc. I. — G. CASTELLANI. Il ripostiglio di San Polo di Piave. — G. DATTARI. Contribuzione al Corpus delle monete romane battute durante il periodo Costantiniano. — G. PANSA. Intorno al problema dei cosi detti « Nummi tincti » argentati e dorati. — E. J. HAEBERLIN. Del piu antico sistema monetario presso i romani, nuovo contributo al « Corpus numorum aeris gravis. » — A. AGOSTINI-N. PAPADOPOLI. Ungaro inedito della zecca di Castiglione delle Stiviere. — A. F. MARCHISIO. Un piccolo ripostiglio scoperto nel Vercellese. — Nécrologie. — Comptes rendus. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 14^e année; 2^o liv. — S. WIGERSMA Hz. Eenige aantekeningen over de Nederlandsche, in het bijzonder over de Friesche Muntgeschiedenis. — Varia.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAITS DES PROCES-VERBAUX

Assemblée générale tenue en l'hôtel de ville de Courtrai,
le 22 avril 1900.

La séance est ouverte à 11 heures.

Sont présents : MM. le V^{ie} B. DE JONGHE, *président* ; A. DE WITTE, *secrétaire* ; le baron DE BETHUNE, gouverneur de la Flandre occidentale, V. DE MUNTER, G. DE SCHODT, ÉM. SEELDRAYERS, ALB. VISART DE BOCARMÉ, FRÉD ALVIN et F. DONNET, *membres effectifs* ; MM. G. BIGWOOD, *ff. de bibliothécaire* ; EDM. LIÉGEOIS, F. VERMEYLEN, P. FISCH, le baron PH. PRISSE, ALPH. MICHAUX, G. MAUS, CH. LE GRELLE, G. DEVREESE, CH. GILLEMAN et BRUNIN, *membres correspondants regnicoles*.

Assistent à la séance : M. P. BORDEAUX, *membre honoraire* ; MM. COLIEZ, ANT. BEGEER, le comte DE GELOES D'EYSDEN, le capitaine BABUT et EDG. DE KNEVETT, *membres associés étrangers* ; MM. A. REYNAERT, bourgmestre de Courtrai, membre de la Chambre des représentants ; G. VERCRUYSSSE, sénateur ; baron JOSEPH DE BETHUNE, et une dizaine d'autres membres du Cercle historique et archéologique de Courtrai (1).

(1) *Se sont excusés* : M^{sr} le chanoine baron F. de Bethune, *prési-*

M. le président, vicomte B. de Jonghe, invite MM. le baron de Bethune, gouverneur de la Flandre occidentale, Vercruysse, Reynaert et le baron Joseph de Bethune à prendre place au bureau.

M. le baron Joseph de Bethune, au nom de M. le doyen de Gryse, président du Cercle historique et archéologique de Courtrai, empêché, prononce le discours suivant :

En l'absence du président de notre association, que son ministère retient ailleurs en ce moment, l'honneur me revient, Messieurs, de vous souhaiter la bienvenue, au nom du Cercle historique et archéologique de Courtrai.

La satisfaction que notre société éprouve à vous recevoir, est d'autant plus réelle, que, toute jeune encore, elle ne pouvait ambitionner l'honneur d'une visite de la part d'une des compagnies savantes les plus méritantes du pays.

Votre démarche, Messieurs, est pour nous un appui, un

dent d'honneur; MM. le comte Th. de Limburg-Stirum, *vice-président*; Am. de Roissart, *trésorier*; Éd. Van den Broeck, *contrôleur*; le baron Liedts, le baron de Chestret de Hanefte, Edm. Peny, L. Naveau, J. Moens, F. Dubois, le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, le colonel Tinne, Éd. Laloire et Ch. Van der Beken, *membres effectifs*; MM. l'écuyer Merghelynck, le docteur Simonis, Edm. Lombaerts, l'abbé Lambo, Hermans, le vicomte Eug. de Jonghe, H. Le Roy, Hamal-Mouton, le comte Eug. du Monceau de Bergendael et J.-B. Coppieters t'Wallant, *membres correspondants regnicoles*; MM. le Jhr M.-A. Snoeck, J.-A. Blanchet et de Dompierre de Chautepié, *membres honoraires*; MM. P.-J.-B. Ruys de Peres et le Jhr. F. Beelaerts van Blokland, *associés étrangers*, enfin, M. L. de Geyne, architecte communal de la ville de Courtrai.

encouragement, et, je crois pouvoir l'ajouter, un vif stimulant. Elle fortifiera, parmi nos membres, l'étude de la science numismatique, que vous poussez si loin dans vos réunions comme dans vos publications, et qui, chez nous, est encore trop peu cultivée.

Ce n'est pas à dire que la numismatique n'eut point d'adeptes à Courtrai.

Déjà, au XVI^e siècle, le célèbre ambassadeur Busbecque nous dit la satisfaction que lui, et son compagnon de route, le Courtraisien Guillaume Quackelbenus, éprouvèrent à découvrir grand nombre de monnaies romaines entre les mains des populations musulmanes qu'ils traversaient, en poursuivant leur périlleux voyage vers Constantinople.

Vers le même temps, un autre de nos concitoyens, Josse Gietleugen, gravait une partie des illustrations des savants ouvrages de Goltzius.

Dois-je, ensuite, rappeler l'abbé Ghesquière, qui se reposait des travaux hagiographiques en étudiant les questions difficiles de la numismatique, et en réunissant une des collections les plus remarquables en ce genre ?

Tandis que le célèbre bollandiste mourait en exil sur la terre allemande, le savant, mais trop modeste père de l'histoire de Courtrai, Goethals-Vercruysse, joignait à une bibliothèque d'une grande valeur scientifique, un riche médaillier, renfermant, pour ne citer que cela, une bulle d'or de Jeanne de Constantinople.

En évoquant le souvenir de ce patient collectionneur, j'amène, tout naturellement, le nom d'un de vos collègues, qui fit ses premières études numismatiques, il y a quelque soixante ans, dans les ouvrages que Jacques Vercruysse venait de délaissier. J'ai cité votre président d'honneur Mgr de Bethune.

J'arrive ainsi, sans transition, à la période contemporaine. Et vous me permettez, ici, de noter encore, sur le rôle de vos membres, deux noms que Courtrai tient aussi à revendiquer.

C'est, d'abord, M. Auguste Delbeke qui, lui également, cherche dans la numismatique un délassement aux labeurs du juriste et aux soucis de l'homme politique.

C'est, ensuite, l'artiste, dont vous admirerez, tantôt, la plus importante œuvre sculpturale, et dont vous reverrez, volontiers, les élégantes médailles réunies, en grand nombre, dans notre médaillier courtraisien.

Mais, je me fais scrupule, Messieurs, d'occuper vos précieux moments; des études plus intéressantes vous attendent.

Accordez moi, seulement, un instant encore, pour vous présenter, au nom de l'administration communale de Courtrai, la coupe de bienvenue. Dans cette salle, où tout rappelle les bonnes coutumes d'antan, il semble qu'une réunion serait incomplète s'il n'était pas permis d'offrir, comme nos échevins d'autrefois, une amicale *wijnkan* à nos hôtes d'aujourd'hui.

(*Longs applaudissements.*)

M. le président remercie chaleureusement et boit à Courtrai et à son cercle historique et archéologique.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

M. le vicomte de Jonghe fait part à la société de la mort de M. V. Lemaire, membre effectif, et de celle de M. Dutilh, associé étranger. Il dit les regrets que la Compagnie éprouve du décès de ces mes-

sieurs, auxquels des articles nécrologiques ont été consacrés dans la *Revue*.

L'ordre du jour portant la présentation de candidats aux places vacantes, l'assemblée adopte, sans discussion, les propositions du bureau.

La société délègue, ensuite, pour la représenter à la soixante-onzième session du Congrès archéologique de France qui s'ouvrira, cette année, à Carcassonne le 22 mai, M. le vicomte de Ghellinck-Vaernewyk.

Enfin, le président félicite vivement MM. Vermeulen, Michaux et de Witte, récemment nommés chevaliers de l'ordre de Léopold (*Applaudissements.*)

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. LE BARON DE BETHUNE, membre effectif, donne lecture d'un travail fort complet et du plus vif intérêt sur la numismatique, la sigillographie et la stathmétique de Courtrai. (*Applaudissements prolongés.*)

M. le baron de Bethune complètera encore ses recherches et remettra ensuite son manuscrit au secrétaire pour le faire paraître dans la *Revue*.

Il montre aussi un jeton, de plomb, de 1625 trouvé dans la Lys, qu'il n'a rencontré ni dans von Loon, ni dans Dugniolle, et qui porte au revers, sous une couronne, l'inscription, en six lignes : III — FER — CORONATVS — IN . RE-
GEM — HVNGARIÆ — VIII. DEC.

M. Alph. de Witte fait circuler deux médailles, de grand module, éditées par la maison Begeer, d'Utrecht; la première, œuvre de Pier Pander, est au buste de Jan Volkert Wierdsma, président « van de Holland-America lijn »; la seconde, ouvrée par J.-C. Wienecke, nous montre l'effigie de l'illustre peintre hollandais, Joseph Israëls.

M. de Witte exhibe encore la nouvelle pièce d'un franc, frappée en pied fort, et gravée par M. Alph. Michaux pour la Roumanie, et une jolie plaquette du même artiste pour la Société protectrice des enfants martyrs. Enfin, il fait circuler la dernière médaille frappée pour les membres de la Société hollandaise-belge des amis de la Médaille d'art et dont le modèle a été fourni par le sculpteur Zijl, d'Amsterdam.

M. F. ALVIN, membre effectif, donne ensuite lecture de la note suivante :

« MESSIEURS,

› Vous aurez tous lu avec intérêt l'article que notre excellent confrère M. l'abbé Gaillard, curé de Geer, près de Waremmé, a consacré dans la dernière livraison de la *Revue belge de numismatique* à un demi-gros inédit d'Arnould de Horn, évêque de Liège, qui régna sur la principauté de 1376 à 1389, demi-gros dont s'est récemment enrichie, grâce à la générosité de M. Marcel de Puydt, la remarquable collection de l'hospice de Geer.

› Dans cet article, M. Gaillard, par suite de la

mauvaise conservation de la pièce qu'il faisait connaître, hésitait d'abord pour son attribution entre les ateliers de Weert et de Wessem, localités situées dans la seigneurie de Horn dont l'évêque était originaire, puis finalement se prononçait pour Weert.

» Il se fait, Messieurs, qu'en revoyant les monnaies liégeoises du cabinet de l'État, j'ai découvert deux exemplaires de cette même pièce d'Arnould de Horn, exemplaires variés et dont la conservation est assez bonne pour laisser lire dans la légende *Wessem* au lieu de Weert.

» Étant donné que ce fait nouveau vient en quelque sorte fixer définitivement l'atelier où fut battu le demi-gros d'Arnould de Horn, il y aurait lieu, je pense, d'apporter une très légère correction à l'article de notre excellent confrère M. l'abbé Gaillard en publiant notre petite communication dans la *Revue*. »

M. Alvin fait encore circuler une matrice en cuivre jaune, aux armes de la prévôté de Saint-Amand-lez-Courtrai.

M. le baron Joseph de Bethune est d'autant plus heureux de connaître l'existence de cette matrice au cabinet de l'État que M. A. Poorter vient précisément de publier ce sceau, d'après une mauvaise empreinte de cire, dans la dernière livraison du *Bulletin du Cercle historique et archéologique* de Courtrai.

M. BORDEAUX, membre honoraire, fait part, en

ces termes, à la Société, de la découverte qu'il a faite aux Archives nationales de Paris, dans le registre de la Cour des Monnaies de Tours, d'un document concernant l'écu d'or et le demi-daldré d'argent émis par le duc d'Alençon à Anvers, en 1582 :

M. de Witte, dans son excellent ouvrage sur les monnaies de Brabant, a dit ce qui suit au sujet de la frappe de ces deux sortes de numéraire : « Nous savons seulement que la fabrication des espèces a dû commencer dans les premiers mois de 1582. » Les archives consultées par ce savant numismate ne lui avaient révélé rien de précis à cet égard. Le procès-verbal ci-dessous change en certitude la présomption émise par M. de Witte, car il établit que dès le mois d'août 1582, un marchand d'Anvers faisait usage à Tours des pièces d'or et d'argent en question :

« Le mardi vingt-quatriesme jour d'août 1582 a esté apporté et présenté au bureau de ladicte Court de céans (Tours), par Mess^e Nicolas Roland, conseiller en icelle, une pièce de monnaie d'or et une d'argent, aux figures qui s'ensuyvent asscavoir : celle d'or, ayant du costé de la pille ung escusson couronné et escartellé aux armes de Monseigneur, frère du Roy, nouvellement proclamé Duc de Braban, et dudict Duché de Braban, qui sont de quartier de dextre à senestre ung lyon rampant, et aux aultres quartiers trois fleurs de lys, et ung *f* (F) à chascun costé dudict escusson, et en la légende est escript : ÆTERNVM · MEDITANS · DECVS · 1582 ·, et de l'aultre part une croix ayant une fleur de lys au bout de chascune branche, entre lesdictes branches deux lyons et deux *f* (F), et en la légende estait escript : FRAN · F FRAN · FRA · VNIC ·

REG · D · G · DVX · BRA (1), celle d'argent avait du costé de la pille ung escusson semblable à celluy cy-dessus aux deux *f*, et semblable devise et millésime de l'autre part est empreinte la figure dudict Seigneur, frère du Roy, et en la légende estait escript pareille chose que du costé de la croix de la susdicte pièce d'or. Desquelles pièces a esté fait poix en plein bureau, a esté trouvé ladicte pièce d'or du poids de deux deniers seize grains tresbuchans, et celle d'argent du poids de treize deniers douze grains.

» Et rapporte ledict receveur les avoir receues d'ung marchand nouvellement arrivé d'Anvers, duquel il a entendu qu'elles ont cours au Duché de Braban pour les prix, asscavoir : celle d'or d'ung escu au soleil de France, et celle d'argent de vingt-quatre patars, vallansréduicts à la monnoye de France vingt-huit sols quatre deniers quatre cinquiesmes de denier à raison de quatorze deniers un cinquiesme de denier chascun patar, et les avoir receues pour ledict prix, esquelles pièces ladite Court a ordonné à M. Robert Becquet, conseiller en ladicte Court, d'en faire essay par lesdicts essayeur général et particulier en la forme accoustumée, lesquelles à cet effet lui ont esté délivrées après, et la valeur en a été rendue audict receveur (2).
Signé : ROLAND. »

La frappe des écus d'or et demi-daldres en question avait été effectuée dans les conditions suivantes : Le duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France, devenu duc de Brabant au début de l'année 1582, avait débarqué à Flessingue le 10 février et avait été intronisé comme duc de

(1) FRANC:SCVS FILIVS FRANCIE, FRATER VNICVS REGIS, DEI GRATIA, DVX BRABANTIE.

(2) Archives nationales de Paris. Z. 1. B 554. Registre de la Cour des Monnaies de la ville de Tours, de 1579 à 1586.

Brabant, à Anvers le 19 du même mois (1). La Monnaie de cette ville avait à ce moment pour maître un nommé Pierre Baseliers (2). Cet officier monétaire s'est mis aussitôt à l'œuvre pour frapper du numéraire au nom du nouveau duc (3). Ces espèces furent évidemment émises vers la fin du premier semestre de 1582, puisqu'un marchand d'Anvers put en emporter une certaine quantité comme monnaie courante, destinée à lui servir pendant un voyage qu'il avait à effectuer à Tours en juillet 1582. Les relations devaient être assez fréquentes à ce moment entre les deux villes, car la famille Plantin, qui exploitait à Anvers la grande imprimerie si connue, était originaire de Tours et venait de s'installer dans la capitale du Brabant. Le marchand anversoïse fit usage des nouvelles espèces courantes, qu'il avait emportées, et il paya avec elles certains droits au fisc royal français. Le receveur transmit peu après à la Cour des Monnaies de Tours les pièces toutes neuves, qu'il ne connaissait pas et qui avaient été émises par le frère cadet de Henri III, pour que le poids, l'aloï et le cours de ce numéraire d'or et d'argent fut précisé, et pour que les conditions dans lesquelles ces monnaies circuleraient dorénavant dans les transactions entre changeurs, négociants français et étrangers, fussent déterminées.

M. de Witte et le Cabinet des Médailles de Bruxelles, possèdent des exemplaires des écus d'or et demi-daldres, répondant exactement à la description donnée *in extenso* dans le document relaté ci-dessus. Mais grâce à l'obli-

(1) VAN LOON, *Histoire métallique des Pays-Bas* Tome 1^{er}, p. 316.

(2) DE WITTE, *Monnaies de Brabant*, t. II, p. 273.

(3) M. Deschamps de Pas a établi que le maître de la Monnaie de Bruges avait commencé à ouvrir au nom du nouveau duc le 13 mars 1582. R. N. B., 1878, p. 199

geance de M. Alvin, le distingué conservateur de la grande collection publique bruxelloise, nous avons pu constater l'existence dans ces cartons d'un exemplaire d'écu d'or d'un type distinct, ne portant notamment pas de soleil au-dessus de l'écu écartelé. Cette pièce(1), unique croyons-nous, doit dès lors constituer un essai réalisé avant l'émission de la pièce courante, car le document qui précède paraît bien établir que l'écu mis en circulation était celui portant un soleil, assimilé comme tel dans la circulation anversoise à l'écu royal au soleil émis en France à cette époque, au cours normal de 60 sols tournois. (*Applaudissements.*)

Enfin, M. LE VICOMTE B. DE JONGHE, président, lit une intéressante étude sur les monnaies obsidionales émises à Anvers en 1814 et exhibe quelques-unes de ces pièces en argent, en plomb et en cuivre jaune, qu'il considère comme des essais. (*Applaudissements.*)

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à midi un quart.

Le Secrétaire,

ALPHONSE DE WITTE.

Le Président,

V^{te} B. DE JONGHE.

(1) Cette monnaie est reproduite sous le n° 794 dans les *Monnaies de Brabant* de M. de Witte. Le n° 795 reproduit un écu d'argent sur lequel les armoiries du duc ne sont pas accostées des lettres F — F.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2^e TRIMESTRE 1906.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

- Allemagne.** — *Blätter für Münzfreunde*, 1906, nos 2, 3 et 4. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1905, IV^e liv., 1906, 1^{re} liv. — *Berliner Münzblätter*, nos 51, 52 et 53. — *Neues Lausitzisches Magazin*, 81^e vol.
- Amérique. (États-Unis d')** — *Annual report of the Smithsonian Institution* pour l'année 1904, et rapport du *National Museum* pour 1904. — *American Journal of Numismatics*, XL, n^o 3.
- Autriche.** — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, n^o 12; II, nos 1, 2, 3 et 4. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 272 et 273. — *Jahresbericht der Numismatischen Gesellschaft in Wien über das Jahr 1905*. — *Numismatische Zeitschrift*, XXXVII.
- Belgique.** — Académie royale de Belgique : *Bulletin des classes*, 1905, n^o 12; 1906, nos 1 et 2. — *La Gazette numismatique*, 10^e année, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — *Revue bibliographique belge*, 18^e année, nos 1, 2 et 3. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 14^e année, nos 1, 2 et 3. — Académie royale d'archéologie : *Annales*, 5^e série, VII, 4^e liv.; VIII, 1^{re} liv. — *Bulletin*, 1905, V. — *Annuaire*, 1906. — Société verviétoise d'archéologie et d'histoire : *Chronique*, n^o 23. — Société d'émulation de Bruges : *Annales*, LVI, 1^{er} fasc. — *Archives belges*, 8^e année, n^o 23. — Cercle

- archéologique de Malines : *Bulletin*, t. XV. — Administration des monnaies de Belgique : sixième rapport — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain* : 70^e année (don de M. de Witte). — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 43^e année, n^{os} 11 et 12. — Société archéologique de Namur : *Annales*, XXV, 2^e liv. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3^e série, II, 1^{re} liv. — Institut archéologique liégeois : *Bulletin*, XXXV, 2^e fasc. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut : *Mémoires*, VI^e série, t. VII. — Cercle historique et archéologique de Courtrai : *Bulletin*, 3^e année, 1^{re} et 2^e liv.
- France.** — *Annales de l'Est et du Nord*, 2^e année, n^o 1. — *Polybiblion* : partie littéraire, 2^e série, LXIII, 2^e, 3^e et 4^e liv. ; partie technique, 2^e série, XXXII, 2^e, 3^e et 4^e liv. — *Bulletin de correspondance hellénique*, 30^e année, I, II, III et IV. — Société archéologique et historique de l'Orléanais : *Bulletin*, XIV, n^o 181. — Société de Borda, Dax (Landes) : *Bulletin trimestriel*, 1905, 2^e et 3^e trim. — Société des Antiquaires de Picardie : *Bulletin*, 1905, 1^{er} et 2^e trim. — *Revue numismatique*, 4^e série, X, 1^{er} trim. — *Société nationale des Antiquaires de France*, 1905, 4^e trim. —
- Grande-Bretagne.** — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, n^{os} 151, 160, 161 et 162. — *The Numismatic Chronicle*, 1906, part. I.
- Hongrie.** — *Numizmatikai Közlöny*, V, 1906, 2^e liv. — *Archaeologiai értesítő*, XXIV, n^{os} 3, 4 et 5 ; XXV, n^o 1. — Rapport sur les travaux de l'Académie hongroise des sciences en 1904.
- Italie.** — *Rassegna Numismatica*, III, n^{os} 1 et 2. — *Bollettino di Numismatica e di arte della Medaglia*, III, n^o 5 ; IV, n^{os} 2, 3 et 4. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, VIII, n^o 6. — *Rivista italiana di Numismatica*, XIX, fasc. I.
- Luxembourg.** — *Publication de la section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, vol. L. — *Ons Hemecht*, 11^e année, n^o 6 ; 12^e année, n^{os} 3, 4 et 5.
- Pays-Bas.** — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 14^e année, 2^e liv.
- Portugal.** — *O archeologo Português*, X, n^{os} 10 à 12.
- Suède.** — *Antiqvarisk Tidskrift for Sverige*, IX, n^{os} 4 ; XI, n^o 6 ; XIII, n^o 4 ; XV, n^o 3 ; XVII, n^{os} 4 et 5 ; XVIII, n^o 1.

Uruguay. — *Anales del Museo Nacional*: série II, fasc. I et II; section historique, t. II, fasc. I

Ouvrages non périodiques.

- BORDEAUX (P.).** — *Médaille et jeton frappés à l'occasion de la réunion de Lille à la France en 1713*. Paris, 1905, in-8°, 21 pages.
— *Lettres de la fin du XVIII^e siècle relatives à la collection de l'abbé Ghesquière*. Bruxelles, 1905, in-8°, 14 pages. — *Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris de 1553 à 1561 pour Marie Stuart*. Paris, 1906, in-4°, 46 pages, 1 planche. — *Médailles franco-belges de 1811 à 1814*. Bruxelles, 1906, in-8°, 37 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- BORDEAUX (P.) et COLLOMBIER (F.).** — *Deniers parisis inédits de Jean le Bon, roi de France et de Charles IV, roi des Romains*. Paris, 1905, in-8°, 15 pages. (*Hommage des auteurs.*)
- ALBERIC DU CHASTEL (C^{te})** — *Lettre au Président de la Société royale de numismatique*. Bruxelles, 1906, in-8°, 3 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)
- DONNET (F.).** — *Les cloches de Wechelderzande*. Turnhout, 1905, in-8°, 7 pages. — *L'histoire et l'archéologie à Anvers depuis 1830*. Anvers, 1905, in-8°, 10 pages. — *Guide d'Anvers*. Anvers, 1906, 16 pages et planches. — *Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux-Nèthes*. Anvers, 1906, in-8°, 24 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- DAREMBERG (CH.), SAGLIO (EDM.) et POTTIER (EDM.).** — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Paris, Hachette et C^o, in-4°, 38^e livraison.
- FORRER (L.).** — *Benedetto Pistrucci, italian Medallist and Gem Engraver*. London, 1906, in-8°, 40 pages, grav. (*Hommage de l'auteur.*)
- HAKING (W.-J.).** — *Royal Mint Museum Catalogue, vol. I; Coins and Tokens*. London, 1906, in-8°, 460 pages (*Hommage de l'administration*)
- JECHT (Prof. Dr Richard).** — *Codex diplomaticus Lusatie superioris, III, 1^{re} partie*. (Comptes de G. ritz de 1375 à 1391.) G. ritz, 1905, in-8°, 184 pages.

- LENZI (F.). *Per la storia della Moneta italiana*. Orbetello, 1905, in 8°, 3 pages. — *Una Medaglia del Bembo da attribuirsi a Cellini*. Orbetello, 1905, in 8°, 2 pages. — *Il pericolo del Classicismo*. Orbetello, 1906, in 8°, 7 pages et gravures. (*Hommage de l'auteur.*)
- DOTT PIETRO LARIZZA *Rhegium Chalcidense* (Reggio di Calabria). Roma 1905, in-4°, 118 pages, 14 planches. — (*Hommage de l'auteur*)
- LENZI (F.) et GUICCIARDINI (G.). *Un ripostiglio di quattrini a Monte San Savino*. Orbetello, 1906, in-8°, 4 pages. (*Hommage des auteurs*)
- LOMBAERTS (EDM.). — *La monnaie d'Anvers et Saint-Eloi, patron des monnayeurs*. Bruxelles, 1906, in-8°, 5 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- QUARRÉ-REYBOURBON (L.). — *Emile Salomé, Louis Salomé, Adolphe Vandervinck* Paris, 1905, in-8°, 26 pages, gravures. (*Hommage de l'auteur.*)
- RAUDA (Dr Ing. FRITZ). — *Die mittelalterliche Baukunst Bautzens*. Görlitz, 1905, gr. in-8°, 99 pages, gravures. (*Hommage de l'auteur.*)
- STROOBANT (L.) — *Un sceau du XIII^e siècle de la léproserie de Gand* Gand, 1898, in-8° 7 pages.
- VAN DEN BROECK (ÉDOUARD). — *Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs trésoriers de Bruxelles au XVII^e siècle*, 5^e article. Bruxelles, in 8°, 13 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur*)
- VANDER BEKEN (CH.). — *Les opérations effectuées à l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles en 1905*. Bruxelles, 1906, in-8°, 4 pages.
- DE WITTE (ALPH.). — *Quelques sceaux matrices de ma collection*, 1^{er} article. Bruxelles, in 8°, 9 pages, 1 planche.
- Koninklijk Kabinet van Munten, Penningen en gesneden Steenen. — Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen*, II, 1703-1813. La Haye, 1906, in-8°, 308 pages, 11 planches.
- Beschrijving van Nederlandsche Historie penningen ten vervolge op het werk van M. Gerard van Loon*. Amsterdam, 1822, in-fol., 1 vol. (*Don de M. de Witte.*)
- Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, trois premières années. (*Don de M. de Witte.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

SALLY ROSENBERG. *Dr Bellisches Münzcabinet*, V Abteilung.
 EDM. RAPPAPORT. *Numismatisches Offerten-Blatt*, nos 124/5, 151, 152, 153. — ZSCHIESCHE-KÖDER. *Verzeichniss*, nos 108 et 109. —
 J. FLORANGE. Monnaies, médailles et jetons, poids et cachets, vente des 14 et 15 mars 1906. — M^{me} R. SERRURE. Monnaies grecques et gauloises. Collection M. Jady. — RUDOLF KUBE. *Numismatische Correspondenz*, nos 234 et 235. — G. MORCHIO et N. MAJER. *Catalogo*, V, n° 48. — C.-G. THIEME. *Numismatischer Verkehr*, 1906, n° 2. — BRÜDER EGGER XIII. Verkaufs-Katalog. — OSCAR SCHEPENS et C^{ie}. Catalogue des revues et périodiques, 1906. — THEOD. BOOM en ZOOON Notitie van schilderijen, etc (vente 3 avril) Catalogus der penningen, etc (vente des 3-5 avril 1906). — AD. HESS. Catalogue de médailles et plaquettes françaises, mai 1906. — J. SCHULMAN. Collection de feu M. Aug. de Meunynck et de feu M. Carlier de Lille, 1^{re} partie : médailles et jetons historiques, anciens et modernes, médailles maçonniques. — Bibliothèques numismatiques, collection J.-J. Van Doorninck, Dr L. White King et R. Frenzel. — Catalogue de monnaies et médailles de provenances diverses. — Collection de Joaquim-José Judice dos Santos, 2^e partie. — SALLY ROSENBERG. Auktions Catalog, 1^{er} mai 1906. — E. BOURGEY. Catalogue de vente, 1^{er} et 2 mai 1906 — FEJÉR JOZSEF. Catalogue, 1906, n° 6. — J. HAMBURGER Collection Max Ritter von Wilmersdörffer. — LÉO HAMBURGER Catalogue. Collection Dr H. Baesecke. — HANS MEUSS. Catalogue de monnaies et médailles, n° 1.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. Michaux.

Plaquette en bronze de la Société protectrice des enfants martyrs.
 Franc frappé en pied-fort du roi Carol I^{er} de Roumanie, commémorant le quarantième anniversaire de son règne.

Don de la Société de numismatique et d'archéologie de Montreal

Jeton de bronze commémorant le deux centième anniversaire de la fondation du château de Ramezsy, à Montreal.

Don de M. A. de Witte.

Modèles en plâtre de l'insigne de la Société hollando-belge des Amis de la Médaille. — Grand médaillon en plâtre des Noces d'or du baron de Vos van Steenweg, par Devreese.

Acquisition.

Médaille « l'Agriculture », frappée par la Société hollando belge des Amis de la Médaille d'art et modelée par M. L. Zijl.

Soit, en tout : une monnaie, deux médailles, un jeton et deux modèles en plâtre.

Bruxelles, le 15 mai 1906.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,

G. BIGWOOD.

DEUX MONNAIES BRABANÇONNES

DU

XVII^e SIÈCLE

ALBERT ET ISABELLE (1598-1621).

La série monétaire des archiducs est une des plus riches et des plus belles qui ont vu le jour dans nos provinces.

Les monnaies de ces princes peuvent se répartir entre deux grandes séries comprenant chacune des espèces tout à fait différentes dans les deux métaux précieux, les cuivres restant communs aux deux systèmes. Les variations de valeur du numéraire, si fréquentes à cette époque, et les modifications continuelles du rapport de l'or à l'argent furent les causes principales de ces changements des espèces monétaires.

Le premier système commença avec l'avènement des archiducs et fut continué jusqu'en 1612. Le 3 avril de cette année parut, en effet, une ordonnance décrétant la frappe de nouvelles monnaies d'or et d'argent.

Tous les amateurs de monnaies brabançonnnes savent combien les pièces sorties des forges moné-

taires de Maestricht sont, en général, plus rares que celles qui sont issues de l'atelier d'Anvers. Beaucoup de ces monnaies, quoique citées dans les comptes monétaires, n'ont pas été retrouvées.

Nous devons à la générosité de notre confrère et ami, M. De Munter, un *huitième de florin* maestrichtois d'Albert et d'Isabelle, pièce dont aucun exemplaire n'était connu jusqu'à ce jour.

En voici le dessin et la description :



1. *Droit.* Écu aux armes des archiducs, couronné et entouré du collier de la Toison d'or. Aux côtés de la couronne, la date : 16 — 00.

Légende. ALBERTVS · ET · — ELISABET · D G.

Revers. Croix fleuronnée, cantonnée de deux lions et de deux couronnes.

Légende. ★ ARCHIDVCES · AVST · DVCES · BVRG · ET · BRA.

Argent.

Poids : 3gr.256.

Notre collection.

Les comptes monétaires de 1599 et de 1600 n'ayant pas été retrouvés, il est impossible de dire si notre jolie monnaie a été frappée à un grand nombre d'exemplaires. Nous voyons dans la belle

Histoire monétaire du Brabant, de notre ami M. A. DE WITTE, que des *huitièmes de florin* ont encore été forgés à Maestricht, au nombre de 694, du 12 juin au 14 août 1601, et au nombre de 790, du 16 septembre 1601 au 26 septembre 1604, soit seulement 1,484 pièces au cours de plus de trois ans, ce qui permet de croire que, toute proportion gardée, la monnaie dont nous décrivons un spécimen portant la date 1600, n'a pas dû être frappée à un grand nombre d'exemplaires.

CHARLES II (1665-1700).

L'activité des forges monétaires brabançonnes diminua beaucoup après la mort de Philippe IV. Charles II, son successeur, nous a laissé beaucoup moins d'espèces que son père. Nous connaissons cependant toute une série de ducats et de demi-ducats frappés tant au marteau qu'au balancier, sous le faible successeur de Philippe IV. Ces pièces offrent un grand intérêt au point de vue iconographique. Plusieurs de ces monnaies furent fabriquées en exemplaires en argent, de poids fort, et en or. Ces pièces exceptionnelles étaient remises au *Receveur général des Finances* et étaient distribuées
 » à ceux des États et des Finances pour leurs droits
 » à cause du nouveau ducaton et du demi-duca-
 » ton » (1).

(1) *Histoire monétaire du Brabant*, par M. A. DE WITTE, t. III, p. 207.

L'usage de forger des monnaies de poids fort remonte, en France, à Philippe-le-Bel (1285-1314). Les plus anciennes connues, en Brabant, sont de Jean II (1294-1312). Philippe le Bon en supprima la frappe par une ordonnance donnée le 21 octobre 1433.

Ces premiers pieds-forts, qui sont très rares, servirent de modèles monétaires. Ils sont généralement fort épais et de bas aloi.

L'empereur Maximilien, le 25 décembre 1488, rétablit la coutume d'offrir des pièces de poids fort, à chaque changement de type monétaire, aux fonctionnaires des Finances et de la Monnaie, coutume qui se continua jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Ces pièces sont de véritables monnaies de luxe en or et en argent (1).

Le règne de Charles II nous a laissé un grand nombre de ces monuments monétaires.

L'exemplaire en or du ducaton d'Anvers de 1698, que nous possédons dans notre collection, offre un intérêt tout spécial, le dix-neuvième compte monétaire, celui de la fabrication du 19 septembre 1697 au 9 mai 1699, ne mentionnant pas de ducatoms parmi les pièces frappées pendant cette période de près de deux ans.

Voici le dessin et la description de cette rare *épreuve* de monnaie.

(1) *Les pieds-forts brabançons*, par M. A. DE WITTE. V. *La Gazette numismatique*, année 1896, p. 7.



2. *Droit.* Buste à droite du roi cuirassé avec le collier de la Toison d'or. La longue chevelure du prince descend jusqu'aux épaules. A l'exergue, sous le buste, la *main d'Anvers*.

Légende. CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX.

Revers. Écu couronné aux armes royales, soutenu par deux lions. Au-dessous, le collier de la Toison d'or.

Légende. 16 · 98 · ARCHID · AVST — DVX · BVRG — BRABAN · Z.

Or.

Poids : 448^r.37.

Notre collection.

La belle pièce, que nous venons de décrire, n'ayant pas été frappée officiellement, ce que constatent les comptes de fabrication concernant l'année 1698, peut donc être considérée, pour l'atelier d'Anvers, comme un véritable projet de monnaie, projet auquel il n'a pas été donné suite.

V^{ts} BAUDOUIN DE JONGHE.

UN JETON D'ISABELLE DE BOURBON

COMTESSE DE CHAROLAIS

(1454-1465)

Dans le courant de l'année dernière, au cours de travaux importants de réfection d'une maison située 18, rue de la Monnaie, à Gand, habitée par le propriétaire actuel M. le docteur O. D.; des ouvriers mettaient au jour, une peinture fort ancienne, cachée sous plusieurs couches de papier peint et de badigeon.

L'importance de cette découverte, par l'harmonie des couleurs révélées dans les parties visibles, parut suffisante à quelques distingués archéologues gantois pour en rechercher les origines et s'occuper de sa conservation.

M. Georges Hulin, vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville, très versé en connaissances esthétiques, se consacra tout spécialement à l'étude des caractères de cette œuvre, pour en rechercher, sinon le nom de l'auteur, tout au moins la date probable de l'exécution de cette peinture.

Ce n'est pas ici la place, pour décrire les traits

curieux de cette peinture murale flamande du moyen âge, ni pour relater les points principaux qui amenèrent le savant professeur de l'Université de Gand à proposer la fin du XV^e siècle ou le commencement du XVI^e siècle comme date probable de l'exécution.

Quelques savants ne partageaient pas tout à fait l'opinion du distingué professeur prénommé et attribuaient à cette peinture une origine plus rapprochée de nous.

Une découverte numismatique allait mettre tout le monde d'accord.

A l'ordre du jour de la séance de juin dernier de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Gand, figurait le rapport sur la découverte de la peinture murale de la rue de la Monnaie.

L'exposé de ce rapport allait sans doute soulever des discussions, quand, quelques jours avant la séance, des ouvriers, continuant les travaux dans la maison du docteur O. D., en enlevant le plafond de la chambre voisine de celle où la peinture fut découverte, relevèrent entre une poutre et un des corbeaux de pierre, fort en usage dans les maisons gothiques, une pièce de cuivre, que son propriétaire voulut bien me remettre en me donnant tous les détails circonstanciés sur cette nouvelle trouvaille.

A n'en pas douter, ce jeton n'avait pu parvenir à cette place, que grâce à une intention bien arrêtée du particulier qui au moyen âge prit l'ini-

tiative de la construction de cette maison ; à coup sur un amateur éclairé, comme en témoignent les intéressantes découvertes relatées plus haut.

Ce jeton placé exactement au milieu du corbeau n'a pu y être introduit après la construction, encore moins y tomber accidentellement, d'innombrables couches de couleurs recouvrant tous les joints, au point de masquer même la forme des moulures de la poutre et du corbeau de pierre.

Cette trouvaille éveilla d'autant plus mon attention que la maison où ces deux découvertes furent faites, est située au nord-ouest du château des comtes de Flandre, juste en face d'une dépendance du château, avec laquelle il communiquait par un escalier franchissant le sommet du mur fortifié, et où se frappait la monnaie des comtes de Flandre. Peut-être même la maison qui nous occupe en faisait-elle partie et servait-elle d'habitation à un fonctionnaire de la Monnaie comtale.

L'étude de ce superbe jeton, allait me donner le moyen d'assigner à l'exécution de la peinture murale, une date presque certaine, sinon incontestable.

Elle me permit d'établir que la maison avait dû être bâtie entre 1454 et 1465, mais plutôt vers la première de ces dates, et la peinture exécutée à une époque fort proche de celle-ci. En tous cas, la découverte numismatique, venue à son heure, m'a permis de mettre les savants archéologues gantois d'accord sur la date probable d'exécution de la peinture de la rue de la Monnaie, à Gand, d'en

révéler la grande ancienneté, et, chose intéressante, à confirmer l'érudition du savant professeur G. Hulin, dont les conclusions touchaient de si près la date presque certaine de l'exécution de la peinture du XV^e siècle.

Cette découverte est intéressante à d'autres points de vue, surtout en ce qui concerne tout spécialement celui de la science numismatique qui nous touche de plus près. Cette découverte, dis-je, est de la plus haute importance parce qu'elle nous révèle l'existence d'un jeton rare, d'une conservation remarquable et inconnu des collectionneurs numismates.

Mes recherches personnelles et celles de mon distingué collègue M. Brunin, pour trouver les traces d'autres exemplaires de ce type, sont restées sans résultat jusqu'à ce jour; le catalogue de Dugniolle et l'ouvrage de van Mieris ne le mentionnent pas.

Ce jeton, du module de la plupart de ceux qui furent frappés à l'époque gothique, a 28 millimètres.



Au droit, il porte un écu en losange, mi-parti Bourgogne-Bourbon.

En légende :

✠ GELTOIRS ✠ T ✠ NT ✠ DAME ✠ DE ✠
CHAROLOIS

Au revers, les lettres C et Y, réunies par un lacs d'amour, et la devise, en légende circulaire :

✠ QVI ✠ BIEN ✠ IETTERA ✠ LE ✠ COMPTE
✠ TROUVERT

Ma collection.

Il s'agit donc bien ici d'un jeton frappé pour le service personnel d'*Isabelle de Bourbon*, première épouse du comte de Charolais, plus tard duc de Bourgogne, et comte de Flandre sous le nom de Charles le Téméraire, dont le mariage eut lieu le 14 octobre 1454.

D'après Dugniolle, Isabelle de Bourbon mourut le 24 septembre 1465.

Les lettres majuscules C et Y, réunies par un lacs d'amour, nous portent à croire que ce jeton a été frappé l'année du mariage de Charles et d'Isabelle, soit en 1454.

Espérons que de nouvelles recherches nous permettront de connaître un jour le nom de cet amateur d'art et de numismatique qui fit bâtir la maison où furent faites les découvertes intéressantes relatées ici.

H. I.E ROY.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERES DE BRUXELLES

AU XVII^e SIÈCLE

(1620-1698)

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE.

PLANCHE X.

Ce septième et dernier article sur les jetons frappés, pendant le XVII^e siècle, par les trésoriers de Bruxelles clôture non seulement cette intéressante série, mais encore termine définitivement la suite complète des jetons officiels des receveurs de la cité, institués en vertu du règlement du magistrat de Bruxelles de 1334.

Cet espace de plus de trois siècles et demi est représenté dans la numismatique bruxelloise par une série de jetons du plus grand intérêt, parfois interrompue, mais toujours reprise, jusqu'à cette date fatale de 1697-1698, qui en marque la fin.

Pour terminer l'étude que nous avons consa-

créée à ceux de ces jetons frappés à partir de 1620, il nous reste à parcourir la période de 1681 à 1700, mais, dans ce laps de temps de vingt années, huit trésoriers seulement firent graver des jetons. Ainsi, dès 1686, cet ancien usage n'est plus appliqué que par intermittence, pour disparaître complètement en 1698.

Voici, d'ailleurs, la liste complète des premiers et seconds trésoriers nommés pendant les vingt dernières années du XVII^e siècle, et la description des jetons que quelques-uns d'entre eux nous ont laissés :

PREMIERS TRÉSORIERS.	SECONDS TRÉSORIERS.
1681. — G.-J. Van Eesbeke.	Théodore d'Elshout.
1682. — Théodore d'Elshout.	Jean Heymans.
1683-1684. — Jean Heymans.	Guill. Van Hamme.
1685. — Guill. Van Hamme.	Jacques Madoets.
1686. — Jacques Madoets.	Guill. Van Hamme.
1687. — Guill. Van Hamme.	G.-A. Lefebure.
1688. — G.-A. Lefebure.	Jean Heymans.
1689. — Jean Heymans.	J.-P.-J. Lecomte.
1690. — J.-P.-J. Lecomte.	J.-J. de Broeckhoven.
1691. — J.-J. de Broeckhoven.	G.-A. Lefebure.
1692-1693. — G.-A. Lefebure.	Ch.-L. de Fierlant.
1694-1695. — Ch. L de Fierlant.	J.-B. de Leeuw.
1696. — J.-B. de Leeuw.	G.-F. de Paffenrode.
1697. — G.-F. de Paffenrode.	J.-B. de Leeuw.
1698. — J.-B. de Leeuw.	Ch.-L. de Fierlant (1).
1699. — Jacques Madoets (2).	J.-J. de Broeckhoven.
1700-1702 — J.-J. de Broeckhoven.	Ch.-L. de Fierlant.

(1) En 1699, Ch -L. de Fierlant devient premier bourgmestre.

(2) Jacques Madoets, premier trésorier, change avec J.-B. de Leeuw, échevin.


Comme on peut le voir au tableau ci-dessus, le premier trésorier de l'année 1681 fut *G.-J. Van Eesbeke*. Il fit frapper le jeton suivant à la fin de son mandat :

63. — 1682. Dugniolle, 4470. — Van Orden, tome I^{er}, n° 1378.

— L'écu de *G.-J. Van Eesbeke*, surmonté d'un heaume, sommé d'un griffon issant.

Légende : * VIRTVS * EST * OPTIMA * SEPES.

Revers : Un jardinier taillant des arbustes.

Légende : * PRESCINDIT * ET * AVGET
* 16  82 *.

Voir n° 63 de la planche.

Notre ancienne collection contenait non seulement quatre variétés de gravure du revers de ce jeton, mais encore un exemplaire d'argent (1).

George-Ignace Van Eesbeke, dit *Vander Haegen*, du lignage des *Sweerts*, avait le blason gironné de sable et d'argent, chaque giron d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine d'argent.

Il n'a pas joué un rôle important dans l'administration communale de Bruxelles, car on ne le rencontre sur la liste des magistrats que de 1670 à

(1) Le compte du maître de la Monnaie de Bruxelles, I. de Witte, fait mention, au cours des années 1681-1683, de fabrication de jetons d'argent pour les trésoriers de la ville de Bruxelles. (ALPHONSE DE WITTE, *Le jeton dans les comptes des maîtres des monnaies du duché de Brabant*, p. 86.)

1682. Outre le jeton de premier trésorier décrit ci-dessus, et qui fut émis en assez grand nombre vu ses diverses variétés de coins, il fit frapper un autre jeton, en 1682, comme 53^e intendant du rivage. (Dugniolle, 4495.)

Pour l'année 1682 fut nommé premier trésorier *Th. d'Elshout*, pour lequel on frappa, à la fin de son mandat, le jeton suivant :


64. — 1683. Dugniolle, 4477. — Van Orden, tome I, n° 1382.

— L'écu droit de *Théodore d'Elshout*, dit *Van Heusden*, soutenu par deux léopards lionnés, mouchetés de sinople.

Légende : SORS · OMNIS · BENE · CREDITA · FORTI · EST.

Revers : Un griffon tenant de la griffe droite le bijou de la Toison d'or suspendu à un ruban.

Légende : AVRI · VIGILANTIA · CVSTOS ·

Dessous : 16  83.

Voir n° 64 de la planche.

Théodore d'Elshout, dit *Van Heusden*, du lignage de T'Serhuijgs, portait de *sinople au lion d'argent couronné d'or, l'épaulé du lion chargée d'un écusson d'or à une roue de gueules*. (Heusden.)

Ayant été premier trésorier en 1670 et 1671, on trouvera sous notre n° 53 les autres détails relatifs à ce magistrat.

Son successeur, *Jean Heymans*, premier trésorier pour 1683, fut prorogé pour l'année 1684. Il fit

forger les deux jetons suivants pour cette double magistrature :

65. — (1684.) Dugniolle, 4436. — Van Orden, tome I, n° 1369.

— L'écu droit de *Jean Heymans*, surmonté d'un heaume, sommé d'une rose entre deux vols. — Sans légende.

Revers : L'aigle impériale couronnée, tenant dans un bec une couronne et dans l'autre une branche d'olivier et dans les serres une épée et le croissant.

Légende : ☉ VNA FERIT LVNAM VICTRIX .
FERIT ALTERA PACEM.

Voir n° 65 de la planche.

A la date de 1680 et sous le n° 4437, Dugniolle cite une variété de coin dont les lettres de la légende sont plus petites et sur laquelle l'aigle présente des proportions plus grêles.

66. — 1685. Dugniolle, 4501. — Van Loon, tome III, p. 299.

— L'écu droit de *Jean Heymans*, surmonté d'un heaume, sommé d'une rose entre deux vols.

Légende : QVESTOR · TOTIES — TOTIESQ :
SENATOR.

Revers : L'hôtel de ville de Bruxelles; dessous : 16 ☉ 85.

Légende, en haut : BRVXELLA SEPTENARIA — au bas : NVMERO GAVDEMUS EODEM.

Voir n° 66 de la planche.

Comme on l'a vu dans notre précédent article,

Jean Heymans succéda à *Jean Cools*, qui mourut le 12 janvier 1678, avant la fin de son mandat; il fut nommé ensuite en 1679 et prorogé en 1680.

De nouveau il fut nommé trésorier en 1683 et continué en ses fonctions en 1684, comme l'indiquent les deux jetons que nous venons de décrire. Il fut encore nommé en 1689, mais ne fit pas frapper de jetons à cette occasion.

Une seule fois, en 1691, il exerça les fonctions de 57^e intendant du canal, mais aucun jeton ne commémore cette magistrature (1).

Le premier trésorier de 1685 fut *Guill. Van Hamme*, qui fit frapper le jeton suivant :

67. — 1686. Dugniolle, 4519. — Van Loon, tome III, p. 317.

— L'écu de *Guill. Van Hamme*, surmonté d'une couronne, et soutenu par deux femmes portant des étendards. — Sans légende.

Revers : Un pêcheur, assis au bord d'une rivière, vient de prendre un poisson à la ligne.

Légende : SEMPER · TIBI · PENDEAT · HAMMVS * 1686 *.

Voir n° 67 de la planche.

Guillaume Van Hamme, du lignage de T'Serroeofs, écartelait aux 1 et 4 d'or à la fasce d'azur; au

(1) Le 57^e intendant, *Jean Heymans*, et le 58^e, *Guillaume Van Hamme*, ont été omis, par erreur, sur la liste officielle de ces magistrats publiée par ALPHONSE WAUTERS, dans les *Documents concernant le canal de Bruxelles à Willebroeck*, publiés en 1882.

sautoir de gueules, broché sur le tout ; aux 2 et 3 d'argent à cinq losanges de gueules, rangées en bande.

Il fut encore premier trésorier en 1687, mais sans faire frapper de jetons pour cette seconde magistrature. De 1688 à 1690, il exerça les fonctions de 56. intendant du canal, et en 1692 et 1693, celles de 58. intendant. De cette première nomination seule, il existe un jeton que Dugniolle donne sous le n° 4577, à la date de 1691.

Il fut créé baron le 27 mars 1686, et l'on trouve les marques de cette dignité sur le jeton n° 67, comme on le voit sur la planche.

Dans notre ancienne collection de jetons bruxellois, il existe deux variétés de coin du revers de ce jeton n° 67.

Pour l'année 1686, ce fut *Jacques Madoets* qui fut le premier trésorier, comme le montre le jeton ci-après :

68. — 1686. Dugniolle, 4531. — Van Orden, tome I, n° 1398.

— L'écu droit de *Jacques Madoets*, heauté et sommé d'un buste de jeune homme habillé d'argent, entre deux vols. Sans légende, l'écu est accosté de la date 16-86.

Revers : Sur la plus haute tour de la ville de Bude, l'aigle d'Autriche prend son vol, emportant un croissant. A l'exergue : · BVDA · CAPTA ·.

Légende : DONEC AVFERATVR LVNA ·
PSL · 71 · V · 7 ·.

Voir n° 68 de la planche.

Jacques Madoets, du lignage de Steenweghe, portait *d'argent à trois mâcles de sable*.

Il n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'administration bruxelloise, car il n'a fait frapper que ce seul jeton, sur lequel on remarque la date de sa nomination au lieu de l'année de sa sortie de charge. Par cõtre, ce jeton peu rare, en cuivre, se trouve dans plusieurs collections en argent.

Comme nous l'avons fait remarquer au jeton n° 57 de 1676, dans la liste des magistrats de Bruxelles de 1667 à 1680, un *Madoets* figure avec les prénoms divers de Jacques, de Jacques-Louis, et de Josse-Louis, comme étant un seul et même personnage. Nous ne savons quel lien de parenté a existé entre le trésorier de 1676 et celui de 1686; mais en comparant sur les planches les armoiries des jetons n° 57 et 68, on verra que ces deux *Madoets* proviennent d'une même souche.


De l'année 1687 jusqu'à et y compris l'année 1695, aucun des sept trésoriers ne fit frapper de jetons, soit à leur nomination, soit à leur sortie de charge.

Pour l'année 1696, ce fut *Jean-Baptiste de Leeuw* qui fit forger le jeton suivant à la fin de son mandat :

69. — 1697. Dugniolle, 4643. — Van Loon, tome IV, p. 253, n° 5.

— L'écu droit de J.-B. de Leeuw, heaumé et sommé d'un lion issant. — Sans légende.

Revers : Un lion couché, sous deux mains jointes, qui tiennent un caducée et deux branches d'olivier.

Légende : STABILITA · PACE · QVIESCIT.
16  97.

Voir n° 69 de la planche.

Jean-Baptiste de Leeuw, du lignage de Sweerts, portait d'or à trois têtes de chien bracqué, de gueules.

Ni les planches d'armoiries de l'*Histoire de la ville de Bruxelles*, ni les héraldistes J.-B. RIETSTAP et JULES BOSMANS, ne donnent ces armoiries.

Bien que *J.-B. de Leeuw* exerçât les fonctions de trésorier en 1696, 1698 et 1699, il ne fit frapper que le seul jeton n° 69; par contre, nous avons rencontré cette pièce plusieurs fois en argent.

Pour l'année 1697, fut nommé premier trésorier *Guill.-Franç. de Paffenrode*, qui fit frapper le jeton suivant, à sa sortie de charge.

70. — 1698. Dugniolle, 4654. — Van Orden, tome I^{er}, n° 1417.

— L'écu droit de *G.-F. de Paffenrode*, heauté et sommé de deux épées croisées entre deux vols. Pour supports, deux léopards au naturel, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu. — Sans légende.

Revers : Une couronne de fleurs, dans laquelle se trouve, en deux lignes : SPQB, — 1698.

Guillaume-François de Paffenrode, du lignage de Steenweghe, écartelait aux 1 et 4, de gueules à deux épées croisées d'argent, garnies d'or; aux 2 et 3, échi-

queté d'argent et de sable ; et, posé sur le tout, un écusson d'or au lion de gueules, avec lambel à trois pendants et billettes du même.

JULES BOSMANS ne donne pas ces armoiries, et J.-B. RIETSTAP et les planches de l'*Histoire de la ville de Bruxelles* omettent l'écusson en abîme.

Guillaume-François de Paffenrode, pas plus que son prédécesseur *Jean-Baptiste de Leeuw*, n'a joué un grand rôle dans l'administration communale de Bruxelles, et son jeton, dont on connaît des exemplaires en cuivre jaune, est le dernier que firent frapper les seigneurs-trésoriers de Bruxelles.

* * *

Nous voici arrivé à la fin de notre tâche ! Notre grand âge, quatre-vingt-six ans, et l'état de plus en plus précaire de notre vue, nous font craindre qu'il nous faudra borner-là nos études sur la numismatique bruxelloise, objet de nos recherches depuis bientôt soixante années.

En publiant à ce sujet divers articles, nous n'avons eu qu'un but : inspirer à quelque érudit le goût d'écrire l'histoire métallique de notre ville natale. Si notre désir pouvait se réaliser, nous nous considérerions comme largement récompensé de nos peines et de nos sacrifices. Souhaitons qu'il en soit ainsi, c'est là notre plus vif désir, notre seul ambition.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

JETONS ET MÈREAUX

DU

FRANC DE BRUGES

(Suite et fin.) (1)

PLANCHES XI ET XII.

La mort de Charles II, arrivée le 1^{er} novembre 1700, fit passer ses États héréditaires au petit-fils de Louis XIV, proclamé roi sous le nom de Philippe V, et inauguré comme comte de Flandre à Gand, le 19 mars 1702. Le Franc de Bruges s'était empressé d'acclamer le nouveau souverain, et avait fêté brillamment son avènement le 26 novembre 1700 (2). La joie ne devait pas être de longue durée : le nouveau gouvernement, inspiré par le comte de Bergeyck, ne tarda pas à se rendre odieux en imposant de lourdes charges au pays, sans tenir compte de ses privilèges et de ses usages.

Dès le mois de février 1701, des troupes françaises et espagnoles avaient pris garnison à Bruges. La guerre éclata l'année suivante. Les Hollandais entrèrent en Flandre par l'Écluse au mois de mai; quelques escarmouches eurent lieu en 1702 et 1703; le 3 juillet 1704, le général Spar bombarda Bruges sans y faire de grands dégâts, puis se retira. La ville tomba au pouvoir des Alliés en 1706, après la bataille de Ramillies; le 2 juin, Bruges et le Franc

(1) Voir p. 245

(2) *Compte du Franc*, 1700-1701, fol. 276 v^o.

se rendaient au duc de Marlborough et reconnaissaient l'autorité de Charles III. Reprise par les Français en 1708, la cité leur ouvrait ses portes le 6 juillet de cette année; le 22, Vendôme y fut reçu avec pompe. Elle se rendit une seconde fois à Marlborough le 17 janvier 1709, et demeura dès lors acquise aux Alliés.

Nous ne croyons pas que des jetons au buste de Philippe V aient été frappés pour le Franc de Bruges pendant ces temps troublés. Les comptes mentionnent, il est vrai, la distribution de 25 douzaines de jetons en 1702, 1703, 1704 et 1705; de 1706 à 1709, le nombre de jetons y est resté en blanc. Nous pensons que pendant toute cette période ils furent remplacés par du numéraire. Cependant, de ce que les comptes ne mentionnent pas la confection de coins, on ne pourrait pas conclure absolument qu'il n'en ait pas existé, car ceux qui appartiennent aux règnes de Charles VI et de Marie-Thérèse, et qui nous sont connus, n'y sont pas mentionnés davantage. Malheureusement, les *Resolutie boecken* du Franc, appartenant à l'époque de la guerre de la succession d'Espagne, qui auraient pu nous apporter quelques lumières, sont perdus.

Nous donnons ici, à titre de renseignement, la reproduction de matrices conservées à la Monnaie de Bruxelles (1); nous ne connaissons aucun exemplaire du jeton qu'elles auraient servi à confectionner :

(1) *Catalogue des coins, poinçons et matrices*, par CH. PIOT, 2^e édition n^{os} 445 et 447.



Droit : Buste de Philippe V, drapé, portant la perruque et couronné de lauriers, à droite; légende: PHIL · V · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX. Sous le buste R (oettiers) et le différent de l'atelier de Bruges ♣. (Matrice n° 445 du catalogue de Piot.)

Revers : Les armes du Franc de Bruges; l'écu est entouré d'un double trait, la bande de l'écu est lisse; au-dessus les lettres S P Q F, sans points. (Matrice n° 447 du catalogue de Piot.)

Nous considérons comme une frappe moderne, faite à l'aide de deux coins étrangers l'un à l'autre (1), le jeton suivant, dont un exemplaire en cuivre existe au cabinet des médailles de l'État à Bruxelles :



(1) Même ouvrage, n° 449 à 454. Piot dit par erreur que le buste de Philippe V est tourné à droite. Le coin du droit servit à frapper des jetons pour la ville de Bruges.

Droit : Buste de Philippe V, en perruque, cuirassé, drapé, portant l'ordre de la toison d'or, à gauche; légende: PHILIPPVS · V · D · G · HISP · ET · INDIARUM · REX. Sous le buste, R (oet-tiers) et le différent de l'atelier monétaire de Bruges ☙.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; le contour de l'écu est orné; au-dessus, les lettres S · P · Q · F.

Nous avons dit plus haut qu'à partir de 1709, Bruges resta au pouvoir des Alliés. Ce jeton devrait donc être antérieur à cette année. Mais son revers se retrouve sur le jeton reproduit plus loin, planche XI, n° 17, au droit duquel nous voyons le buste très caractéristique de Charles VI à *cheveux courts*; quoiqu'il ne soit pas daté, nous pouvons néanmoins en fixer approximativement l'époque à la fin du règne de ce souverain; car le même droit accompagne, sur des jetons de l'échevinage et de la châtellenie d'Ypres, des revers datés de 1737 et 1739. (*Revue belge de Numismatique*, 1876, pl. L, n° 4, pl. O, n° 5.) Nous ne croyons pas qu'on ait employé un même revers pour frapper des jetons officiels sous deux règnes différents à trente ans d'intervalle. Ajoutons que la conservation parfaite du jeton du cabinet de l'État, sa patine anormale, et plus encore la différence du grènetis au droit et au revers, éveillent la suspicion au premier coup d'œil.

La paix d'Utrecht et le traité de la Barrière firent passer nos provinces à l'Autriche.

L'empereur Charles VI fut inauguré comme comte de Flandre le 18 octobre 1717; en même temps, des fêtes étaient organisées à Bruges par le magistrat du Franc (1). En décembre 1717, le greffier de Blauwe se rendit à Anvers (2). Était-ce pour commander des jetons à l'effigie du nouveau monarque à la Monnaie de cette ville? La chose est possible; mais les comptes du Franc sont muets quant à la confection des coins et à la frappe des jetons pendant tout le XVIII^e siècle; ils nous apprennent seulement que, de 1717 à 1740, on distribua annuellement de 27 1/2 à 30 1/2 douzaines de ces pièces. Pour fixer l'ordre chronologique de celles qui ont été retrouvées, nous en sommes réduits à des conjectures.

A notre avis, il faut classer au début du règne de Charles VI les deux jetons suivants :

15. Droit : Buste de Charles VI, drapé, en per-ruque, portant une couronne de lauriers, à droite; légende : CAROLUS VI IMP : FLANDRIÆ COMES. Sous le buste R (oettiers).

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au dessus, les lettres S · P · Q · F ·.

Argent. Collection du baron de Béthune, Bruges.

Cuivre. Collection de Witte, Bruxelles. Pl. IX, n^o 15.

(1) Compte 1716-17, fol. 322 v^o.

(2) Compte 1717-18, fol. 51.

Les coins de ce jeton sont conservés à la Monnaie de Bruxelles, Piot, n^o 654 et 656.

Dugniolle, 4863 et 4904.

16. Droit : semblable au précédent.

Revers : Les armes du Franc de Bruges; au-dessus, les lettres S · P · Q · F · ; la bande de l'écu est plus étroite; le nœud qui entoure le chardon est différent.

Argent. Collection du Baron de Béthune, Bruges.

Pl. IX, n^o 16.

Un coin, conservé à la Monnaie de Bruxelles (Piot, n^o 655) constitue une troisième variété du revers.

La comparaison du droit de ces pièces avec les jetons de la ville et de la châtellenie d'Ypres (*Revue belge de Numismatique*, 1876, pl. L, n^o 1, pl. O, n^o 3), et avec les jetons de l'inauguration de Charles VI (*Revue belge de Numismatique*, 1897, pl. XI), où l'effigie de l'empereur est presque identique, nous permet de fixer approximativement leur émission entre 1718 et 1730.

C'est aussi en le comparant aux jetons datés d'Ypres (*Revue belge de Numismatique*, 1876, pl. L, n^o 4; pl. O, n^o 5) offrant le même droit, que nous fixons entre 1737 et 1740, la date d'émission du jeton suivant, dont nous avons déjà parlé plus haut :

17. Droit : Buste de Charles VI, sans perruque,

lauré, à gauche, légende : CAROLUS VI IMP : FLANDRIÆ COMES. Sous le buste R (oettiers).

Revers : Les armes du Franc, l'écu dans un contour orné; au-dessus les lettres S · P · Q · F · grènetis au droit et au revers; tranche cordelée.

Argent. Ma collection.

Pl. XI, n° 17.

La mort de Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, fit renaître les prétentions de la France sur notre pays. Bientôt les armées de Louis XV envahirent la Flandre sous le commandement du maréchal de Saxe; le pays du Franc ne tarda pas à tomber en leur pouvoir : le 19 juillet 1745, les bourgmestres Peellaert et Lebailly, accompagnés du greffier de la Chambre, Odevaere, se rendirent à Borst, au pays d'Alost, où l'armée française était campée, pour y faire leur soumission à Louis XV (1). Celui-ci, en entrant à Bruges, dix jours plus tard, trouva la ville parée et remplie d'allégresse pour le recevoir; l'hôtel du Franc était richement orné; le magistrat fit au roi le plus gracieux accueil, et lui offrit du vin dans des tonneaux qu'avait décorés à cette fin le peintre Gaeremyn (2).

En 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle rendit les Pays-Bas à l'Autriche.

Depuis 1740 jusqu'en 1785, on distribua annuellement de 29 à 34 5/6 douzaines de jetons et 10 à 11

(1) Comptes du Franc, 1744-45, fol. 72 v°.

(2) Ibid, fol. 145.

bourses ; si les comptes du Franc, sous les règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II, ne nous apprennent rien sur la date de leur émission, les archives de la jointe des monnaies suppléent partiellement à leur silence; en effet, dans une lettre, datée du 5 janvier 1752, qui fait partie de ce dépôt, le graveur général J. Roettiers écrit: « Je ne saurais m'em-
 » pêcher de me plaindre..... de ce que l'on me prend
 » les prologatives de ma charge, en permettant que
 » toutes les jettons que les villes et frand fond faire,
 » ces fasse à bruges..... » Malgré ces récriminations, le 8 août de la même année le waradin de la Monnaie de Bruges van Overloope reçut l'autorisation de laisser frapper des jetons pour le collègue du Franc (1). Voici la description de ces pièces; l'initiale du graveur particulier de la monnaie de Bruges, Norbert Heylbrouck, que nous y voyons, explique le motif des plaintes de J. Roettiers :

18. Droit : Buste de Marie-Thérèse, à droite; légende: MAR : TH : D : G : IMP : R : COM : FLA : ,
 Sous le buste H (eylbrouck).

Revers : Les armes du Franc ; l'écu se trouve dans un cartouche orné, reposant sur un tertre ; au-dessus, les lettres S . P . Q . F .

Argent. Ma collection.

Pl. XI, n° 18.

Il existe quelques variétés du revers de ce jeton. Un exemplaire sans points entre les lettres S P Q F,

(1) Archives de la Jointe des monnaies à Bruxelles; lias-es n° 22 et 23, — voir aussi *Revue belge de Numismatique*, 1903, pp. 108-109.

et une frappe sur cuivre jaune, font partie de la collection de M. V. De Munter, à Louvain. La négligence du tailleur de fers a inscrit les lettres S · P · Q · B sur un jeton semblable en cuivre, appartenant au cabinet de M. A. de Witte, à Bruxelles.

Plusieurs coins qui ont servi à frapper ces diverses pièces existent au Musée archéologique de Bruges et dans notre collection.

De 1755 à 1757, le nombre de jetons distribués est laissé en blanc dans les comptes du Franc ; il est probable que ceux qui avaient été frappés en 1752 étaient épuisés, et qu'on les remplaçait par du numéraire. Le 20 avril 1758, le waradin de la Monnaie de Bruges reçut la permission de faire fabriquer 150 marcs de jetons d'argent pour le magistrat du Franc au titre effectif de 11 deniers 4 grains (1). Il n'en restait plus en 1774 ; car le compte de 1773-74 (2) laisse en blanc le nombre de pièces distribuées cette année ; et dans une lettre, conservée dans les papiers de la jointe des monnaies, le receveur général du pays du Franc, Lebailly d'Inguem, demande de pouvoir en faire frapper 44 marcs, au titre de 11 deniers 4 grains, à la Monnaie de Bruges, où se trouvent les carrés (3) ; les jetons indiqués aux comptes des années suivantes permettent de croire que cette demande fut favorablement accueillie.

(1) *Revue belge de Numismatique*, 1903, p. 109.

(2) Non paginé.

(3) *Revue belge de Numismatique*, 1903, p. 109.

Ces diverses émissions semblent avoir eu lieu à l'aide des mêmes coins ; la lettre du receveur Le-bailly d'Inguem le dit implicitement.

Les documents que nous avons pu consulter ne nous ont rien appris au sujet de la confection du dernier jeton du Franc de Bruges, gravé par Van Berckel, et dont voici la description :

19. Droit : Buste de Marie-Thérèse, voilé, à droite; légende: MAR · TH · D · G · IMP · R · COM · FL · Sous le buste T(héodore) V(an) B(erckel).

Revers : Les armes du Franc ; en exergue les lettres S · P · Q · F ·

Argent. Ma collection.

Pl. XI, n° 19.

Van Berckel fut nommé tailleur général des coins de la Monnaie le 29 septembre 1776(1). Marie-Thérèse mourut le 29 novembre 1780. C'est entre ces deux dates extrêmes que se place l'émission de ce jeton, dont les coins sont conservés à la Monnaie de Vienne (2).

Il est probable que ces pièces continuèrent à servir pendant les premières années du règne de Joseph II. Ce prince réforma complètement l'administration du Franc par un règlement daté du 7 juin 1784, dont l'article premier « supprime in-

(1) *Gazette numismatique*, 1904, p. 52.

(2) *Revue belge de Numismatique*, 1904, p. 331, n° 1570-71.

distinctement, pour tous les employés du Franc, les jettons qui se distribuent à titre quelconque » (1). En conséquence, lors de la reddition du compte de 1784-85, le commissaire qui était préposé à l'audition, ordonna de vendre 71 jetons qui étaient encore en caisse, et d'en bonifier le produit au compte de l'année suivante (2). Cette vente produisit £ 10-7-4 qui figurent au compte de 1785-86 (3).

Nous avons dit plus haut que la composition des chambres ou « *saisons* » du magistrat du Franc de Bruges était établie par la voie du sort; les échevins chargés des divers devoirs relatifs à l'administration de la justice, des enquêtes, des descentes ou « *vues* » de lieux, de l'audition des comptes des paroisses, hôpitaux, confréries, maisons-dieu, de l'inspection des chemins, digues, cours d'eau et dunes, de missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire du Franc, étaient désignés de la même manière. A cet effet, chacun d'eux possédait un jeton d'argent, appelé en flamand « *lotpenning* », où étaient gravés son nom et ses armes, et qui servait aux tirages au sort (4).

Plusieurs textes que nous avons relevés dans les livres aux résolutions du Franc, se rapportent à

(1) GILLIODTS VAN SEVEREN, *Coutume du Franc*, vol. III, p. 394.

(2) *Compte du Franc*, 1784-85, fol. 71 et 95.

(3) Fol. 56.

(4) Voir BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Beschrijving van den Proosche*, p. 237.

cette méthode de formation des « *commissions* » (1).

Les comptes du Franc mentionnent à plusieurs reprises la confection de « *lotpenningen* ». L'orfèvre Simon Tilly en grava 14, portant les noms des échevins, en 1603; ils coûtèrent 10 livres parisis (2). Jan Crabbe, habile artiste, dont la châsse du Saint-Sang est le chef-d'œuvre, en fournit 28 en 1610; ils portaient sur une face les armes, sur l'autre le nom de chaque échevin (3). 27 « *lotpenningen* furent payés à Pierre Cools, graveur de la Monnaie, en 1695 (4).

La planche XII reproduit quelques-unes de ces pièces.

La première (n° 22) a appartenu à Ignace de Grass, échevin du Franc de 1660 à 1695. Voici le blason du droit : Écartelé, au 1^{er} et au 4^e, échi-

(1) *Resolutieboeken*, n° 30, fol. 130, v°. 26 octobre 1634. Voorders, om te nemen eenen zekeren voet op het bedienen van commissien van Lande, was by den collegie goede ghevonden, dat in commissien daer schepenen kennisse gherequireert wort, zal ghelot worden bij schepe- nen van saisoene. zoo int regardt van commissien vallende binnen als buuten den collegie ende dat de gone op wie de zelve coën zullen val- len, zullen ghehouden wesen die in persoone te bedienen, ten waere (bij refuse van die van saisoene) verwillighende eenighe van buuten den saisoene » Voir aussi, fol. 108 r°; 142 v°; 211 r°.

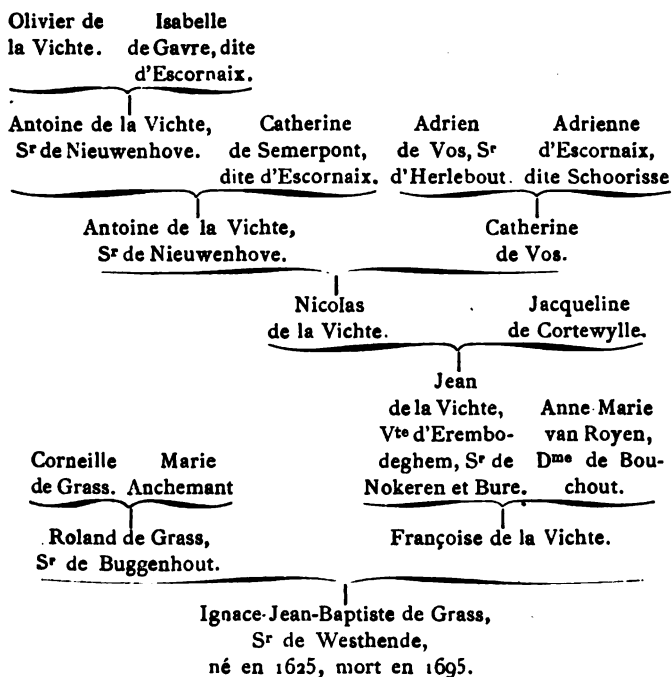
(2) Compte du Franc, 1602-1603, fol. 76 v°.

(3) Compte du Franc, 1609-1610, fol. 103 r° : « Jan Crabbe, zelve smet, over achtentwintich zelve peninghen bij hem ghelevert die- nende om Burchm^{rs} ende scepenen van desen Lande te Lotten. Danof elck eenes hebben, hier inne begrepen t'fatsoen metgaders t'graveren van elcs wapen up deen zijde ende den name an dander zijde bij ordon- nan ende quictan, lix £ xvij s p »

(4) Compte du Franc, 1695-1696, fol. 255 v°, 256.

queté d'argent et de sable, au chef d'or, chargé d'une aigle de sable (*de Grass*); au 2° et au 3° d'or, fretté de sable (*de la Vichte*); sur le tout, d'or, au double trescheur fleuroné et contre-fleuronné de sinople, au chevron de gueules brochant sur le tout (*Escornaix ou Schoorisse*); l'écu surmonté d'un heaume couronné et orné de ses lambrequins; cimier, une aigle de sable (1).

(1) Les quartiers de ce blason sont expliqués par le crayon généalogique suivant :



Ignace de Grass fut inhumé dans l'ancienne église de Sainte-Walburge à Bruges; sa pierre sépulcrale, reproduite dans les *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Occidentale*, par GAILLARD, page 1, portait les mêmes armoiries que notre jeton.

Le second jeton que reproduit notre planche (n° 23) est aux armes de Philippe-François d'Hanins, échevin du Franc de 1676 à 1710, écartelées, au 1^{er} et au 4^e de gueules à la bande d'argent chargée de quatre hermines, et accostée de deux têtes de coq arrachées d'or (*d'Hanins*); au 2^e et au 3^e fascé d'or et de gueules, de 8 pièces. (*Haesbyt, dit Van Halsberghe*); l'écu surmonté d'un heaume accompagné de ses lambrequins; cimier : une tête de coq de l'écu.

Philippe François d'Hanins était arrière-petit-fils d'Yves d'Hanins et d'Anne de Haesbyt alias van Halsberghe. Par lettres patentes du 2 novembre 1699, il obtint le titre de chevalier et le droit de sommer ses armes d'un heaume d'argent grillé et liseré d'or, surmonté d'une couronne d'or au lieu de bourrelet, et cimé d'un coq naissant d'or, le vol ouvert; ses supports étaient deux lions d'or armés et lampassés de gueules, voilés d'un voile de gueules, fourré d'hermine, sortant de derrière l'écu.

A partir de 1699, Philippe-François d'Hanins porta les armes d'Hanins, non écartelées; nous les verrons plus loin sur le jeton de son fils (n° 25).

Les deux jetons que nous venons de décrire sont contemporains et d'une facture à peu près identique. Ils semblent avoir servi de modèle au jeton suivant (Pl. XII, n° 24), légèrement différent, que nous attribuons, à cause de cela, à Emmanuel Anchemant, échevin de 1694 à 1720, plutôt qu'à

Jacques Anchemant, échevin de 1649 à 1690. Anchemant portait d'azur à trois rocs d'échiquier d'or; cimier, une tête d'éléphant au naturel entre un vol à l'antique d'or et d'azur.

Le jeton que nous reproduisons sous le n° 25 a appartenu à Pierre-Louis d'Hanins, seigneur de Moerkerke, échevin du Franc de 1731 à 1764.

Plusieurs membres de la famille Rapaert ont fait partie de l'échevinage du Franc au XVII^e et au XVIII^e siècle; il serait difficile d'établir avec certitude auquel a appartenu le jeton n° 26; nous croyons, cependant, pouvoir l'attribuer à Joseph-Nicolas Rapaert, échevin de 1725 à 1765; il portait: d'argent à la fasce de gueules, chargée de deux étoiles à six rais d'or, accompagnée en chef de trois doubles crampons de sable, mis en barre, et en pointe d'un lion rampant du même, lampassé de gueules, tenant devant lui un étendard de sable mis en pal; l'écu surmonté d'un heaume d'argent, ouvert, grillé et liséré d'or; bourrelet et hachements aux couleurs de l'écu; cimier: un coq de sable, crêté de gueules.

Le jeton reproduit sous le n° 27 appartient à la fin du XVIII^e siècle; J.-B. Coppieters t'Wallant, échevin du Franc de 1766 à 1788, portait d'azur à une épée d'argent garnie d'or posée en bande, à la coupe couverte, d'or, brochant sur le tout; l'écu surmonté d'un casque d'argent grillé et liséré d'or; bourrelet et lambrequins aux émaux de l'écu; cimier: la coupe de l'écu.

Les jetons n^{os} 22 et 24 font partie du médaillier de M. le comte de Limburg-Stirum, à Bruxelles; ceux aux armes de Philippe et de Pierre d'Hanins appartiennent à M. Arents de Beerteghem, à Bruges; le *lotpenning* de J.-B. Coppieters nous a été confié par M. J. Coppieters t'Wallant, à Bruges; enfin, M. le baron de Béthune nous a communiqué une empreinte du jeton de J.-N. Rapaert, dont l'original appartient à M. Robert Rapaert de Grass, à Oostcamp. Nous les remercions ici d'avoir bien voulu mettre à notre disposition, pour les publier, ces pièces rares et intéressantes.

Le magistrat du Franc de Bruges accordait souvent des secours à des indigents; les divers documents que nous avons consultés mentionnent, à plusieurs reprises, les frais d'entretien d'orphelins, d'aliénés; les secours médicaux et chirurgicaux surtout, constituent des postes de dépense que l'on rencontre fréquemment dans les comptes.

Une résolution du 26 août 1628 (1) nous apprend

(1) *Resolutieboeken*, n^o 30, fol. 333 r^o (énumération des devoirs du clerc du trésor) : « Voorts zoo wanneer inden wintere goet ghevonden wordt den aermen te doene eenighe leveringhe van houte zal hi aende heren vanden college leveren de teeckenen vanden lande die hi schullich wordt wederomme te commen ontfanghen als d'uutleveringhe ghedaen wordt aende voors. aermen, die nerghers el en zal gheschieden dan upde ghecalside plaetse vanden lande daar de duwiere aldaer ten zelve effecte ghemaect ende alzo over den burch, ende wordt insghelich ghehouden zorghe te draeghen voor thout dat ghelevert wordt inde comptoire houdende dies oock notitie ».

que des distributions de bois de chauffage avaient lieu en hiver à l'hôtel du Franc, par les soins du clerc du trésor; elles se faisaient au moyen de méreaux, dont les membres du collège disposaient en faveur d'indigents; ceux-ci devaient les restituer au trésorier au moment où ils venaient recevoir les secours qui leur étaient accordés.

Un méreau, probablement destiné à ces pratiques charitables, est représenté sur la planche , n° 20. Il porte au droit et au revers l'écu du Franc, accosté de la date, 1631. Cette pièce fait partie du médailler du baron de Béthune, à Bruges.

Les distributions de bois aux pauvres furent supprimées par une résolution du 5 octobre 1658 (1).

Le méreau reproduit planche XI, n° 20, a été publié en 1854 par J. Gaillard (*Ambachten en Neringen van Brugge*, 2^e partie, pl. en regard de la page 63), et par Minard van Hoorebeke (*Description des Méreaux de Gildes et corps de métiers*. Gand, 1878, vol. III, p. 72, n° 126.) Ces deux auteurs l'ont attribué, nous ne savons pourquoi, à la corporation des corroyeurs et tanneurs; leur erreur a été rectifiée dans la *Revue belge de Numismatique*, 1882, p. 217. Nous dirons ici quelques mots de la Confrérie de Saint-Yves, à laquelle il appartient. Cette association pieuse, dont faisaient partie les avocats, procureurs et membres du *buffet*

(1) Résolutieb. v° 33, fol. 99 r^{to}.

du Franc, fut instituée avec l'autorisation du collège, le 1^{er} mai 1591. D'après l'acte de sa fondation, elle avait pour but de prier en commun pour la prospérité du roi, pour la cessation de la guerre, pour le repos des âmes des confrères défunts, et pour tous les fidèles trépassés (1). Dès l'origine elle fit célébrer tous les ans une messe du Saint-Esprit. Un service devait avoir lieu au décès de chaque confrère; plus tard une messe annuelle était chantée pour tous les défunts de l'association; enfin une messe solennelle avait lieu le 19 mai, jour de la fête de Saint-Yves, patron des avocats; les membres de la confrérie devaient y assister sous peine d'une amende de 12 escalins parisis. Les offices se firent d'abord dans la chapelle du couvent des Colettines; plus tard ils eurent lieu dans la chapelle du Franc. La confrérie avait son chapelain attitré. Elle choisissait annuellement parmi ses membres un prévôt, deux assesseurs et un secrétaire; ses réunions avaient lieu dans une salle du palais du Franc. Les membres se divisaient en deux catégories sous le rapport de la cotisation annuelle qu'ils devaient payer; celle des Crickhouder, receveur, greffier de la Chambre, pensionnaires, greffier de la Vierschare, clerc du sang, clerc du bailliage, clercs aux informations et *taellieden* ou avocats, s'élevait à 20 escalins parisis; les clercs jurés ne payaient que 12 escalins

(1) Registre de la Confrérie de Saint-Yves. Arch. de l'État à Bruges. Acquisitions, n^o 1979, fol. 5.

parisis; de plus les nouveaux assermentés devaient un droit d'entrée de 12 ou de 6 escalins parisis, suivant la catégorie à laquelle ils appartenait. Chacun devait s'engager à payer 4 livres parisis au moins pour ses frais funéraires. Enfin, pour chacune de leurs vacations les membres payaient une redevance à l'association; à cet effet une boîte était placée dans chaque chambre.

La confrérie de Saint-Yves avait en quelque sorte le caractère d'une institution officielle; la coutume du Franc, dans son article 205, et l'article 30 de l'ordonnance politique, stipulaient des amendes à son profit.

Elle semble avoir été très florissante au XVII^e siècle.

Nous voyons à cette époque un grand nombre de ses membres constituer en sa faveur des rentes, dont le montant devait être employé, soit en totalité, soit en partie, à distribuer des secours aux pauvres; ces distributions se faisaient à l'aide de méreaux. D'autres membres donnent à la confrérie des pièces d'argenterie, des tableaux pour décorer la chapelle, des vases sacrés ou des ornements d'église. Les dons de pièces de vin, libéralités d'un caractère moins durable, sont fréquents au XVIII^e siècle.

Nous ne possédons pas de listes complètes des membres de la confrérie; mais une modification au règlement, votée en 1676, est suivie de cinquante-deux signatures.

De ce qui précède on pourrait conclure que quelques pratiques de dévotion constituaient le but unique de la confrérie. Il n'en était pas ainsi. Les offices religieux de la fête de Saint-Yves étaient suivis d'un plantureux repas, accompagné souvent de musique et de divertissements, qui se prolongaient jusqu'à une heure avancée de la nuit; pour terminer la fête, la compagnie, précédée de musiciens, reconduisait à leurs demeures le nouveau prévôt que l'on avait élu ce jour là, et le prévôt sortant; cet usage, qui troublait le repos des citoyens paisibles, fut supprimé par une délibération du 7 décembre 1773.

De l'analyse des comptes de la confrérie, il résulte que la majeure partie de ses ressources était absorbée par les frais de table : en 1682-1683, sur une dépense totale de 240 livres 12 escalins 4 gros, les distributions aux pauvres s'élevaient à 5 livres 10 escalins, les services religieux à 4 livres 10 escalins, le mali du compte précédent et les frais d'administration à 43 livres 7 escalins 3 gros; le repas coûtait 187 livres 5 escalins 1 gros. En 1760-63, sur un total de 482 livres 14 escalins 7 1/2 gros, 7 livres 6 escalins destinés aux pauvres étaient détournés de leur destination et profitaient aux confrères; les services religieux absorbaient 15 livres 15 escalins; le mali précédent et les frais d'administration 141 livres 13 escalins 10 gros; les dépenses de table et de luxe s'élevaient à 317 livres 19 escalins 9 1/2 gros.

La confrérie de Saint-Yves était fort déchuë au

XVIII^e siècle; comme le nombre de ses membres avait beaucoup diminué à cette époque, il fut décidé, le 9 décembre 1749, d'admettre comme confrères, les échevins du Franc (1); le 15 novembre 1780, on ouvrait la confrérie à tous les gradués en droit de l'université de Louvain, domiciliés à Bruges (2).

Le 2 décembre 1765 le prévôt ayant provoqué une assemblée plénière de la confrérie, exposa qu'il avait compulsé les archives; il résultait de son travail que quelques rentes anciennes, existant encore, et qui devaient servir à exonérer des distributions de pains aux pauvres, avaient été détournées de leur destination; aux réunions qui avaient lieu alors tous les trois ans, les confrères obtenaient, au prix de 10 ou de 6 sous, un méreau, en échange duquel on leur remettait, pour eux-mêmes, deux pains blancs; c'était un abus; conséquemment on résolut de consacrer désormais le montant des rentes à distribuer des pains de froment aux indigents, à chaque assemblée générale (3).

C'est probablement pour desservir ces distributions qu'en 1774 la confrérie fit refondre d'anciens méreaux dans un nouveau moule (4). De ce tra-

(1) Même registre, fol. 216.

(2) Même registre, fol. 257, r^o.

(3) Même registre, fol. 236 et suiv.

(4) Compte de la Confrérie de 1768 à 1774 fol. 15 v^o. (Arch. de l'État à Bruges. Acquisition n^o 1982.)

• Betaelt voor den vorm tot ergieten de teekens, xij s iijj gr. •

• Betaelt voor het ergieten, iij s vj gr. •

vail résulta la pièce suivante, reproduite planche XI, n° 20, et dont voici la description :

Droit : Les armes du Franc, sans supports, entourées de quelques ornements.

Revers : S^t JVO. 1774, en trois lignes, dans le champ ; le chiffre 4 est retourné.

Collection du Baron de Béthune, Bruges.

Les registres de la confrérie de Saint-Yves se terminent en 1791; elle disparut probablement à la Révolution en même temps que le Franc de Bruges, dont l'administration fut absorbée dans l'organisation du Département de la Lys.

ALBERT VISART DE BOCARMÉ.

QUATRE MÉDAILLES DE DÉVOTION

DE

NOTRE-DAME DE WALCOURT

Les médailles de pèlerinage constituent la vivante illustration des vieilles légendes religieuses, souvent si touchantes dans leur naïveté, lesquelles, jadis, se transmettaient de père en fils.

A ce titre, il nous a paru qu'elles méritaient d'être tirées de l'oubli où, depuis trop longtemps, l'indifférence des collectionneurs les avait laissées en Belgique, et nous avons successivement publié dans la *Revue belge de numismatique* et dans la *Gazette de numismatique* : *Une médaille religieuse de Notre-Dame de Bon-Secours à Bruxelles* ; *une médaille religieuse de Notre-Dame de Miséricorde à Verriers* ; *une médaille de dévotion du Jubilé de 1625* ; *Notre-Dame de Laeken et ses médailles* ; *une médaille de Sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard* ; *une médaille religieuse de Saint Vincent de Soignies, patron de Cambron-Casteau* et, enfin, *trois médailles de Notre-Dame de Bon-Secours à Péruwelz*.

C'est guidé par le même sentiment que nous consacrons, aujourd'hui, cette note au pèlerinage de Notre-Dame de Walcourt, dans la province de Namur, et à quatre petites médailles qui en con-

servent le souvenir. Voici, d'ailleurs, ces pièces et leurs descriptions :



1. Au centre se dresse un arbre couvert de feuilles, sur lequel est fixée une image de la Vierge, richement vêtue et couronnée, tenant sur le bras gauche, l'Enfant Jésus, une couronne sur la tête. Un chevalier est à genoux au pied de l'arbre, à droite, son casque placé à terre devant lui. Il lève le bras droit vers la Vierge, qu'il semble invoquer avec ferveur. A gauche de l'arbre, un jeune homme, l'écuyer du chevalier, tient le cheval de son maître par la bride.

Légende : N. D. WALC.

Le tout dans une guirlande de feuillage.

Revers : Buste de la Vierge couronnée, assise, soutenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, la tête nimbée, et qui semble endormi.

Légende : N. D. DV . ST . AMOVR.

Le tout dans un grènetis.

Médaille polygonale, de cuivre, formée de deux feuilles métalliques repoussées et soudées.

Fin du XVII^e siècle ou commencement du XVIII^e.

Collection de Witte.

Cette médaille était de celles qui satisfaisaient, à la fois, à deux dévotions, au siège de chacune desquelles le débit en avait lieu. Les exemples de cet usage sont nombreux; nous nous bornerons à citer la médaille publiée par M. Rouyer dans *un Rosaire lorrain du XVII^e siècle*, qui se rapporte, pour le droit, au pèlerinage de Saint-Nicolas de Port, et, pour le revers, au pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, près Nancy.

Le pèlerinage de Notre-Dame de Saint-Amour, à Roquetoire, dans le Pas-de-Calais, était très fréquenté aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il prit fin lors de la révolution française. M. Dancoisne, dans ses *Médailles religieuses du Pas-de-Calais*, lui attribue une médaille ayant pour droit le revers de la nôtre et, pour revers, un saint évêque entre deux lions (n^o 305).



2. Petite médaille octogonale, au type du droit de la pièce précédente.

Légende : N. D. DE — WALC :

Cuivre uniface repoussé.

Collection de Witte.

Cette petite pièce nous paraît, à peu de chose

près, contemporaine de celle que nous avons décrite sous le n° 1 et qui en est le prototype.



3. Au centre, un arbre sur lequel est fixée l'image de la Vierge. A gauche, un chevalier en prière est agenouillé; à droite, se voit un cheval au pas.

Légende : N. — D. D WALC.

Plomb uniface coulé.

XVIII^e siècle.

Cabinet de l'État.



4. Au centre, un arbre sur lequel est fixée l'image de la Vierge. A droite, un chevalier en prière est agenouillé; à gauche, se voit un cheval arrêté.

Légende : N D D WA — P P N.

Revers : Saint-Materne debout, de face, en costume épiscopal. De la main droite il soutient une

petite chapelle; de la gauche il tient une longue croix. A droite, un soleil; à gauche, une étoile.

Légende : SAINT — MATERNE.

Arg. XVIII^e siècle.

Collection de Witte.

« Saint Materne — nous dit M. Du Fau dans son *Hagiographie belge* — contemporain de la sainte
 » Vierge, disciple de saint Pierre et apôtre de
 » Namur, prêcha l'Évangile à Walcourt et y fit
 » construire une chapelle dans laquelle il plaça
 » une statue de la sainte Vierge. »

Ces quelques lignes donnent la clef de la figuration du revers de la dernière de nos médailles.

Quant aux droits, sensiblement les mêmes pour toute la série, voici la légende qui en fournit l'explication :

Les miracles opéraient par la statue, jadis taillée par saint Materne; ayant irrité quelques hérétiques, ils résolurent de la détruire et pour cela mirent le feu à la petite chapelle qui l'abritait. Mais l'image de la Vierge s'élevant du milieu des flammes, s'enfuit, précédée d'une colombe, vers une petite vallée nommée le Jardinnet, distante d'une centaine de mètres à peine. Là, des anges, descendus du ciel, se saisirent d'elle et la placèrent sur un pommier, d'où il fut impossible de l'enlever pour lui faire reprendre son ancienne place.

Les habitants de Walcourt firent part de cet étrange événement à Thierry, comte de Rochefort,

qui voulut s'assurer par lui-même de l'exactitude de ce qu'on lui racontait.

« Suivi de son écuyer », écrit M. de Sainte-Hélène, dans sa *Notice sur Notre-Dame de Walcourt*, « il » s'approchait du pommier où rayonnait, au milieu des anges, l'image miraculeuse, lorsque son cheval se mit à reculer. Trois fois le comte le fit avancer sans pouvoir arriver jusqu'à l'arbre mystérieux. Enfin, il descend de cheval et, cette fois, s'agenouille au pied du pommier, prie longtemps, et fait vœu, à Notre-Dame, de fonder une abbaye dans cette vallée, en l'honneur de Marie, et de rebâtir, plus grande et plus belle, l'église qui venait d'être incendiée. »

A peine ce vœu était-il formé que l'image, toujours précédée de la colombe, descendit dans les bras du comte, qui s'empressa de la rapporter à Walcourt, où il fit bâtir, pour la recevoir, une église nouvelle, dont l'inauguration eut lieu, dit-on, en 1317 (1).

Pour perpétuer la mémoire de ce fait extraordinaire, une procession fut instituée. Elle a lieu chaque année le jour de la Trinité.

Le personnage agenouillé de nos médailles est donc le comte Thierry de Rochefort, en prière devant le pommier sur lequel des anges avaient déposé la statuette de la Vierge, sculptée par saint Materne. C'est son écuyer, c'est son cheval, qui se

(1) *Les vierges miraculeuses de Belgique*, pp. 401-404.

montrent de l'autre côté de l'arbre miraculeux.

Tout y est, et l'on voit par cet exemple, pris entre mille, combien nous avons raison de dire que les médailles religieuses de pèlerinage constituent la vivante illustration de nos anciennes légendes religieuses.

ALPHONSE DE WITTE.

MÉLANGES.

M. Louis Gilliodts, le savant archiviste de la ville de Bruges, vient de terminer la publication du *Cartulaire de l'ancienne estaple de Bruges*, 4 volumes, grand in-8°.

Ainsi que le remarque justement l'auteur, « l'estaple, tel » que le moyen âge l'entendait, était un privilège d'acheter » et de vendre certaines marchandises sur une place dé- » terminée, à l'exclusion des autres, octroyé par le souve- » rain ».

Parmi les documents publiés par M. Gilliodts et intéressant le cours et la fabrication des espèces, nous signalerons particulièrement à l'attention des numismates l'instruction du 21 septembre 1583, donnée par le magistrat de Bruges au maître de la Monnaie Laureins van Liebek, concernant la frappe, après le départ du duc d'Alençon, des lions d'or, des lions et des demi-lions d'argent, document qui avait échappé aux recherches de M. Deschamps de Pas, auquel seul le compte du maître de la Monnaie était connu (1).

M. Gilliodts, à la fin du quatrième volume, sous le titre de *Fermeture de l'hôtel des Monnaies de Bruges*, consacre quelques pages (2) à l'histoire des dernières années de cet établissement et nous renseigne sur son personnel, son

(1) *Les monnaies de Flandre pendant la période des troubles des Pays-Bas*, p. 32 du tiré à part.

(2) 561-569.

organisation, ses travaux de monnayage et sa comptabilité.

A. DE W.

Le fascicule 1 à 4 du volume XI de *O Archeologo Portugês*, publie (pp. 2 à 40) une étude due à M. José Lormas sur les médailles de don Miguel.

L'auteur ne se contente pas seulement de décrire les médailles dont il s'occupe, il les accompagne de commentaires historiques nous faisant connaître les circonstances à propos desquelles elles ont été frappées. Quatre planches complètent cette étude, que consulteront avec intérêt les amateurs de numismatique portugaise.

La même livraison, sous le titre de : *Poésie et numismatique*, reproduit et commente une curieuse pièce de vers espagnols relative à la cruzade d'or de don Manoel, roi de Portugal.

G. B.

On vient de découvrir à Assche, près Bruxelles, un statère d'or gaulois au type dégénéré bien connu de la tête d'Apollon et au revers du cheval.

A. DE W.

La Numismatic and Antiquarian Society de Montréal (Canada) a fait frapper une médaille commémorant la fondation du château de Ramezay, placé depuis quelques années sous sa garde spéciale et qui sert de musée. L'avvers représente le château, longue et basse construction à un étage, dont on ne peut dire qu'une chose, qu'elle donne l'impression d'une dignité paisible. Le revers se compose exclusivement d'une inscription en quatorze lignes :

Construit | par | Claude de Ramezai 1705 | Entrepôt
de la | Compagnie des Indes | 1745-1760 | Head-Quarters
| Continental Army 1775-6 | Government House | 1774-
1857 | Canadian Museum | and | Portrait Gallery | 1895.
Ce résumé bilingue de l'histoire du château, n'est-ce pas un
peu comme l'histoire de tout le Canada ?

G. B.

*Die Silber- und Kupfermünzen deutscher Staaten aus der
Zeit 1806-1873*, par ERNST RUDOLPH. Dresden, 1906,
C.-G. Thieme, Augustus-strasse, 4. In-8°, XII-314 pages.
Prix : 7 marks 50.

La géographie des États allemands au cours de la première moitié du XIX^e siècle est passablement embrouillée et, par suite, leur numismatique n'est pas sans offrir quelques difficultés. M. E. Rudolph compte étudier complètement leur monnayage; mais, auparavant, il a cru utile de publier, dans un ouvrage spécial, la liste des monnaies d'or et, dans un autre, la liste des monnaies d'argent et de cuivre frappées depuis 1806, date de la suppression du Saint-Empire romain, jusqu'en 1873, année où le nouvel empire allemand, proclamé à Versailles en 1871, fut définitivement constitué au point de vue monétaire.

C'est le catalogue des pièces d'argent et de cuivre que l'éditeur, M. Thieme, vient de nous adresser, en nous demandant de le signaler aux lecteurs de la *Revue*. Il comprend l'énumération d'environ 7,000 monnaies, divisées en deux grandes classes suivant qu'elles sont antérieures ou postérieures au Congrès de Vienne (1815). De bonnes tables complètent l'ouvrage.

M. Rudolph prie les numismates qui posséderaient des

pièces non indiquées dans ses listes, de bien vouloir les lui signaler, afin d'être aussi exact que possible lorsqu'il publiera l'histoire du monnayage allemand au XIX^e siècle dans tous ses détails. C'est, en partie, dans ce but qu'il s'est décidé à faire paraître d'abord le catalogue des pièces d'argent et de cuivre de 1806 à 1873 et le catalogue des pièces d'or.

Nous souhaitons que son appel soit entendu.

A. DE W.

LUSCHIN V. EBENGREUTH. *Die Münze*. Teubner, Leipzig, 1906, in-12, 124 pages.

Ce n'est pas une œuvre nouvelle que nous donne M. Luschin von Ebengreuth dans cette brochure : les idées qu'il y développe sont les mêmes que celles de son ouvrage justement célèbre : *Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte*, paru en 1904. Mais alors que ce volume était écrit pour des historiens, la notice que nous faisons connaître ici est la reproduction d'un cours que l'auteur professa à Salzburg, à l'École des Hautes Études, devant un public composé uniquement d'amateurs. Cette circonstance explique l'absence de notes et quelques changements dans les chapitres.

L'objet de la brochure, présentée élégamment par la maison Teubner, est l'histoire de la Monnaie traitée comme monument historique et examinée dans sa signification par rapport au droit et par rapport à la vie sociale.

Après avoir noté les caractères qui distinguent l'argent de la monnaie et des différentes formes de pièces analogues à la monnaie, telles que la médaille, le jeton, etc., l'auteur examine la monnaie dans son extérieur et dans sa fabrica-

tion ; il étudie ensuite les collections et les collectionneurs.

Suivent quelques lignes sur les monnaies qui ne consistaient pas en pièces d'argent. M. Luschin étudie enfin la monnaie au point de vue de sa valeur intrinsèque, dans ses diverses fluctuations, et examine les abus qu'on en fait dans les exploitations financières, les crises d'argent, etc.

ÉD. L.

M. G. Amardel s'applique, depuis longtemps déjà, à faire connaître les raretés du musée de Narbonne et à traiter les points restés obscurs de la numismatique de cette ville.

Parmi ses dernières publications nous citerons : *un aureus inédit de Pinarius Scarpus*, en tout semblable au denier d'argent décrit par M. Babelon, n° 12, p. 306 du tome II de sa *Description des monnaies de la République romaine* ; *un triens mérovingien inédit*, de Rodez, au nom du monétaire Valerianus, jusqu'ici inconnu ; *les monnaies wisigothes anonymes du musée de Narbonne*, au nombre de sept, que l'auteur croit pour la plupart frappées en cette ville ; *un denier de Matfred, vicomte de Narbonne* ; enfin, une étude fort complète et très poussée sur les monnaies de Raymond I^{er}, vicomte de Narbonne et le monnayage melgorien.

A. DE W.

M. Henri De le Court, petit-fils de feu Renier Chalon, vient de faire hommage à notre Société d'un grand nombre de volumes et de brochures numismatiques. Beaucoup de ces publications, émanées d'auteurs depuis longtemps décédés, ne figuraient pas dans notre bibliothèque. Celle-ci s'est notamment enrichie d'un grand nombre de brochures

et extraits dus à la plume si féconde de feu Chalon. Nous remercions M. H. De le Court de sa gracieuse attention.

La présence, sans indication manuscrite de nom d'auteur, en un certain nombre d'exemplaires, de la brochure consacrée à la médaille de Sainte-Hélène et la médaille de Waterloo, signée Cerbère, nous révèle — ce que d'aucuns soupçonnaient depuis longtemps — que le terrible Cerbère n'était autre que Chalon lui-même.

G. B.

*Trouvaille de monnaies de l'époque de Charles VI,
roi de France.*

Deux ouvriers flamands, travaillant en France, firent récemment la découverte d'un petit trésor d'une quinzaine de monnaies d'or et d'une cinquantaine de monnaies d'argent, renfermées dans un pot de terre grise, qu'ils s'empresèrent de briser, et dont les débris, grâce à l'obligeance de M. Dupriez, sont aujourd'hui entre nos mains.

Le hasard nous a aussi mis à même d'examiner la part qu'un des deux ouvriers offrait en vente. Elle se composait de sept écus d'or du roi de France Charles VI (1380-1422), dont un fourré, au type reproduit par Hoffmann, pl. XXV, n° 1; d'une vingtaine de blancs du même souverain (Hoffmann, pl. XXVI, n° 22); de deux blancs ou patards à l'écu de Jean sans Peur (1404-1419), pour la Bourgogne (Poey d'avant, pl. CXXXIII, 5) et d'une chaise d'or que van der Chijs classe à Guillaume V, de Bavière, comte de Hollande (1346-1359) (1).

On connaît des pièces au même type pour les comtes de

(1) Planche V, n° 4. Exemplaire à la couronne ouverte et à l'écu de Bavière-Hollande

Hollande, Albert de Bavière (1359-1404), Jean de Brabant (1418-1427), Jean de Bavière (1421-1424), et enfin pour Philippe le Bon ; seul Guillaume VI, de Bavière (1404-1417) n'en aurait pas frappé, car van der Chijs ne lui donne qu'un *double* écu à la chaise.

Au début de leur existence, les chaises d'or étaient de bon aloi, de frappe énergique et nette ; plus tard, surtout vers le temps de Jean IV et de Philippe le Bon, elles sont d'un or tirant sur le blanc et d'une fabrique négligée. L'exemplaire GVILLELM x DVX x COM x HOLAND x Z x ZEL de la trouvaille est d'une mauvaise gravure sans relief, le métal a une teinte blanchâtre, qui indique, dans l'alliage, une forte proportion d'argent ; en un mot, l'aspect de la pièce est en tout semblable à celles des pièces qui datent du XV^e siècle. Toutes ces circonstances et la composition même du trésor, nous font supposer que la monnaie en question a été frappée par Guillaume VI, qui régnait de 1404 à 1417, plutôt que par Guillaume V, dont les chaises, s'il en a émis, doivent, comme type, se rapprocher de celles de Louis de Mâle, comte de Flandre (1346-1384), qui, très probablement, lui servirent de modèle.

A. DE WITTE.

Dans un mémoire lu à la séance du 15 février 1905 de la Société nationale des antiquaires de France, M. Joseph Roman s'est occupé des sceaux des forestiers au moyen âge. Jusqu'à la création de la grande maîtrise des eaux et forêts en 1515, il n'y avait pas de sceaux généraux de l'administration forestière. Mais les forestiers se servaient de sceaux individuels. Le plus ancien que signale M. Roman est celui de frère Jean Ebbin, forestier (watergrave) en

Flandre : il est appendu à un acte du 11 novembre 1306. C'est le seul se rapportant à nos provinces. En général ces sceaux, dont l'ornementation est empruntée à la production forestière, à la chasse ou à la pêche, sont d'un aspect réellement artistique et original. Les armoiries personnelles se rapportent également à la profession et il est visible qu'elles ont été adoptées à raison de la fonction. Dans nombre de familles elles sont devenues héréditaires.

G. B.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Blätter für Münzfreunde*, 1906, n° 5. — G.-H. LOCKNER und H. BUCHENAU. Ein unbekannter Thiengener Pfennig der Herrschaft Krenkingen. — H.-B. Halbbakteat des Bischofs Gero von Halberstadt. — L. MÜLLER. Ensisheim. — H.-B. Schwarzburgischer Hohlpfennig. — P. WEINMEISTER. Merkwürdige Kupfergepräge 1779 von Kurmainz. — H. BUCHENAU. Über die Wetterauer Brakteaten. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Modernes Geld und Münzwesen. — Varia.

N° 6. — C. SCHWALBACH. 10 Kreuzer Kempten, Abt Eberhard VI. von Stain (1572) — K. VÖLLERS. Das Orientalische Münz-Kabinett der Universität Jena im Jahre 1906. — Varia.

Berliner Münzblätter, n° 54. — F. HERTLEIN. Keltenmünzen. — F. STRAUCH. Chinesische Rupien mit dem Bildnis des Kaisers Kwang Hoü. — MANJAN GUMOWSKI. Bemerkungen zu Dannenberg's letztem Wort. — Procès-verbaux. — Varia.

N° 55-56. — H. DANNENBERG. Der Hacksilber-Fund

von Mgowo. — Dr iur E.-J. HAEBERLIN. Zum corpus numorum aeris gravis. Die Systematik des ältesten Römischen Münzwesens. — W. SCHWANDT. Noch ein Ostpreussischer Münzfund. — Varia.

Frankfurter Münzzeitung, n° 66. — A. PLAGER. Ein rheinhessischer Münzfund. — L. FORRER. Die Porträts der Königin Maria Stuart von Schottland auf Münzen und Medaillen. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

N° 67-68. — P. JOSEPH. Eine Bitte betreff der Münzen von Worms. — NESSEL. Die Münzen der Abtei Weissenburg im Elsass. — FORRER. Die Porträts der Königin Maria Stuart von Schottland auf Münzen und Medaillen. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

Zeitschrift für Numismatik, XXXV, n° 4. — Frhr. v. SCHRÖTTER. Ueber die spanischen Billon- und Kupfermünzen unter den Königen Philipp III und Philipp IV. — G.-F. HILL. Nochmals das Stabkreuz. — H. DESSAU. Die Entstehung der Aeren von Gomgra und Amasia. — Comptes rendus. — Varia.

Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft, XXV^e année. — ALFRED NOSS. Spanheimischer Gemeinschaftsheller. — C.-F. GEBERT. Beiträge zur fränkischen Münzkunde. — FRITZ JECKLIN. Der langobardisch Karolingische Münzfund bei Ilanz. — Comptes rendus.

AUTRICHE. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, n° 274. — G. RICHTER. Reiseeindrücke in Spanien. — Comptes rendus. — Procès-verbaux. — Varia.

N° 275-276. — G. RICHTER. Reiseeindrücke in Spanien. — Comptes rendus. — Varia.

Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und

Medaillenkunde, II, n° 5. — J. FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — J. THEMESL. Kardinal Franz Xaver, Altgraf zu Salm Reifferscheidt, Fürstbischof von Gurk, seine Münzen und Medaillen. — Procès-verbaux. — Comptes rendus. — Varia.

N° 6. — JOSEF HÄUSLER. Die Medaille der Reichsgerstenausstellung. — Procès-verbaux. — Varia.

N° 7. — D.-M. HALFON. Ungarische Dukaten vom Jahre 1848. — Comptes rendus. — Varia.

Zeitschrift für Münz und Medaillenkunde, I, 3 liv. — V. V. RENNER. Griechische Münzen. — V. V. RENNER. Medaillon des Marcus Aurelius Valerius Maximianus Augustus. — D^r KARL DOMANIG. Der Pfennigfund von Feldsberg. — SMOLIK-SCHULZ. Der Fund von Iremles (Strmilor) Silbermünzen aus dem XIII. Jahrhundert. — D^r WILH. ENGLMANN. Wiener Medailleurschulen im XVIII. Jahrhundert. — R. V. HÖFKEN. Pfennige der Sebastians-Bruderschaft zu Waldsee im ehemaligen Vorder-Oesterreich. — Comptes rendus.

BELGIQUE. — *La Gazette numismatique*, 10^e année. — N° 7. — ÉD. VANDEN BROECK. Numismatique bruxelloise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421 (*suite et fin*). — E. TER GOUW. Monnaies chinoises. — M. HUTIN. Nouvelle médailles de l'artiste espagnol A. Quérol. — Varia.

N° 8. — A. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor van Berckel. Essai d'un catalogue de son œuvre (*suite*). — ALBERT VISART DE BOCARMÉ. Une médaille de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire à Anvers. — Ventes. — Varia.

ÉTATS-UNIS. — *The Numismatist*, XIX, n° 1. —

HOWLAND WOOD. The stone money of Jap. — FARRAN ZERBE. Some history of the Oregon Country. — SHERLING P. GROVES. Short history of the english coinage. — RICHARD A. MARTIN. A few facts about the Rosa-Americanas and Wood series. — S.-H. HAMER. Notes on some interesting Token books and their original owner. — JOS. HARPER. Hooper's Restrikes. — *Varia*.

N° 2. — A.-R. FREY. Tokens and medals. — FARRAN ZERBE. Some history of the Oregon Country. — F.-G. DUFFIELD. A new token of the Hard times period. — S.-H. HAMER. Notes on some interesting Token books and their original owner. — The mint of the United-States at Denver : Treasury department. — *Varia*.

N° 3. — FARRAN ZERBE. Some history of the Oregon Country. — T.-LOUIS CAMPARETTE. On the utility of a Cabinet of historic coins. — Chicago numismatists and their Society. — That number Fifty again. — *Varia*.

N° 4. — T.-LOUIS CAMPARETTE. On the utility of a Cabinet of historic coins. — JEREMIAH ZIMMERMAN. Ancient Coins of Sicily. — The cataloguing of Coins. — FARRAN ZERBE. Portland or Boston. — Some interesting comparisons. — Mr Robinson's gift to the Essex Institute of Salem. — *Varia*.

N° 5. — R.-H.-C. TUFFNELL. Coins of Southern India. — T.-LOUIS CAMPARETTE. Utility of a cabinet of historic coins. — New design for copper cent. — Rare gold coins bring big prices. — *Varia*.

N° 6. — ARTHUR-B. COOVER. A list of Ohio Banks from 1803 to 1861. — FARRAN ZERBE. Medal to captain Robert Gray. — J.-R. HASSLER. The auction sale of coins. — *Varia*.

American Journal of Numismatics, XL, n° 4. — BEN-

JAMIN BETTS. John Law and his medals. — Some under-
scribed Spanish-American Pieces. — Canadian bicente-
nary medal : chateau de Ramezay. — The figures of Saints
upon coins. — Tercentenary medal of Rembrandt. —
D^r HORATIO-R. STORER. The medals, jetons and tokens
illustrative of the science of medicine. — LYMAN. H. LOW.
Hard times tokens : a supplementary chapter.— MARVIN.
Masonic medals. — Varia.

FRANCE. — *Revue numismatique*, t. X, 2^e trim.— O.
VAUVILLÉ. Monnaies gauloises des Suessions à la légende
Criciru. — A. DIEUDONNÉ. Numismatique Syrienne-
Emèse. — J. DE FOVILLE. Trois monnaies d'or ro-
maines. — E. BABELON. La trouvaille de Helleville
(Manche) en 1780. — P. BORDEAUX. Le quadruple écu
d'or ou piéfort d'écu d'or de Henri III. — A. BLANCHET.
Fabrication de fausses monnaies d'Espagne par la Ligue
en 1583. — Varia.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — *Spink and Son's*
Monthly Numismatic Circular, n° 163. — W.-J. DAVIS.
Inedited coins (LXXVIII). A rare Half Groat by N. Briot.
Unpublished Nineteenth Century tokens. — Rev. A.-W.
HANDS. Common greek coins (Metapontum). — L. FOR-
RER. Biographical notices of medallists (Lindahl-Longueil).
— E. ZAY. Numismatique coloniale : Pièces percées et con-
tre-marquées. — S. M. S. The disintegration of Tin Coins.
— Varia. — Découvertes. — Comptes rendus. — Cata-
logues.

N° 164. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins :
(Metapontum II). — L. FORRER. Biographical notices of
medallists. — Comptes rendus. — Varia. — Catalogues.

N° 165. — S. M. S. Inedited coins (LXIX). Two unpu-
blished coins by Pistrucci. — Rev. A.-W. HANDS. Common

greek coins (Metapontum III).— L. FORRER. Biographical notices of Medallists (A II-Lysander). — FRANCESCO NUVOLARI. La dominazione Austriaca a Mantova (1707-1780). — Comptes rendus. — Catalogues.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, V. 1906, 3. — EDMOND GOHL. Monnaies antiques de la Dacie et de la Moesie. — EDMOND GOHL. Imitations barbares des solidi de Constantin I et II, de Tibère II le Constantin et de Heraclius, trouvées en Hongrie. — ZOLTAU DE GALOCSY. Regia civitas, des deniers d'Etienne I^{er}. — G...L. Médailles rares. — G...N. Tessères de corvée. — Varia.

ITALIE. — *Rassegna numismatica*, III, n° 4. — L. FORRER. Caterina Cornaro, regina di Cipro e le sue monete. — Prof. PAOLO BOSELLI. Una lettera. — Prof. LUIGI CORRERA. Vasi greci con impronte di monete. — Dr EDDÉ. Un signe certain d'authenticité sur les monnaies antiques d'or. — G. DATTARI. Piccolo ripostiglio di denari in Egitto. — Bibliographie.

Bollettino di Numismatica e di arte della Medaglia, IV, n° 5. — SERAFINO RICCI. Il circolo numismatico Milanese all' Esposizione internazionale di Milano. — EDOARDO MATTOI. Le collezioni Johnson e Mattoi nella sezione delle Mostre retrospettive all' Esposizione. — CARLO CLERICI. Le ferrovie d'Italia e le loro medaglie all' Esposizione di Milano 1906 nelle raccolte esposte dai Signori Clerici, Mattoi, Johnson e Moyâux. — SERAFINO RICCI. Osservazioni intorno alle zecche medicee di Musso e Lecco. — A. CUNIETTI-CUNIETTI. Alcune varianti di monete di zecche italiane. — GIOVANNI DONATI. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane. — Varia.

Rivista italiana di Numismatica, XIX, n° 2. — FR.

GNECCHI. Appunti di numismatica Romana. LXXIV. Scavi di Roma nel 1905; LXXV. Un nuovo pezzo quadrilatero. LXXVI. Ubique pax. — G. PANSA. Le monete dei Peligni, contributo alla numismatica dell' Italia antica. — G. DATTARI. Contribuzione al Corpus delle monete romane battute durante il periodo Costantiniano. — M. PICCIONE. Le due F dell' aureo di M. Antonio Figlio. — E. J. HAEBERLIN. Del piu antico sistema monetario presso i romani, nuovo contributo al « Corpus numorum aeris gravis. » — E. GNECCHI. Appunti di numismatica Italiana : XX. Le zecche italiane medioevali e moderne. — G. CARBONELLI. L'officina di un falso monetario nel XIV secolo. — Bibliographie. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 14^e année, 3^e liv. — W.-K.-F. ZWIERZINA. Nederlandsche penningen. 1864-1898. — J.-E. TER GOUW. De munt in de volkstaal. — M. DE MAN. Gildepenning van het Sint-Jans, goede luyden — of Arbeidersgilde te Vere. — W.-J.-F. VAN DER MEER. De promotie-penningen der latijnsche school te Gouda. — Varia.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

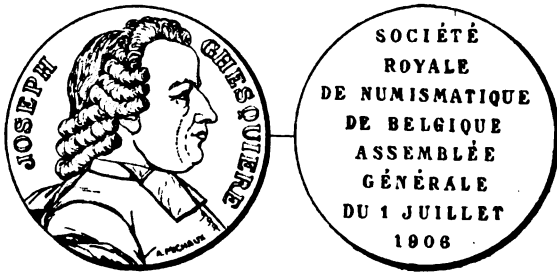
Assemblée générale du 1^{er} juillet 1886,
au Palais des Académies, à Bruxelles.

La séance est ouverte à 11 heures.

Sont présents : MM. le V^{te} B. DE JONGHE, *président* ; le comte DE LIMBURG-STIRUM, *vice-président* ; AM. DE ROISSART, *trésorier* ; ÉD. VANDEN BROECK, *contrôleur* ; ALPH. DE WITTE, *secrétaire* ; V. DE MUNTER, ALB. VISART DE BOCARMÉ, FRÉD. ALVIN, ÉD. LALOIRE, CH. VAN DER BEKEN et F. DONNET, *membres effectifs* ; MM. G. BIGWOOD, *ff. de bibliothécaire* ; le D^r JUL. SIMONIS, EDM. LOMBAERTS, FR. VERMEYLEN, CH. HERMANS, P. FISCH, le baron PH. PRISSE, ALPH. MICHAUX, G. DEVREESE, le capitaine commandant J. DUGNIOLLE, H. LE ROY et COPPIETERS 'T WALLANT, *membres correspondants regnicoles* ; MM. R. RICHBÉ et le capitaine adjudant-major BABUT, *membres correspondants étrangers* (1).

(1) *Se sont excusés* : M^{sr} le chanoine baron F. de Bethune, *président d'honneur* ; MM. le baron Liedts, le baron J. de Chestret de Haneffe, le baron de Bethune, gouverneur de la Flandre occidentale, le D^r C. Bamps, Edm. Peny, le lt colonel chevalier van Eersel, L. Naveau, J. Moens, Ém. Seeldrayers, le v^{te} de Ghellinck-Vaerneuijck et A. Delbeke, député, *membres effectifs* ; MM. E. Liégeois, l'abbé A.

Un jeton de présence, à l'effigie de l'abbé Ghesquière, est distribué aux membres. M. le vicomte B. de Jonghe constate sa parfaite réussite et présente à son auteur, M. A. Michaux, les remerciements de la compagnie. (*Applaudissements.*)



Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

Les renseignements fournis par le trésorier, M. de Roissart, font ressortir la situation prospère des finances de la société.

Sur la proposition du président, des félicitations sont votées, par acclamation, au trésorier.

M. A. de Witte, secrétaire, donne ensuite lecture du rapport suivant :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

La raison d'être de notre Société est « d'aider au progrès

Lambo, G. Maus, Ch. Le Grelle; Ch. Gillemann, J. Hamal-Mouton et G. Brunin, *membres correspondants regnicoles*; MM. le jonckheer M.-A. Snoeck, A. Blanchet et P. Bordeaux, *membres honoraires*; MM. L. Quarré-Reybourbon, P.-J.-B. Ruys de Perez, W.-K.-F. Zwierzina, le jonckheer Beelaerts van Blockland, Anth. Begeer, et le comte de Geloës d'Eysden, *membres correspondants étrangers*.

et à la diffusion de la science numismatique » ; c'est dans ce but qu'elle a créé une revue trimestrielle et que, chaque année, elle organise, alternativement dans une ville de province et dans la capitale, deux assemblées plénières de ses membres.

Doit-elle invariablement borner là son effort ? Nous ne le pensons pas, et, à notre avis, il y aurait lieu de donner à son action plus de vie, plus de force. Elle pourrait, par exemple, charger certains de ses membres de conférencier parmi les sociétés savantes du pays, milieu le plus propre à recruter des adeptes nouveaux ; mettre au concours la solution de questions intéressantes ou non encore éclaircies ; enfin, participer, d'une façon effective, aux Expositions et aux Congrès qui ont lieu en Belgique et à l'étranger.

Mais je n'insisterai pas davantage, car ma mission, Messieurs, n'est pas de vous parler de ce qu'il y aurait à faire, mais bien de vous présenter un résumé de ce qui a été fait.

L'année 1905 n'a d'ailleurs pas été mauvaise pour la numismatique.

Elle a vu paraître, en effet, la suite du remarquable travail de M. Simonis sur l'*Art du médailleur en Belgique*, et, sous le titre : *Les chemins de fer autrefois et aujourd'hui*, une nomenclature fort complète, dressée par M. Moyaux, de leurs médailles commémoratives. Enfin, M. Naveau s'est chargé, lors de l'Exposition de l'Art ancien, à Liège, de reconstituer, pour l'édification du public, la riche suite monétaire des Princes-Évêques, successeurs de saint Lambert, et M. le baron de Chestret de Haneffe a résumé, avec sa maîtrise habituelle, dans le catalogue publié à cette occasion, l'histoire de leur monnayage, l'un des plus variés et des plus abondants qui soit.

L'Administration des monnaies et le Cabinet des mé-

dailles de l'État ont aussi organisé, à Liège, des exhibitions fort intéressantes, à chacune desquelles le jury a décerné un grand prix, la plus haute récompense dont il disposait. Nous sommes heureux de pouvoir en féliciter MM. Le Grelle et Alvin.

Ceci dit, revenons aux travaux de notre société.

Le tome LXI de la *Revue belge de Numismatique* ne diffère guère de ses aînés. Il comporte 518 pages de texte, et son illustration comprend XIV planches et 121 clichés. Treize membres ont collaboré à la partie *Mémoires* et sept seulement à la partie *Mélanges*.

Les mémoires concernant la numismatique antique sont, comme en 1904, au nombre de deux. Ils sont dus aux mêmes écrivains : MM. Forrer et Dutilh. Le premier nous donne la suite de son vaste répertoire des *Signatures de graveurs sur les monnaies grecques* ; le second décrit une trouvaille d'environ deux cents pièces byzantines de Constance II à Héraclius (323-641), faite en décembre 1903 dans la banlieue d'Alexandrie d'Égypte. M. Dutilh a eu l'heureuse inspiration de relever l'intérêt de sa notice par la publication de deux médaillons inédits, récemment entrés au musée d'Alexandrie et qui portent respectivement les noms et les effigies de MAVR. VAL. MAXIMINUS IMP. et de GAL. VAL. MAXIMIANVS NOB. CAES.

L'année 1905 a été particulièrement favorisée au point de vue belge. De nombreuses monnaies nouvelles ont été reproduites dans la *Revue*.

C'est tout d'abord *un denier noir frappé à Ypres par Gui de Dampierre, comte de Flandre*, pièce capitale découverte par M. Dupriez et publiée par notre zélé et érudit président ; puis viennent *un demi-gros de Jean de Bavière, duc de Luxembourg*, et *un timbre de Guillaume II, comte*

de Namur, tous deux entrés depuis peu dans la collection de notre confrère M. Éd. Bernays, d'Anvers, qui ne recule devant aucun sacrifice pour compléter ses suites luxembourgeoise et namuroise; enfin, nous avons décrit *deux monnaies liégeoises inédites de la collection de S. A. S. le duc d'Arenberg*, le « denier de messire Guillaume armez », frappé par le fameux Guillaume de la Marck, que, pendant longtemps, on a erronément surnommé le Sanglier des Ardennes, et un florin d'or de son frère Éverard, protecteur des églises, cité et pays de Liège.

Et ce n'est pas tout ! car M. le v^o B. de Jonghe, sous le titre : *Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst, baron de Gronsveld*, a fait paraître une notice sur deux monnaies de ce dynaste, un rijder d'or et une pièce d'argent, que van der Chys n'avait connues que par des dessins d'anciens tarifs de changeurs. De plus, des *monnaies inédites du XI^e et du XII^e siècles, découvertes la plupart à Maestricht*, en 1856, si bien étudiées par M. le baron de Chestret de Hanefte, et sortant des ateliers de Maestricht, de Duisbourg, de Saint-Trond, de Visé et de Celles, la plupart appartiennent au numéraire de notre pays ou s'y rattachent intimement.

Le jeton, de plus en plus en vogue en France, en Hollande et en Belgique, — les prix de ventes le prouvent, — occupe, lui aussi, une place fort honorable dans le dernier volume de la *Revue*.

M. Éd. vanden Broeck, notre cher contrôleur, toujours sur la brèche, malgré son grand âge, a consacré, en effet, quatre articles aux *Jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVII^e siècle*, et M. Peny a heureusement complété sa première étude, parue en 1887, sur les *Jetons et méreaux de charbonnages de la province de Hainaut*,

par la publication de nombreuses médailles nouvelles.

Enfin, M. P. Bordeaux a terminé son remarquable travail touchant la numismatique franco-allemande de Mayence (1792-1814), commencé en 1899 et continué en 1901 dans notre *Revue*, dont il est un des plus fidèles collaborateurs, ce dont nous le remercions vivement.

Notre nouveau membre honoraire, M. de Dompierre de Chauffepié, a eu l'aimable attention de nous faire connaître *quelques médailles inédites* du Cabinet de La Haye. Parmi ces raretés nous signalerons tout particulièrement à votre attention, Messieurs, une fort belle médaille à bélière, offrant, au droit, un portrait en buste, dans lequel M. de Dompierre est disposé à voir l'image de Jean Van Liere, général, ambassadeur de Charles-Quint, gouverneur du duché de Luxembourg. Cette attribution a été contestée par notre confrère M. Donnet, dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie*, 1906, p. 525, qui voit, dans les armes qui ornent le revers de la médaille, l'écu des van Ymmerseele, qui descendent de la famille des van Liere. Nous croyons bien faire, Messieurs, de soumettre les deux opinions à votre appréciation éclairée, sans prendre autrement parti en la question, ce qui serait, peut-être, sortir de notre rôle de simple rapporteur.

M. Hamal-Mouton, vous le savez, possède de nombreux souvenirs du vieux Liège. Chaque année il nous fait connaître l'une au l'autre curiosité de sa collection. Cette fois, c'est un médaillon liégeois de 1789, resté inconnu à MM. de Renesse, de Chestret et Naveau, et une décoration républicaine de 1794, qu'il a fait reproduire sur une planche de la *Revue*.

Enfin, M. Bordeaux, le plus infatigable chercheur que nous connaissions, a publié d'intéressantes *Lettres de la fin*

du XVIII^e siècle relatives à la collection de l'abbé Ghesquière, qui fut, je n'ai pas à vous le rappeler, le promoteur des études de numismatique nationale en notre pays.

Depuis bien des années, Messieurs, nous avons insisté, dans chacun de nos rapports, sur l'intérêt qu'offre aux numismate l'étude attentive des sceaux et sur la nécessité qu'il y a de faire connaître ceux que le temps a épargnés. Aussi est-ce avec la plus vive satisfaction que nous avons vu M. Fréd. Alvin commencer, sous le titre de *Contributions à la sigillographie nationale*, une série d'articles consacrés à l'étude des matrices de sceaux conservées au Cabinet des médailles de Belgique.

M. Ed. Lombaerts, animé du même esprit, nous a donné un travail fort complet sur le *Sceau de M. F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc*, et une courte note sur un charmant *sceau-matrice de Guillaume Uten-Lieminghen*, patricien de Louvain qui vivait au XV^e siècle.

Les mélanges ont eu pour auteurs MM. E. Peny, Éd. Bernays, G. Bigwood, le v^{te} B. de Jonghe, Éd. Laloire, A. de Witte et Ch. van der Beken.

Ce dernier, contrôleur des Monnaies, nous fournit chaque année, sur l'Hôtel monétaire de Bruxelles, un article de haut intérêt. Parmi les faits dont il nous a entretenus cette fois, rappelons une fabrication de 10,000 kilogrammes de pièces de cuivre de 1 et de 2 centimes du Gouvernement d'Haïti, qui devait être effectuée en Belgique, au cours de l'année 1846, dans les ateliers de MM. Lassen et C^{ie}, fabricants de boutons, plaine Sainte-Gudule, à Bruxelles. Ces messieurs s'étaient adressés pour exécuter cette commande, qu'ils avaient reconnu être dans l'impossibilité d'effectuer eux-mêmes, à M. Allard, directeur de la fabrication des monnaies, qui avait refusé, puis à Liège, à deux établisse-

ments différents. Mais ces essais ne leur ayant pas donné satisfaction, MM. Lassen avaient renoncé, semblait-il, à faire procéder à cette frappe. Là se bornaient les renseignements que M. van der Beken avait pu se procurer. M. Sudre, sous-directeur à la Monnaie de Paris, dans la réunion du 1^{er} avril 1905 de la Société française de Numismatique, a fait sur le même sujet une communication dont il ressort que cette fabrication, qui n'avait pu se faire en Belgique, a été exécutée à Paris, « en 1847, dans les ateliers de » MM. Trelon, Welden et Weil, rue Greneta, avec l'auto- » risation du Gouvernement français et sous la surveillance » d'un fonctionnaire de l'administration des Monnaies.

» C'est la seule fabrication de pièces de monnaies, ajoute » M. Sudre, qui ait été autorisée en France, depuis 1790, » dans un atelier particulier en dehors des établissements » de l'État. »

Enfin, M. Laloire, avec son zèle accoutumé, a continué la publication des médailles historiques de Belgique, en nous faisant connaître onze de celles qui virent le jour en 1904.

L'année 1905 a été particulièrement cruelle, Messieurs, pour notre Société, qui s'est vu enlever, par l'inexorable mort, trois de ses membres honoraires : MM. Teixeira de Aragao, Morin-Pons et Dannenberg ; deux de ses correspondants étrangers : MM. Stephanik et Honnet, et son plus ancien correspondant régnicole, M. Van Even, archiviste de la ville de Louvain.

M. De Munter et votre secrétaire ont consacré de courtes notices nécrologiques à ces érudits, dont le souvenir sera ainsi conservé parmi nous.

Je manquerais à tous mes devoirs, si, avant de terminer ce rapport, je négligeais de présenter à M. Alvin toutes les

félicitations de la Société à l'occasion de la mission qui lui a été confiée de donner une série de leçons sur l'art du médailleur, au cours d'art et d'archéologie fondé récemment à Bruxelles, sous les auspices du Gouvernement.

Le président remercie M. de Witte pour son excellent rapport. (*Applaudissements.*)

Le bibliothécaire, M. G. Bigwood, communique les quelques renseignements que voici concernant la bibliothèque et l'état des collections numismatiques de la Société :

MESSIEURS,

Pendant le cours de l'année 1905, les divers services de la Bibliothèque ont fonctionné d'une façon régulière et n'ont rien présenté de particulier.

Les échanges se sont augmentés d'une unité : nous échangeons la *Revue* avec les *Annales de l'Est et du Nord*, importante publication française, consacrée spécialement à des pays qui firent jadis partie de nos provinces.

La bibliothèque a reçu 112 volumes ou brochures diverses, sans compter les catalogues, et nos collections se sont enrichies de 18 médailles, 2 plaquettes, 1 breloque, 11 jetons, 2 monnaies et 1 médaillon.

Les communications aux membres restent toujours rares et il est à souhaiter qu'elles deviennent plus fréquentes.

Le président présente à M. Bigwood les remerciements de la compagnie. (*Applaudissements.*)

L'assemblée procède ensuite aux élections aux places vacantes de membres effectifs et de membres correspondants regnicoles.

Sont élus, membres effectifs, en remplacement de M. l'abbé Daniëls, démissionnaire, et de M. V. Lemaire, décédé, MM. le D^r J. Simonis et G. Bigwood, et membres correspondants regnicoles, MM. Vincent Lejeune, à Anvers, et Hubert Bauermann, à Louvain.

MM. Simonis et Bigwood remercient

Cette élection régularise la situation de M. Bigwood, qui, de faisant fonctions de bibliothécaire, devient bibliothécaire effectif.

Les membres sortants de la commission directrice de la *Revue*, MM. le comte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte sont réélus. Ils présentent leurs remerciements à l'assemblée.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. A. de Witte fait circuler cinq médailles récemment frappées par la maison Paul Fisch, parmi lesquelles celle à l'effigie de M. Victor Lemaire, œuvre remarquable de M. H. LeRoy, et deux plaquettes de G. Devreese, dont la première, aux bustes de trois jeunes enfants, constitue l'une des compositions les mieux réussies du maître, qui est parvenu à vaincre, de la manière la plus heureuse, la difficulté de reproduire trois portraits sur quelques centimètres carrés de surface.

M. H. LE ROY, membre correspondant regnicole, donne lecture d'un travail sur un superbe jeton du service de la maison d'Isabelle de Bour-

bon, première femme de Charles le Téméraire (1454-1464), alors comte de Charolais, jeton récemment découvert à Gand. (Voir *Revue* pp. 334-38.) (*Applaudissements.*)

M. ALVIN, membre effectif, fait passer sous les yeux de ses confrères une superbe matrice en cuivre du XV^e siècle. Il donne au sujet de ce sceau, qui appartient, comme l'indique sa légende, au couvent des chanoines réguliers de Saint-Augustin de Tongres, d'intéressants renseignements artistiques et historiques.

M. Alvin exhibe encore la belle médaille coulée à trois exemplaires, modelée par Roty, au portrait de l'éminent avocat Edmond Picard, et que la *Revue* de 1885 a reproduite; un statère d'or du roi indoscythe de Bactriane, Hoserkès (111-129), variété qui ne se trouve pas décrite dans le catalogue du British Museum; une monnaie wisigothe d'Hispalis (Séville), et, enfin, un réal d'argent de Charles-Quint, contremarqué à Ypres, par le seigneur de Marquette (voir *Revue* 1895, p. 162-168). Ces dernières pièces sont entrées récemment dans le cabinet de l'État belge.

M. le président, vicomte B. de Jonghe, félicite M. Alvin de ses heureuses acquisitions et le remercie vivement de sa communication aussi variée qu'intéressante. (*Applaudissements.*)

M. ALPH. DE WITTE, secrétaire, lit une notice sur quatre médailles de dévotion de Notre-Dame de Walcourt en namurois.

A la demande du président, cet article paraîtra dans la *Revue*. (Voir pp. 371-77.)

Enfin, M. le vicomte B. DE JONGHE, président, résume l'histoire de la ville de Huy et fait circuler de nombreuses pièces faisant partie de sa collection, et appartenant à cet atelier dans lequel on frappa monnaie dès l'époque mérovingienne. Il fait également passer sous les yeux de ses confrères trois pièces très rares, forgées par Hugues de Châlon, évêque de Liège, à Statte, située en face de Huy, de l'autre côté de la Meuse. (*Applaudissements.*)

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à midi et demi.

Le Secrétaire,

ALPHONSE DE WITTE.

Le Président,

V^o B. DE JONGHE.

LISTE DES MEMBRES
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE
AU 1^{er} OCTOBRE 1906.

MEMBRES D'HONNEUR.

- S. M. VICTOR-EMMANUEL III, ROI D'ITALIE** 22 avril 1892.
S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE
Philippe DE SAXE-COBOURG ET
GOtha, DUC DE SAXE. 7 juillet 1878.
S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE SOU-
VERAIN DE MONACO, ALBERT I^{er} . . . 24 novembre 1889.
S. A. MONSEIGNEUR LE PRINCE Pierre
DE SAXE-COBOURG ET BRAGANCE. 26 novembre 1891.
S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE
Louis-Alexandre DE BATTENBERG,
 4, Hanscrescent, Londres, C. W. 21 avril 1901.

MEMBRES HONORAIRES (1).

- MM.**
KARABACEK (LE DR ET PROFESSEUR Josef) directeur
 de la Bibliothèque impériale et secrétaire de
 l'Académie impériale et royale des Sciences,
 Seidlgasse, 41, à Vienne, III 7 juillet 1872.
SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut,
 avenue d'Antin, 27, à Paris. 7 juillet 1878.
CARON (Émile), avoué honoraire, boulevard Hauss-
 mann, 36, à Paris 1^{er} juillet 1888.
BABELON (Ernest), membre de l'Institut, conserva-
 teur du département des médailles et antiques
 de la Bibliothèque nationale, rue de Ver-
 neuil, 30, à Paris — —

(1) Le nombre des membres honoraires est limité à vingt-cinq.

- EVANS (John)**, président de la Société des antiquaires et de la Société de numismatique de Londres, correspondant de l'Institut de France, Britwell, Berkhamsted, Herts, Angleterre . . . 24 novembre 1889.
- HILDEBRAND (Hans)**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Suède, directeur des musées d'antiquités de l'État, Storgatan, 24, à Stockholm. 5 juillet 1891.
- LUSCHIN VON EBENGREUTH (LE D^E ET PROF. CHEVALIER Arnold)**, membre de l'Académie impériale et royale des Sciences à Vienne, ancien doyen de l'université de Gratz, l'hiver : Merangasse, 15; l'été : Quellengasse, 4, à Gratz (Autriche) . . . 3 juillet 1892.
- PAPADOPOLI (LE COMTE Nicolas)**, sénateur, président de la Société italienne de numismatique, palais Papadopoli, Grand Canal, San-Silvestro, à Venise. — —
- JOSEPH (Paul)**, professeur, Finkenhofstrasse, 33, à Francfort-sur-Mein 2 juillet 1893.
- GNECCHI (Francesco)**, directeur de la *Revue italienne de Numismatique*, via Filodrammatici, 10, à Milan (Italie) — —
- IMHOOF-BLUMER (LE D^E Frédéric)**, à Winterthur (Suisse) 1^{er} juillet 1894.
- BAHRFELDT (Max)**, Colonel et chef du régiment de fusiliers « Graf Roon », n^o 33, Gumbinnen (Prusse orientale). — —
- VON ERNST (LE CHEVALIER Charles)**, conseiller supérieur des Mines de l'État, Ungargasse, 3, à Vienne (Autriche). — —
- SNOECK (LE JONKHEER M.-A.)**, chambellan de S. M. la Reine des Pays-Bas, à Hintham 19 juillet 1896.
- BLANCHET (J.-Adrien)**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre résident de la Société des antiquaires de France, avenue Bosquet, 40, à Paris (VII^e) 2 juillet 1899.

BORDEAUX (Paul) , avocat, boulevard Maillot, 98, à Neuilly s/Seine, France	1 ^{er} juillet 1900.
BARCLAY V. HEAD , conservateur honoraire du British Museum, à Londres.	7 juillet 1901.
SVORONOS (Jean-N.) , directeur du Musée national de Numismatique, rue Maria, 3 ^a , à Athènes.	6 juillet 1902.
ROTY (Oscar) , graveur-médailleur, membre de l'Institut, rue Mirabeau, 1, à Paris	— —
DE MAN (M^{lle} Marie) , rue Saint-Pierre, 39, à Mid- delbourg (Zélande).	5 juillet 1903.
MAZEROLLE (Fernand) , archiviste de la Monnaie, directeur de la <i>Gazette française de Numis- matique</i> , avenue Niel, 91, à Paris.	3 juillet 1904.
SOUTZO (PRINCE Michel) , gouverneur de la Banque nationale de Roumanie, Strada Romania, 4, à Bucharest	2 juillet 1905.
AMBROSOLI (Solon) , conservateur du cabinet royal des médailles du Musée Brera, via Montebello, 14, à Milan.	— —
DE DOMPIERRE DE CHAUFÉPIÉ (H.-J.) , conservateur en chef du cabinet royal des médailles de La Haye, président de la Société royale néerlan- daise de numismatique, rue de Java, 76, à La Haye.	— —
BAERFELDT (Ém.) , directeur de banque, rédacteur en chef des <i>Berliner Münzblätter</i> , Kurfür- stendamm, 17, Berlin, W.	— —

MEMBRES EFFECTIFS (1).

MM.

DE BETHUNE (MONSIEUR LE CHANOINE BARON F.) , prélat domestique de Sa Sainteté et archidiacre du chapitre de la cathédrale de Bruges, rue d'Argent, 40, à Bruges	Fondateur.
PETY DE THOZÉE (J.) , agent diplomatique et consul général de Belgique, à Sophia	4 juillet 1852

(1) Le nombre des membres effectifs est limité à trente-cinq.

PICQUÉ (Camille) , conservateur honoraire du cabinet de numismatique à la Bibliothèque royale, rue Dupont, 70, à Schaerbeek. . . .	8 juillet 1860.
VANDEN BROECK (Édouard) , rue du Commerce, 70, à Bruxelles	3 juillet 1864.
DE LIMBURG-STIRUM (LE COMTE Thierry) , sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles	7 juillet 1867.
DE JONGHE (LE VICOMTE Baudouin) , rue du Trône, 60, à Ixelles.	4 juillet 1869.
LIEDTS (LE BARON) , rue de la Loi, 88, à Bruxelles.	3 juillet 1870.
DE CHESTRET DE HANEFFE (LE BARON Jules) , membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, rue des Augustins, 31, à Liège . .	2 juillet 1871.
DE ROISSART (Amédée) , président à la Cour d'appel, avenue de la Couronne, 12, à Ixelles.	7 juillet 1878.
CUMONT (Georges) , avocat, rue de l'Aqueduc, 19, à Saint-Gilles	2 juillet 1882.
DE BETHUNE (LE BARON Jean-Baptiste) , gouverneur de la Flandre occidentale, à Bruges . .	5 juillet 1885.
BAMPS (Constant) , docteur en médecine, rue du Président, 38, à Ixelles et à Hasselt	— —
DE WITTE (Alphonse) , rue du Trône, 55, à Ixelles.	4 juillet 1886.
PENY (Edmond-Ph.-A.) , ingénieur, à Morlanwelz.	3 juillet 1887.
DE MUNTER (Victor) , agent de la Banque nationale de Belgique, Lei, 15, à Louvain. . . .	— —
SURMONT DE VOISBERGHE (LE BARON) , sénateur, ancien Ministre de l'Industrie et du Travail, à Gand	7 juillet 1889.
NAVEAU (Léon) , au château de Bommershoven (par Jesseren)	24 novembre 1889.
COGELS (Paul) , château de Boeckenberg, à Deurne lez-Anvers.	6 juillet 1890.
DE SCHOOT (Georges) , avocat, rue de Londres, 5, à Ixelles.	5 juillet 1891.
MOENS (Jean) , avocat, à Lede, près d'Alost, Flandre orientale.	— —

DUBOIS (Fernand) , sculpteur et médailleur, avenue Brugmann, 78, à Saint-Gilles.	3 juillet 1892.
SEELDRAYERS (Émile) , artiste-peintre, rue Potagère, 123, à Saint-Josse-ten-Noode	2 juillet 1893.
VISART DE BOCARMÉ (Albert) , rue Saint-Jean, 16, à Bruges	— —
WALLAERT (Ém.) , docteur en droit, rue Marie-Thérèse, 73, à Saint-Josse ten-Noode.	— —
WILLEMS (Joseph) , notaire, à Saint-Trond	1 ^{er} juillet 1894.
DE GHELLINCK-VAERNEWYCK (LE VICOMTE) , rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles.	— —
TINNE (O.) , colonel com ^t le 6 ^e de ligne, Longue rue de Ruysbroeck, 109, Zurenborg, à Anvers.	7 juillet 1895.
DEIBEKE (A.) avocat, membre de la Chambre des Représentants, rue de l'Empereur, 9, à Anvers.	— —
ALVIN (Fréd.) , conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, rue Élise, 80, à Ixelles	7 juillet 1901.
LALOIRE (Édouard) , attaché aux archives générales du Royaume, avenue Brugmann, 304, à Uccle	6 juillet 1902.
VAN DER BEKEN (Charles) , contrôleur des monnaies, rue de Moscou, 1, à Saint-Gilles.	5 juillet 1903.
DONNET (Fernand) , administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, rue du Transvaal, 53, à Anvers.	— —
SIMONIS (J.) , docteur, rue de l'Industrie, 10, à Jemeppe-sur-Meuse	1 ^{er} juillet 1906.
BIGWOOD (Georges) , chargé de cours à l'Université libre, chaussée de Vleurgat, 114, à Bruxelles.	— —

CORRESPONDANTS REGNICOLES (1).

MM.

DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES (LE COMTE Albertic) , au château de la Havette, à Spa	3 juillet 1881.
URBAN (Ernest) , rue du Congrès, 43, à Bruxelles.	6 juillet 1890.

(1) Le nombre des correspondants regnicoles est limité à trente-cinq.

DE JAER (Léon) , ingénieur, rue Walthère Jamar, 145, à Ans.	5 juillet 1891.
VAN DER STAPPEN (Charles) , statuaire, avenue de la Joyeuse-Entrée, 15, à Bruxelles	2 juillet 1893.
JOORIS (Franz) , capitaine au 1 ^{er} régiment de Guides, boulevard de Waterloo, 51, à Bruxelles.	— —
MERCHELYNCK (L'ÉCUYER Arthur) , archiviste des villes d'Ypres et de Furnes, rue d'Elverdinghe, 1, à Ypres	— —
LIÉGEOIS (Edmond) , bibliothécaire et conservateur du musée de la ville, rue au Beurre, 35, à Ypres.	1 ^{er} juillet 1894.
VAN MALDERGHEM (Jean) , archiviste de la ville de Bruxelles, rue Anoul, 26, à Ixelles.	7 juillet 1895.
LOMBAERTS (Edmond) , avenue des Arts, 130, à Anvers	— —
MOYAUX (Auguste) , ingénieur, Boulevard du Régent, 35, à Bruxelles	— —
VERMEYLEN (Franz) , statuaire et médailleur, rue des Récollets, 49, à Louvain.	— —
LAMBO (L'ABBÉ Aloïs) , économiste au Petit Séminaire, à Malines	— —
HERMANS (Charles) , Canal des Brasseurs, 29, à Anvers.	— —
BERNAYS (Édouard) , avocat, avenue Van Eyck, 33, à Anvers.	— —
FISCH (Paul) , médailleur, rue d'Allemagne, 32, à Bruxelles.	19 juillet 1896.
DE VIRCK DE WINNEZELE (LE BARON) , sénateur, membre du comité-directeur du musée du Steen, avenue des Arts, 107, à Anvers.	— —
DE JONGHE (LE VICOMTE Eug.) , rue du Trône, 60, à Ixelles	— —
ALLARD (Josse) , directeur de la Monnaie, rue Guimard, 8, à Bruxelles.	18 juillet 1897
PRISSE (LE BARON Philippe) , ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées, boulevard Léopold, 163, à Anvers	— —

GAILLARD (L'ABBÉ Joseph) , curé à Geer, près Waremm	18 juillet 1897.
MICHAUX (Alphonse) , graveur à la Monnaie, rue Saint-Bernard, 57, à Saint-Gilles	17 juillet 1898.
RENIER (M.) , président de la Société verviétoise d'archéologie, rue Saucy, à Verviers	— —
MAUS (Gaston) , rue du Luxembourg, 19, à Bruxelles	— —
VAN DEN BERGH (Léopold) , trésorier du cercle archéologique de Malines, Longue rue des Chevaliers, 32, à Malines	1 ^{er} juillet 1900.
LE GRELLE (Charles) , commissaire des monnaies, rue Hôtel-des-Monnaies, 69, à Saint-Gilles.	— —
DEVREESE (Godefroid) , statuaire-médailleur, rue Quinaux, 11, à Schaerbeek.	7 juillet 1901.
DUGNIOLE (J.) , capitaine commandant, rue Wellington, 55, Ostende	6 juillet 1902.
GILLEMAN (Charles) , préfet des études à l'Athénée royal, rue de Saint-Pétersbourg, 21, à Ostende.	5 juillet 1903.
LE ROY (Hippolyte) , sculpteur-médailleur, rue des Tonneliers, 4, à Gand	— —
HAMAL-MOUTON (Jules) , à Péry-Trooz.	— —
DU MONCEAU DE BERGENDAEI (COMTE Eugène) , docteur en droit, à Grez-Doiceau.	— —
COPPIETERS T'WALLANT (J.-B.) , avocat, quai Spinola, à Bruges.	3 juillet 1904.
BRUNIN (Georges) , attaché honoraire au Cabinet des médailles de l'Université, place du Marais, 6, à Gand	2 juillet 1905.
LEJEUNE (Georges) , avenue du Sud, 26, à Anvers.	1 ^{er} juillet 1906.
BAUMANN (Hubert) , rue de la Station, à Louvain.	— —

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

MMI.	
TRACHSEL (LE D^r C.) , Petit-riant Site, descente Montbenon, à Lausanne.	14 mai 1871.
SUDRE (L.) , sous-directeur honoraire des monnaies, quai Malaquais, 3, à Paris	25 janvier 1876.

(1) Le nombre des associés étrangers est limité à cent cinquante.

DU LAC (Jules) , rue des Minimes, 10, à Compiègne	10 avril 1878.
ENGEL (Arthur) , rue de l'Assomption, 66, à Paris-Auteuil	11 mai 1878.
VERNIER (Achille) , banquier, rue de Thionville, 34, à Lille	23 octobre 1878.
DE GREZ (LE JONKHEER J.-M.-H.-J.) , rue de la Loi, 37, à Bruxelles.	4 février 1879.
DISSARD (Paul) , conservateur des musées de la ville de Lyon.	5 juillet 1879.
QUARRÉ-REYBOURBON (L.) , boulevard de la Liberté, 70, à Lille	2 mai 1882.
ANDRÉ (Ernest) , notaire, à Gray (Haute-Saône).	2 octobre 1882.
CAVALLI (Gustave) , pharmacien, à Sköfde (Suède).	9 août 1883.
WEDBERG (J.-O.) , conseiller de justice, Storgatan, 29, à Stockholm	— —
BOM (Adrien) , Keizersgracht, 149, à Amsterdam.	20 janvier 1885.
GERMAIN DE MAIDY (Léon) , secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, rue Héré, 26, à Nancy	14 avril 1886.
CAHN (Adolphe-E.) , membre des Sociétés numismatiques de Vienne et de Munich, Niedenau, 55, à Francfort-sur-Mein.	4 juillet 1886.
HELBING (Otto) , membre des Sociétés numismatiques de Vienne, de Munich et de Suisse, Maximilianstrasse, 32, à Munich	— —
CORBELIJK-BATTAERD (C.-H.-F.-A.) , Notenboomstraat, 87, à Groenloo (province de Gueldre), Pays-Bas	28 avril 1887.
SCHULMAN (J.) , Keizersgracht, 448, Amsterdam (Pays-Bas).	— —
GNECCHI (Ercole) , directeur de la <i>Revue italienne de Numismatique</i> , via Gesù, 8, à Milan (Italie).	4 juin 1887.
STORER (Horace-R.) , président de la Société médicale de Newport, Washington street, 58, à Newport, Rhode-Island (États-Unis).	28 juin 1887.
MC LACHLAN (R.-W.) , Sainte-Monique street, 55, Montréal (Canada)	30 juillet 1887.

KENNER (LE D^r Frédéric) , membre de l'Académie de Vienne, directeur des Musées impériaux des médailles et d'antiquités, Burgring, 5, à Vienne.	13 janvier 1888.
BAROZZI (Nicolas) , Palais ducal, à Venise.	23 décembre 1888.
DE PONTON D'AMÉCOURT (LE BARON R.) , rue Saint-Nicolas, 2, à Saint-Calais (Sarthe), France.	6 février 1889.
VALLENTIN DU CHEYLARD (Roger) , officier de l'Instruction publique, rue Jeu de Paume, à Montélimar (Drôme), France.	28 septembre 1889.
VAN EERSEL (LE L^t-COLONEL CHEVALIER L.) , villa Jeannette, cap d'Antibes, France.	24 novembre 1889.
VAN WERVEKE (Nicolas) , secrétaire de l'Institut grand-ducal de Luxembourg.	15 février 1890.
STROEHLIN (Paul) , président de la Société suisse de numismatique, 54, route de Chêne, à Genève.	7 juin 1890.
MEILI (Julius) , ancien consul de la Confédération helvétique, Alpenquai, 36, à Zurich.	4 novembre 1890.
HOLLEBEKE (Paul) , Grand'Place, à Bailleul (Nord), France.	27 février 1891.
TOLSTOÏ (LE COMTE JEAN) , Académie impériale des Beaux-Arts, Wassiliewski ostrow, 5 ^e ligne, n° 2, à Saint-Pétersbourg.	7 mars 1891.
COLIEZ , docteur en médecine et officier d'Académie à Longwy (France).	15 mars 1891.
RUIJS DE PEREZ (P.-J.-B.) , rue Joseph II, 26, à Bruxelles.	31 mars 1891.
DE GYSELAAR (LE JONKHEER N.-C.) , docteur en droit, Hoogstraat, à Gorcum.	20 mai 1891.
VAN DER DOES DE WILLEBOIS (LE JONKHEER P.-J.-J.-S.-M.) , bourgmestre de la ville de Bois-le-Duc.	1 ^{er} juillet 1891.
VAN MEEUWEN (LE JONKHEER P.-M.-F.) , vice-président de la Cour d'appel, à Bois-le-Duc.	— —
RIGGAUER (LE PROF. HANS) , conservateur en chef du cabinet royal de numismatique, Neuhauserstrasse, 5, à Munich.	9 juillet 1891.

HAUBERG (P.) , conservateur du cabinet royal de numismatique de Copenhague, Danemark.	26 novembre 1891.
HÉNAULT (Maurice) , archiviste municipal, place d'Armes, 13, à Valenciennes.	7 janvier 1892.
CASTELLANI (Giuseppe) , S. Giacomo dall'Orto Fondamenta del Megio, N 1757, Venezia.	14 mai 1892.
HELDRIJG (O.-G. H.) , L-colonel d'infanterie, Langestraat, 30, à Renkum (Gelderland), Pays-Bas.	21 mai 1892.
DE CASTELLANE (LE COMTE) , rue Saint-Dominique, 11, Paris.	7 juin 1892.
QUINTARD (Léopold) , rue Saint-Michel, 30, à Nancy.	28 juin 1892.
MAIGNIEN (Edmond) , conservateur de la bibliothèque de Grenoble, à Grenoble (Isère), France.	— —
RUIJS DE PEREZ (Willie) , avenue Louise, 119, à Bruxelles.	22 août 1892.
RUGGERO (Giuseppe) , général major de réserve, rue San Nicolo da Volentino, 50, à Rome.	14 septembre 1892.
RAPPAPORT (Edmond) , banquier, Friedrichstrasse, 13 ⁿ , à Berlin.	28 novembre 1892.
TROUTOWSKI (W.) , secrétaire général de la Société impériale d'archéologie (Bersénewka), à Moscou.	12 décembre 1892.
STENERSSEN (LE D^r L.-B.) , directeur du cabinet des médailles de l'Université, à Christiania.	— —
MARVIN (W.-T.-R.) , directeur de <i>The American Journal of numismatics</i> , Federal street, 73, à Boston (Massachusetts), U. S.	26 janvier 1893.
VON HÖPKEN VON HATTINGSHEIM (LE CHEVALIER R.) , directeur de <i>l'Archiv für Bracteatenkunde</i> , Windmühlgasse, 24 ^a , à Vienne (VI).	22 février 1893.
TER GOUW (J.-E.) , Nassaulaan, 8, à Hilversum, (Hollande septentrionale), Pays-Bas.	25 février 1893.
ZWIERZINA (W.-K.-F.) , receveur de l'enregistrement et des domaines, Valerisstraat, 19, à Amsterdam.	18 juin 1893.

- OETTINGER (Sigmund)**, professeur, membre de la Société américaine de numismatique et d'archéologie, 107, East 45th street, New-York. 12 janvier 1894.
- ROSA (Alexandre)**, président de la *Junta de numismatica americana*, 543, Calle Péru, à Buenos-Aires 11 mai 1894.
- VAN MEEUWEN (LE JONKHEER P.-L.)**, membre du tribunal, à Almelo 21 juin 1894.
- DEROME (Ch.)**, notaire, à Ribemont (Aisne), France 28 octobre 1894.
- VAN LANSCHOT**, avocat, Weesstraat, 134^a, à Bois-le-Duc. 3 décembre 1894.
- KLEINSCHMIDT (Dr A.)**, conseiller de la Cour et directeur de la Bibliothèque ducale, à essau, Anhalt. 5 janvier 1895.
- GROSSEL (Arsène)**, Grand'Place, 20, à Bergues-Saint-Winoc (Nord), France 13 mai 1895.
- SASSEN (Auguste)**, Steenweg, à Helmond (Pays-Bas). 20 septembre 1895.
- TACHELLA (M.-D.-E.)**, conservateur du cabinet des médailles, au Musée national, à Sophia 25 février 1896.
- HESS (Adolph)**, Nachfolger, Mainzer Landstrasse, 49, à Francfort sur Mein 21 avril 1896.
- HIRSCH (Jacques)**, docteur en philosophie et numismate, Arcisstrasse, 17, à Munich 26 septembre 1896.
- JOOS (H.)**, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, à Cassel (Nord), France. 14 octobre 1896.
- BEEAERTS VAN BLOKLAND (LE JONKHEER F.)**, Jan van Nassastraat, 22, à La Haye. 6 avril 1897.
- BEGEER (Anth.)**, médailleur, Oudegracht, E, 17, à Utrecht — —
- PERINI (Quintillo)**, à Rovereto, Tyrol (Autriche). 15 septembre 1897.
- LEITE DE VASCONCELLOS**, professeur de numismatique à la Bibliothèque nationale, à Lisbonne. — —
- RICHEBÉ (Raymond)**, avocat, ancien attaché à la bibliothèque Mazarine, 152, avenue Wagram, à Paris 1^{er} octobre 1897.

- SEIGMANN (Eugène)**, Bebergasse, 8, à Francfort-sur-Mein. 7 mars 1898.
- VIASTO (Michel-P.)**, allées des Capucines, 12, à Marseille 20 novembre 1898
- SNOECK (LE JONKHEER M.-W.)**, docteur en droit, à Heerenveen, Pays-Bas. 1^{er} décembre 1898.
- DE GELOES D'EYSDEN (LE COMTE)**, chambellan de S. M. la Reine des Pays-Bas, château d'Eysden, par Eysden, Limbourg hollandais. . . 29 janvier 1899.
- FLORANGE (J.)**, rue de la Banque, 17, Paris . . . 20 février 1899.
- FORRER (L.)**, Hamilton road, 11, Bromley (Kent), Angleterre. 15 mai 1899.
- STREIT**, professeur à l'Université, à Athènes. . . 8 août 1899.
- PICK (LE DR Behrendt)**, conservateur du cabinet numismatique de Gotha. 28 septembre 1899.
- LABOUCHÈRE (Herman)**, villa Beau Séjour, 1, Lausanne. 30 avril 1900.
- AMARDEL (Gabriel)**, avocat à Narbonne (Aude), France 11 juillet 1900.
- NERVEGNA (Giuseppe)**, à Brindisi (Italie) . . . 31 décembre 1900.
- BOCKENHEIMER**, Landgerichtsdirector, 27, Uferstrasse, à Mayence 4 février 1901.
- RIZZOLI, junior (LE DR Luigi)**, conservateur au Musée Bottacin, à Padoue 4 mai 1901.
- LALANNE (Émile)**, rue de la Trésorerie, 34, à Bordeaux. 17 juin 1901.
- DE CAMPOS (Mardoel-Joaquim)**, rue Da Boa Vista, 124, 2^e, à Lisbonne. 12 décembre 1901.
- BUCHENAU (H.)**, directeur des *Blätter für Münzfreunde*, Roonstrasse, 2, Weimar 8 juillet 1902.
- LEVY (Joseph)**, membre de la Société bavaroise de Numismatique, rue des Plantes, 36, à Bruxelles 27 mai 1903.
- HORA SICCAMA (JHR. J.-H.)**, ancien chef de la direction politique au Ministère des Affaires Étrangères du royaume des Pays-Bas, Bezuidenhout, 13, à La Haye 15 décembre 1903.

BABUT , capitaine adjudant-major au 31 ^e régiment de ligne, rue des Gatines, 23, à Paris	12 avril 1904
DE KNEVETT (Edgar), rue Le Titien, 18, à Bruxelles.	1 mai 1904.
VAN DEN WALL BAKE (H.-L.-A.), maître de la Monnaie royale des Pays-Bas, à Utrecht. . .	6 juillet 1904.
WIENECKE (J.-C.), deuxième graveur de la Mon- naie d'Utrecht, Jagerslaan, 1, à Zeist	— —
RICCI (Serafino), directeur du <i>Bollettino di nu- mismatica</i> , à Milan	20 février 1905.
HAMBURGER (Joseph), membre de plusieurs So- ciétés de numismatique, Uhlandstrasse, 56, à Francfort-sur-Mein	25 mai 1905.
DE MARCHÉVILLE (Louis), rue Meissonier, 4, à Paris	19 novembre 1905.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1907 :

<i>Président d'honneur à vie :</i>	M^{gr} le chanoine baron Félix DE BETHUNE.
<i>Président :</i>	M. le vicomte B. DE JONGHE.
<i>Vice-Président :</i>	M. le comte Th. DE LUXBURG-STIRUM.
<i>Secrétaire :</i>	M. A. DE WITTE.
<i>Bibliothécaire :</i>	M. G. BIGWOOD.
<i>Trésorier :</i>	M. AM. DE ROISSART.
<i>Contrôleur :</i>	M. Éd. VANDEN BROECK.

COMMISSION DE LA REVUE POUR L'ANNÉE 1907 :

M^{me} le vicomte B. DE JONGHE.
le comte Th. DE LUXBURG-STIRUM.
A. DE WITTE.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2^e TRIMESTRE 1906.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothécaire de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Blätter für Münzfreunde*, 1906, n^{os} 5 et 6. — *Zeitschrift für Numismatik*, XXV, liv. 4. — *Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft*, XXV. — *Berliner Münzblätter*, XXVII, n^{os} 54, 55 et 56. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1906, 2^e partie. — *Numismatisches Literatur-Blatt*, n^{os} 150 et 151.

Autriche. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, n^{os} 274, 275 et 276. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, n^{os} 5, 6, et 7. — *Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde*, I, n^o 3.

Belgique. — Académie royale de Belgique : *Mémoire*, in-4^o, I, fasc. 1; *Mémoire*, in-8^o, I, fasc. 1 à 6; II, fasc. 1. *Bulletin des classes*, 1906, n^{os} 3, 4, 5 et 6. — Académie d'archéologie de Belgique : *Bulletin*, 1906, I, II; *Annales*, LVIII, 2^e liv. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XL. — Société d'histoire et d'archéologie de Gand : *Bulletin*, 14^e année, n^{os} 4 et 5. — Société d'archéologie de Bruxelles : *Annuaire*, 1906. — Cercle historique et archéologique de Courtrai : *Bulletin*, 3^e année, 3^e liv. — *Revue bibliographique belge*, 18^e année, n^{os} 3, 4, 5, 6 et 7. — *La Gazette numismatique*, 10^e année, n^{os} 7 et 8. — Institut archéologique liégeois : *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1^{re} année, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5 et 6; *Bulletin*, XXXI. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclé-*

- siastique de la Belgique*, 3^e série, t. II, 2^e liv. — *Archives belges*, 8^e année, n^{os} 4, 5 et 6. — *Revue d'histoire ecclésiastique*, 7^e année, n^{os} 1, 2 et 3. — Société paléontologique et archéologique de Charle-roi : *Documents et rapports*, XXVIII. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 44^e année, 1 à 6. — Société ver-riétoise d'archéologie et d'histoire : *Chronique*, n^{os} 4 et 5.
- États-Unis** (d'Amérique du Nord). — *The Numismatist*, XIX, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — *American Journal of Numismatists*, XL, n^o 4.
- France**. — *Polybiblion* : partie littéraire, 63^e vol., 5^e et 6^e liv. ; 64^e vol., 1 liv. ; partie technique, 32^e vol., 5^e, 6^e et 7^e liv. — Société archéologique et historique de l'Orléanais : *Bulletin*, XIV, n^o 182. — *Revue numismatique*, 4^e série, X, 2^e trim. — *Bulletin de corres-pondance hellénique*. — *Annales de l'Est et du Nord*, II, n^{os} 2 et 3. — Société des Antiquaires de France : *Mémoire*, VII^e série, t. V ; *Bulletin*, 1906, 1^{er} et 2^e trim.
- Grande-Bretagne**. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circu-lar*, n^{os} 163, 164 et 165. — *Proceedings of the Cambridge Antiqua-rian Society*, XLV.
- Hongrie**. — *Numizmatikai Közlöny*, 1906, III liv.
- Italie**. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, IX, n^{os} 1 et 2. — *Rassegna Numismatica*, III, n^o 3. — *Bollettino di Numismatica e di arte della Medaglia*, IV, n^o 5. — *Rivista italiana di Numisma-tica*, XIX, fasc. 2.
- Luxembourg**. — *Ons Hemecht*, 12^e année, n^{os} 6, 7 et 8.
- Pays-Bas**. — *De Vrije Fries*, Tijdschrift uitgegeven door het Friesch genootschap, XX, 3^e et 4^e liv. — 77^{ste} *Verslag van het Friesch Ge-nootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde te Leeuwarden*, 1904-1905. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Ge-nootschap voor munt- en penningkunde*, 14^e année, 3^e liv.
- Portugal**. — *O archeologo Português*, XI, n^{os} 1 à 4.

Ouvrages non périodiques.

- AGOSTINO (A.), PAPADOPOLI (V.). — *Ungaro inedito della zecca di Castiglione delle Stiviere*. Milano, 1906, in-4^o, 11 pages. (*Hommage du comte Papadopoli*.)
- AMARDEL (G.). — *Un denier de Matfred, vicomte de Narbonne*. Paris,

1905, in-8°, 14 pages. — *Un aureus inédit de L. Linarius Scarpus*. Narbonne, 1906, in-8°, 8 pages. — *Un triens mérovingien inédit*. Narbonne, 1906, in-8°, 9 pages. — *Les monnaies wisigothiques anonymes du musée de Narbonne*. Narbonne, 1906, in-8°, 14 pages. — *Les monnaies de Raymond I^{er}, vicomte de Narbonne et le monnayage Melgorien*. Narbonne, 1906, in-8°, 47 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

BAHRFELDT (D^r Emile). — *Zür Anhaltischen Münzgeschichte*. Wien, 1906, in-8°, 8 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

CASTELLANE (C^{te} DE). — *Le gros tournois de Charles d'Anjou et le gros tournois du roi de France au châtel fleurdelisé*. Paris, 1904, in-8°, 20 pages. — *Denier inédit des comtes de Saint-Pol*. Paris, 1905, in-8°, 5 pages. — *Observations sur le classement des premiers florins pontificaux du comtat Venaissin et d'Avignon*. — Paris, 1906, in-8°, 18 pages.

CHALON (R). — *La tour de Sainte Waudru à Mons, fac-similé du plan original. Notice historique*. Bruxelles, 1844. — *Rutger Velpius, imprimeur à Mons*. Bruxelles, 1844. Avec une vignette gravée sur bois. — *Quelques monnaies seigneuriales. Lippe, Hohen-Limburg, Randerode, Hornes, 's Herenberg*. Bruxelles, 1851, in-8°. 1 planche. — *Note sur une médaille d'or de Salonin*. Bruxelles, 1852, 1 vignette. — *Un poids de Toulouse de l'an 1239*. Bruxelles, 1853. — *Jeton frappé pour Louvain sous la domination française*. Bruxelles, 1853, 1 vignette. — *Les seigneurs d'Iever*. Bruxelles, 1853, 1 planche. — *Encore deux monnaies d'Iever*. Bruxelles, 1854, 1 planche. — *Monnaies de Reckheim. Second supplément à la notice de M. Wolters*. Bruxelles, 1853, 1 planche. — *Le baron de Blanche et sa monnaie de Schönau*. In-8°, 9 pages. — *Un jeton tournaisien*. Bruxelles, 1855, in-8°, 7 pages. — *Jeanne de Wese-maele et Jeanne de Merwede*. Bruxelles, 1855, in-8°, 7 pages, 1 planche. — *Bibliographie montoise. Gilles-Joseph-Charles de Fahneberg, etc*, 3 pages. — *Note sur la seigneurie d'Agimont à propos d'une monnaie*. In-8°, 14 pages. — *Imitation d'une monnaie de Hainaut, par Arnold de Stein*. Bruxelles, 1855, in-8°, 3 pages. — *Poids monétiformes du Midi de la France, un demi quarteron de Gaillac, portant la date de 1341*. Bruxelles, 1856, in-8°, 4 pages. — *Fabrice de la Bassecourt, pasteur de l'église wallonne d'Amsterdam, Quelques recherches sur la famille Bassecourt et sur le poète Claude*

- de *Bassecourt*. Bruxelles, librairie polytechnique d'Auguste Decq, 1857, in-8°, 28 pages. — *Pièces à retrouver : Jetons et méreaux de Mons*. — *Monnaies des rois d'Yvetot*. — *Pièces de 20 francs frappées par Wellington pendant la campagne des Pyrénées*. In-8°, 8 pages — *Anciens jetons et méreaux*. In-8°, 19 pages, 2 planches. — *Quelques monnaies seigneuriales inédites*. In-8°, 8 pages, 1 gravure. — *Tiers de sol mérovingiens*. In-8°, 8 pages, 1 planche. — *Quelques jetons inédits*. In-8°, 20 pages, 3 planches. — *Monnaies de Falais*. Bruxelles, 1859, in 8°, 2 pages. — *Le dernier duc de Bouillon* (1815). Bruxelles, Emm. Devroye, 1860, in-8°, 51 pages. — *Denier de Charles-le-Chauve, frappé à Famars*. In-8°, 5 pages. — *Médaille hispano-mexicaine de Ferdinand VII*. In-8°, 4 pages, 1 vignette. — *Trois bulles d'or des empereurs belges de Constantinople*. In-8°, 5 pages, 1 planche. — *Méreau de Robert de Willocqueau, abbé de Saint-Pierre, à Gand*. In-8°, 2 pages, 1 planche. — *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*, par AD. BORGNET, 2^e édition (compte rendu). In 8°. 3 pages. — *Un sceau du chapitre de Liège*. In 8°, 3 pages, 1 planche. — *Plaque sépulcrale de Jacob Cavalli* (1384). In 8°. 2 pages, 1 planche. — *Notice sur l'ordre de Saint-Charles de Monaco*. Bruxelles, 1864, in-8°, 8 pages, 1 planche. — *Notice sur un plateau de verre trouvé à Corroy-le-Grand, dans une sépulture gallo-romaine*. In-8°, 7 pages, 1 planche. — *Les cartes armoriales de la Belgique*. In-8°, 3 pages. — *Littérature judiciaire, mémoires et factums*. In-8°, 7 pages. — *Don Antonio, roi de Portugal. Son histoire et ses monnaies*. Bruxelles, 1868, in-8°, 4 planches (et le supplément). — *Étude historique sur les monnaies frappées par les grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par M. Laugier* (compte rendu). In-8°, 4 pages. — *Réponse à M. Cellier*. In 8°, 4 pages. — *Discours d'ouverture de la Société royale de numismatique du 4 juillet 1875*. 7 pages. (Don de M. H. De le Court.)
- DE MAN (M.). — *Gildepenning van het Sint-Jans-Goedelyden of Arbeidersgilde te Vere*. Amsterdam, 1906, in-8°, 12 pages. (Hommage de l'auteur.)
- GNECCHI (FRANCESCO). — *Appunti di Numismatica Romana LXXIV à LXXVI*. (Hommage de l'auteur.)
- JONGHE (V^{te} B. DE). — *Monnaies de Reckheim*. Bruxelles, 1906. In-8°, 10 pages. (Hommage de l'auteur.)

- KULL (J.-V.). — *Repertorium zur Münz Kunde Bayerns*. Munich, 1906, in-8°, 3^e partie.
- LEITE DE VASCONCELLOS (D.-J.). — *Poesia e numismatica. A proposito de um opusculo do sculo XVII*. Lisbonne, 1906, in-8°, 24 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- LUSCHIN VON EBENGREUTH. — *Die Münze*. Leipzig, 1906, in-12, 124 pages, gravures. (*Don de l'éditeur B.-G. Teubner.*)
- RIZZOLI (LUIGI). — *Compte rendu de l'ouvrage de Macdonald George*. Padova, 1906, in-8°, 4 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- STORER (HORATIO-R.). — *The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medecine*. (*Hommage de l'auteur.*)
- VANDEN BROECK (ÉD.). — *Numismatique Bruxelloise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421*. 7^e et 8^e articles. Bruxelles, 1906, in-8°, 15 et 15 pages. — *Les jetons des seigneurs trésoriers de Bruxelles, XVII^e siècle*. 6^e article. Bruxelles, 1906, in-8°, 14 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)
- VERACHTER (P.). — *Inventaire des anciens chartes, privilèges et autres documents conservés aux archives de la ville d'Anvers (1193-1858)*, Anvers, 1860, in-4°. (*Don de M de Witte.*)
- VERMEYLEN (P.). — *Sceau d'un provincial des frères Augustins à Louvain*. Bruxelles, 1906, in-8°, 3 pages. (*Hommage de l'auteur.*)
- WITTE (ALPH. DE). — *Trois médailles de N.-D. de Bon Secours à Péruwelz*. Bruxelles, 1906, in-8°, 8 pages. (*Hommage de l'auteur.*) *Bulletin du cercle historique et archéologique de Courtrai* (deux premières années). Courtrai, 1903-1905, in-8°. (*Don de M. de Witte.*)
- Rapports présentés par A. GAILLARD, F. ALVIN, L. STAINIER, L. BERGMANS, A. BAYOT, P. VANDEN VEN, M. PROU, D. VAN DE CASTEELE, CH. SURY, M. L'HOEST, X. DA CUNHA, J. VANDEN GHEYN, P. FRANCOTTE, au Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, tenu à Liège, les 21, 22 et 23 août 1905. (*Don de M. de Witte.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

- EDM. RAPPAPORT. *Numismatisches Offerten-Blatt*, nos 154, 155, 156.
 — LIST ET FRANCKE. *Catalogue*, n° 382. — J. SCHULMAN. *Catalogue*, n° XLIV. — M^{me} R. SERRURE. *Catalogue de vente* du 31 mai 1906.

—EDM RAPPAPORT. *Münz Auction*, juny 1906. — RUDOLF KUBE *Nu-
mismatische Correspondenz*, n° 236. — K.-TH. VÖLCKER. *Catalog*,
n° 263. — J. FLORANGE. *Monnaies féodales et provinciales de
France*. *Catalogue*, n° 26. — G. MORCHIO et N. MAJER. *Catalogo*,
V, n° 49. — F. DE NOBEL. *Catalogue à prix marqués*. — J. FLO-
RANGE. *Sceaux et cachets*. *Catalogue*, n° 27. — C.-G. THIEME. *Nu-
mismatischer Verkehr*, 1906, n° 3.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. A. de Witte.

Médaille d'argent frappée en 1790 par Van Berckel, coins inachevés.

Arrêté au 15 août 1906.

Le Bibliothécaire de la Société,
G. BIGWOOD.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques, par M. L. FORRER	5, 117
Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol, connétable de France, a-t-il frappé monnaie? par M. le V ^{te} B. DE JONGHE	39
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVII ^e siècle (1620-1698). Quatrième article, par M. Éd. VANDEN BROECK	47
Médailles franco-belges de 1811 et de 1814, par M. P. BOR- DEAUX	64, 167
Un portrait de Théodore Van Berckel, par M. CH. GILLEMAN.	81
Demi-gros inédit d'Arnould de Horn, évêque de Liège, 1378- 1389, par M. l'abbé J. GAILLARD	154
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVII ^e siècle (1620-1698). Cinquième article, par M. Éd. VANDEN BROECK	156
Quelques sceaux-matrices de ma collection, par M. ALPH. DE WITTE	186
Monnaies de Reckheim, par M. le V ^{te} B. DE JONGHE	225
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVII ^e siècle (1620-1698). Sixième article, par M. Éd. VANDEN BROECK	233
Jetons et méreaux du Franc de Bruges, par M. ALBERT VISART DE BOCARNÉ	245, 349
Trois médailles de Notre-Dame de Bon-Secours à Péruwelz, par M. A. DE WITTE	276

Sceau d'un Provincial des Frères Augustins à Louvain, par M. F. VERMEYLEN.	282
Deux monnaies brabançonnnes du XVII ^e siècle, par M. le V ^{te} B. DE JONGHE	329
Un jeton d'Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais (1454-1465), par M. H. LE ROY	334
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVII ^e siècle (1620-1698). Septième et dernier article, par M. Éd. VANDEN BROECK	339
Quatre médailles de dévotion de Notre-Dame de Walcourt, par M. ALPH. DE WITTE	371

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le C ^{te} A. DU CHASTEL à M. le V ^{te} B. DE JONGHE, président de la Société royale de Numismatique.	193
---	-----

NÉCROLOGIE.

E.-D.-J. Dutilh, par M. le V ^{te} B. DE JONGHE	84
Victor Lemaire, par M. le V ^{te} B. DE JONGHE	85

MÉLANGES.

Traité de numismatique du moyen âge, t. III, par MM. A. ENGEL et R. SERRURE, compte rendu par M. A. DE WITTE — *Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection. University of Glasgow*, vol. III, by G. MAC-DONALD, compte rendu par M. le V^{te} B. de Jonghe. — *Numismatica. Las Paises Bajos y Francia en America*, par M. A. ROSA, compte rendu par M. A. de Witte. — La médaille du cardinal Bembo, par M. L. RIZZOLI, jun., note par M. A. de Witte. — *La médaille énigmatique*, par M. E. PARISSET, compte rendu par M. G. Bigwood. — Le Dr E. Bahrfeld, élu président de la Société numismatique de Berlin, communiqué par M. A. DE WITTE. — Vente à Munich dirigée par le Dr J. Hirsch, par M. le V^{te} B. DE JONGHE. — *Dixième rapport du directeur de la*

Monnaie de Paris, compte rendu par M. A. de Witte. — *De drie merkwaardige schellingen : het Schild, het Lam en de Gulden van gewicht, of de munten van 3, 2 1/2 en 2 tremissen met de daarmede in verband staande pondenstelsels*, par A. HOLLESTELLE, compte rendu par M. G. Bigwood. — Nouvelles sociétés hongroises et françaises des Amis de la médaille, annonce par M. A. DE WITTE. — Les graveurs Rutilio Gaci et Petro Angelo, par M. H. HERRERA, note par M. A. de Witte — Vente à Francfort, annonce par M. le V^{te} B. DE JONGHE. — Ventes des collections de MM. Lefèvre et De Schryver, compte rendu par M. A. de Witte. — *Coin types, their origin and development being the Rhind lectures for 1904*, by A. MACDONALD, compte rendu par M. le V^{te} B. de Jonghe. — Sommaire des publications périodiques

87

Les opérations effectuées à l'Hôtel des monnaies de Bruxelles en 1905, par M. CH. VAN DER BEKEN. — Prix de l'Académie royale de Belgique, communiqué par M. A. de Witte. — *Rhegium Chalcidense — La Storia e la Numismatica dai tempi preistorici fino alla cittadinanza romana*, par M. le D^r P. LARIZZA, compte rendu par M. le V^{te} B. de Jonghe. — Le médailleur K. Goetz, note par M. A. DE WITTE. — *Die deutschen Münzen der Sächsischen und Fränkischen Kaiserzeit*, par H. DANNENBERG, t. IV, compte rendu par M. A. de Witte. — *Die Münzen des unabhängigen Brasiliens, 1822 bis 1900*, par M. J. MEILI, compte rendu par M. G. Bigwood. — Gros d'imitation employés lors des élections à la corporation des ceinturonniers de Gand, par M. A. DE WITTE. — L'assemblée statutaire de la section belge de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, compte rendu par M. Éd. VAN DEN BROECK. — *Die Münzen und Medaillen der im Jahre 1156 gegründeten (seit 1255) Haupt- und Residenzstadt München*, par J. HAUSER, compte rendu par M. A. de Witte. — *Nozze d'argento Papadopoli-Hellenbach*, par G. CASTELLANI et G. CERESOLE, annonce par M. G. Bigwood. — Médailles de Louis XIV et de Louis XV offertes en présents, par M. A. DE WITTE. — Sommaire des publications périodiques.

195

MM. Franz Vermeylen, A. de Witte et A. Michaux nommés che-

valiers de l'Ordre de Léopold; annonce par M. le V^{te} B. de Jonghe. — Trouvaille de monnaies du XV^e siècle, note par M. A. DE WITTE. — *Catalogue of the coins, tokens, medals, dies and seals in the Museum of the Royal Mint*, par M. WILL - JOHN HOCKING; compte rendu par M. C. Bigwood. — Le sixième rapport de M. LE GRELLE, commissaire des monnaies; compte rendu par M. A. de Witte. — Le *Bulletin de correspondance hellénique* (janvier-février 1906); note par M. G. Bigwood. — Communication de Mgr le chanoine baron F. de Bethune relative à un ouvrage sur la *Numismatique bénédictine*, par M. A. de Witte — *Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen*, II, 1703-183, publié par le CABINET ROYAL DES PAYS-BAS, par M. G. Bigwood. — Les monnaies de nécessité émises lors du siège de la forteresse de Luxembourg en 1795, note extraite par M. A. de Witte de l'*Histoire du département des Forêts*, de 1795 à 1814, par M. A. LEFORT. — Lettres de l'abbé de Saint-L... concernant la collection numismatique de l'abbé Ghesquière, note par M. P. BORDEAUX. — Rapport de M. DE DOMPIERRE DE CHAUFFÉRIÉ au ministre de l'intérieur des Pays-Bas, note par M. A. de Witte — *Benedetto Pietrucci, italian medallist and gem engraver*, par M. L. FORRER; compte rendu par M. G. Bigwood — Concours de l'*Académie royale de Belgique*, communiqué par M. A. de Witte. — 38^e livraison du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, par M. G. Bigwood — Concours triennal de la *Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art*, note par M. A. de Witte. — *Historical greek coins*, par M. G.-H. HILL; compte rendu par M. G. Bigwood. — Concours pour la médaille de l'*Exposition de Milan*, par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques 285

Le *Cartulaire de l'ancienne estaple de Bruges*, par M. L. GILLOOTS, compte rendu par M. A. de Witte. — *O archeologo Português*, par M. G. Bigwood. — Trouvaille d'un statère gaulois à Assche, par M. A. de Witte. — Jeton de la Numismatic and Antiquarian Society de Montréal, note par M. G. Bigwood. — *Die silber- u kupfermünzen deutscher Staaten*

aus der Zeit 1806-1873, par M. E. RUDOLPH, compte rendu par M. A. de Witte — *Die Münzen*, par M. LUSCHIN VON EBENGREUTH, compte rendu par M. Éd. Laloire. — Publications récentes de M. Amardel, par M. A. de Witte. — Don de M. H. De Le Court, annonce par M. G. Bigwood. — Trouvaille de monnaies de l'époque de Charles VI, roi de France, par M. ALPH. DE WITTE. — Les sceaux des forestiers, par M. Roman, compte rendu par M. G. Bigwood. — Sommaire des publications périodiques 378

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE. — Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 18 novembre 1905	112
Assemblée générale tenue en l'hôtel de ville de Courtrai, le 22 avril 1906	312
Assemblée générale du 1 ^{er} juillet 1906 au Palais des Académies, à Bruxelles	392
Liste des membres au 1 ^{er} octobre 1906.	404
Liste des ouvrages reçus	113, 220, 323, 417
Cabinet numismatique	116, 223, 327, 422
Table des matières.	423
Table des planches.	428

TABLE DES PLANCHES

AVEC RENVOI A LA PAGE OÙ CHAQUE PIÈCE EST CITÉE.

Numéros des pièces.	Numéros des pages.	Numéros des pièces.	Numéros des pages.	Numéros des pièces.	Numéros des pages.
PLANCHE I.		PLANCHE V.		PLANCHE IX.	
27	49	1	186	9	268
28	50	2	186	10	269
29	51	3	189	11	270
30	52	4	190	12	270
31	52	5	191	13	274
32	52			14	275
33	53			15	353
34	53			16	354
35	53	PLANCHE VI.			
36	54	Voir pages 193 194		PLANCHE X.	
37	54			63	341
PLANCHE II.				64	342
38	55	PLANCHE VII.		65	343
39	56	55	235	66	343
40	57	56	236	67	344
41	57	57	237	68	345
42	59	58	239	69	346
43	59	59	241	70	347
44	60	60	242	PLANCHE XI.	
45	61	61	243	17	354
PLANCHE III.		62	243	18	356
Portrait	81	PLANCHE VIII.		19	358
PLANCHE IV.		1	262	20	365
46	157	2	262	21	370
47	158	3	263	PLANCHE XII.	
48	159	4	264	22	360
49	160	5	265	23	362
50	161	6	266	24	362
51	162	7	266	25	363
52	163	8	267	26	363
53	164			27	363
54	165				



27



28



29



32



31



34



33



35

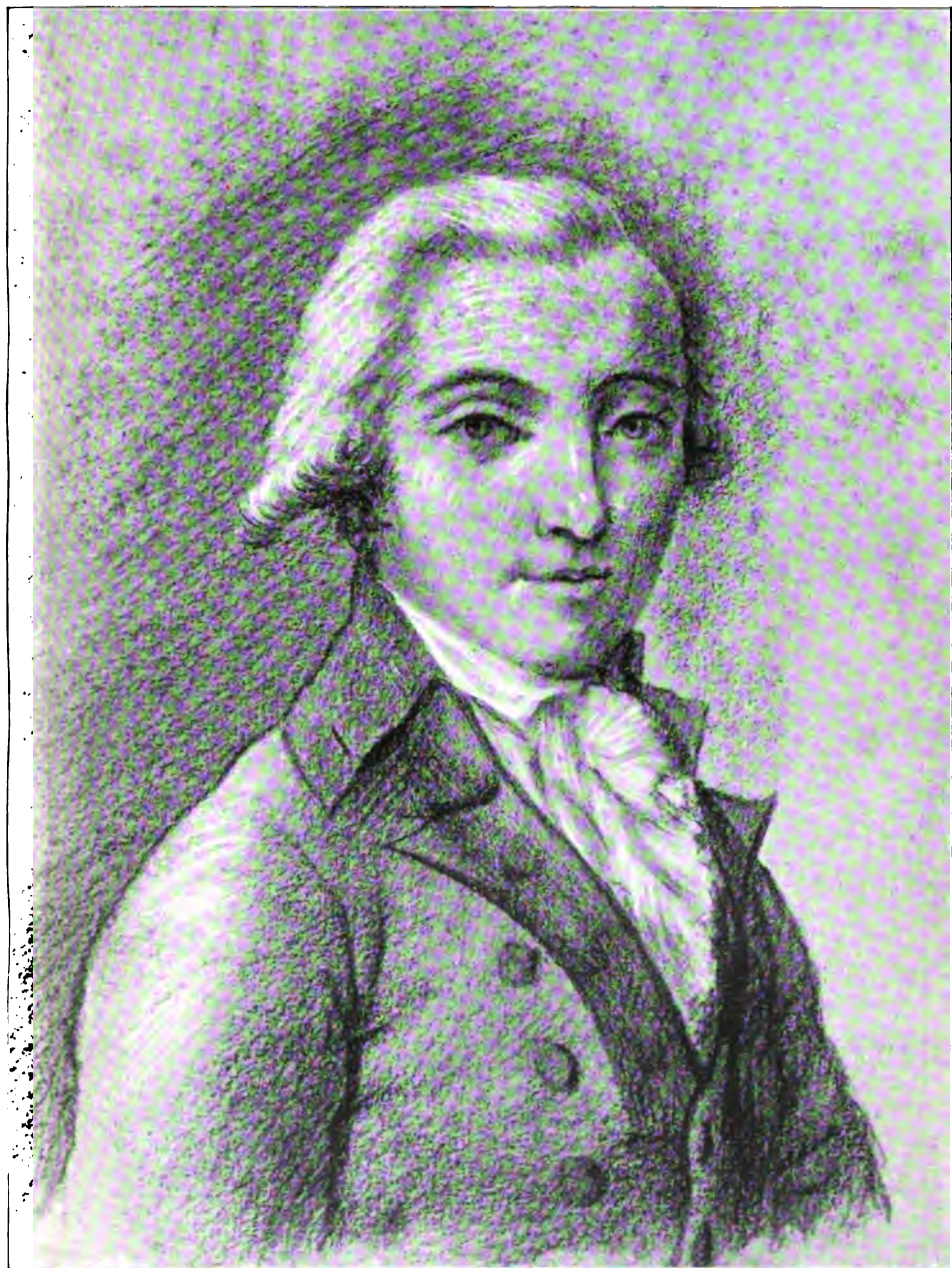


36



37





Portrait de Etkodor van Berckel,
graveur de la monnaie à Bruxelles
dessiné le 28 janvier 1786 par son ami



46



47



48



49



50



51



52



53



54



1



2



3



4



5



1



1



2



2



3



3



4





55



56



57



58



59



60



61



62





1



2



3



4



5



6



7



8





9



10



11



12



13



14



15



16





63



64



65



66



67



68



69



70





17



18



19



20



21





22



24



23



25

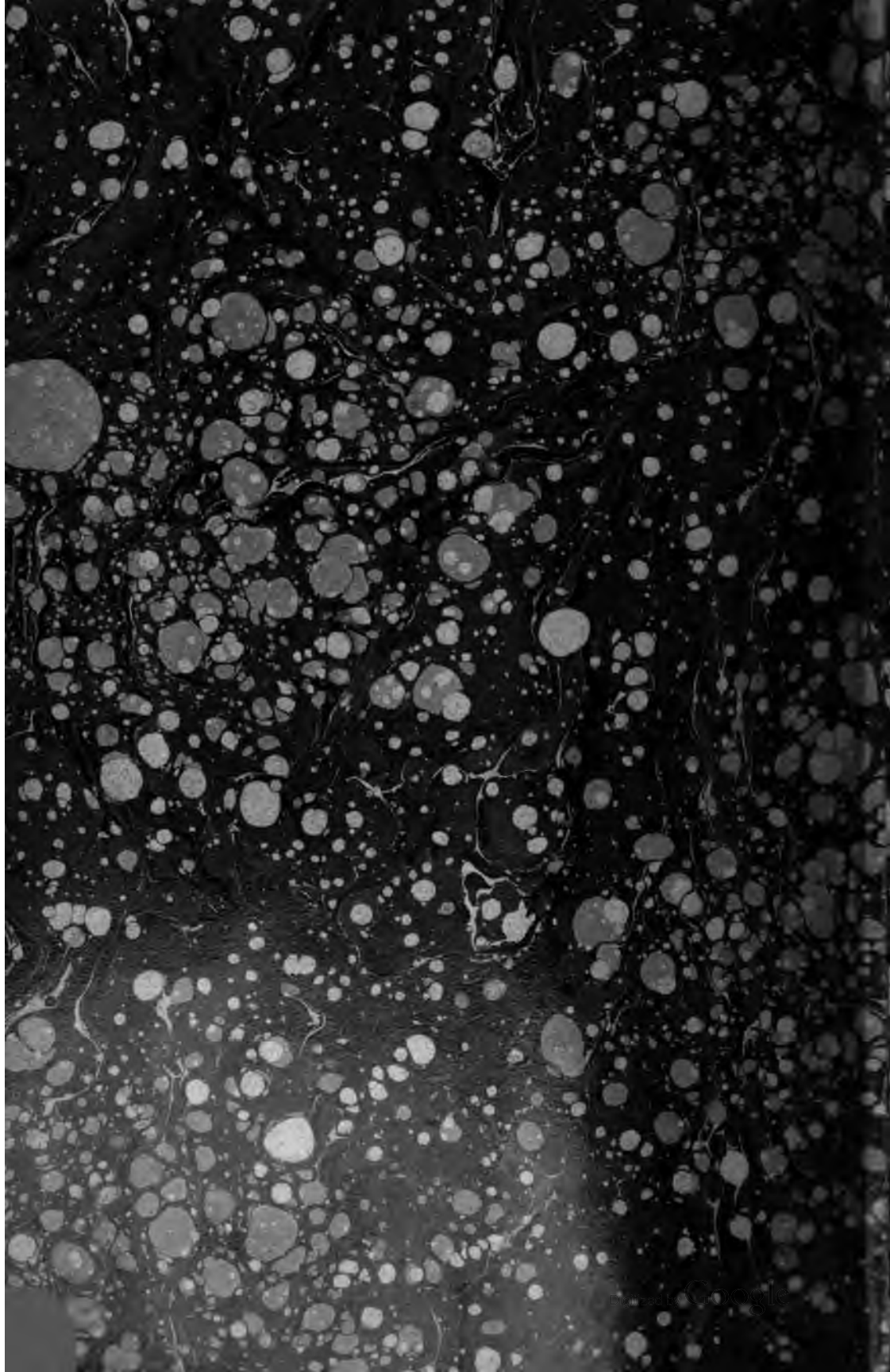


26



27





3 2044 036 509 073

A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

50103237

OCT 31 '75 H

